LVI
C.
14

IBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVI
C
14
NAPOLI

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

par le

S^r. DE MEZERAY,
Historiographe de France.

SECONDE PARTIE,

TOME III.

A AMSTERDAM,
Chez ANTOINE SCHELTE,
prés de la Bourse, l'An 1696.

LA TABLE DES ROIS DE FRANCE

Commençant à *Philippe* VI. dit de Valois & ſuivants, & finiſſant à *Louïs* XI.

PHILIPPE VI. *dit de Valois, ſurnommé le Bien-fortuné*, ROY XLIX. pag. 1 — 1328. en Fevrier.

JEAN I. *par quelques-uns dit le bon Roy*, ROY L. 36 — 1350. en Aouſt.

CHARLES V. *dit le Sage, & l'Eloquent*, ROY LI. 68 — 1364. en Avril.

CHARLES VI. *dit par quelques-uns le Bien-aymé*, ROY LII. 108 — 1380. en Septembre.

CHARLES VII. *dit le Victorieux*, ROY LIII. 230 — 1422. en Octobre.

LOUIS XI. ROY LIV. 286 — 1461. en Juillet.

SECONDE PARTIE DE LA TROISIESME RACE

PREMIERE BRANCHE COLLATERALE.

PHILIPPE VI. DIT DE VALOIS,

SURNOMMÉ LE BIEN FORTUNÉ,

ROY XLIX. âgé de XXXVI. ans.

BIEN qu'Edoüard Roy d'Angleterre 1328.
euſt eſté exclus de la Regence durant la groſſeſſe de la Reyne, il ne ſe tint pas exclus du Royaume lors que cette Princeſſe n'eut accouché que d'une fille. Il demeuroit bien d'accord que les filles ne pouvoient parvenir à la Couronne de France, à cauſe de l'imbecillité du ſexe, auſſi ne la demandoit-il pas pour ſa mere : mais il ſouſtenoit que les fils des filles n'ayant point ce defaut, n'en eſtoient point incapables, & qu'ainſi on le devoit preferer, luy qui eſtoit maſle & petit fils du Roy Philippe le Bel, à Philippe de Valois qui n'en eſtoit que le neveu.

PAPES.

encore JEAN XXII. prés de 7. ans: pendant ce Regne.

BENEDICT XII. fils d'un Musnier de Saverdun au pays de Foix, eslû le 20. Dec. 1334. S. 7. ans, 4. mois.

CLEMENT VI. eslû le 14. May. 1342. S. 10. ans 7. mois, dont 8. ans & trois mois pendant ce Regne.

PHILIPPE VI.
ROY XLIX.

Si le Ciel devant moy voulut oster trois freres,
Pour me faire à mon tour un ROY BIEN FORTUNÉ,
Aux plaines de Crecy j'eus les destins contraires,
Mais à mes descendants j'acquis le Daufiné.

Les Pairs & hauts Barons furent convoquez à Paris incontinent aprés la mort de Charles, pour cette grande queſtion. Les brigues y agirent de part & d'autre avec tous les efforts poſſibles: Robert d'Artois Comte de Beaumont, dont le rang, l'éloquence, & la reputation pouvoient beaucoup ſur l'Aſſemblée, s'y employoit de tout ſon pouvoir pour Philippe, parce qu'il penſoit que l'avantage qu'auroit ce Prince, luy ſerviroit de préjugé dans ſa cauſe contre Mahaut. Enfin ſes vehementes perſuaſions, la force de la Couſtume Salique, tres-conforme à la Loy de la Nature, & la hayne que les François avoient pour la domination eſtrangere, obligerent l'aſſemblée de conſerver le droit des maſles, & de prononcer que la Couronne appartenoit à Philippe. Edoüard acquieſça à l'Arreſt & le confirma par pluſieurs actes durant quelques années. 1328.

Philippe fut ſacré à Reims avec la Reyne ſa femme le 28. de May, Dimanche de la Trinité. On le ſurnomma le BIEN-FORTUNÉ, parce que la mort avoit oſté ſes trois couſins du monde, pour luy mettre la Couronne ſur la teſte. 1328.

Les Eſtats de Navarre l'ayant envoyé prier de leur renvoyer leur Reyne legitime & le Roy ſon mary, il leur accorda leur juſte requeſte, en ayant pris avis des Seigneurs, qu'il appella en Conſeil pour une affaire ſi importante. Toutefois il détint tousjours la Brie & la Champagne, donnant en eſchange à la Reyne de Navarre & à ſon eſpoux, pluſieurs terres, qui toutes enſemble devoient eſtre de meſme revenu que ces deux grandes Comtez. Ils ne furent couronnez à Pampelonne que le 5. Mars de l'année ſuivante.

Depuis Hugues Capet, il n'y avoit point eu de Regne plus enſanglanté par les guerres, que le fut celuy- 1328.

celuy-ci. Les commencements en furent ſignalez par le gain de la celebre bataille du Mont-Caſſel. Les grandes villes de Flandres s'eſtoient mutinées contre leur Comte Louis, & le mal-menoient ſi fort, qu'il n'oſoit entrer dans aucune, que dans celle de Gand. Le Roy, comme ſon Seigneur & ſon proche parent, prit ſa deffenſe, & entra dans la Flandres avec une armée de 25000. hommes. Les Flamands en avoient poſté 16000. ſur une Montagne prés de Caſſel pour garder leur frontiere. Comme il s'eſtoit campé dans un valon au deſſous d'eux, ils eurent l'audace de l'aller attaquer, & firent trois gros pour percer tout d'un temps juſqu'à ſa tente, à celle du Roy de Boheme, & à celle du Comte de Haynault; penſant les ſurprendre tous trois à l'improviſte. Sa perſonne y fut en tres-grand peril, mais tandis que les plus braves de ſes gens luy ſervoient de rempart & arreſtoient les ennemis, les autres s'armerent, & chargerent ſi vivement les Flamands, que les trois Princes deffirent ces trois gros, ſans qu'il en eſchapaſt un ſeul homme.

Toute la Flandre mattée par ce grand eſchec, ſe ſouſmit à ſa mercy. Il en fit pendre, bannir, & confiſquer pluſieurs centaines, & l'année d'aprés démanteler cinq ou ſix de leurs villes, ce qui atiédit leur chaleur pour quelque temps, mais ne l'eſteignit pas.

Le plus rude ſupplice des mauvais Financiers, & certes le plus utile au public, n'eſt pas de les pendre, mais de rogner tellement les griffes à leur rapacité, qu'ils ne puiſſent pas meriter de l'eſtre. Pierre Remy ſieur de Montigny, avoit ſuccedé à Marigny, & à la Guette dans l'adminiſtration des Finances : leur funeſte exemple le toucha moins que la paſſion qu'il eut de s'enrichir comme ils avoient

avoient fait. Auſſi par Arreſt du Parlement, *où ſe trouverent dix-huit Chevaliers, vingt-cinq Seigneurs & Princes, & le Roy meſme*, il fut condamné *à traiſner & à pendre comme traiſtre*, au gibet de Montfauçon, qu'il avoit fait rebaſtir. Sa confiſcation montoit à douze cents mille livres, * ſomme prodigieuſe pour ces temps-là.

* C'eſtoit plus qu'aujourd'huy quinze millions.

Des ſix grandes Pairries Layes, les Rois s'en eſtoient approprié quatre. Philippe, comme pour en ſubſtituer d'autres en la place, en érigea pluſieurs, ſçavoir Beaumont le Roger l'an 1328. pour Robert d'Artois, & l'an 1329. la Baronnie de Bourbon, celle-cy avec titre de Duché, celle-là avec titre de Comté. Puis encore en diverſes années Alençon, Evreux, Clermont en Beauvoiſis; Toutes pour des Princes de ſon Sang, & ſur des terres, veritablement de beaucoup moindre dignité & conſideration que celles des ſix premieres Pairries, mais autant au deſſus de celles de ce dernier Siécle, que les Princes du Sang le ſont au deſſus des ſimples Gentilshommes. 1329.

Edouard Comte de Savoye, eſtoit venu en France demander ſecours au Roy ſon parent, contre le Daufin de Viennois & le Comte de Geneve, ſes ennemis perpetuels. Eſtant mort à Paris, & n'ayant laiſſé qu'une fille, Jean III. Duc de Bretagne mary de cette Princeſſe, fit inſtance pour avoir la ſucceſſion : mais les Eſtats de Savoye, auſquels preſidoit Bertrand Archeveſque de Tarentaiſe, déclarerent que la Loy Salique y avoit lieu, & appellerent à la Couronne Aymon frere du deffunct. 1329.

A la premiere ſommation qu'on fit à Edoüard par deux Seigneurs qu'on luy envoya exprés, ſelon l'ordre de la Juſtice des Fiefs, il promit de venir rendre hommage au Roy de France. La ſaiſie de ſes fiefs de Guyenne & de Pontieu fut donc ſurſiſe, & il ſe rendit à Amiens en grand équipage. Aprés

y avoir demandé en vain qu'on luy restituast ce qu'on avoit pris de la Guyenne sur son pere, il rendit hommage. Mais ce ne fut que de bouche, & en paroles generales seulement, ayant voulu auparavant prendre conseil de ses Barons de ce qu'il devoit. Quand il fut retourné en Angleterre, il envoya au Roy Philippe des Lettres scellées de son grand Sceau, par lesquelles il declaroit que cét hommage estoit lige, & qu'il le devoit pour la Duché de Guyenne, & pour les Comtez de Pontieu & de Monstreuïl.

1328. *Les troubles qui estoient survenus en Angleterre l'avoient empeschè de satisfaire plustost à ce devoir. Sa mere & son galant Roger de Montemer luy avoient fait croire que son oncle Edmond, Comte de Kent, avoit conspiré de luy oster la vie; En effet ce Comte poursuivoit la délivrance du Roy Edoüard II. son frere, qu'il ne croyoit pas estre mort. Sur ce rapport le jeune Edoüard le fit arrester & condamner à mort un peu trop legerement : mais depuis, Roger & la Reyne sa maistresse furent traittez de mesme. Car le jeune Roy las du scandale qu'ils donnoient, fit couper la teste au galand sur pretexte de plusieurs autres crimes, & resserrer sa mere dans un chasteau, où l'on luy avança ses jours; tres-justement si c'eust esté par l'ordre d'un autre que de son fils.*

1328. *La discorde d'entre le Pape Jean XXII. & l'Empereur Louïs de Baviere, passa à une telle extremité, que Louïs estant en Italie, à l'exemple de l'Empereur Othon, dégrada Jean de la Papauté, & substitua en sa place Michel de Corbiere frere Mineur sous le nom de Nicolas V. Michel de Cesenne General de cét Ordre, & plusieurs de ses Moines, l'appuyerent fortement par leurs sermons & par leurs escrits.*

1329. *Ces Moines & les autres Imperiaux ayant semé dans toute la Chrestienté plusieurs reproches & sanglan-*

glantes invectives contre le Pape Jean XXII. il fut tenu une Assemblée du Clergé à Paris, où l'Evesque revestu de ses habits Pontificaux, & assisté de plusieurs autres Prelats & de son Clergé, remonstra au peuple dans le Parvis de Nostre-Dame, les attentats & les erreurs de Corbiere, & le denonça excommunié, luy, l'Empereur Louis, & Michel de Cesenne, avec leurs adherants.

Deux choses ruinerent ce party, la mauvaise conduite de l'Empereur qui fut contraint de sortir de l'Italie, & la desunion qui se mit parmy les Freres Mineurs, dont plusieurs estant separez de leur General, l'affoiblirent si fort, qu'à la fin il fut desavoué de tout l'Ordre. Tellement que Corbiere aprés diverses adventures, s'estant laissé prendre & amener en Avignon l'an 1330. demanda pardon à Jean XXII. la corde au col: mais il n'en fut pas quitte pour cela; on le mit en prison, où il mourut quelques mois aprés.

Il ne faut pas confondre l'Assemblée de cy-dessus avec une autre qui se tint dans la mesme ville & la mesme année 1329. au sujet des plaintes que faisoient les Juges Royaux par la bouche de Pierre de Cugnieres Chevallier Conseiller & Advocat General du Parlement, touchant les usurpations & les entreprises des Ecclesiastiques sur la jurisdiction seculiere. 1329.

L'affaire fut discutée en un Conseil tenu à Vincennes, puis encore dans l'Assemblée du Parlement. Cugnieres y parla fortement, & au gré de toute la Noblesse qui luy applaudissoit. Pierre Roger esleû Archevesque de Sens, depuis fait Pape, & Bertrand Evesque d'Autun qui fut Cardinal, s'estant chargez de la deffense de leur corps, respondirent éloquemment. Le Clergé fut en grand peril de se voir non seulement rogner, mais encore arracher tout à fait sa jurisdiction. Le Roy enfin par un Ar-

reſt du 28. Decembre le maintint en ſa poſſeſſion, proteſtant qu'il avoit plus à cœur d'augmenter les droits de l'Egliſe, que de les esbreſcher : à cauſe dequoy ils luy donnerent le ſurnom de *bon Catholique*. Neantmoins depuis un tel choc, l'autorité de ce Corps a eſté tellement affoiblie, principalement par les appels comme d'abus, qu'il croit avoir aujourd'huy plus de ſujet de plainte contre les Juges ſeculiers, qu'ils n'en avoient alors contre luy.

1330. La France eſtant en paix, le Roy Philippe ſuivant les traces de ſes predeceſſeurs, avoit conçû le deſir d'entreprendre une expedition en Terre-Saincte. Pour cét effet au retour d'un Pelerinage qu'il fit à Marſeille en petite compagnie, pour s'acquiter d'un vœu qu'il avoit fait à Sainct Louïs Eveſque de Toulouze, il viſita le Pape en Avignon, & confera en particulier avec luy de ſon deſſein.

1330. Sur la fin de l'année il convoqua les Eſtats de ſon Royaume, & leur fit entendre la paſſion qu'il avoit pour la guerre Saincte. De leur avis il envoya demander au Pape la permiſſion de lever des Decimes ſur le Clergé de toute la Chreſtienté, & pluſieurs autres choſes, mais ſi extraordinaires, qu'il n'en eut pas de reſponſe favorable.

1331. Les Anglois ne pouvoient digerer qu'Edoüard euſt renoncé ſi facilement à la Couronne de France. Ils ne ceſſoient de l'aiguillonner, & l'occaſion d'y revenir leur ſembloit favorable, dautant que l'Eſcoſſe, dont la France avoit accouſtumé de faire un contrepoids à l'Angleterre, eſtoit extrémement brouïllée. Car * Edoüard fils de Jean de Bailleul, qui avoit longtemps mené une vie privée dans ſa maiſon de Normandie, s'eſtoit avec peu de forces reſtably dans ce Royaume, & en avoit chaſſé le

* Voy cy-deſſus T. II. p. 774. & 793.

le Roy David, qui s'estoit retiré à la Cour de France avec sa femme & ses enfans.

Aprés la mort de Mahaut, la Comté d'Artois escheut à Jeanne de Bourgongne femme de Philippe le Long, & suivant le traitté de mariage, fut donnée à Blanche sa fille, femme d'Eudes Duc de Bourgongne. Robert d'Artois, qui ne s'estoit pû desfaire de ses prétentions sur cette Comté, renouvella le procés & produisit certaines lettres du grand sceau, qu'il disoit avoir trouvées comme par miracle. Il croyoit que le Roy estant son beaufrere, & luy ayant tant d'obligations qu'il luy en avoit, n'en approfondiroit pas la verité. Mais le Roy, comme il s'agissoit de l'interest de sa fille, qui luy estoit plus proche que sa sœur, fit examiner ces lettres si exactement, qu'elles se trouverent faussses; & une Damoiselle d'Artois qui les avoit fabriquées, en fut brulée toute vive, luy ayant esté mis sus qu'elle estoit sorciere. 1331.

Robert, outré de la perte de son procés & de son honneur, s'emporta à des reproches contre le Roy, d'autant plus injurieuses qu'elles estoient veritables, & irrita tellement sa colere, qu'il se fit pousser à toute rigueur. On se saisit de son Confesseur, que l'on obligea par force ou par promesses, de porter tesmoignage contre luy; on arresta sa femme, quoy que propre sœur du Roy; & aprés quelque délay, faute de comparoistre, on le bannit à son de trompe par les carrefours de Paris, & on déclara ses biens confisquez.

Il connut alors qu'il n'y avoit plus de quartier pour luy, & voulut chercher un asyle auprés du Comte de Haynault: mais le courroux du Roy ne le souffrit pas si prés, il suscita le Duc de Brabant à faire la guerre au Hennuyer. Robert, pour ne pas causer la ruine de son amy, sortit de ce pays-là;

& resolu à toutes les extremitez où le desespoir jette un grand courage, se rangea auprés du Roy d'Angleterre, & à force de souffler alluma le feu qui embrasa toute la France.

1332. Cependant l'Anglois se fortifioit d'alliez, d'argent, & de munitions pour quelque grande entrepriſe. Il avoit en son party le Comte de Haynault, l'Empereur Louïs son beaufrere, plusieurs Princes Allemands, avec les villes de Flandres ; Et pour avoir plus de pouvoir du costé des Pays-Bas & sur les Princes voisins du Rhin, il avoit acheté bien cher la qualité de Vicaire de l'Empire. Le Roy étoit assuré du Comte de Flandres, du Duc de Lorraine, du Comte de Bar, des Rois de Castille, d'Escosse & de Boheme : mais particulierement de ce dernier, qu'il tenoit attaché par plusieurs liens. Car outre qu'il avoit espousé une sienne sœur, & que Charles son fils né de ce mariage, avoit esté nourry à la Cour de France, il maria encore Bonne sa fille, à Jean Duc de Normandie. Les nopces s'en firent à Melun.

EMPR. ANDRONIC LE JEUNE R. 8. ans & demy, & encore LOUIS DE BAVIERE.

Les desseins de l'Anglois n'estant pas encore formez, ne donnoient aucune apprehension à Philippe ; de sorte qu'il se croisa pour la Terre-Saincte, & avec luy trois autres Rois, Charles de Boheme, Philippe de Navarre, & Pierre d'Arragon, avec un grand nombre de Ducs, de Comtes & de Chevaliers. Le Clergé en avoit peu de joye, tant on le fouloit d'exactions extraordinaires, comme si on eust voulu ruiner les Egliſes de France pour aller restablir celles de la Palestine.

1332.

1333. Dans le dessein de cette guerre, Philippe tascha de mettre la paix entre tous les Princes ses voisins, il accorda le Duc de Brabant avec le Comte de Flandres, & le Comte de Savoye avec le Daufin de Viennois. La dispute des premiers estoit pour la ville de Ma-

Malines. Elle appartenoit à l'Eveſque de Liége & au Comte de Gueldres : l'Eveſque avoit vendu ſa part au Comte de Flandres, le Duc de Brabant la reclamoit, s'en diſant Seigneur de fief. Il fut dit qu'elle demeureroit au Flamand, ſi le Duc n'aymoit mieux rembourſer 85000. écus. Avec cela fut arreſté le mariage de trois filles qu'avoit le Brabançon, avec Louïs fils aiſné du Flamand, Guillaume Comte de Hollande, & Renaud Comte de Gueldres.

Jean XXII. avoit preſché publiquement en Avignon ; * *Que la viſion des ames Bienheureuſes, & la peine des damnées eſtoient imparfaites juſqu'au jour du jugement final*, & s'efforçoit de faire paſſer cette opinion pour la doctrine de l'Egliſe. La Faculté de Theologie de Paris s'y oppoſoit courageuſement ; Il eſſaya de la gagner par le moyen de deux Nonces qu'il y envoya ; l'un eſtoit le General des Cordeliers, l'autre un fameux Docteur Jacobin. Le Roy Tres-Chreſtien ne jugea pas que le Pape fuſt infaillible, mais fit diſcuter la queſtion par trente Docteurs de la Faculté de Theologie, qui confondirent le Nonce Cordelier ; dont il fut fait un Decret ſcellé de leurs trente Sceaux, qu'il envoya au Sainct Pere, l'exhortant de croire ceux qui entendoient mieux la Theologie, que ne faiſoient les Canoniſtes de la Cour de Rome. Auſſi le Pape voyant ſon opinion mal receuë, dit qu'il ne l'avoit propoſée que par maniere de diſpute. 1333.

* Cette opinion avoit eſté aſſez commune dans les Siécles precedens.

Il mourut l'année ſuivante, laiſſant un treſor immenſe, amaſſé par les exactions qu'il avoit faites ſur le Clergé de France. Pierre Fournier Cardinal, natif de tres bas lieu, mais fort éminent par ſa moderation & par ſa frugalité, luy ſucceda au Pontificat, & ſe nomma Benedict ou Benoiſt XII. 1334.

Artur II. Duc de Bretagne avoit eſpouſé deux fem- 1335. & ſuiv.

femmes; la premiere fut Marie, fille & heritiere de Guy, Vicomte de Limoges : la seconde Yoland, fille de Robert IV. Comte de Dreux & d'une Beatrix, fille & heritiere d'Amaury V. Comte de Montfort; De Marie vindrent trois fils, Jean II. qui fut Duc aprés son pere, Guy, qui eut en partage la Comté de Pontieure (& duquel sortit une fille nommée Jeanne) & Pierre qui mourut sans enfans. D'Yoland vint un fils nomme Jean, qui eut la Comté de Montfort comme son bisayeul maternel.

Le Duc Jean II. n'ayant point d'enfans, & son frere Guy estant mort l'an 1330. sans avoir laissé qu'une fille, qui estoit Jeanne, il estoit aisé de prévoir qu'il naistroit de grands troubles pour la succession de la Duché, entre cette fille & Jean de Montfort, car ce dernier prétendoit qu'il estoit plus proche qu'elle, d'un degré, & que d'ailleurs estant masle il la devoit exclure. Or comme le Duc Jean avoit une affection particuliere pour la Maison de France, dont il estoit issu de masle en masle, il avoit eu pensée, pour éviter la désolation de la Bretagne, d'eschanger cette Duché avec le Roy, pour celle d'Orleans, ou de la laisser en sequestre entre ses mains, pour la rendre à celuy des deux contendants qu'il luy plairoit. Les Seigneurs du pays n'ayant pû souffrir ny l'un ny l'autre, il s'avisa de marier sa niepce à Charles de Chastillon frere de Louïs Comte de Blois, & neveu par sa mere du Roy Philippe de Valois, à la charge qu'il prendroit le nom, le cry & les armes de Bretagne. Le mariage fut accomply l'an 1339. Le Duc le retint auprés de luy, & le traitta comme son successeur présomptif; Jean de Monfort dissimulant les prétentions qu'il avoit au contraire.

1336. Edoüard parvenu en pleine majorité, sentant son

ſon grand courage & les faveurs de la Fortune qui venoit de luy donner la victoire ſur les Eſcoſſois, ſe laiſſa facilement emporter aux continuelles inſtigations de Robert d'Artois, qui l'animoit à revendiquer par armes le Royaume de France. Il trouva à propos de commencer par les plaintes, & accuſa Philippe devant le Pape, de luy avoir ravy cette Couronne durant ſa minorité.

Le Pape ne luy ayant point fait d'autre reſponſe, 1336.
que de l'exhorter à ne point troubler un Prince, qui s'eſtoit croiſé pour la Terre-Saincte; le jeune Roy impatient de ſi longs delays, envoya deffier le Roy Philippe. Tous ſes alliez, chacun en leur particulier, à la reſerve du Duc de Brabant, accompagnerent ſon cartel des leurs; & l'Eveſque de Limoges en fut le porteur.

Quelque temps auparavant, le Roy eſtant averty qu'ils alloient eſclater, eſtoit allé en Avignon avec Jean Duc de Normandie ſon fils aiſné, viſiter le Sainct Pere Benedict XII. tant pour ſe juſtifier envers luy des accuſations de l'Anglois, que pour tailler des affaires à l'Empereur Louïs de Baviere, en rendant ſon accommodement plus difficile avec ſa Saincteté.

Le deffy ſignifié, Gautier de Mauny ouvrit la 1336.
guerre du coſté des Pays-bas, par la ſurpriſe de la ville de Mortagne, non pas du chaſteau, puis de celuy de Thin-l'Eveſque; qu'il garda pour brider Cambray, qui branſloit pour les François. Les Lieutenants du Roy Anglois commencerent auſſi la guerre en Saintonge par la priſe du chaſteau de Palencour; dont le Gouverneur, pour s'eſtre mal deffendu, eut la teſte trenchée à Paris.

Ainſi l'expedition de la Terre-Saincte fut rompuë, le Roy retira les forces qu'il avoit à Marſeille, & retint à ſon ſervice les Genois, les meilleurs

hommes de mer qui fuſſent alors. Avec leur aſſiſtance & celle des Caſtillans, il jetta une armée navale ſur les coſtes d'Angleterre, où elle fit de grands maux, n'eſtant pas moins que de ſoixante mille hommes ſoudoyez.

1336. & 37. En meſme temps ſon armée de terre commandée par Raoul Comte d'Eu & de Guines ſon Conneſtable, entra en Guyenne & y conquit les terres du Vicomte de Tartas. Le Comte de Foix, qui luy ſucceda en cét employ emporta auſſi pluſieurs autres petites Places.

1337. Les villes de Flandres, dont Gand eſtoit comme le Chef, balancerent quelque-temps entre la crainte des armes de France, & celle de l'indigence que l'Anglois leur cauſoit exprés, ayant deffendu le tranſport des laines d'Angleterre en leur pays: mais lors qu'une armée Angloiſe eut desfait la leur dans l'Iſle de Cadſant, Jacques Artevelle, qu'Edoüard s'eſtoit acquis à force de preſents, fit entrer ſes Ambaſſadeurs à Gand, & traitta ſon alliance avec cette ville.

Cét Artevelle eſtoit un ſimple Marchand Braſſeur de biere, mais adroit, entreprenant & politique, qui s'eſtoit acquis une domination preſque abſoluë dans la Flandres, & tenoit des Agents par toutes les villes: de ſorte que le Comte ne pût arreſter ce torrent, & fut contraint de quitter le pays.

1338. Durant cela Edoüard, qui aprés la declaration de la guerre eſtoit retourné en ſon Iſle, vint aborder au port de l'Eſcluſe avec une armée de 400. voiles, alla par terre à Cologne conferer avec l'Empereur, qui luy confirma le titre de Vicaire de l'Empire, & luy promit d'attaquer la France avec les forces de l'Allemagne, moyennant de grandes ſommes de deniers qu'il demandoit.

Au

Au retour de Cologne il campa quelques jours devant Cambray ville Imperiale, mais où l'Eveſque avoit laiſſé entrer le Prince Jean fils du Roy Philippe. Comme il vid qu'il n'y avançoit en rien, il paſſa l'Eſcaut pour venir combattre le Roy. Les deux armées ſe trouverent prés du village de Viron-foſſe en Cambreſis. Le Roy beaucoup plus fort en apparence, s'abſtint de donner bataille, parce que Robert Roy de Naples, grand Aſtrologue, luy mandoit qu'en quelque lieu qu'il la hazardaſt contre l'Anglois il la perdroit, & mettroit ſon Royaume en un extréme danger. Le reſte de l'année ſe paſſa en courſes de part & d'autre. 1338.

Pour les Flamands, comme les trois villes de l'Iſle, Doüay & Orchies leur tenoient fort au cœur, ils offrirent leur ſervice au Roy, s'il vouloit les leur rendre. A faute de cela ils reconnurent Edoüard pour Roy de France, & luy firent le ſerment de fidelité. Alors il commença de prendre ce titre dans tous les actes publics, & de mettre des Fleurs de Lys dans ſon Eſcu & dans ſes Sceaux. Toutefois je trouve que dés l'an precedent il avoit deffendu par une Declaration de plus nommer Philippe Roy de France, mais ſeulement Comte de Valois. 1339.

Eſtant peu aprés repaſſé en Angleterre pour recouvrer de l'argent, il n'y eut toute cette année que des ſaccagements & des combats peu deciſifs. Cependant le Roy ſçût par addreſſe & par argent détacher le pretendu Empereur d'avec l'Anglois; En ſorte qu'il luy abrogea le titre de Vicaire de l'Empire, qu'il luy avoit vendu bien cherement. 1339.

Mais de quelque addreſſe qu'on pûſt uſer envers les Flamands, ils ne ſe laiſſerent point ramener; & leur Comte n'oſant rentrer dans le pays, ny ſe fier à Artevelle, ſe tenoit à l'Iſle. Le Pape 1340.

à la

à la requeſte du Roy avoit mis leur pays en interdit, & tous leurs Preſtres y obeïſſoient tres-exactement; Ce qui cauſa d'abord une extrême conſternation : mais l'Anglois leur en envoya de moins ſcrupuleux, qui ouvrirent les Egliſes & celebrerent hardiment.

1340. Le Duc de Normandie (c'eſtoit Jean fils aiſné du Roy) aprés avoir fait d'eſtranges ravages en Haynault, mit le ſiége devant le chaſteau de Thin-l'Eveſque ſur la Sambre, parce qu'il incommodoit fort la ville de Cambray. L'armée Françoiſe & la Flamande furent-là encore une fois en preſence, mais la Flamande à ſon tour ſe retira ſans combattre. Les aſſiégez l'ayant vû décamper mirent le feu à la place & ſe ſauverent.

Si-toſt que l'Anglois ſe fut fortifié d'argent & de monde, il vint deſcendre une ſeconde fois à l'Eſcluſe, & paſſa ſur le ventre à l'armée navale des François, qui s'eſtoit poſtée ſur cette coſte pour luy en empeſcher l'abord. La diſcorde qui eſtoit entre leurs Amiraux (il y en avoit deux) fut la principale cauſe de leur desfaite.

1340. Cét avantage leur ayant abatu le courage, le Roy Philippe ſe retira & diſtribua ſes troupes dans les places. L'Anglois l'envoya défier au combat de ſeul à ſeul, de cent contre cent, ou de leurs deux armées en bataille rangée. On luy reſpondit, qu'un Seigneur ne reçoit point de deffy de ſon vaſſal.

Quelques jours aprés il aſſiégea Tournay, qui fut reduit à de grandes détreſſes : mais la longue & vigoureuſe deffenſe des aſſiégez le ſauva par le moyen de la tréve qui intervint.

1340. Cependant les Flamands furent taillez en piéces devant Sainct Omer, Robert d'Artois, qui les conduiſoit, non ſeulement y penſa perdre

dre la vie, mais encore eſtant pourſuivy par cette populace, qui l'accuſoit de les avoir trahis; fut contraint, tout bleſſé qu'il eſtoit, de ſe ſauver vers le Roy d'Angleterre.

Les garniſons Françoiſes s'eſtoient raſſemblées 1340.
en Corps d'armée pour ſecourir Tournay. Philippe ayant fait pluſieurs tentatives pour cela, avoit perdu l'eſperance d'y pouvoir reüſſir, quand tout d'un coup Edoüard condeſcendit à une tréve, ſoit par l'entremiſe de Jeanne, Comteſſe veuve de Haynault, qui eſtoit ſa ſœur, & mere de la Reyne d'Angleterre, pour lors retirée au Convent de Fontenelles, ſoit, comme dit Vilani, pour la deſertion du Duc de Brabant, qui eſtant gagné par l'argent du Roy, & d'ailleurs ne voulant pas que cette ville tombaſt au pouvoir des Anglois, ſe retira avec ſes troupes. La tréve devoit durer depuis le 20. Septembre juſqu'au 25. de Juin enſuivant; & fut encore prolongée de deux ans, dans une Aſſemblée qui peu aprés ſe tint à Arras à l'inſtance des Legats du Pape.

Jean II. Duc de Bretagne eſtant mort cette année 1341. au retour du voyage de Flandres où il avoit accompagné le Roy, * la guerre qu'il avoit tant apprehendée s'alluma dans ſon pays, & le tint en feu 22. ans durant. Car Jean Comte de Montfort ſe ſervant liberalement des treſors qu'il avoit dans Limoges s'aſſeura des meilleurs hommes de guerre, & des villes de Nantes, de Breſt, de Rennes, de Hennebond & d'Avray. Puis prévoyant bien que ſa Partie auroit recours au Roy de France ſon oncle, il paſſa en Angleterre, où il contracta ſecrete alliance avec Edoüard, & meſme luy rendit hommage.

* Voy cy-deſſus p. 12.

Durant ces progrez Charles de Blois ſe pourveut par

EMPP. JEAN V. PALEOLOGUE fils d'Andronic, mineur, & encore LOUIS DE BAVIERE.

par devant le Roy comme souverain Seigneur. La Duché estoit un fief de la Couronne de France depuis les Ducs Pierre de Mauclerc & Jean le Roux son fils, qui l'avoient reconnuë tenir des Rois, & de plus elle estoit Pairrie; Philippe le Bel l'ayant decorée de ce titre l'an 1277. en recompense de ce que Jean II. luy avoit mené 10000. hommes au siége de Courtray. D'ailleurs l'un & l'autre des contendants avoient presenté Requeste au Roy, pour estre receus à l'hommage; lequel sans doute ils eussent

1341. fait tel qu'on eust voulu. Voilà pourquoy le Roy remit cette affaire au jugement des Pairs, qui firent adjourner les deux parties pour déduire leurs droits.

Jean de Montfort comparut: mais ayant reconnu par les premieres paroles du Roy, que non seulement sa cause, mais aussi sa personne couroit risque, il s'enfuit une belle nuict en Bretagne luy quatrieſme & desguisé en Marchand, ayant laissé tous ses Officiers à Paris, qui faisoient bonne mine, comme si leur Maistre ne s'en fust pas allé, mais eust gardé le lict pour quelque indisposition.

Afin de mieux couvrir son evasion, il avoit laissé une procuration à un de ses gens pour agir en cette cause auprés du Roy & des Pairs, & donner des faits & moyens pour soustenir son droit. Son adversaire en fournit tout de mesme; l'un & l'autre neantmoins sans se faire partie, mais seulement articulant leurs raisons & leurs deffenses pour instruire les Juges.

1341. Sur ces procedures imparfaites, les Pairs receurent Charles de Blois à l'hommage, & deboutterent Montfort de sa Requeste. Aussitost Charles & ses amis se mirent en estat d'executer l'Arrest; le Duc de Normandie entra en Bretagne avec une armée, & ayant forcé Chantoceaux assiégea Nantes

tes où Montfort s'estoit enfermé. Les Nantois consternez du malheur de deux cens de leurs Bourgeois pris en une sortie, obligerent Montfort de se rendre au Duc qui l'envoya à Paris, où il fut enfermé dans la grosse tour du Louvre.

Ainsi il sembloit que l'affaire fust terminée, mais sa femme Marguerite, fille de Robert Comte de Flandres, courageuse & habile Princesse, qui joüoit de teste dans le Conseil & de l'espée dans les occasions, aussi bien qu'eust pû faire le plus grand Politique & le plus brave Cavalier de son temps, soustint ce party ruiné & le releva par sa vertu heroïque. Elle se retira à Brest, fortifia ses places, mit son fils, aagé seulement de quatre ans, en seureté, l'ayant envoyé en Angleterre; & pressa si fort le secours qu'Edoüard avoit promis à son mary, qu'il se mit sur Mer.

Il arriva un peu tard veritablement pour conser- 1341.
ver Rennes, mais assez tost pour sauver Hennebond où elle s'estoit retirée. Il estoit neantmoins trop foible pour la maintenir, ses ennemis estoient Maistres de la campagne & reprenoient les places: mais Charles de Blois je ne sçay par quel motif, luy donna du respit par une tréve d'un an, durant laquelle cette Princesse passa en Angleterre, pour y representer l'estat de ses affaires.

Au mois d'Avril de cette année 1342. *arriva la mort* 1342.
de Benedict XII. Ce bon Pape plus affectionné à l'exaltation du Sainct Siége, qu'à celle de sa famille laissa un grand tresor à l'Eglise & rien du tout à ses parents que des instructions pour leur salut. Pierre Roger natif du village de Rosé en Limosin & Archevesque de Rouën, luy succeda sous le nom de Clement VI. Celuy-là en usa tout au contraire, il ne fit aucun scrupule de s'en servir pour enrichir les siens, & restablit le Nepotisme tres-prejudiciable à l'Eglise.

La

1342. La Comteſſe Marguerite agit ſi fortement à la Cour d'Angleterre, qu'elle en ramena un puiſſant ſecours, commandé par Robert d'Artois. L'armée navale de Genois & d'Eſpagnols, que commandoit Louïs d'Eſpagne frere d'Alfonſe, qui fut Conneſtable, les attaqua vivement, & les euſt bien empeſchez de faire deſcente, ſi un furieux vent ne l'euſt obligée ſur le ſoir de ſe mettre au large, parce que ſes grands vaiſſeaux craignoient la terre. Les leurs eſtant plus petits, prirent port auprés de Vannes. Robert d'Artois eſtant deſcendu aſſiégea cette ville, & l'emporta par un aſſaut qu'il y fit donner de nuict, enſuite d'un autre fort chaud, qu'il y avoit donné le jour.

Mais aprés cela, comme les Capitaines du party contraire ſceurent qu'il avoit envoyé la plus grande partie de ſon armée au ſiége de Rennes, & qu'il eſtoit demeuré dans Vannes, ils vinrent l'y aſſiéger, & le preſſerent ſi fort par diverſes attaques, qu'ils reprirent la place. Il fut bleſſé au dernier aſſaut, & ſe ſauva avec peine par une poterne à Hennebond. Delà eſtant paſſé en Angleterre, où il penſoit trouver de meilleurs Chirurgiens, il mourut de ſes bleſſures à Londres, deteſté de tous les fidelles François, & regretté paſſionnément d'Edoüard, qui luy promit de venger ſa mort.

En effet il deſcendit peu aprés en Bretagne, où il aſſiégea tout d'un coup Vannes, Rennes & Guingamp, proteſtant qu'il n'entendoit point rompre les tréves qu'il avoit avec les François, mais ſeulement deffendre le bien d'un pupille; il vouloit dire le fils de Montfort, auquel il avoit promis ſa fille en mariage. De l'autre coſté le Duc de Normandie ne crût pas auſſi les enfraindre, s'il ſecouroit Charles de Blois ſon couſin germain.

1342. Aprés pluſieurs exploits de guerre de part & d'autre,

tre, le Duc investit Edoüard devant Vannes par mer & par terre. Or comme les Anglois estoient reduits à la faim, & les François extremement incommodez des pluyes de l'Automne, ils furent bien aises les uns & les autres de sortir de ce mauvais pas par une tréve de deux ans, qui fut concluë entre eux pour la Bretagne seulement. Les Legats du nouveau Pape la moyennerent; & avec cela tirerent parole des deux Rois, qu'ils envoyeroient en Avignon vers le Sainct Pere, pour terminer tous leurs differends par une bonne Paix.

Le 28. Janvier advint la mort de Robert le Sage, Roy de Naples, qui laissa son Royaume à Jeanne, fille de son fils Charles; Et le 16. de Septembre celle de Philippe, Roy de Navarre. Charles son fils, que depuis on surnomma le Mauvais, *vint à la Couronne, sous la tutelle de la Reyne Jeanne de France sa mere.* 1343.

Le Duc de Normandie & les Deputez d'Angleterre se rendirent à Avignon pour traitter la Paix; & quoy qu'ils n'eussent pû demeurer d'accord d'aucune chose, on croyoit neantmoins qu'ils en viendroient à un accord, parce que l'entremise du Sainct Pere estoit agréable à toutes les deux parties. Mais voicy un fascheux incident, qui les en éloigna plus que jamais, & qui inonda la France d'un déluge de malheurs. 1343.

Olivier de Clisson & dix ou douze Seigneurs Bretons du party François, ayant accompagné Charles de Blois en un Tournoy qui se faisoit à Paris, le Roy les fit arrester prisonniers, sur des soupçons de quelque intelligence avec l'Anglois, & bien-tost aprés décapiter, sans connoissance de cause, au grand estonnement de tout le monde, & avec indignation de la Noblesse, dont le sang jusques-là, ne s'estoit versé que dans les batailles. Aussi ce Roy trop severe, qui vengeoit mesme ses 1344.

def-

deffiances, aliena si fort l'affection des Grands de son Estat qu'ils le servirent fort mal dans le besoin.

1344. & 45. La mort de ces Seigneurs Bretons irrita furieusement le Roy d'Angleterre; il fut sur le poinct de traitter de mesme Henry Seigneur de Leon du party de Charles de Blois; qu'il tenoit prisonnier: mais à la priere du Comte d'Erby il luy donna la vie & la liberté, à la charge qu'il iroit déclarer au Roy Philippe, que la tréve estoit enfrainte par ce meurtre, & qu'il alloit luy recommencer la guerre. Comme il fit aussi-tost, tant en Guyenne par le Comte d'Erby assisté des Seigneurs Gascons de son obeïssance, qu'en Bretagne par le party de Montfort, en attendant qu'il pust aller luy-mesme la porter dans le cœur du Royaume.

1344. Les peuples de France avoient liberalement octroyé au Roy Philippe des subsides notables d'argent pour ses guerres, il les haussa de beaucoup, & qui pis est, il en establit un nouveau sur le sel; à cause dequoy Edoüard l'appelloit par raillerie *l'Auteur de la Loy Salique*. Cét impost, qui fait vendre si cher l'eau & le Soleil, est de l'invention des Juifs, ennemis mortels du nom Chrestien, comme le montre le mot de *Gabelle*, qui vient de l'Hebreu.

1345. Le Comte d'Erby, aprés s'estre rafraischy à Bourdeaux avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angleterre, sortit aux champs pour attaquer les Provinces de deçà la Dordogne. Le Comte de Laille & les Seigneurs Gascons qui s'estoient jettez dans Bergerac pensant luy empescher le passage de cette riviere, furent contraints de luy abandonner cette ville, & de le laisser courir toute la haute Gascongne, où il conquit plusieurs petites places.

Lors

Lors qu'il se fut retiré à Bourdeaux, le Comte de Laille à son tour ayant mandé les Seigneurs du pays, car il en estoit comme Viceroy, mit le siége devant Auberoche, mais non pas avec un pareil bonheur. Le Comte d'Erby venant au secours avec mille hommes seulement, desfit son armée qui estoit de dix mille, & le fit prisonnier avec huit ou dix autres Comtes ou Vicomtes. Aprés quoy il assiégea tout à son aise & prit les villes de la Reole, d'Angoulesme, & plusieurs autres.

Le Comte Jean de Montfort avoit esté délivré en vertu des tréves, à la charge qu'il ne s'esloigneroit point de la Cour : neantmoins il s'estoit allé mettre à la teste de ses troupes en Bretagne. Il assiégea Kemper: mais bien loin de le prendre il pensa y estre pris. Au partir delà il saccagea & brusla Dinan. Puis estant accablé de chagrin & d'ennuy du peu d'avancement de ses affaires, il mourut vers la fin de Septembre; laissant à sa femme la conduite de ses pretentions, & de son fils encore fort jeune. Il portoit mesme nom que luy, & depuis il acquit celuy de *Vaillant*.

Le fameux Artevelle avoit promis au Roy Edoüard de faire reconnoistre son fils le Prince de Galles pour Comte de Flandres par les grandes villes, à l'exclusion de leur Seigneur naturel. Sur cette assurance Edoüard amena son fils à l'Escluse : les Députez des villes l'y allerent trouver, il les traitta fort magnifiquement, mais ils ne voulurent point ouïr parler de desheriter leur Comte. 1345.

Les ennemis d'Artevelle ne manquerent pas de se servir de cette occasion pour exciter la hayne du peuple contre luy. Lors qu'il fut de retour à Gand, ayant esté si mal avisé que de demeurer à l'Escluse quelques jours aprés les autres Deputez, le peuple se jetta sur luy & le massacra. L'Anglois

glois se retira tout en fureur de la mort de son bon amy; toutefois les villes de Flandres luy ayant envoyé des Deputez, il reçût leurs satisfactions, & l'offre qu'ils luy faisoient de donner la fille de leur Comte au Prince de Galles.

Il faloit arrester le progrez du Comte d'Erby en Guyenne; le Duc de Normandie se rendit à Toulouze au commencement de Janvier avec cent mille hommes portans armes. Toute cette effroyable
1346. multitude ne fit durant trois mois que prendre quelques bicoques en Agenois, puis la ville d'Angoulesme; D'où elle se rabatit sur Tonneins, & delà vint assiéger Aiguillon, assis sur le confluant des
* de Lot. rivieres * d'Olt & de Garonne, bien muny & bien fortifié pour ce temps-là.

Dans tout ce Siécle on ne voit point de siége plus memorable, soit pour les attaques, soit pour les deffenses. On y donna trois assauts par jour une semaine durant, aprés on en vint à l'artillerie & aux machines par terre & par eau. Philippe fils d'Eudes Duc de Bourgongne, & Comte de Boulogne par sa femme, qui estoit fille & heritiere du Comte Guillaume, y fut blessé à une sortie, dont il mourut. Enfin la perte de la bataille de Crecy arracha le Duc de Normandie de ce siége, où il s'estoit opiniastré.

1346. Le deuxiesme jour de Juin Edoüard avec une flote de deux cens vaisseaux, où il avoit quatre mille hommes d'armes, dix mille Archers & autant de fantassins tant Irlandois que Galois, se mit sur mer avec son fils aisné pour aller descendre en Guyenne. Il ne se fioit pas tant à ses forces, qu'au mescontentement secret de la Noblesse Françoise, & sur les diverses intelligences qu'il entretenoit avec plusieurs d'entre les Grands. Il avoit auprés de luy Gefroy frere du Comte de Harcour; Seigneur fort puissant en Normandie,

die, lequel eſtoit tombé des bonnes graces du Roy Philippe dans ſon indignation, & n'ayant pû trouver de ſeureté pour ſe juſtifier, s'eſtoit retiré en Angleterre.

Les vents ayant repouſſé deux fois Edoüard de la route de Guyenne, ce Gefroy enflammé de vengeance luy perſuada fortement, que le Ciel luy vouloit faire prendre celle de Normandie, pays extrémement gras, & qui n'avoit point vû de guerre depuis deux Siécles. Tellement qu'il alla deſcendre au port de la Hogue Sainct Vaaſt en Coſtentin, proche de S. Sauveur, qui eſtoit des terres de Gefroy, reſolu de traverſer la France pour s'en aller joindre les Flamands.

Son armée marchoit diviſée de jour en trois Corps, qui ſe rejoignoient le ſoir. Gefroy y faiſoit la charge de Mareſchal de camp. Les villes de Valongnes, de Carentan, de Sainct Lo, de Harfleur furent ſa premiere proye. Raoul Comte d'Eu & de Guines Conneſtable de France, & le Comte de Tancarville, que le Roy avoit envoyez à Caën, accrurent ſon butin & ſa gloire par leur priſe & par la desfaite de 2000. hommes; les Bourgeois, plus braves en paroles qu'en effet, les ayant abandonnez au milieu du combat. 1364.

Au partir de là il continua ſa marche par les Eveſchez de Liſieux & d'Evreux, ſaccagea & bruſla tout le long de la Seine juſqu'à Paris, mais n'approcha point de Rouën, & vint camper à Poiſſy. Delà il envoya le deffy à Philippe, pour le combattre ſous les murailles du Louvre: mais aprés qu'il y eut demeuré cinq jours, craignant d'eſtre enclos entre les rivieres de Seine & d'Oiſe, il fit refaire les ponts & paſſa dans le Beauvoiſis à deſſein de ſe retirer dans ſa Comté de Ponthieu, mar-

quant tousjours ſa route par de longues traces de feu & de ſang.

Philippe fumant de colére d'avoir vû de ſa ville capitale flamber le cœur de ſon Royaume, ſe met à le pourſuivre en grande haſte, pour le combattre avant qu'il pûſt paſſer la Somme. Edoüard n'ayant pû gagner aucun paſſage ſur cette riviere, fut aſſez heureux d'avoir un priſonnier qui luy enſeigna le gué de Blanquetaque au deſſous d'Abbeville. Godemar du Fay Seigneur Normand, ne ſçût l'empeſcher avec 12000. hommes d'y paſſer à baſſe mer, & fut mis en deſroute. Le ſoir-meſme, Edoüard alla camper à Crecy, & le lendemain Philippe ſe logea à Abbeville, qui eſt à trois lieuës en deçà. Il n'avoit pas moins de cent mille hommes, avec quoy il euſt pû l'envelopper & le reduire à la faim dans peu de jours : mais croyant que l'avoir atteint c'eſtoit l'avoir vaincu, il ſortit le lendemain d'Abbeville & luy donna bataille le meſme jour, qui eſtoit le 26. d'Aouſt.

Sa marche trop haſtée, & de trois grandes lieuës de chemin, avoit fait perdre haleine & vigueur aux François, avant qu'ils euſſent joint les ennemis. Au contraire les Anglois eſtoient frais & repoſez, & le deſeſpoir leur redoubloit le courage. Les Genois, principale force de l'infanterie de Philippe, qui eſtoient commandez par Antoine d'Orie & Charles Grimaldi, n'y firent rien qui vaille, les cordes de leurs arbaleſtes ayant eſté relaſchées par la pluye d'un grand orage, qui tomba ſur le poinct de la meſlée. Comme ils reculoient devant la greſle des fleſches Angloiſes, le Comte d'Alençon, qui crut que c'eſtoit trahiſon, leur paſſa ſur le ventre avec ſa cavalerie, & ainſi commença la deſroute. Il faut auſſi remarquer, que les Anglois avoient en cette fameuſe journée quatre

ou

ou cinq piéces de canon qui donnerent bien de l'eſpouvante, car c'eſtoit la premiere fois qu'on euſt vû de ces machines foudroyantes dans nos guerres. Avec cela quelques-uns d'entre les Grands, bien aiſes de voir Philippe engagé en cette occaſion, firent plus de mine que d'effet. Ces cauſes-là principalement donnerent la victoire aux Anglois.

La bataille dura depuis quatre heures du ſoir juſqu'à deux heures avant dans la nuict. De grandes bandes de Corbeaux qu'on vit peu avant la meſlée voler ſur l'armée des François, furent priſes pour un préſage de leur desfaite.

Du coſté des François il demeura ſur la place trente mille hommes de pied, douze cents Chevaliers, & quatre-vingt Banniéres. Jean Roy de Boheme, Charles Comte d'Alençon frere du Roy, Louïs Comte de Flandres, & douze ou quinze Comtes des plus illuſtres y perdirent la vie. Le Roy Jean tout aveugle qu'il eſtoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher ſon cheval par le frein à celuy de deux de ſes plus braves Chevaliers. Son fils Charles Roy des Romains y fut bleſſé de trois coups : mais il n'eſt point vray que les Rois de Majorque, d'Ecoſſe & de Navarre ſe trouverent à cette journée ; les deux premiers eſtoient en leur pays aſſez occupez à leurs affaires, & l'autre âgé ſeulement de 13. à 14. ans ſous la tutelle de ſa mere.

Le Roy cette fois *mal fortuné*, ſe retira du combat à la faveur de la nuict, & ſauva ſa perſonne au chaſteau de Broye, de là à Amiens, & puis à Paris pour y refaire une armée.

Le lendemain encore il ſe fit un carnage, deux fois plus grand que le jour precedent, par cinq cents lances & deux mille Archers Anglois, ſur les Communes de France, qui ne ſçachant

pas ce qui s'eſtoit paſſé marchoient pour ſe rendre au camp.

L'Anglois ayant ravagé à ſon aiſe tout le Boulenois, alla mettre le ſiege devant Calais, vers le huictieſme de Septembre, & s'y attacha avec d'autant plus de ſecurité, qu'il apprit que David Roy d'Eſcoſſe avoit eſté vaincu & fait priſonnier par la Reyne ſa femme, comme il attaquoit les Frontieres d'Angleterre.

1346. *Avant la bataille de Crecy, l'Empereur Louïs avoit eſté excommunié par le Pape, degradé par cinq des Electeurs, qui mirent en ſa place Charles, fils de Jean Roy de Boheme. Ce Prince, aprés la mort de Louïs, qui arriva au mois d'Octobre de l'année ſuivante, fit confirmer ſon eſlection, & rachepta le droit de deux ou trois autres qui luy diſputoient l'Empire, parce qu'ils avoit eſté nommez par une partie des Electeurs.*

1347. Depuis que le Duc de Normandie eut levé le ſiége d'Aiguillon, le Comte d'Erby demeuré Maiſtre de la campagne, reconquit toute la Guyenne qui eſt delà la Dordogne, & ayant paſſé les rivieres ravagea & bruſla la Saintonge & le Poitou, prit Sainct Jean d'Angely & le garda, ſaccagea la grande ville de Poitiers, & l'abandonna aprés s'y eſtre rafraiſchy douze jours durant.

1346. & 1347. Les Flamands ayant perdu leur Comte à la bataille de Crecy, deputerent vers le Roy pour luy redemander ſon fils, qui eſtoit leur Prince naturel. Lors qu'il fut en leur pouvoir, ils le fiancerent à la fille du Roy Edoüard: mais cette alliance eſtant contraire à ſon inclination, il ſe ſauva & revint à la Cour de France.

Aprés qu'il y eut demeuré un an, il fit ſa Paix particuliere avec les Anglois, du conſentement de Philippe ſon Souverain. Il fut dit, qu'il ſouffriroit aux Flamands de leur donner ſecours: mais que pour

pour luy il ne se mesleroit point des affaires de l'un ny de l'autre des deux Princes.

Les Flamands estant à la devotion d'Edoüard, faisoient de grandes courses dant l'Artois, & d'autre costé le party de Jean de Montfort gagnoit le dessus en Bretagne par le secours d'Angleterre. Car Charles de Blois estant allé assiéger la Roche de Rien, Montfort luy donna bataille le 20. de Juin, le vainquit & le fit prisonnier avec ses deux fils Jean & Guy, & la pluspart des Seigneurs de son party. Sa femme, à qui l'ambition & le Sang Royal d'où elle estoit issuë, ne donnoient que trop de courage, en ramassa les débris, & le soustint si bien, qu'il se remit encore une fois. 1347.

Ce fut en vain que Philippe s'avança entre Wissant & Calais avec une armée de 150000. hommes pour secourir la ville, l'Anglois avoit renfermé son camp de si bons retranchements, qu'il ne put trouver moyen de l'attaquer. Les assiégez pressez de la derniere famine, furent forcez de se rendre le dernier jour d'Aoust. 1347.

EMPP. JEAN CANTACUZENE usurpateur sur Jean Paleologue mineur, R. 8. ans, & encore CHARLES IV. de LUXEMBOURG.

La renommée n'oubliera jamais le nom d'Eustache de Sainct Pierre, le plus notable Bourgeois de Calais, & sa generosité heroïque pour sauver ses concitoyens. Edoüard mortellement irrité de leur longue resistance, ne vouloit point les recevoir à composition, si on ne luy en livroit six des principaux, pour en faire ce qui luy plairoit. Comme leur conseil ne sçavoit que resoudre, & qu'ainsi toute la ville demeuroit exposée à la vengeance d'un cruel vainqueur, Eustache s'offrit pour estre un de ces six. A son exemple il s'en trouva aussitost d'autres qui remplirent le nombre, & s'en allerent la corde au col & nuds en chemise porter les clefs à Edoüard. Il estoit si opiniastré à les faire mourir, que la Reyne sa femme

eut toutes les peines du monde à leur obtenir la vie. Il chaſſa tous les habitans de la ville, meſme les Eccleſiaſtiques, & la repeupla d'Anglois naturels.

Le Roy Robert de Sicile n'ayant point d'heritiers iſſus de ſon corps, que Jeanne fille de ſon fils Charles Duc de Calabre, l'avoit marié l'an 1333. à André ſecond fils de Carobert Roy de Hongrie, le plus âgé des deux parties n'ayant alors que ſept ans. Il eſtoit arrivé douze ans aprés, qu'André n'eſtant pas aſſez au gré de Jeanne, & s'eſtant fait couronner Roy par le Pape, pretendant que le Royaume luy appartenoit: quelques conjurez le firent lever la nuict d'auprés d'elle, & l'eſtranglerent à une feneſtre. Charles Prince de Duras, qui eſtoit auſſi du Sang des Rois de Sicile, & avoit eſpouſé Marie ſœur de Jeanne, fut le conſeiller & l'auteur de cette infame action. Jeanne, n'en eſtoit pas innocente; Elle eut beau ſe lamenter, ſes larmes & ſes cris l'en juſtifierent bien moins, que ſon mariage ſubſequent avec Louïs ſon couſin germain, beau Prince & ſelon ſes deſirs, ne l'en convainquit.

Louïs le Grand, Roy de Hongrie, eſtant venu en Italie pour venger la mort de ſon frere André, & pour recueüillir le Royaume, traitta Charles de Duras tout de meſme qu'on avoit traitté le Roy André. Il en euſt fait autant à la Princeſſe & à ſon beau mary s'ils fuſſent tombez entre ſes mains, c'eſtpourquoy elle ſe ſauva de bonne heure en ſa Comté de Provence, & ſon mary peu de temps aprés elle. Le Pape luy rendit de grands honneurs: mais profitant de l'extrême neceſſité où elle eſtoit reduite, il tira d'elle la ville & Comté d'Avignon, qu'il n'acheta que quatre-vingts mille florins d'or de Florence *, mais pardeſſus le marché il approuva ſon mariage avec le Prince Louïs, qui en recompenſe ratifia cette vente.

* Quelques-uns diſent qu'il ne les paya pas.

C'eſt

C'eſt aux Juriſconſultes à juger ſi la minorité de cette Reyne, & les Edits qu'elle fit depuis, pour déclarer nulles toutes les alienations de terres de Provence, qui avoient eſté faites tant dés le Regne de Robert, que par elle meſme tandis qu'elle eſtoit mineure, ne rendent pas ce Contract nul : mais l'Empereur Charles IV. le confirma, & affranchit entierement cette Comté de la ſujetion de l'Empire, dont elle relevoit comme eſtant un arriere-fief du Royaume d'Arles.

Il eſt bon de ſçavoir, que lors que les Comtes Alfonſe de Toulouze, & Raimond Berenger de Barcelonne, eſpouſerent les deux filles de Gilbert Comte de Provence, & qu'ils partagerent entre eux ſa ſucceſſion, dont Alfonſe eut tout ce qui eſt depuis la Durance juſqu'à la Liſere avec le titre de Marquiſat, & Raimond ce qui eſt depuis la Durance juſqu'à la Mer avec celuy de Comté; qu'ils diviſerent auſſi la ville d'Avignon entre eux, & que les Rois de France, comme ſucceſſeurs d'Alfonſe de Poitiers frere de Sainct Louis, qui avoit eſpouſé l'heritiere de Toulouze, en avoient jouy d'une moitié juſqu'à l'an 1290. que Philippe le Bel la donna à Charles II. Roy de Sicile, en mariant Charles de Valois ſon frere avec Marguerite fille de ce Roy.

Les Seigneurs de Montmorency, de Charny & autres, qui commandoient les troupes Françoiſes en Artois & Picardie, croyant qu'il n'y avoit point de mal de ſe reſaiſir de Calais durant la tréve, nouërent une intelligence avec Aymery de Pavie, Capitaine Lombard qui eſtoit dedans. Mais le double traiſtre ne les eſcoutoit que pour les ſurprendre; Il en avertit le Roy Edoüard, qui deſirant eſtre de la partie, paſſa la mer avec 800. hommes d'armes, pour ne manquer pas un ſi beau coup de filet. Tellement que quand ce vint à l'execution, ils ſe trouverent malheureuſement pris au piége avec les

vingt mille escus du marché, & mille hommes d'eslite; dont cent s'estoient engagez eux-mesmes dans une tour du chasteau, & les autres, qui attendoient pour y entrer, furent chargez & taillez en piéces, aprés une assez brave deffense.

Au mois d'Aoust de l'an 1348. *il parut sur la partie Occidentale de Paris, une sorte d'estoile ou Comete extraordinairement lumineuse, le Soleil n'estant pas encore couché. Elle sembloit n'estre pas fort esloignée de la terre. Le soir ensuivant, on la vit bien plus grosse, & qui se divisoit en plusieurs rayons: mais peu aprés elle disparut.*

1348. La France estoit miserablement tourmentée, en toutes façons. Elle avoit souffert une horrible famine l'an 1338. & depuis ce temps-là les courses des gens de guerre avoient tousjours causé une grande cherté de vivres dans tout le Royaume. Cette année 1348. une cruelle peste désola toutes ses Provinces; Les exactions pires que tous ces maux ensemble accabloient entierement les peuples; Et par je ne sçay quelle malediction, plus elles croissoient, plus le Roy estoit dans l'indigence.

1348. *Il n'y avoit jamais eu de peste plus furieuse & plus meurtriere que celle de l'an* 1348. *Elle fut universelle dans tout nostre hemisphere, il n'y eut ny ville, ny Bourgade, ny maison qui n'en fussent frappées. Elle commença au Royaume de Cathay l'an* 1346. *par une vapeur de feu horriblement puante, qui sortant de la terre, consuma & dévora plus de deux cents lieuës de pays, jusqu'aux arbres & aux pierres, & infecta l'air en telle sorte, qu'on en voyoit tomber des formilieres de serpentaux & d'autres insectes venimeux. Du Cathay elle passa en Asie & en Grece, delà en Affrique, puis en Europe qu'elle saccagea toute, jusqu'à l'extremité du Nord. Le venin en estoit si contagieux, qu'il infectoit mesme par la veuë. On remarqua qu'elle duroit*

roit cinq mois en sa force dans les pays où elle commençoit de s'allumer. Ceux qu'elle traitta le moins cruellement sauverent à peine le tiers de leurs habitans : mais à plusieurs elle n'en laissa que la quinziesme & la vingtiesme partie.

L'argent manquoit, on se mit à pressurer les Financiers; Entre autres Pierre des Essards, Tresorier du Roy, fut condamné à la somme de cent mille florins d'or, qui fut moderée à la moitié. Ensuite pour satisfaire aux plaintes du peuple, on commit pour le maniement des Finances deux Eveſques, deux Abbez & quatre Chevaliers, & on chassa du Royaume tous les usuriers Italiens, qu'on nommoit Lombards. Le sort principal qu'ils avoient presté fut acquis & confisqué au Roy, il n'estoit que de quatre cents mille livres, mais les usures qui estoient de deux millions, furent remises aux debiteurs. 1348.

La Reyne Jeanne, fille de Robert Duc de Bourgongne, estant morte l'an 1349. le Roy Philippe, quoy qu'il fust encore en deuïl, prit feu pour Blanche, fille de Philippe Roy de Navarre. Il l'avoit fait venir pour la marier à son fils Jean, mais il l'ayma mieux pour luy-mesme, & l'espousa. 1349.

Il y avoit depuis longues années une guerre mortelle entre les Comtes de Savoye & les Daufins de Viennois. Le Daufin Humbert, foible de corps & de courage, ne pouvant souffrir les continuelles attaques d'Amé VI. dit le Comte Verd, d'ailleurs estant fort chagrin de la perte de son fils unique, avec cela accablé de debtes, & n'ayant nul amour pour ses parents, s'avisa de donner son pays à quelque grande Puissance, qui fist autant de peine au Savoyard, qu'il luy en avoit fait. Son inclination estoit de s'en accommoder avec le Pape; le peuple eust bien desiré d'estre sous la domination du 1349.

Savoyard, afin de n'avoir plus de guerre de ce coſté-là : mais la Nobleſſe ayma mieux eſtre au Roy de France, qui avoit plus d'emplois & plus de charges à donner. Henry de Villars Archeveſque de Lyon, & Jean de Chiſy Eveſque de Grenoble porterent le Daufin de ce coſté-là.

Il avoit donc dés l'an 1343. fait une donation au Roy Philippe, de ſa Seigneurie de Daufiné & terres y jointes, à la charge que tous les Privileges en ſeroient conſervez en leur entier; Qu'elle ſeroit incorporée pour jamais à la Couronne de France, & que le fils aiſné du Roy en jouïroit, & porteroit le titre & les armes de DAUFIN, pour raiſon dequoy le Roy luy donna quarante mille eſcus d'or, & dix mille florins de rente à prendre ſur le pays.

1349. Cette année 1349. il confirma ce Contract, & aprés ſe retira dans un Convent de Jacobins, où il prit l'habit. Le Pape le lia à l'Egliſe par les Ordres Sacrez, de peur qu'il ne s'allaſt deſdire. Il les reçût tous, le jour de Noël, le Souſdiaconat à la Meſſe de minuict, le Diaconat à celle du poinct du jour, & la Preſtriſe à la troiſiéme. Le jour meſme il celebra, & huit jours aprés il fut promû à l'Epiſcopat, & honoré du titre de Patriarche d'Alexandrie.

1350. En 1350. Philippe eut auſſi, ou par achapt ou par engagement, de Jacques d'Arragon Roy de Majorque, les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne dans les Pyrenées, & acquit du meſme Prince la Baronnie de Montpellier en Languedoc, que la Maiſon d'Arragon tenoit en arriere-fief de la Couronne de France, pour la ſomme de ſix vingt mille eſcus d'or ayant cours.

1350. Au mois de Juin de l'an 1350. les tréves furent prolongées entre les Rois, pour trois ans.

Deux

Deux mois aprés Philippe tomba malade à Nogent le Roy, peut-estre des fatigues de son nouveau mariage, souvent mortelles aux vieilles gens qui prennent une belle femme. Sentant approcher son heure il manda ses enfans, & les Princes de son Sang, & leur fit de grandes remonstrances, Qu'ils eussent à garder la concorde entre eux, à faire la Paix si on le pouvoit, à maintenir l'Ordre & la Justice, à soulager les peuples, & autres belles choses, que les Princes recommandent plus souvent à leurs successeurs en mourant, qu'ils ne les pratiquent en leur vivant. Il mourut le 22 jour d'Aoust dans la 57e année de son âge, & dans la 23e de son Regne. Fort brave de sa personne, plus heureux dans les negociations que dans les combats, tres-dur à l'endroit de son peuple, soupçonneux, vindicatif, qui se laissoit trop emporter à l'impetuosité de sa colere. 1350.

Il eut deux femmes, Jeanne & Blanche, celle-là, fille de Robert II. Duc de Bourgongne, & celle-cy, de Philippe d'Evreux Roy de Navarre. De la premiere il laissa deux fils, Jean qui regna, Philippe qui fut Duc d'Orleans, mais n'eut point de posterité; Et une fille nommée Marie, qui espousa Jean Duc de Limbourg, fils de Jean III. Duc de Brabant. De la seconde il n'eut qu'une fille posthume; Elle se nommoit Jeanne, laquelle mourut à Beziers l'an 1373. comme on la menoit à Barcelonne pour espouser Jean Duc de Gironne, fils aisné de Pierre IV. Roy d'Arragon. La Reyne sa mere survescut son mary de prés de cinquante ans, qu'elle passa en perpetuelle viduité. Ainsi sous le Regne de Jean, il y avoit deux Reynes Doüairiéres en France, celle-là, & Jeanne d'Evreux, veuve de Charles le Bel, laquelle mourut au mois de May de l'an 1370.

PAPES.

encore CLEMENT VI. 2. ans 3. mois pendant ce Regne.

INNOCENT VI. eſlû en Dec. 1352. S. 9. ans & prés de 9. mois.

URBAIN V. eſlû le 8. d'Octob. 1362. S. 8. ans & plus de deux mois. dont 1. an & ſix mois pendant ce Regne.

JEAN I.

Roy L.

Le ſort me fit captif ſans vaincre mon courage ;
Auſſi les ennemis m'honorerent en Roy,
Et firent plus d'eſtat du gage de ma foy,
Que de trois de mes fils, qu'ils avoient en oſtage.

JEAN I.

Par quelques-uns dit le bon ROY, ROY L. âgé de XLII. ans.

APRES que Jean eut assisté aux funerailles du Roy son pere, il fut sacré à Reims avec sa seconde femme Jeanne de Bologne le 26. de Septembre. Delà il vint faire son entrée à Paris le 17. Octobre, tint son lict de Justice en Parlement ; donna l'Ordre de Chevalerie à ses deux fils aisnez, à quelques autres Princes & Seigneurs, & fit monstre de travailler à la police & à la reformation de son Estat. 1350.

Ce Prince ayant un âge meur, l'experience des affaires, une valeur esprouvée dans les occasions, l'exemple des fautes de son pere devant les yeux, & quatre fils bientost capables de tirer l'espée, promettoit une heureuse conduite & un gouvernement florissant. Mais ayant les mesmes défauts que son pere, trop d'impetuosité & de précipitation pour la vengeance, peu de prudence, & aussi peu de consideration pour les miseres de son pauvre peuple, il tomba dans de plus grands malheurs, & qui ne le quitterent point jusqu'à la mort.

Le sang dont il souïlla l'entrée de son Regne, en fut un préſage & peut-estre une cause, bien plûtost que la prodigieuse Comete, qui parut cette année. Raoul Comte d'Eu & de Guines, Connestable de France, prisonnier de guerre chez les Anglois dés la bataille de Caën, avoit fait plusieurs voyages en France pour moyenner sa délivrance & celle de ses compagnons. On persuada au Roy, fust vray ou faux, que sous ce pretexte il faisoit des 1350.

menées en faveur de l'Anglois ; Il fut donc arreſté par le Prevoſt de Paris le 16. de Novembre, & le 19. décapité nuictamment & ſans forme de procés, en preſence du Duc de Bourbon, & de ſept ou huit Seigneurs de marque, devant leſquels on publia qu'il avoit confeſſé ſon crimé.

Sa deſpouïlle fut ainſi partagée. On donna ſa charge de Conneſtable à Charles d'Eſpagne de la Cerde, favory du Roy, la Comté d'Eu à Jean d'Artois, fils de ce Robert dont nous avons tant parlé, & celles de Guiſnes à Jeanne, fille unique du deffunct, qui en premieres nopces eſpouſa Gautier Duc d'Athenes, & en ſecondes, Louïs Comte d'Eſtampes de la Branche d'Evreux, duquel vint celle des COMTES D'EU Princes du Sang.

1351. Pour ne ceder point en magnificence à l'Anglois, Prince ſomptueux & liberal, qui avoit inſtitué l'Ordre de la Jartiére ; le Roy Jean inſtitua, ou pluſtoſt renouvella l'Ordre de l'Eſtoile, par une celebre Aſſemblée, qu'il tint en ſon Palais de Sainct Ouyn prés Paris, & ordonna, qu'au lieu que les Chevaliers portoient l'Eſtoile ſur leurs timbres ou à leur col, ils la feroient mettre en broderie ſur leurs habits. Le Chapitre s'en tenoit le jour des Rois. Charles cinquieſme ſon fils voyant cét Ordre avily par la multitude, l'abandonna au Chevalier du Guet & à ſes Archers.

EMPP. JEAN PALEOLOGUE, JEAN CANTACUZENE, & CHARLES IV. 1351.

Quoy que les tréves ne fuſſent pas finies, il ſe faiſoit tousjours quelque entrepriſe de part & d'autre. Les Anglois s'emparerent de Guiſnes, ayant par argent corrompu le Gouverneur. Edoüard s'en excuſa par un plaiſant mot ; Que *les tréves eſtoient marchandes*, & qu'il n'avoit fait que ſuivre l'exemple du Roy Philippe, qui avoit voulu acheter Calais. Le traiſtre qui avoit vendu Guiſnes, fut pris & tiré à quatre chevaux.

Guy

Guy de Neſle Mareſchal de France fut desfait & pris avec Arnoul d'Endreghen & pluſieurs gens de marque dans une rencontre en Guyenne.

En Bretagne les deux partis de Blois & de Montfort, quoy qu'ils n'euſſent à leur teſte que deux femmes, ſe battoient tousjours à outrance. En ce temps-là les deffis & combats entre les Chevaliers & les Chefs des partis contraires eſtoient fort communs, mais pluſtoſt de certain nombre que de ſeul à ſeul. Auſſi les nommoient-ils des batailles. La plus memorable de ces années-là, fut celle de trente Bretons contre autant d'Anglois. Richard Brembro eſtoit le Chef de ceux-cy, & le Seigneur de Beaumanoir l'eſtoit des autres. L'avantage demeura aux Bretons, & le plus grand honneur à leur Chef. * 1350. & 51.

* Du Gueſclin ſe battit une autre-fois en champ clos, & de corps à corps avec Brembro & le tua.

L'année ſuivante 1351. Charles de Blois, qui depuis quatre ans eſtoit priſonnier en Angleterre, fut délivré à rançon, en donnant ſes deux fils en oſtage pour le payement; Et juſqu'à ce qu'il l'euſt fourny il s'abſtint de porter les armes.

Les Seigneurs, qui avoient eſté faits priſonniers dans l'entrepriſe de Calais, ayant eſté delivrez, faiſoient la guerre avec le Mareſchal de Beaujeu aux environs de Sainct Omer; Un jour y ayant ſurpris le Lombard qui les avoit trahis, ils le firent eſcarteler tout vif. 1351.

Le Comte de Flandres avoit refuſé d'aſſiſter au Sacre, parce qu'on refuſoit de luy reſtituer ſes trois villes: neantmoins il vint à Paris rendre hommage de ſes terres & renouveller le Traitté de confederation.

Le 6. de Decembre arriva la mort du Pape Clement VI. Le Cardinal Eſtienne d'Albert Limoſin de naiſſance & Eveſque de Clermont luy ſucceda le 18. du meſme mois, & ſe fit appeller Innocent VI. 1352.

Le retour du Roy Charles de Navarre dans le Royau- 1353.

Royaume y apporta une longue ſuite de guerres & de calamitez. Il avoit toutes les bonnes qualitez qu'une meſchante ame rend pernicieuſes, l'eſprit, l'eloquence, l'addreſſe, la hardieſſe & la liberalité.

Quoy qu'il euſt eſpouſé cette année 1353. Jeanne, l'une des filles du Roy, il ne laiſſa pas de pourſuivre ſes prétentions ſur les Comtez de Brie & de Champagne, & ſur celuy d'Angouleſme. Charles d'Eſpagne, à qui le Roy avoit donné ce dernier, le diſſuadoit de luy en faire raiſon. Le Navarrois malcontent ſe retira dans ſa Comté d'Evreux; Et
1354. ſçachant que le Conneſtable eſtoit dans ſon château de l'Aigle, il entreprit un coup auſſi execrable que hardy. Il prit avec luy une centaine de Cavaliers, fit eſcalader le chaſteau (c'eſtoit le ſixieſme de Janvier) & poignarder le Conneſtable dans ſon lict. Cela fait, il eut l'inſolence d'avouër le coup, de s'en juſtifier par lettres au Conſeil du Roy, & aux bonnes villes du Royaume, d'aſſembler des troupes, de fortifier des places, & de ſolliciter tous les Princes voiſins à une Ligue contre la France.

1354. Le Roy diſſimule, & le flate pour l'attirer à Paris: mais il ne veut point venir qu'aprés qu'on luy à accordé des conditions tres-avantageuſes, des terres pour la valeur de la Brie & de la Champagne, l'indépendance de ſa Comté d'Evreux de tout autre que du Roy, l'abſolution pure & ſimple pour ceux qui avoient tué le Conneſtable, & avec cela une tres-bonne ſomme d'argent, & le ſecond fils du Roy en oſtage.

1354. Avec ces ſeuretez il comparut au Parlement à Paris, le troiſieſme de Mars. Le Roy y ſéoit en ſon lict de Juſtice, accompagné des Pairs, du Legat & de quelques Prelats. Le criminel ayant demandé pardon par un diſcours eſtudié, meſlé de plaintes & d'ex-

d'excuſes, le Conneſtable eut ordre de l'arreſter, ſeulement pour la forme, & de le mener dans la chambre voiſine, tandis qu'on deliberoit. Puis auſſitoſt on le relaſcha à la priere des Reynes, veuves de Charles le Bel & de Philippe de Valois. Le Legat luy fit une grave remonſtrance, & enſuite le Roy le déclara abſous.

Peu de jours aprés, il ſe retira en Normandie: mais il en ſortit incontinent ſans le congé du Roy, & fit un voyage en Avignon. Il alloit furetant çà & là, en attendant que l'Anglois ſe miſt en campagne, de ſorte que le Roy rentra dans la Normandie & fit ſaiſir ſes terres. Mais comme ce Prince revenu de Navarre par mer, eut amené des troupes qui ſaccageoient tout, & que l'on craignoit une deſcente de l'Anglois, on trouva plus à propos d'uſer d'addreſſe; Charles fils aiſné du Roy ſçût ſi bien le r'amadouër, qu'il l'appaiſa, au moins en apparence, & l'amena à Paris.

EMPP. JEAN PALEOLOGUE ayant dépoſé Cantacuzene, & encore CHARLES IV. 1355.

L'Empereur Charles IV. va ſe faire couronner à Rome, ou pluſtoſt ſe couvrir de honte, ayant fait cette infame paction avec le Pape, qu'il ne ſéjourneroit pas ſeulement un jour entier dans la ville; Ce qui le mit luy & l'Empire dans le dernier meſpris. L'année ſuivante l'onzieſme de Janvier il fit cette celebre Conſtitution, que l'on appelle la Bulle d'Or, *dont les Politiques jugent bien diverſement.* 1355.

Un ſoir de Mardy gras, les Anglois ſurprirent par eſcalade le chaſteau de Nantes, & la nuict-meſme Guy de Rochefort le reprit & les hacha tous en piéces, en punition d'avoir violé la tréve.

Gaſton Phœbus Comte de Foix, qui avoit eſpouſé la ſœur du Roy de Navarre, fut mis priſonnier au Chaſtelet de Paris, parce qu'il refuſoit de relever ſes terres du Roy, peut-eſtre celles qu'il relevoit de l'Anglois. Mais à un mois de là, on le 1355.

mit

mit en liberté, à la charge qu'il iroit en Guyenne commander les armées du Roy contre le Prince de Galles.

Car les tréves ne furent pas ſi-toſt finies, que ce jeune Prince inveſty de la Duché de Guyenne par ſon pere, commença à s'y faire connoiſtre par des
1355. ravages & des brûlements. Il pouſſa ſes courſes juſqu'à Beziers & à Narbonne, ſans que les Chefs François, ſçavoir le Comte de Foix, Jacques de Bourbon Conneſtable, & Jean de Clermont, qui eſtoient plus forts que luy, s'oppoſaſſent à ces progrez, tant la jalouſie les avoit diviſez.

Son pere en meſme temps deſcendit à Calais, & courut le Boulenois & l'Artois juſqu'à Hedin, dont il rompit le parc, & ne put forcer le chaſteau; mais ſçachant que le Roy Jean venoit droit à luy, il ſe retira promptement à Calais, & de là dans ſon Iſle, ſans avoir reſpondu au genereux deffy que ce Prince luy avoit envoyé faire, de le combattre de corps à corps ou de puiſſance contre puiſſance.

1356. Le faix de cette guerre ne ſe pouvoit ſupporter ſans grande deſpenſe. Et alors on ne levoit point de ſubſides extraordinaires, ſans le conſentement des Eſtats, le Roy les convoqua au chaſteau de Ruel, où leur ayant fait repreſenter la neceſſité des affaires, ils luy accorderent l'entretenement de 30000. hommes. Pour en avoir le fonds ils falut remettre la Gabelle qu'on avoit oſtée, & de plus, impoſer huit deniers par livre ſur les marchandiſes, & une certaine taxe annuelle ſur toutes ſortes de revenus, ſoit en terres, ſoit en Benefices, ſoit en Offices, & meſme en ſalaires & en gages des ſerviteurs.

1356. Ces ſubſides exceſſifs cauſerent des ſeditions en pluſieurs endroits, ſpecialement à Arras. Le Mareſchal d'Endreghen y eſtant entré ſous apparence de

de pacificateur, se saisit d'une centaine des plus remuants, dont il y en eut vingt de décapitez.

Le Navarrois esmouvoit par tout les peuples, 1356.
sous pretexte du bien public. Avec toutes ses malices neantmoins, il fut si dupe que de se laisser leurrer par le Daufin, & de venir au chasteau de Rouën avec Louis Comte de Harcour, Jean & Guillaume ses freres, les Seigneurs de Clere, de Graville, de Maubué, & de Preaux, & sept ou huit autres ses confederez. Un jour que le Daufin leur donnoit à disner, voilà le Roy qui entre par une poterne avec cent hommes bien armez, se saisit du Roy de Navarre & de sa compagnie, met le Comte de Harcour, Graville, Maubué & Doublet dans deux charretes, les mene en pleine campagne, & là leur fait trancher la teste à tous quatre, sans aucune forme de procés. Cela fait, il envoya le Navarrois sous bonne garde au chasteau Gaillard d'Andelis; d'où ayant esté traduit en diverses prisons, & souvent menacé de la mort, il fut conduit au chasteau d'Arleux en Cambresis.

Un coup si violent eut des suites trés-sanglantes. 1356.
Philippe frere du Navarrois, & Gefroy frere du Comte de Harcour qui avoient bon nombre de Places en Normandie, y appellerent les Anglois pour venger l'outrage fait à leurs freres. Le Comte d'Erby & le Duc de Lancastre avec 4000. hommes commencerent la guerre en ce pays-là.

Le Roy y alla en personne, leur donna la chasse 1356.
jusqu'à l'Aigle, & les ayant escartez dans des bois, mit le siége devant Breteuil, petite bicoque qui se deffendit sept semaines.

Dans ces malheureux temps les plus petites villes se fortifioient, jusqu'à arrester de grandes armées. Les villages mesmes se fermoient de murailles contre les courses des pillards; Et cette multitude infinie de chasteaux,

ne

ne servoit qu'à faire durer la guerre, & dévorer les peuples par les brigands qui se nichoient dedans.

Il sembloit que la Noblesse & la gendarmerie triomphoient des miseres des pauvres gens. Le luxe, qui le croiroit? naſquit de la désolation. Les Gentils-hommes, qui avoient tousjours esté fort modestes en habits, commencerent à se parer de pierreries, de perles & de babioles comme des femmes, à porter sur le bonnet des bouquets de plumes, marque de leur légereté, & à s'addonner passionnément au jeu, à celuy des dez toute la nuict, à celuy de la paulme tout le jour.

1356. Comme le Roy estoit à Chartres où il assembloit toutes ses forces, il apprit que le Prince de Galles avec douze mille hommes, dont il n'y avoit que trois mille Anglois naturels, avoit pillé le Quercy, l'Auvergne, le Limosin, le Berry, & marchoit pour en faire autant en Anjou, Touraine & Poitou. Il trouva à propos de luy couper chemin sur la retraite, & fit marcher son armée le long de la Loire. Le Prince en estant averty, laissa le chemin de Tours & se retira par le Poitou : mais il ne put user de tant de diligence, que l'armée du Roy ne l'atteignist à deux lieuës prés de Poitiers. Le Prince le voyant si prés se retrancha entre des vignes & des hayes fort espaisses, proche du lieu qu'on appelle Maupertuis.

1356. Le Cardinal de Perigord Legat du Pape, passa souvent d'une armée à l'autre, pour empescher qu'on n'en vinst aux mains. Edoüard offroit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans ses courses depuis Bourdeaux, de délivrer tous les prisonniers, & de ne porter les armes ny luy ny ses sujets de sept ans contre la France. Mais le Roy Jean croyant la victoire certaine, rejetta toutes ces soumissions; Et aveuglé de colere, au lieu de l'envelopper & de l'affamer (c'estoit un coup seur dans trois jours)

jours) s'en alla teſte baiſſée avec un courage plûtoſt de Lion que de Capitaine, l'attaquer dans ſon fort le 19. de Septembre. Meſme par le plus mauvais conſeil du monde il fit mettre pied à terre à toute ſa gendarmerie, horſmis à trois cens chevaux d'eſlite, qui devoient donner les premiers, & à la cavalerie Allemande qui avoit ordre de les ſoûtenir.

L'embarras des hayes eſpaiſſes empeſchoit que ces 300. chevaux ne puſſent aborder, les fleſches barbuës des Anglois deſeſperoient les chevaux, & les renverſoient ſur les Allemands; Ceux-cy tomberent ſur l'avantgarde; Et elle fut achevée d'enfoncer par un gros des ennemis qui la vint charger. 1356.

Des quatre fils du Roy qui eſtoient à la bataille, leurs Gouverneurs en retirerent trop promptement les trois aiſnez avec huit cens lances, & ainſi donnerent excuſe aux poltrons de les ſuivre. Il n'y eut que Philippe le plus jeune des quatre, qui s'opiniaſtra de courir la fortune de ſon pere, & combatit à ſon coſté.

La vaillance du Roy ſeul ſouſtint le choc aſſez longtemps, & ſi le quart des ſiens l'euſt ſecondé, il euſt ſans doute remporté la victoire. A la fin il ſe rendit entre les mains de Jean de Morebeque Gentilhomme Arteſien, qu'il avoit banny du Royaume pour quelque crime; Philippe ſon fils fut fait priſonnier avec luy. Il ne fut tué en cette funeſte journée que ſix mille François, mais dans ce nombre il y avoit huit cens Gentilshommes, & parmy eux le Duc de Bourbon, le Duc d'Athenes Conneſtable, le Mareſchal de Neſle, & plus de cinquante autres fort qualifiez.

Le jeune Prince auſſi courtois que vaillant, traitta le Roy comme ſon Seigneur. Le ſoir-meſme il

il le servit à la table, & tascha d'adoucir ses ennemis par des paroles civiles & obligeantes. Le lendemain, de peur que quelque accident ne luy ostast une si belle prise, & d'ailleurs voyant que ses troupes estoient si chargées de butin qu'elles estoient incapables de rendre combat, il prit la route de Bourdeaux, & y emmena le Roy & son fils avec un prodigieux nombre d'autres prisonniers.

CHARLES DAUFIN, LIEUTENANT, puis Regent, âgé de quelques 21 ans.

1356. COMME il n'y avoit plus d'autorité dans le Royaume, & que le Roy avant son depart n'avoit estably aucun ordre, tout se trouva en une horrible confusion. Le Daufin ne prit d'abord que la qualité de *Lieutenant;* Il crût que c'estoit aux Estats Generaux de pourvoir au gouvernement du Royaume, & à la délivrance du Roy. C'est pourquoy les ayant convoquez à Paris pour le 15. d'Octobre, il leur proposa ces deux chefs.

Mais il arriva lors, ce qui arrive tousjours dans les desordres, quand les peuples ont esté maltraittez durant la prosperité. Au lieu d'assistances il ne trouva que des plaintes & de l'aigreur. Ils ne voulurent rien déliberer en presence de ses Commissaires; ils demandoient qu'il eust à destituer le Chancelier, c'estoit Pierre de la Foresť Archevesque de Rouën, Simon de Bucy Premier President, & six ou sept autres Officiers, qui avoient mal administré les Finances; Qu'il delivrast le Roy de Navarre, & qu'il se gouvernast par un Conseil qu'ils luy choisiroient, moyennant quoy ils luy entretiendroient trente mille hommes, mais payez par leurs mains.

Ce-

Cependant ils eſtablirent un Conſeil pour l'adminiſtration du Royaume, dont Robert le Coq Eveſque de Laon eſtoit le Chef, & commirent des gens à leur devotion pour manier les Finances. Le Daufin n'ayant pû les fleſchir, ny biaiſer leurs reſolutions, joüa d'addreſſe pour rompre l'Aſſemblée, & ſous divers prétextes obligea les Deputez des villes de ſe retirer. Aprés, il en envoya d'autres par tous les Bailliages & Seneſchauſſées, pour leur demander quelque ſubvention, eſperant que chacun en particulier n'oſeroit luy deſnier ce que tous enſemble luy refuſoient hardiment.

Durant la confuſion, chacun s'imaginoit avoir le temps propre pour recouvrer ſes droits & ſes privileges. La Nobleſſe commençoit de s'allier avec les villes : le Daufin trouva les moyens de la deſtourner de cette union & de l'attirer à ſoy. Les villes d'autre coſté entrerent en deffiance contre les Gentilshommes, ſi bien que pour ſe préſerver d'eſtre pillées par la gendarmerie à qui on donnoit toute licence, elles commencerent à ſe fortifier. Specialement celle de Paris, qui dreſſa des chaiſnes par ſes ruës, repara ſes foſſez & ſes murailles, & enferma tout le quartier de la ruë Sainct Antoine & de Sainct Pol, qui auparavant n'eſtoit que Fauxbourg. Eſtienne Marcel Prevoſt des Marchands, & Ronſac Eſchevin avoient tout pouvoir ſur le peuple, & le gouvernoient à leur fantaiſie.

Le malheureux Gefroy de Harcour avoit vendu 1356.
ſes terres de Normandie à l'Anglois pour en joüir aprés ſa mort, desheritant Louïs ſon neveu, parce qu'il n'avoit pas voulu prendre les armes contre ſa patrie. Il avoit quelques troupes à Sainct Sauveur le Vicomte, d'où elles faiſoient des courſes juſqu'aux fauxbourgs de Caën, & meſme juſqu'à Evreux. Les Eſtats aſſemblez à Paris y avoient envoyé

voyé quatre Capitaines pour luy tenir teſte, contre leſquels s'eſtant mis en campagne prés de la ville de Coutances, il fut desfait & tué. Si on l'euſt pris en vie, on luy euſt fait porter ſa teſte ſur un eſchaffaut, il ayma mieux mourir les armes à la main.

Le Duc de Lancaſtre & Philippe de Navarre, qui faiſoient la guerre en Normandie avec Philippe d'Evreux, n'ayant ſçû paſſer la Loire pour aller ſecourir le Prince de Galles, dans le danger où il étoit avant la bataille de Poitiers, s'eſtoient rabatus en
1356. Bretagne. Le Duc y mit le ſiége devant Rennes le 3. Decembre de cette année 1356. mais la place fut ſi bien deffenduë, qu'il n'y pût rien gagner en dix mois de temps.

A l'exemple du Souverain qui avoit plus ſongé à l'aggrandiſſement de ſa puiſſance qu'au bien public, tout le monde ne ſe ſoucioit que de ſon intereſt particulier, & renverſoit tout pour y parvenir. Les Deputez que le Daufin avoit envoyez par les Provinces n'en rapporterent que des griefs; le ſeul pays du Languedoc, pour avoir eſté moins foulé que les autres, teſmoigna un deuïl public de la captivité du Roy, & offrit de ſoudoyer cinq mille chevaux pour ſon ſervice : les autres refuſerent tout, à moins qu'on ne le fiſt ordonner par les Eſtats.

1356. Le Daufin avoit commandé de fabriquer quelques nouvelles monnoyes : mais eſtant allé à Mets conferer avec l'Empereur Charles IV. ſon couſin, qui prenoit grande part aux intereſts de la Maiſon de France, le Duc d'Anjou, qu'il avoit laiſſé à Paris, fut contraint par Eſtienne Marcel d'en ſurſeoir le cours.

1357. Ayant beſoin de quelque autorité publique pour ſe faire déclarer Regent, il avoit convoqué les Eſtats

Estats, au 5e de Fevrier à Paris, ils furent tenus aux Cordeliers; mais il n'en pût joüir, non plus que la premiere fois. Ils forcerent le Chancelier la Foreſt de quitter les Sceaux, chaſſerent tous les principaux Officiers des Finances, firent ſaiſir & annoter tous leurs biens, &, ſur les chaudes remonſtrances de Robert le Coq Eveſque de Laon, deſapointerent tous les grands Officiers du Royaume; meſme ceux du Parlement, horſmis ſeize. Le Daufin n'y trouvant pas ſon compte, remit l'Aſſemblée à quinze jours aprés Paſques.

Soit que l'incommodité de la ſaiſon, ſoit que l'avidité des Gaſcons, dont chacun demandoit autant de recompenſe que ſi luy ſeul euſt gagné la bataille & pris le Roy, ne permit pas aux Anglois de l'emmener hors de Bourdeaux; Il y paſſa tout l'hyver, mais regalé & ſervy comme s'il euſt eſté dans ſa Cour meſme.

Au commencement d'Avril on le transfera en 1357.
Angleterre, où il fut traitté avec autant d'honneur & de reſpect, que s'il y euſt eſté rendre viſite à Edoüard. On lui fit une entrée à Londres, il eſtoit monté ſur un cheval blanc, marque de Souveraineté, & le Prince de Galles à ſa gauche ſur une petite haquenée. On le logea dans l'Hoſtel de Savoye, le Roy, la Reine & les Grands le viſitoient, & on luy laiſſoit toute ſorte de liberté. Cependant les inſtantes mediations du Pape impetrerent une tréve pour deux ans entre les deux Couronnes, dans laquelle Jean de Montfort & Philippe d'Evreux ne furent pas compris.

Le Duc de Lancaſtre avoit juré, de ne point partir 1357.
de devant Rennes, qu'il ne fuſt entré dedans, & qu'on n'euſt veû ſes Bannieres arborées ſur les rempars; Comme ſon armée apprehendoit un ſecond hyver qui approchoit; & que d'autre

coſté les aſſiégez eſtoient reduits à la famine. Bertrand du Gueſclin trouva un expedient pour ſauver le ſerment du Duc, c'eſtoit qu'il y entreroit luy dixieſme, & que ſa Banniére ſeroit miſe ſur la porte pour quelques heures. Pour conclure ce Traitté on fit une tréve entre les deux partis, qui devoit durer juſqu'à l'an 1360.

1357. Les bandes des gens de guerre n'eſtant ny licentiées ny payées, les pillards s'aſſembloient avec toute ſorte de meſchants garnements, & couroiènt impunément les Provinces, le plat pays eſtant abândonné à leur miſericorde. Il y en avoit cinq ou ſix differentes, dont la plus redoutable eſtoit celle d'un Arnaud de Cervoles, qui ſe faiſoit nommer l'Archipreſtre. Il entra dans la Comté d'Avignon, força le Pape de racheter le pillage de ſes terres par la ſomme de 40000. eſcus, & enſuite de luy donner l'abſolution, & de le traiter à ſa table avec autant d'honneur que s'il euſt eſté Prince Souverain.

1357. Les gens commis par les Eſtats pour l'adminiſtration des Finances, firent bien-toſt connoiſtre qu'ils ne l'avoient pas priſe pour en dépoſſeder les meſchants, mais pour avoir eux-meſmes leur part au pillage. Auſſi leur conduite non moins criminelle que celle des Officiers qu'on avoit tant blâmée, deſcria fort le choix, & par conſequent l'autorité des Eſtats.

1357. Le Daufin eſtant donc encore fortifié par l'arrivée des Comtes de Foix & d'Armagnac, & de grand nombre de Nobleſſe, ſecoüa enfin leur tutelle, & fit que le Coq ſe retirant en ſon Eveſché le laiſſa le plus fort dans Paris.

Mais incontinent aprés, le Navarrois fut tiré de priſon par les intrigues de ſes gens, qui eſcaladerent le chaſteau d'Arleux, où il eſtoit détenu. Ce qui ne ſe

ne se fit pas sans intelligence avec les Seigneurs de Pequigny, à qui le Roy Jean avoit commis la garde de ce Prince. Alors le Coq revint, & le Conseil reprit plus de force qu'auparavant.

Le Daufin n'apprehendoit rien tant que la malignité de ce Prince, irritée par une longue prison : neantmoins les importunitez du Conseil estably par les Estats, & l'interceſſion des deux Reynes Doüairieres, Jeanne & Blanche, l'obligerent de luy donner un sauf conduit, avec quoy il vint loger en l'Abbaye de Sainct Germain des Prez, accompagné de grand nombre de ses amis.

Quelques jours aprés, ayant fait publier par la ville qu'il vouloit entretenir le peuple le jour de Sainct André, il se trouva plus de dix mille hommes dans la place des Lices, qui estoit entre l'Abbaye S. Germain & le Pré aux Clercs. Il monta sur l'eschaffaut, d'où le Roy avoit accoustumé de regarder les combats en champ clos ; & là il remonstra avec une éloquence pathetique, l'injustice & la dureté de sa prison, la tyrannique exécution de ses amis, le zele qu'il avoit pour le bien de l'Estat; Et sur tout il fit valoir sa grande affection pour la deffense de Paris, qui en estoit la capitale.

Sa harangue flateuse chatouïlla d'autant plus le peuple, que depuis quelque temps il n'estoit traitté que de rigueurs. Le lendemain il fut reçû dans la ville, le Daufin & luy s'entrevirent dans un lieu indifferent. Le Coq Chef du Conseil, le Prevost des Marchands, l'Université mesme, presserent tant le Daufin de luy donner satisfaction, qu'il falut luy accorder tout ce qu'il luy plût. Toutefois quand il voulut rentrer dans ses Places, ceux qui y commandoient pour le Roy refuserent de les rendre aux Commissaires du Daufin.

1358. Sur ce refus il recommença la guerre. Si l'Anglois l'euſt aſſiſté puiſſamment, il euſt bouleverſé tout le Royaume : mais comme il avoit laiſſé échapper dans ſa harangue au peuple, *qu'il avoit plus de droit à la Couronne de France, que ceux qui la diſputoient*, il ne lui donna que des ſecours capables ſeulement de tirer la guerre en longueur, afin que les deux partis reduits à la derniere foibleſſe, ſubiſſent le joug qu'il leur voudroit impoſer.

1358. Le zele que le Prevoſt des Marchands avoit pour la liberté publique, trouvant de trop fortes oppoſitions, dégenera, (peut-eſtre malgré qu'il en euſt) en une faction manifeſte & tres-pernicieuſe. La marque en eſtoit un chaperon my-party de rouge & de pers, qu'il donna pour eſtrennes au peuple de Paris. Lequel eſtant diviſé & inconſtant en ſes affections, quelquefois applaudiſſoit au Daufin qui le haranguoit en place publique, puis auſſitoſt retournoit à ſon Magiſtrat, qu'il croyoit tres-bien intentionné, & d'autrefois demeuroit indifferent.

1358. Pour la troiſiéme fois les Eſtats furent convoquez à Paris. Le Daufin deſirant s'en rendre le Maiſtre, aſſembla des troupes autour de la ville, les Navarrois en avoient auſſi qui tenoient la campagne. Ce faſcheux voiſinage incommodoit fort Paris & les environs, Marcel en rejettoit la faute ſur le Daufin ; Et luy s'en deſchargeoit ſur le Navarrois.

Sur cette querelle un des Partiſans de Marcel, nommé Perrin Macé Changeur du Treſor, maſſacra Jean Baillet Treſorier de France, &, le coup fait, ſe retira dans l'Egliſe de S. Jacques de la Boucherie. Le Daufin commanda au Mareſchal de Clermont, à Jean de Châlons Seneſchal de Champagne, & au Prevoſt de Paris de l'en tirer par force & de le mettre

tre en justice. Ils l'arracherent de là, & le Prevost de Paris luy fit couper le poing, & l'envoya au gibet.

Les Eglises alors estoient des asyles inviolables; 1358.
le Clergé & le peuple s'eschaufferent de ce qu'on avoit arraché un criminel du pied des Autels, & l'Evesque de Paris excommunia ceux, qui avoient commis cét attentat. Ensuite dequoy, Marcel ayant armé 3000. hommes des mestiers, qui tous portoient des chaperons my-partis, entra dans le Palais où estoit logé le Daufin, & fit massacrer ces trois Seigneurs en sa presence. Ce ne fut pas tout, il le contraignit d'avouër le fait dans les Estats, qui se tenoient aux Augustins, & dans le Parlement; de souffrir le retour du Navarrois dans la ville; & de luy accorder des terres & de grands desdommagements; Neantmoins les autres villes refuserent de s'unir avec Paris, autrement que pour le service du Roy.

Le Navarrois, aprés avoir demeuré quelque 1358.
temps dans Paris, & pensant s'en estre bien asseuré, en sortit pour donner ordre à ses autres affaires. Sitost qu'il fut dehors, le Daufin ne perdit point de temps & se fit declarer Regent par le Parlement. Depuis, tous les actes se firent sous son nom, sans parler de celuy du Roy; Et l'on ne scella plus du petit Seau du Chastelet, dont on se servoit en son absence, mais d'un grand Seau, qui fut fait exprés pour la Regence.

Il ne vouloit plus estre à la mercy des Parisiens ny des Estats Generaux, il trouva meilleur d'en tenir de particuliers; Ceux de Champagne à Vertus, & ceux de Picardie à Compiegne luy accorderent quelques contributions. Les Parisiens offensez qu'on les mespriſoit, tâcherent de se saisir des postes d'alentour de leur ville. N'en ayant pû

venir à bout, ils acheverent de la fermer de murs, depuis l'endroit où eſt la Baſtille juſqu'à la tour du Bois prés du Louvre, boucherent toutes les portes du coſté de l'Univerſité, horſmis celle Sainct Jacques, & depuis cette porte-là juſqu'à celle de Neſle, firent creuſer des foſſez au devant des murailles; car auparavant il n'y en avoit point.

1358. Pendant cette Anarchie, la Nobleſſe & les autres gens de guerre exerçoient toutes ſortes de violence ſur les pauvres peuples de la campagne. Ces malheureux batus, pillez, courus comme des beſtes ſauvages, n'ayant la pluſpart pour retraite que les bois, les cavernes, & les marais, firent comme ces Liévres, qui eſtant aux abois ſe jettent au col des Levriers; ils s'attrouperent par grandes bandes, & reſolurent d'exterminer tous les Gentilshommes.

Cette fureur commença dans le Beauvoiſis, & eut pour premier Chef un payſan nommé *Caillet*. On la nomma LA JACQUERIE, parce que les Gentilshommes lors qu'ils pilloient le payſan l'appelloient par raillerie *Jacques bon homme*. Si les villes ſe fuſſent jointes à ces ruſtres, c'eſtoit fait de la Nobleſſe & de l'Eſtat Monarchique, auſſi bien qu'en Suiſſe; mais pas une ne leur ouvrit les portes, de crainte d'eſtre pillée. Ils en tenterent pluſieurs inutilement, ruïnerent tous les petits chaſteaux du pays, entre autres celuy de Beaumont ſur Oyſe, & ſe rendirent Maiſtres de Senlis : mais du reſte ils commirent tant de cruautez plus que brutales, que la Nobleſſe de tous les partis, François, Anglois, & Navarrois, ſe rallia contre eux. Le Roy de Navarre desfit la troupe de Caillet, qui ayant eſté pris eut la teſte trenchée. Le Daufin en mit en pieces plus de vingt mille, & ce ſouſlevement s'appaiſa tout d'un coup.

Tan-

Tandis que le Daufin eſtoit allé du coſté de Sens, ayant laiſſé le Comte de Foix dans la partie de la ville de Meaux que l'on nomme *le Marché* : les Pariſiens qui avoient grand intereſt de s'aſſurer de cette clef de la Marne, envoyerent quelques troupes ſous la conduite d'un Eſpicier, pour s'en ſaiſir. Le Maire de Meaux leur ouvrit les portes: mais comme les uns & les autres attaquoient le Marché, le Comte ſortit ſur eux avec de la cavalerie & les tailla tous en piéces. L'Eſpicier y fut tué, la ville ſaccagée & bruſlée, le Maire & quelques Bourgeois décapitez.

Contre la promeſſe donnée au Daufin, le Navarrois s'approcha de Paris, & s'eſtant abouché à Sainct Ouïn avec Marcel, entra dans la ville & harangua le peuple, qui le déclara ſon General. Mais la Nobleſſe indignée de voir qu'il la careſſoit moins que la Bourgeoiſie, l'abandonna, & dans une Aſſemblée qui fut tenuë à Compiegne, promit toute aſſiſtance au Daufin pour aſſiéger Paris. Les factieux en eſtant avertis, obligerent l'Univerſité d'aller vers ce Prince luy demander pardon pour eux, offrant telle amende qu'il luy plairoit, leur vie & leur honneur ſauf ; A quoy n'ayant point voulu entendre, à moins qu'ils ne luy livraſſent douze des principaux mutins, ils ſe reünirent tous enſemble le plus fort qu'ils purent, & s'attacherent entierement au Roy de Navarre. 1358.

Les amis du Daufin s'eſtant accreditez dans la ville, firent prendre des ombrages à la Bourgeoiſie, de ce que le Roy de Navarre y avoit introduit quelques Anglois ; Elle maſſacra une partie de ces Eſtrangers ; Marcel pour ſauver le reſte les mit en priſon, puis les laiſſa évader. Ils ſe retirerent à S. Denis, d'où ils vengeoient cruellement la mort de leurs compagnons ſur tous ceux de Paris qu'ils 1358.

pouvoient attraper. Le peuple, ſans vouloir entendre les harangues du Navarrois, le contraignit luy & Marcel de le mener de ce coſté-là pour les achever: mais ſoit par la trahiſon de ces deux Chefs ou autrement, les Anglois les attirerent dans une embuſcade, & en tuerent plus de ſix cents, le ſoir comme ils s'en revenoient tous en deſordre.

1358. Ce ſanglant eſchec redoubla les ſoupçons & les crieries du peuple, Marcel & ſes partiſans craignant d'eſtre enfin livrez au Daufin, conſpirerent de livrer pluſtoſt la ville au Navarrois, en l'y introduiſant de nuict par la Baſtille. Mais comme les amis du Daufin avoient tousjours l'œil & l'oreille au guet, un Jean Maillard & un Pepin des Eſſards qui en eſtoient les Chefs, firent ſi bien leur partie, qu'ayant aſſemblé leurs gens ſur le poinct que Marcel devoit executer ſon coup, ils le tuerent luy & ceux qui l'accompagnoient, avant qu'il euſt pû ouvrir les portes.

1358. Son corps fut traiſné par les ruës, & ſa mort ſuivie du maſſacre, du ſupplice & du banniſſement de pluſieurs de ſes amis. Entre autre de Ronſac Eſchevin, de Joſſerand Treſorier du Roy de Navarre, & de Caillard, qui avoit livré le chaſteau du Louvre, tous leſquels perdirent la teſte en Gréve. Aprés, la face des affaires changea entierement, les chaperons my-partis furent jettez au feu, & le Daufin rentra dans Paris le 24e jour d'Aouſt.

1358. Mais le Navarrois outré de la mort de ſes amis & de ſes Officiers, proteſta, qu'il n'auroit jamais de paix avec les Princes de la Maiſon de Valois, & qu'il ne les reconnoiſſoit plus pour Souverains. Dans cette colere il aſſembla des forces de tous coſtez, envoya deffier le Daufin, bloqua Paris par eau & par terre, & appella à ſon ſecours le Captal de Buch & Robert Knolles Capitaine Anglois.

Celuy-

Celuy-cy nonobſtant la tréve faiſoit d'horribles ravages par tout, particulierement en Auxerrois & en Champagne. Or ayant eſté chaſſé de devant Troyes par le Comte de Vaudemont, il vint joindre le Navarrois dans l'eſperance de piller Paris. Ce fut alors qu'ils bruſlerent la ville de Montmorency, qui n'étoit pas des plus petites, comme on le voit à ſes ruines, tandis que Philippe de Navarre couroit la Picardie & faiſoit pluſieurs entrepriſes ſur les villes, qui avorterent toutes.

Le Daufin n'oſoit ſortir de Paris, de peur qu'on n'y rappellaſt le Navarrois, lequel y avoit encore des amis en grand nombre. Cependant, comme il ne pouvoit mettre aucun ordre nulle part, toute la France eſtoit au pillage des gens de guerre, auſſi bien des François que des Anglois. Or à l'heure que la ville de Paris eſtoit reduite à la derniere diſete, & qu'il dépendoit du Navarrois de donner le coup mortel à la France, ſon cœur fut touché en un moment, ſans qu'on en pûſt deviner d'autre cauſe, qu'une grace extraordinaire de Dieu ſur ce Royaume. De telle ſorte qu'il fit ſon accommodement avec le Daufin, & ſe remit preſque de toutes ſes pretentions à ſa volonté, malgré les conſeils & la reſiſtance de ſon frere, lequel le quitta & ſe retira vers les Anglois à Sainct Sauveur le Vicomte. 1359.

Cette Paix ſauva la ville de Paris, mais ne ſoulagea point les Provinces circonvoiſines *, car les garniſons des places qui avoient tenu pour le Roy de Navarre ſe déclarerent pour l'Anglois, afin de continuer leurs pillages. Le Seigneur d'Aubertycour Hennuyer ravageoit la Champagne par le moyen de pluſieurs chaſteaux, qu'il tenoit ſur la Marne & ſur la Seine : Broquard de Feneſtranges Chevalier Lorrain, attiré au ſervice 1359.

* L'iſle de France, Beauſſe, Normandie, Picardie, Champagne & Brie.

de France avec 500. aventuriers qu'il avoit à ſes gages, en délivra le pays, l'ayant desfait & pris en un grand combat prés de Nogent ſur Seine : mais lui-meſme y devint un plus rude fleau, deſolant & bruſlant tout, juſqu'à ce que le Daufin lui euſt payé la ſolde de ſes troupes.

Durant toutes ces guerres des Anglois, juſqu'à ce que Charles VII. les euſt chaſſez de la France, il y eut quantité de ces Capitaines, dont les uns payoient leurs Compagnies de leur argent, & les loüoient à qui plus leur en donnoit, les autres les entretenoient du pillage qu'ils faiſoient indifferemment ſur tous les partis On nommoit ces derniers, brigands; Ceux qui les commandoient eſtoient des ſoldats de fortune; Quand on les attrapoit on ne leur faiſoit point de quartier.

Il y avoit ſans ceſſe ſur le tapis des propoſitions de Paix entre les deux Couronnes. Le Roy Jean, quoy qu'il euſt toute liberté, meſme de la chaſſe & de toutes les galanteries, s'ennuyoit fort de ſa priſon; Neantmoins il ſe remettoit aux Eſtats de ſon Royaume des conditions que l'Anglois luy propoſoit pour ſa délivrance. Les Eſtats aſſemblez
1359. à Paris pour cela (ce fut au mois de May) les trouverent ſi rudes, que tout d'une voix ils choiſirent pluſtoſt la guerre, & offrirent de grands ſecours pour la faire : mais ils ne purent pas eſtre levez ſi-toſt.

L'Anglois picqué de leur reſponſe, aſſembla une effroyable armée, il y avoit onze cents vaiſſeaux, & prés de cent mille combatans, deſcendit à Calais avec ſes quatre fils & ſe mit en marche, nonobſtant que la ſaiſon fuſt fort avancée. On luy laiſſa tenir la campagne tout à ſon aiſe : les villes eſtoient ſi bien munies qu'il n'en pût prendre pas une, ny Saint Omer, ny Amiens, ny Rheims, où il penſoit ſe faire ſacrer Roy de France, ny Châlons. La

Bour-

Bourgongne se racheta du pillage pour deux cents mille florins, & des vivres pour son camp. Le Nivernois composa de mesme, la Brie & le Gastinois furent ravagez.

Sur la fin du Caresme il vint camper à sept lieuës de Paris, entre Chartres & Montlehery ; Et ne voyant aucune demarche qui approchast de ses demandes, il planta le piquet tout contre les portes de la ville, à dessein d'obliger les François de parler ou de combatre.

Lors qu'il y eut demeuré quelque temps sans pouvoir gagner ny l'un ny l'autre, il rebrousſa vers la Beausse, resolu de rafraischir ses troupes le long des bords de la Loire, & en cas de quelque disgrace, de se retirer en Bretagne. 1360.

Le Cardinal Simon de Langres Legat du Pape, & les Deputez du Daufin suivoient tousjours son camp, & le sollicitoient incessamment pour la Paix. Un jour qu'il estoit campé dans le pays Chartrain, il s'éleva un orage espouventable avec tant d'esclairs & de tonnerres, & une descharge de grêle si grosse, qu'elle blessa grand nombre de ses gens & tua plus de mille chevaux. Il prit ce prodige pour un commandement du Ciel, & se tournant vers l'Eglise de Nostre-Dame de Chartres, que l'on voyoit de cinq ou six lieuës loin, promit à Dieu d'achever la Paix. D'ailleurs le Duc de Lancastre & les Seigneurs Anglois l'en pressoient tres-instamment, parce que son armée estoit fort débiffée, & qu'il avoit emmené toutes les forces d'Angleterre.

Les Députez de part & d'autre se rendirent le premier de May au village de Bretigny, qui est à une lieuë de Chartres. En cét endroit, traittant au nom des fils aisnez des deux Rois ; ils arrestérent tous les Articles dans huict jours. *D'un costé on don-* 1360.

noit à l'Anglois avec ce qu'il tenoit desja, tout le Poitou, la Saintonge, la Rochelle & pays d'Aulnis, l'Angoumois, le Perigord, le Limosin, le Quercy, l'Agenois & la Bigorre en toute Souveraineté, outre Calais, les Comtez d'Oye, de Guisnes & de Pontieu; & trois millions d'or de rançon, payables à trois divers termes, pour le Roy Jean; lequel seroit amené à Calais & mis en liberté, aprés la restitution des places, & en donnant pour ostages ses trois fils puisnez, son frere Philippe, & autres Princes du Sang; outre cela trente que Comtes, qu'illustres Chevaliers, & deux Deputez de dix-neuf villes, dont les noms estoient exprimez. D'autre part, le Roy d'Angleterre renonçoit au titre de Roy de France, & generalement à toutes ses autres pretentions.

1360. En attendant que les deux Rois pussent ratifier le Traitté, on accorda des tréves pour un an. Au mois de Juillet le Roy Jean fut amené à Calais, où il fut aussi-tost visité par ses enfans, & y demeura jusqu'au 25e d'Octobre qu'Edoüard s'y estant rendu, tous deux jurerent la Paix solemnellement.

1360. Celle du Roy d'Angleterre avec le Comte de Flandres, & celle du Roy de Navarre avec le Roy Jean, furent faites aussi au mesme lieu, & la derniere jurée par les deux Philippes, freres de ces deux Rois; les Traitez furent confirmez par le Sainct Pere, sous peine des Censures Ecclesiastiques au premier contrevenant.

Le Roy Jean sorty de captivité le 24e Octobre, au bout de quatre ans & un mois, alla rendre graces à Dieu dans l'Eglise de Sainct Denis en France. Là il reçût en grace le Roy de Navarre, qui le vint saluër. Le 13e de Decembre il fit son entrée à Paris, & la ville lui tesmoigna sa joye par un present de mille marcs de vaisselle d'argent.

1361. L'extrême necessité qu'il avoit de finances pour payer

payer sa rançon, fit succomber son genereux courage à une lascheté, que l'on crût plus prejudiciable à l'honneur de la Noble Maison de France, que le Traitté mesme de Bretigny; C'est qu'il vendit sa fille à Jean Viscomte de Milan six cents mille escus d'or, pour la marier à son fils Galeas.

Quoy que la Couronne de France & la Souveraineté ne vinst qu'à l'aisné seul, & ne se divisast point entre les cadets, neantmoins on leur donnoit des partages en terres qui estoient entierement à eux, qui passoient à leurs filles aussi bien qu'à leurs fils, & dont ils pouvoient disposer comme de leur propre. Or le Roy pour tenir le corps du Royaume plus puissant, & que l'on n'en détachast plus les grandes Provinces, pour ces partages, ou par quelque Traitté, unit inseparablement à la Couronne 1361.
les Duchez de Normandie & de Bourgongne, & les Comtez de Toulouze & de Champagne, par Lettres données au chasteau du Louvre au mois de Novembre de l'an 1361.

Aux Festes de Pasques précedentes, la mort avoit 1361.
ravy le jeune Philippe Duc de Bourgongne, & esteint en luy la premiere Branche de ces Ducs, laquelle en avoit produit douze, & duré 330. ans. Il ne laissa point d'enfants, Marguerite de Flandres sa femme n'ayant encore qu'onze ans & luy que quinze. Il estoit petit fils du Duc Eudes IV. & fils de ce Philippe, qui avoit esté tué au siége d'Aiguillon, & de Jeanne de Boulongne, qui en secondes nopces avoit espousé le Roy Jean, & estoit morte l'année derniere.

Celles des terres de ce Prince qui venoient du 1361.
costé maternel, retournerent aux heritiers de cette ligne: sçavoir, la Comté d'Artois & la Franche-Comté à Marguerite fille de Philippe le Long & de la Comtesse Mahaut, & femme de Robert

Comte de Flandres, partant ayeule de la femme que ce jeune Duc Philippe avoit eſpouſée. Boulogne & Auvergne allerent à la Maiſon de Boulogne. Quant au Duché de Bourgogne, le Navarrois le vendiquoit comme eſtant fils de Jeanne, fille de la Reine Marguerite, qui eſtoit femme du Roy Louïs Hutin, & fille aiſnée du Duc Robert pere d'Eudes IV. Duc de Bourgogne. Mais le Roy mit la main deſſus, comme eſtant, diſoit-il, plus proche parent d'un degré, eſtant fils de la ſeconde fille du Duc Robert, là où le Navarrois n'eſtoit que petit fils de l'aiſnée.

Quelques-uns veulent dire, qu'il n'entendoit pas bien ſes droits, & qu'il devoit recueillir cette Duché comme Souverain, & ſouſtenir que la Bourgogne étoit un fief maſculin, qui lui revenoit faute d'hoirs maſles.

1361. Les troupes de tous les partis n'évacuerent les places qu'avec bien de la peine, & faiſoient les mêmes ravages que durant la guerre. Les Gaſcons & les Bretons couroient l'Anjou, le Poitou & la Touraine. Les bandes de ceux qu'on nommoit les TARD-VENUS, conduites par quelques Gaſcons, ayant traitté de même la Champagne, la Bourgogne, le Maſconnois & le Lyonnois, desfirent en bataille à Brignais prés de Lyon, Jacques de Bourbon Comte de la Marche, à qui le Roy avoit donné ordre de chaſtier leurs voleries. Aprés cela elles ſe diviſerent en deux bandes, dont l'une fut emmenée pour de l'argent en Italie par le Marquis de Montferrat, qui avoit guerre contre les Viſcomtes de Milan; l'autre s'acharna ſur le Maſconnois, & ne s'en deſtacha que lors qu'elle fut entierement gorgée comme une ſang-ſuë.

1361. & 62. Ceux qui levoient les impoſts & la Gabelle, ne tourmentoient pas moins les peuples que les autres voleurs.

voleurs. La vexation fut si horrible qu'une infinité de familles quitterent la France, & allerent chercher ailleurs une meilleure patrie.

Ceux qui se pouvoient garantir de ces miseres ne sçavoient où trouver d'asyle contre la peste, qui depuis sept à huict ans se rengregeant à diverses reprises, frappoit indifferemment toutes sortes de personnes dans les villes & dans les champs. Il en mourut cette année neuf Cardinaux & septante Prelats dans la Cour du Pape, & plus de trente mille personnes dans Paris.

Les Juifs pour la cinquiéme fois furent rappellez en France, autre fleau pour ajouster aux imposts, à la peste & à la famine.

C'estoit le droit, ou pour mieux dire la licence pratiquée de tout temps par les François, de se pouvoir faire la guerre pour leurs querelles particulieres: le Roy le deffendit à tous ses sujets, jusqu'à ce que les ennemis fussent hors du Royaume. Et depuis il ajousta à son Ordonnance des prohibitions de tous duels, défis & port-d'armes, aussi bien durant la paix que tandis qu'il seroit en guerre. 1362.

Nonobstant ses deffenses, il n'osa pas prendre connoissance de la cruelle guerre qui se renouvella entre les Comtes de Foix & d'Armagnac, parce qu'il craignit d'offenser le Roy d'Angleterre, dont ils estoient Vassaux pour les terres, qui estoient en contestation entre eux.

Nous avions obmis de marquer cy-dessus comme le differend pour la succession de Gaston de Bearn, avoit fait naistre cette sanglante querelle entre ces deux Maisons; Que ce Gaston, qui mourut l'an 1289. avoit eu de Mate * Comtesse de Bigorre, quatre filles, Constance qui espousa Guillaume fils de Richard d'Angleterre Roy de Germanie, dont il

* *C'est* Amate.

ne

ne vint point d'enfants, Marguerite, qui fut femme de Roger Bernard Comte de Foix, Mate de Geraud Comte d'Armagnac & de Fezenzac & Guillemete de Don Pierre fils de Pierre Roy d'Arragon & frere de Jacques II. Que la premiere & la derniere ne laisserent point d'enfants aprés elles; Que Gaston leur pere par son Testament les partagea toutes quatre des terres qu'il avoit tant en France qu'en Catalongne, & qu'en cas que la premiere decedast sans enfants, il donna le Bearn à la deuxiéme, qui estoit Comtesse de Foix.

Nous n'avions pas aussi marqué comme Mate Comtesse d'Armagnac, se sentant lezée par ce Testament avoit refusé de l'approuver; Que l'an 1294. Bernard son fils (car son mary Geraud estoit mort) accusa le Comte de Foix de l'avoir falsifié, & l'appella en duel dans la Cour du Roy Philippe le Bel. Que par Arrest du Parlement donné l'an 1295. les deux parties furent admises au combat dans la ville de Gisors: mais que comme ils estoient entrez dans le champ, le Roy les en fit mettre dehors, & annulla le duel en prenant les paroles sur luy; Que cette guerre particuliere fut mise en surseance selon le droit du Royaume, pendant la guerre publique d'entre les François & les Anglois; Que le même Roy dans le voyage qu'il fit en Languedoc l'an 1303. n'ayant pû, par amiable composition, accorder les parties, donna un Arrest qui regloit leurs pretentions, à quoy Marguerite Comtesse de Foix (son mary n'estoit plus) ne voulut pas obeïr. Que la mort de Guillemete, la puisnée des quatre sœurs, causa encore d'autres nouveaux debats, & que Philippe Roy de Navarre essaya de les terminer l'an 1229. par une Sentence arbitrale. Mais rien ne put éteindre l'animosité irreconciliable de ces deux Maisons, ny empeschex

pescher qu'elles ne cherchassent toutes les occasions de se destruire, comme elles firent cette année 1362. & les suivantes.

Pendant qu'on travailloit assez inutilement à faire vuider les garnisons, il prit envie au Roy Jean d'aller en Avignon visiter le Pape Innocent, à dessein, comme l'on crût, de rechercher en mariage Jeanne Reine de Naples, veuve de son second mary, diffamée veritablement pour sa mauvaise vie, mais qui luy eust apporté en dot les Comtez de Provence & de Piedmont. Sur le chemin il apprit la mort d'Innocent, mais il ne laissa pas de continuer son voyage, & le 8e d'Octobre assista au Couronnement de Guillaume Grimoüard natif du Montferrat, qui avoit esté choisi hors du Sacré College, n'estant que simple Abbé. On le nomma Urbain V. 1362.

Pendant qu'il estoit en Avignon le Sainct Pere preschant l'entrepriſe de la guerre Saincte, il accepta la charge de Generalissime de cette expedition. Les Rois Pierre de Chypre & Voldemar III. de Dannemarc se croiserent aussi au mesme lieu. Mais les affaires de la France ne s'accordant pas à cette entrepriſe, bien loin d'estre executée, elle ne fut pas seulement loüée.

Au retour il prit possession de la Duché de Bourgongne: mais comme il estoit encore dans le pays; les Bourguignons luy tesmoignerent si fortement qu'ils ne pouvoient vivre sans avoir un Prince residant parmi eux, qu'il revoqua & cassa la reünion qu'il avoit faitte de cette Duché à la Couronne, & la ceda & donna à Philippe son plus jeune fils, qui avoit merité le surnom *de Hardy* à la bataille de Poitiers, *pour la tenir par luy & ſes hoirs procréez en legitime mariage.* 1363.

A la fin de cette année 1363. le Roy Jean s'embarqua

qua à Boulongne & retourna en Angleterre. Le ſujet de ſon voyage ne fut point l'amour d'une Dame avec qui il avoit fait habitude en ce pays-là : mais ce fut qu'ayant appris que le Duc d'Anjou ſon ſecond fils & l'un de ſes oſtages, s'eſtoit évadé d'Angleter-
1364. re, ce genereux Roy vouloit liberer l'honneur de ce jeune Prince, & témoigner qu'il n'avoit aucune part à cette action de jeuneſſe, comme auſſi pour diſpoſer, s'il eſtoit poſſible, le Roy Edouard à l'expedition de la guerre Saincte.

CHARLES DAUFIN,
Regent pour la ſeconde fois.

1364. SON fils aiſné à qu'il avoit laiſſé la Regence, ſe vit auſſi-toſt attaqué par ſon couſin le Roy de Navarre, au ſujet de la prétention qu'il avoit ſur la Duché de Bourgogne. Ce Prince luy ayant temerairement envoyé un deffy avant que d'avoir des forces pour le ſouſtenir, perdit les villes de Mantes & de Meulan, qui furent priſes par Bertrand du Gueſclin, dont la valeur s'eſtoit desjà eſlevée bien au deſſus du commun.

1364. En Angleterre le Roy Jean ayant eu pluſieurs conferences avec Edouard, comme il eſperoit de terminer entierement ſes affaires, fut attaqué vers la my-Mars d'une maladie, qui l'emporta le 8e d'Avril. Il mourut dans l'Hoſtel de Savoye hors les murs de Londres, aprés avoir veſcu 52. ans & tenu le Sceptre 13. ans & huit mois. Son fils le Duc de Berry, les Ducs Philippe d'Orleans & Louïs II. de Bourbon, & Jean d'Artois Comte d'Eu, tous Princes du Sang recueillirent ſes derniers ſouſpirs. Le Roy d'Angleterre luy fit une pompe funebre digne de la grandeur de ce Roy, & de ſa propre gene-

nero-

neroſité. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à Sainct Denys le ſeptiéme jour de May.

On l'eſtima le Prince le plus brave & le plus liberal de ſon temps : mais des meſmes principes d'où procedoient ſes vertus, naiſſoient auſſi l'orgueil & le meſpris de tout autre conſeil que de celuy de ſa teſte, la prodigalité, la précipitation & la violence, qui mirent ſon Eſtat au pillage & ſa perſonne à la mercy de ſes ennemis.

Mais il ne faut pas lui oſter deux grands avantages qu'il eut ſur les autres Princes, d'avoir eſté franc & veritable, & d'avoir obſervé inviolablement ſa parole ; ny oublier ce mot heroïque qu'on luy attribuë ; QUE SI LA FOY ET LA VERITÉ ESTOIENT BANNIES DE TOUT LE RESTE DU MONDE, NEANTMOINS ELLES DEVROIENT SE RETROUVER DANS LA BOUCHE DES ROIS.

Il eſpouſa deux femmes, qui toutes deux s'appelloient Jeanne. La premiere, fille de Jean Roy de Boheme l'an 1332. & la ſeconde, de Guillaume Comte de Boulongne, & veuve de Philippe de Bourgongne Comte d'Artois l'an 1349. De la premiere il eut quatre fils & quatre filles. Les quatre fils furent Charles qui ſucceda à la Couronne, Louïs Duc d'Anjou, & Comte du Mayne, Jean Duc de Berry & d'Auvergne & Comte de Poitou : Philippe premierement Duc de Touraine, puis de Bourgongne. Les filles s'appelloient Marie, Jeanne, Iſabeau, Marguerite. La premiere eſpouſa Robert fils aiſné de Henri Duc de Bar, la ſeconde Charles le Mauvais, Roy de Navarre : la troiſiéme Jean Galeas Viſcomte, premier Duc de Milan : la quatriéme ſe voua à JESUS-CHRIST dans le Monaſtere de Poiſſy. Du ſecond lict il naſquit deux filles, qui ne vinrent point en âge nubile.

CHAR-

PAPES.

encore URBAIN V. 7. ans, 4. mois, sous ce Regne. GREGOIRE XI. esleû le 30. Decembre 1370. S. 7. ans, 3. mois. *SCHISME.* URBAIN VI. esleû le 8. d'Avril l'an 1378. S. à ROME 11. ans, 6. mois, 6. jours, dont 2. ans & plus de 5. mois sous ce Regne. Et CLEMENT VII. esleû le 21. de Sept. S. en AVIGNON 26. ans, dont 2. ans pendant ce Regne.

CHARLES V.

Roy LI.

Quand de son cabinet Charles eut l'avantage,
De vaincre à la campagne, & chasser les Anglois,
De signaler son nom par mille beaux exploits,
Il merita la gloire, & le surnom de SAGE.

CHARLES V.

Dit le Sage, & l'Eloquent, Roy de France LI. âgé d'environ 26. ans.

L'HEUREUSE conduite de ce Roy eſt la plus belle preuve qui ſoit dans toute l'Hiſtoire de France; Que les grandes affaires ſe démeſlent plus par l'addreſſe que par la force, & que le gain des batailles eſt plus ſouvent un effet des ſages diſpoſitions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent. EMPP. toûjours JEAN PALEOLOGUE & CHARLES IV.

Son Sacre ſe fit à Rheims le 19e May. Il eſt à remarquer que Venceſlas de Luxembourg Duc de Brabant ſon oncle maternel, Jean Duc de Lorraine, & Robert Duc de Bar, quoy qu'eſtrangers & vaſſaux de l'Empire, y firent l'office de Pairs, le premier repreſentant le Duc de Normandie, le ſecond le Comte de Champagne, le troiſiéme le Comte de Toulouze. Le Duc de Bourgongne & le Comte de Flandres y tenoient leurs places naturelles, & Louïs Duc d'Anjou celle du Duc de Guyenne. 1364. 1364.

On eut raiſon de dire, que jamais Roy ne s'arma ſi peu, & ne fit tant de beaux exploits de guerre, que celuy-ci. Il ſembloit que ſa ſageſſe euſt attaché la Fortune à ſon ſervice. Dés le commencement de ſon Regne il fit voir, que les François pouvoient battre les Anglois qui les avoient toûjours batus durant les Regnes precedents. Le Navarrois & Montfort n'ayant point eſté compris dans le Traitté de Bretigny, leurs gens continuoient

nuoient la guerre, & les troupes Angloiſes & Françoiſes prenoient parti avec eux. Jean de Grailly Captal de Buchs qui eſtoit arrivé au ſecours du Navarrois, prit le commandement de toutes leurs troupes. Les Capitaines François s'eſtant aſſemblez pour le combattre, le trouverent prés du lieu nommé Cocherel & de la Croix Saint Leufroy entre Evreux & Vernon. Bertrand du Gueſclin à qui on défera le commandement, au refus du jeune Comte d'Auxerre, s'y conduiſit ſi bien avec ſes compagnons, que les troupes du Captal furent forcées dans leur poſte avantâgeux, & luy fait priſonnier. Le Roy penſant le gagner à ſon ſervice le relaſcha quelque-temps aprés : mais il ayma mieux ſe revancher de ſa deffaite, que de cette obligation.

1364. Sur ces entrefaites Philippe de Navarre eſtant venu à mourir, Louïs ſon jeune frere recueillit les troupes de ſon parti & ſe jetta dans le Bourbonnois, & dans la baſſe Auvergne, où il rafla pluſieurs Châteaux. Quelques-uns meſme des ſiens ſurprirent la Charité ſur Loire, place tres-importante pour le paſſage, d'où ils faiſoient cruelle guerre au pays de deçà ; tandis que d'un autre coſté le Comte de Montbeliard s'eſtoit rué ſur la Bourgongne, pour ſervir la Maiſon de Navarre, qui prétendoit que cette Duché luy appartenoit. Mais Philippe de France, à qui le Roy Charles en avoit confirmé la donation, eut ordre d'aller deffendre ſon pays, & de quitter la Beauſſe, d'où il avoit entrepris de chaſſer les pillards, & les avoit desjà dénichez de quatre ou cinq petits Chaſteaux.

Il porta donc la guerre dans le Montbeliard, & contraignit le Comte de ſortir de la Bourgongne ; puis il mit le ſiége devant la Charité. Louïs d'Evreux ne ſe trouvant pas aſſez fort pour le faire lever,

lever, se retira avec ses troupes à Cherbourg en Normandie. Les assiégez se rendirent à composition, que le Duc leur accorda par ordre du Roy, afin de pouvoir envoyer du secours à Charles de Blois son Cousin, qui estoit aux prises avec Jean de Montfort pour la Duché de Bretagne.

La journée d'Auray décida le different de ces Contendants. Jean de Montfort avoit assiégé cette place avec le secours de l'Anglois, conduit par Jean Chandos Lieutenant de ce Roy en Guyenne. Charles de Blois entreprit de le secourir, assisté des troupes de France, que conduisoient le Comte d'Auxerre & Bertrand du Guesclin. Les armées en vinrent aux mains le 29. Septembre Feste de Sainct Michel. La meslée fut opiniastre & sanglante au dernier poinct; à la fin Charles perdit la bataille, la Duché & la vie. Car les Seigneurs Bretons estoient convenus entre eux, que pour mettre fin à cette longue querelle, ils tuëroient celuy des deux Chefs qui seroit vaincu. 1364.

Les enfants de Charles de Blois estoient toûjours prisonniers en Angleterre, & sa veuve avoit plus de fierté que de bonne conduite. Le Duc d'Anjou son gendre la vouloit bien assister de tout son pouvoir: mais le Conseil de France ne jugea pas à propos de pousser cette affaire, de peur que Montfort ne se rengeast sous l'hommage de l'Anglois. On fit donc la Paix avec luy par le traitté de Guerrande. La Duché luy demeura, à la charge des devoirs envers le Roy de France; Le titre de Ducheſſe à la veuve de Charles, sa vie durant; & pour toute sa posterité le droit d'y revenir, au deffaut des descendants de Montfort. De plus, elle eut la Comté de Pontieure & plusieurs terres, avec quarante mille livres de rente, pour elle seulement, à prendre sur tout le Duché. 1364.

Bien

1365. *Bien que la Croisade eust esté interrompuë par la mort du Roy Jean, neantmoins Pierre Roy de Chypre ayant tiré quelques secours en argent des Princes Chrétiens, & recueilly çà & là des troupes d'aventuriers avec celles des Chevaliers de Sainct Jean, ne laissa pas de faire une descente en Egypte, où il força vaillamment une partie de la grande ville d'Alexandrie, & l'eust pû reduire toute sous son pouvoir, si ceux qui l'accompagnoient ayant plus de soin de leur butin que de leur honneur, ne se fussent retirez dans leurs vaisseaux.*

1365. & 66. *Avec pareille hardiesse & plus de perseverance, Amé VI. Comte de Savoye porta ses armes contre Amurat Sultan des Turcs & le Roy de Bulgarie, qui vouloient despouiller Jean Palcologue son proche parent, de l'Empire de Grece; le Bulgare le tenant desjà prisonnier. Amé ayant enlevé d'assaut sur les Turcs la ville de Callipoli dans la Chersonnese de Thrace, entra en Bulgarie, & par la prise de plusieurs places, força ce Roy à relascher l'Empereur; auquel il remit aussi la ville de Callipoli: mais les Grecs la reperdirent incontinent aprés, tant leur valeur estoit au bas, aussi bien que leur Empire.*

L'Empereur Charles IV. avoit bien plus d'imagination pour concevoir de vastes desseins, que de vertus ny de moyens pour les executer. Il se contentoit du faste & de la vaine pompe des ceremonies, parce qu'il ne pouvoit acquerir des choses reelles & solides; Et comme son peu de revenu & ses grandes dépenses le tenoient tousjours dans la necessité, s'il commençoit de hautes entrepriſes, ce n'estoit que pour se faire donner de l'argent.

1365. *Cette année 1365. il visita le Pape en Avignon pour faire une Ligue avec le Sainct Pere & les autres Princes d'Italie, contre Barnabé Viscomte de Milan. Il assista en habits Imperiaux à la Messe que le Pape chanta le jour de la Pentecoste, & s'alla faire couron-*

ner

ner Roy d'Arles dans la ville de ce nom. Puis il retourna en Avignon, où il obtint du Pape la levée des Decimes sur le Clergé de Germanie & de Boheme pour les frais de cette guerre, qu'il ne fit point.

Guesclin qui avoit esté pris à la bataille d'Avray fut delivré à rançon, & Olivier de Clisson qui estoit du party de Montfort attiré au service du Roy. Au mois de Decembre Montfort vint à Paris & luy rendit hommage, premierement de sa Duché, mais seulement de bouche & sans serment, puis de la Comté de Montfort, descein&t; & à genoux & les mains jointes entre les mains de son Souverain Seigneur. 1365.

Nous trouvons encore cette année quelques bandes de ces payſans revoltez de la *Jaquerie*, qui s'estant renforcez & meslez avec les Compagnies de pillards, passerent jusques dans l'Alsace, d'où ils furent chassez, & la plus part exterminez par l'Empereur Charles IV. & les autres Princes d'Allemagne. 1365.

Les troupes du Navarrois continuoient leurs courses en Normandie, on crût qu'on les en pourroit arracher par une diversion du costé de Navarre. On fit donc une Ligue avec le Roy d'Arragon son ennemy capital, qui jetta aussitost des troupes dans ce Royaume-là. Le Navarrois en eut d'autant plus d'apprehension, qu'il sçavoit que la France estoit obligée necessairement de se joindre à ce Prince, parce que le Roy d'Angleterre avoit fait ligue avec Pierre Roy de Castille, perpetuel ennemy de l'Arragon. C'est pourquoy le Captal de Buch & ses autres amis s'employerent avec tant de chaleur, qu'ils firent sa paix avec le Roy. Par ce Traitté il renonça à ses droits sur la Champagne & sur la Bourgongne, moyennant la Seigneurie de Montpelier en Languedoc, que l'on luy donna. 1366.

L'habit des hommes de qualité, & des honneſtes gens dans les villes, c'eſtoit la robbe longue & le chaperon, preſque fait comme celuy des Moines. On le rabaiſſoit quelquefois ſur les eſpaules, pour ſe couvrir la teſte d'un bonnet.

1365. *Le luxe & la folie avoient tellement accourcy cette robbe, qu'on voyoit les cuiſſes & tout le mouvement du corps depuis les reins. Ils avoient auſſi mis en uſage certaine ſorte de chauſſure, qui pardevant avoit de longs becs recourbez en haut (ils les nommoient des Poulenes) & par derriere comme des eſperons, qui ſortoient du talon. Le Roy par ſes Edits bannit ces ridicules modes, à l'exemple du Sainct Pere, qui peu auparavant avoit condamné par ſes Bulles la diſſolution des habits, dans l'un & dans l'autre ſexe.*

1365. La France ne pouvant ſe deſcharger des troupes pillardes qui la rongeoient juſqu'aux os. L'Anglois les toleroit pour s'en ſervir au beſoin, & il n'y avoit point de forces capables pour les reprimer; Gueſclin trouva moyen de les mener en Eſpagne pour un tel ſujet.

Alfonſe XI. Roy de Caſtille avoit eu de ſa femme legitime un fils nommé Pierre, qui luy ſucceda, & d'une Maiſtreſſe cinq fils naturels, dont l'aiſné s'appelloit Henry, & eſtoit Comte de Triſtemare. Ce Pierre fut à bon droit ſurnommé *le Cruel* & *le Meſchant*, car il ſe monſtroit plus amy de l'Alcoran que de l'Evangile, ayant alliance & amitié avec les Rois Mores. Il renverſoit toutes les Loix, & commettoit toutes les injuſtices & les cruautez que les Tyrans peuvent commettre; il entretenoit publiquement adultere avec Marie de Padilla, & avoit l'an 1361. fait mourir par poiſon Blanche ſa femme legitime, fille de Pierre Duc de Bourbon & ſœur de la Reine de France, Princeſſe auſſi vertueuſe que belle, aprés qu'elle eut ſouffert tous les outrages imaginables dix ans durant. Il

avoit

avoit fait mourir la Dame qui avoit eſté Maiſtreſſe de ſon pere, il reſpandoit à toute heure le ſang des plus Grands de ſon Eſtat, il n'eſpargnoit pas meſme celuy de ſes freres, ayant maſſacré Federic, l'un des cinq, qui eſtoit Grand Maiſtre de Sainct Jaques, & attentoit ſouvent à la vie des quatre autres. Henry eſtant donc pouſſé d'un juſte reſſentiment de la mort de ſa mere & de ſon frere, & d'ailleurs autoriſé par le droit naturel qui luy ordonnoit de deffendre ſa vie, ſe ſouſleva contre luy avec la plus grande partie du Royaume, ſe ligua avec l'Arragonnois, & luy fit la guerre durant quelque temps.

Sa cauſe du commencement n'eut pas autant de bonheur que de juſtice, il fut pouſſé par le Tyran & ſe refugia en France. Le Roy luy accorda ſa protection, d'autant plus volontiers que c'eſtoit une belle occaſion d'employer les compagnies des gens de guerre. On jugea qu'il leur faloit donner pour Chef en apparence Jean de Bourbon Comte de la Marche, couſin germain de la feuë Reyne Blanche : mais pour leur vray conducteur Bertrand de Gueſclin, qui fut délivré des mains de Chandos, le Pape, le Roy, & Dom Henry ayant payé ſa rançon. 1365.

Avec ces troupes & grand nombre de Nobleſſe volontaire, meſme des pays qui obeïſſoient à l'Anglois, le Comte de la Marche & Gueſclin remenerent Henry en Eſpagne. Le Pape, de crainte que ces Compagnies n'approchaſſent d'Avignon, leur envoya deux cents mille livres avec des Indulgences. Le Roy d'Arragon leur donna paſſage, & la Duché de Borgia à Gueſclin ; Auſſi avant que d'entrer en Caſtille, reconquirent-elles toutes les places que Pierre luy avoit priſes, & les luy remirent de bonne foy. 1366.

A la veuë de Henry toute la Nobleſſe de Caſtille, à la reſerve d'un ſeul Chevalier, abandonna le Cruel ; Tout crioit vive Henry & luy ouvroit les portes, en un mot il fut couronné à Burgos, à la fin de Mars. Cela fait, il recompenſa liberalement en terres tous ceux qui l'avoient ſuivy, & ſe croyant aſſuré par la fuite du Tyran, il congedia la pluſpart de ſes troupes, qui euſſent trop fait crier ſes nouveaux ſujets, retenant ſeulement quinze cents lances, avec Gueſclin & Bernard baſtard du Comte de Foix.

1366. Le Tyran s'eſtoit ſauvé premierement vers Portugal : mais le Roy du pays ayant refuſé de luy donner retraitte, il s'eſtoit refugié en Galice, & de là par mer à Bayonne pour implorer le ſecours du Prince de Galles. La jalouſie qu'avoit ce Prince de la gloire de du Gueſclin, luy fit preſter l'oreille à ſes ſupplications, il promit de le reſtablir & d'y employer ſa perſonne meſme. Pour cét effet il retint les Seigneurs Gaſcons & ces meſmes compagnies qui avoient ſuivy du Gueſclin, & que Henry avoit congediées : mais l'Arragonnois tenant les paſſages fermez, elles ne pûrent pas le venir trouver ſans beaucoup de difficultez.

1367. Il n'y avoit point d'autre chemin pour luy, que par la Navarre ; Le Roy Charles le Mauvais ayant fait ligue avec l'un & l'autre party, ſe trouvoit fort embarraſſé ; Enfin il pancha du coſté du Cruel, & luy livra paſſage & trois cents lances. Durant qu'il flotoit entre les deux partis & qu'il eſſayoit de les tromper tous deux, il fut fait priſonnier par Olivier de Mauny, qui tenoit le chaſteau de Borgia ſur cette frontiere. On crût qu'il s'eſtoit fait arreſter luy meſme pour liberer ſa foy envers Henry : mais Olivier le traita en vray priſonnier, & en tira bonne rançon.

Lors

Lors que Henry sçût que ses ennemis avoient pris la Ville de Navarrete, il vint au devant d'eux, & au lieu de leur boucher le passage des vivres, ce qu'il pouvoit facilement, estant trois fois plus fort en nombre d'hommes qu'eux : il leur donna bataille. Ce fut le 4e d'Avril, entre Nagere & Navarrete : mais il la perdit par la lascheté de Teillo son frere, qui prit la fuite dés le premier choc. Guesclin y fut fait prisonnier avec le Mareschal d'Endreghen & quelques autres Capitaines. Pour luy ayant combatu fort vaillamment, & ne s'estant tiré du danger qu'à l'extremité, il se sauva en Arragon, de là en France, où il fut accueilly par Louis Duc d'Anjou Gouverneur pour le Roy en Languedoc.

Le Prince de Galles eut beaucoup de reputation auprés des gens de guerre, d'avoir reconquis l'Espagne en une seule journée : mais peu d'honneur auprés des gens de bien d'avoir restably un Tyran. Encore moins en eut-il de satisfaction & de profit ; Car aprés que le Tyran l'eut tenu quelques mois en Castille dans une prochaine esperance de luy envoyer dequoy payer ses gens de guerre, les maladies se mirent dans ses troupes ; Et il fut contraint de s'en revenir tres-mal satisfait, & d'ailleurs fort mal disposé de sa personne. 1367. & 68.

Aprés son départ, la rage du Cruel se redoubla par toutes sortes d'horribles vengeances ; les Castillans se voyant traittez plus inhumainement que jamais, rappellerent Henry : le Duc d'Anjou & le Comte de Foix iluy donnerent liberalement toute l'assistance qu'ils pûrent ; Et du Guesclin & Bernard de Bearn nouvellement délivrez à rançon luy assemblerent des troupes. 1368.

En peu de mots Henry assiégant Tolede, le Cruel accompagné de trois mille chevaux vint au se- 1369.

cours. Comme il fut prés de Montiel, ville assise sur les Monts qui separent le Royaume de Valence d'avec la nouvelle Castille, Henry alla au devant,
1369. le combat se donna le 14e de Mars 1369. les troupes du Cruel prirent la fuite, luy se sauva au château de Montiel.

Là se voyant enfermé sans aucun espoir de salut, il se hazarda de venir trouver du Guesclin dans sa tente, s'imaginant obtenir de luy, à force de presents, qu'il le laisseroit évader. Henry s'y rencontra par hazard ou autrement; ils se prirent de paroles, puis se saisirent au corps & s'abatirent par terre. Le Cruel enfin fut mis dessous & tué. On n'est pas bien d'accord de la maniere, & si l'action fut nette : cela arriva le 23. de Mars. LE ROYAUME DE CASTILLE demeura à Henry & à ses descendants, qui le tiennent encore aujourd'huy.

1368. La veuve du Duc de Bourgongne fille du Comte de Flandres, & la plus riche heritiere de la Chrestienté, estoit ardamment recherchée par la France & par l'Angleterre. Le pere la destinoit pour Edmond, l'un des fils de l'Anglois : mais la grand' mere Marguerite, Françoise de naissance & d'affection, s'opposoit à cette alliance de tout son pouvoir, & avoit dessein d'en fortifier la maison de France. Elle pressa donc son fils avec une chaleur extrême, jusqu'à le menacer de se couper les mammelles * dont elle l'avoit allaité. Ces paroles luy toucherent le cœur, il donna sa fille à Philippe le Hardy, Duc de Bourgongne: mais les nopces ne se firent qu'un an aprés.

* *En ce temps-là les Princesses allaitoient leurs enfans.*

1368. Le Prince de Galles n'avoit rapporté d'Espagne que beaucoup de chagrin & une indisposition mortelle, mais point d'argent pour contenter ses troupes. Il se mit donc à lever des impost extraor-

traordinaires, quoy qu'assez legers, sur la Guyenne : les Seigneurs ses vassaux malcontents de luy, particulierement le Seigneur d'Albret, susciterent leurs Tenanciers de leur en faire leurs plaintes; Les ayant receuës ils les porterent au Prince & luy en firent des remonstrances. Il les rebuta d'une maniere fort offensante. Sur cela ils eurent recours au Roy de France, nagueres leur legitime Souverain: Le Roy les entretint six ou sept mois dans cette disposition, attendant la conjoncture propre pour se déclarer.

Il disposoit cependant toutes choses à sa fin, s'asseuroit des Seigneurs Gascons & des Princes Allemands avec de l'argent, dont les uns & les autres estoient fort avides, attiroit les compagnies à son service à force de presents, par le moyen de du Guesclin, en qui elles avoient grande croyance, & faisoit amas d'argent par l'imposition des subsides, que les Estats assemblez à Paris luy accorderent liberalement, & qu'ils firent lever avec si bon ordre, que le peuple n'en fut point foulé.

Comme il eut bien pris toutes ses mesures, & 1369.
que d'ailleurs il sçût que le Prince de Galles devenoit hydropique, il octroya ses Lettres d'appel aux Gascons, dont les cinq principaux estoient le Sire d'Albret & les Comtes d'Armagnac, de Perigord, de Cominges, & de Carmaing. Elles furent signifiées au Prince en parlant à sa personne, par un Chevalier & un Clerc : mais bien loin de déferer à cét appel, il respondit superbement, qu'il comparoistroit de la sorte qu'il avoit comparu à la journée de Poitiers, & les fit arrester prisonniers par les chemins, leur supposant qu'ils avoient volé leur hoste.

Au mesme temps Charles amusoit le Roy Edoüard par des plaintes qu'il luy envoya faire,

comme s'il eust voulu mettre les choſes en negociation. L'Anglois donna des paroles pour des paroles, ſans penſer que les effets fuſſent ſi proches, & que les François oſaſſent rien entreprendre, tandis que le Duc de Berry & leurs autres oſtages ſeroient en Angleterre.

Il ſe croyoit Souverain abſolu en Guyenne par le Traitté de Bretigny : mais comme de ſon coſté il n'avoit point fait vuider les gens de guerre, & que de plus il avoit commis diverſes hoſtilitez, le Roy pretendoit que ce Traitté eſtoit nul & reſolu, partant, que ce Prince demeuroit tousjours vaſſal de la Couronne. Ce fut ſur ce pied qu'il luy envoya déclarer la guerre, & qu'enſuite ſon Parlement s'étant aſſemblé la Vigile de l'Aſcenſion, luy ſeant en ſon lict de Juſtice, donna un Arreſt, qui pour les rebellions, attentats & deſobeïſſances, confiſquoit toutes les terres que l'Anglois tenoit en France.

Si l'eſtonnement d'Edoüard fut grand, de voir un Prince qui n'eſtoit point homme de main, oſer luy dénoncer la guerre, à luy qui avoit tant gâgné de batailles: ſon deſpit ne le fut pas moins quand il vit, que le deffy luy eſtoit apporté non point par un Seigneur de qualité, comme c'eſtoit la couſtume, mais par un ſimple valet ; Qu'il ſçût que le Seigneur de Chaſtillon & le Comte de Sainct Pol s'étoient emparez d'Abbeville & des autres places de la Comté de Pontieu, qui eſtoient dégarnies; Que les Barons de Gaſcongne, avant meſme la declaration de la guerre, avoient desfait ſon Seneſchal de Rouërgue ; Que le Duc de Berry & d'Anjou avoient attaqué la Guyenne, l'un du coſté de l'Auvergne, l'autre du coſté de Toulouze ; Que ſon fils le Prince de Galles devenant enflé de jour en jour, ne pouvoit plus agir que de la teſte ; Et

que

que plusieurs Capitaines & Compagnies prenoient service avec les François.

En attendant qu'il pûst mettre sur pied de plus grandes forces, il luy envoya cinq cent lances & mille Arbalestriers conduits par Edmond Comte de Cambridge, depuis Duc d'Yorc, son quatriesme fils, & par le Comte de Pembrok son gendre, qui descendirent à Sainct Malo & traverserent la Bretagne; Et d'autre costé Huë de Caurelée luy amena 2000. hommes des bandes qu'il avoit en Espagne, & il luy en vint deux fois autant de celles qui tenoient des places en Normandie & au Mayne, lesquelles ils vendirent pour l'aller joindre. Les quatre plus braves Capitaines qu'il eust auprés de luy, c'estoient ce Caurelée, Eustache d'Auberticour Hennuyer, Jean Chandos Seneschal de Poitou, Thomas du Persy qui l'estoit de la Rochelle, & Robert Knolles; tous Anglois. Il donna au dernier de ces quatre le commandement de ses troupes.

A la force des armes le sage Roy joignit celle de la Religion & de l'Eloquence, qui peuvent tout sur les esprits des peuples. Il faisoit faire par tout son Royaume des Jeusnes & des Processions, où on le voyoit quelquefois aller nuds pieds; Et au mesme temps les Predicateurs remonstroient son bon droit & l'injustice des Anglois. Ce qui avoit deux fins, l'une de luy ramener les Provinces Françoises qui avoient esté cedées par le Traitté de Bretigny: l'autre de porter celles qui luy obeïssoient à souffrir les contributions & les autres incommoditez de la guerre. Le seul Archevesque de Toulouze par ses persuasions & par ses intrigues, luy regagna plus de cinquante villes ou chasteaux dans la Guyenne, entre autre celle de Cahors. Le Roy d'Angleterre voulut pratiquer

quer les mesmes moyens à l'endroit des siens & envoya des Lettres d'Amnistie aux Gascons, avec serment sur le Sacré Corps de JESUS-CHRIST, de ne plus lever de nouveaux imposts, mais tout cela ne fut point capable de redresser les esprits qui avoient pris leur penchant.

Il se fit diverses courses de la part des François dans la Guyenne & dans le Poitou, & de celle des Anglois dans les pays voisins, dans l'une desquelles ces derniers prirent Isabelle de Valois, Ducheſſe veuve de Bourbon, & mere de la Reyne de France, dans le chasteau de Bellepêche en Bourbonnois. Elle fut depuis eschangée pour le Chevalier du Prince de Galles.

Les Comtes de Cambridge & de Pembrock coururent jusqu'en Anjou, & y prirent le fort chasteau de la Roche sur Yon, d'où ils ravagerent tout le pays; Comme ils faisoient encore celuy du Berry, ayant conquis la ville de Saincte Severe, qui est en Limosin sur cette frontiere. Mais de leur costé ils souffrirent beaucoup plus de pertes, dont la plus considerable fut celle de Chandos, qui fut tué malheureusement en une rencontre prés du pont de Lensac en Poitou.

Outre les troupes ordinaires qu'ils appelloient Compagnies, les Seigneurs & Gentilshommes s'assembloient souvent, & de leur propre mouvement se mettoient en corps pour faire quelque entrepriſe ou quelque courſe; puis aprés leur *chevauchée*, cela s'appelloit ainsi, ils s'en retournoient dans leurs maisons.

Le Roy Charles avoit entrepris de dresser une armée pour jetter des troupes en Angleterre, son frere Philippe la devoit commander, & l'embarquement se faire à Harfleur. Lors qu'il estoit prest de monter sur ses vaisseaux, il eut nouvelles que Jean

Duc

Duc de Lencaſtre, le troiſiéme des fils du Roy Edoüard, eſtoit deſcendu à Calais, & faiſoit des courſes ſur les terres de France. Il fut conſeillé de quitter ſon entrepriſe & de tourner de ce coſté-là. Lencaſtre le voyant aux champs, ſe poſta ſur le Mont de Tournehan, entre Ardres & Guiſnes. Philippe ſe campa tout contre, comme pour l'attaquer, ou pour l'enveloper: mais il n'y fut pas long-temps, qu'il s'ennuya & congedia ſes troupes. Ainſi Lencaſtre eut tout loiſir de courir le pays de Caux, juſqu'à Harfleur, & au retour la Comté de Pontieu; où il fit priſonnier Hugues de Chaſtillon, Maiſtre des Arbaleſtriers, qui avoit ſaiſi ce pays-là au nom du Roy.

En meſme temps les Ducs de Gueldres & de Juilliers eſmus par les Sterlings d'Angleterre, envoyerent deffier le Roy, lequel ſçût bien leur mettre en teſte le Duc de Brabant & le Comte de Sainct Pol, qui prirent feu pour quelques intereſts particuliers. 1369.

Il y eut une furieuſe bataille entre les deux partis, au lieu de Baeſwilder, entre le Rhin & la Meuſe, qui mit tous ces Princes au bas; D'un coſté le Duc de Juilliers y fut tué, de l'autre le Duc de Brabant y fut fait priſonnier. L'Empereur ſon frere le délivra & accommoda cette querelle. 1369.

Les Eſtats aſſemblez le 7e Decembre octroyerent au Roy une impoſition d'un ſol par livre ſur le ſel, de 4. livres ſur chaque feu dans les villes, & de 30. ſol aux champs; Comme auſſi ſur la vente du vin à la campagne, le 13e en gros, & le 4e en deſtail, & ſur l'entrée à Paris 15. ſols par queux de vin François, & 24. ſols par queux de vin de Bourgongne. A quoy les villes conſentirent fort gayement, parce qu'elles ſçavoient bien que ces levées ſeroient bien meſnagées, & qu'elles ceſſeroient avec la guerre.

1369. *La meſme année 1369. Hugues Aubriot Prevoſt des Marchands fit édifier les tours de la Baſtille prés la porte Sainct Antoine, telle qu'on les voit aujourd'huy.*

1370. La premiere année de la guerre n'avoit pas produit des évenements fort conſiderables : les deux Rois ſe préparoient de tout leur pouvoir à faire de plus grands efforts la ſeconde. Tous les quatre freres de France ayant tenu Conſeil enſemble reſolurent, que le Duc d'Anjou & le Duc de Berry attaqueroient la Guyenne, que le premier entreroit du coſté de Toulouze dans le pays d'entre deux mers, l'autre du coſté du Berry dans le Limoſin, & que tous deux ſe joindroient devant Limoges, pour y aſſiéger le Prince de Galles.

1370. Pour cét effet on trouva bon de rappeller du Gueſclin d'Eſpagne, où le Roy Henry luy avoit donné la Comté de Molines & la terre de Sorie *. Il partit au premier mandement de ſon Roy, & ayant joint le Duc d'Anjou, prit en chemin faiſant, les villes de Moiſſac, Tonneins, Aiguillon & autres chaſteaux moins conſiderables le long de la Garonne. De ſon coſté le Duc de Berry ſe rendit Maiſtre de Limoges; pluſtoſt par l'intelligence des Bourgeois & de l'Eveſque qui trahit le Prince de Galles, quoy que ſon compere & ſon bon amy, que par les attaques. Du reſte les deux freres ſçachant que ce Prince, trop habile pour ſe laiſſer enfermer, s'eſtoit mis en campagne, congedierent leurs gens.

* Le Roy Charles luy avoit auſſi donné la Comté de Longueville.

1370. L'Anglois de ſon coſté avoit envoyé le Duc de Lencaſtre avec quelques compagnies d'hommes d'armes & d'Archers en Guyenne, & donné le commandement de toute ſon armée du coſté de Picardie, à Robert Knolles. Elle ſe trouva de plus de 30000. hommes. Sa marche donna de la terreur à toute la France, juſqu'à la Loire; car elle

saccagea le Vermandois, la Champagne, la Brie, brusla les environs de Paris, fit entendre ses trompettes jusques dans les portes du Louvre, sans que la fumée de ces incendies ny le bruit de ces fanfares pûssent esmouvoir le sage Roy à rien hazarder, ny à laisser sortir un seul de ses gens de guerre en campagne.

Du Guesclin estoit presque le seul capable de le venger de tous ces insultes : pour ce sujet le 2. jour d'Octobre, il luy mit à la main l'espée de Connestable, que Moreau de Fiennes trop cassé par les années & par les fatigues, ne pouvoit plus porter ; mais luy donna peu de troupes, afin qu'il serrast seulement les ennemis & qu'il ne les combatist pas. Du Guesclin qui avoit d'autres veuës, les grossit à ses propres despens, ayant vendu toutes les pierreries & les riches meubles qu'il avoit gagnez en Espagne, pour acheter des soldats. 1370.

Aprés qu'il eut costoyé & harcelé quelque temps les ennemis, il eut occasion de leur enlever un quartier prés de Pont-Valain au pays du Mayne. Par ce moyen les ayant entamez il les mit en desroute, puis les desfit piéce à piéce, tant que Knolles mesme eut de la peine à se sauver.

Delà il remonta dans le Berry d'où il chassa les Anglois, qui s'enfuirent en Poitou, nettoya la Touraine & l'Anjou, & en fit autant en Limosin & en Rouërgue. 1371.

Il rendit aussi un service tres-important à la France, ayant moyenné l'entreveuë du Roy de Navarre avec le Roy. Dans la conjoncture presente ce Prince pouvoit faire beaucoup de peine, en introduisant les Anglois dans le Costentin, où il avoit Cherbourg & quelques autres places, & dans la Comté d'Evreux, qui estoit toute à luy. Mais comme il estoit aussi irresolu que malicieux, il ne 1371.

ſçavoit ny garder ſa foy ny la rompre à ſon avantage. Quoy qu'il euſt fait une tréve dés l'année precedente, il differoit toûjours la concluſion de la Paix par cent artifices. Enfin il s'y laiſſa amener quand il en avoit moins de beſoin, & ſe contenta de la ville de Montpellier dont il fut mis en poſſeſſion. Moyennant cela il renonça au party de l'Anglois, alors qu'il luy euſt eſté avantageux de ne le pas faire.

1371. *Dés l'an 1367. le Pape Urbain V. avoit fait un voyage à Rome, en apparence pour mettre ordre aux affaires d'Italie, mais en effet, de faſcherie qu'il eut de ce que les Compagnies allant en Eſpagne l'avoient rançonné. Lors qu'il y eut demeuré deux ans & demy, il revint en Avignon, où peu aprés il mourut le 19. de Decembre. Les Cardinaux éleverent au St. Siége Pierre Roger, qui étoit fils de Guillaume Comte de Beaufort en Valée, & de Jeanne ſœur du Pape Clement VI.*

Au mois de May de cette meſme année David Roy d'Eſcoſſe, fils de Robert de Brus, mourut ſans enfants. Ainſi cette Couronne paſſa dans la Maiſon de STUARD, *par un Robert qui eſtoit fils de ſa ſœur. Il ratifia la tréve avec l'Angleterre & la prolongea pour treize ans.*

1371. Les villes maritimes de Flandres eſtant toutes pleines de Marchands, n'avoient que des intereſts de negoce: c'eſt pourquoy ſans conſiderer ny ceux de leur Comte, ny ceux du Roy, ils firent une Ligue avec l'Anglois afin d'aſſeurer leur commerce, qui leur ſembloit meilleur de ce coſté-là, que de celuy de France.

Un peu aprés que le nouveau Conneſtable eut reconquis le Perigord & le Limoſin ſur les Anglois, le Prince de Galles, quoy qu'il ne pûſt aller qu'en litiere, aſſembla ſes gens à Cognac, & alla aſſiéger Limoges. Ses Hurons * ou mineurs, dont il avoit grande quantité, ayant renverſé un pan de mu-

* C'eſtoit le terme de ce temps-là.

murailles dans les foſſez, la ville fut priſe d'aſſaut. Il eſtoit ſi irrité contre les habitants, qu'il ſe vengea cruellement juſques ſur les femmes & ſur les enfants; il en fut paſſé au fil de l'eſpée plus de quatre mille. Ce fut ſon dernier exploit de guerre, aprés cela il ſe retira fort indiſpoſé en Angleterre, où il languit encore trois ans. Depuis ſon départ les affaires des Anglois dans la Guyenne allerent tousjours en décadence, la pluſpart des Seigneurs & des Chefs des bandes, que ſa vaillance & ſa liberalité tenoient attachez à ſa Cour, ſe tournant vers celle de France.

Il avoit laiſſé le ſoin des affaires au Duc de Lencaſtre, celuy-ci ne demeura pas long-temps en Guyenne, & repaſſa en Angleterre pour aſſiſter à un grand Conſeil qui ſe tint pour les affaires de deçà la mer. Au partir delà il eſpouſa la fille de Pierre le Cruel, & ſe fit appeller Roy de Caſtille: le Comte de Cambridge ſon frere, prit auſſi la puiſnée. 1372. 1372.

C'eſtoit déclarer une guerre mortelle au Roy Henry, lequel d'ailleurs eſtant obligé de ſa Couronne à la France, ſe reſolut autant pour ſa propre ſeureté que par gratitude, de la ſervir de toutes ſes forces. Il ſçavoit que les Anglois envoyoient une armée en Poitou commandée par le Comte de Pembrok, il en fit partir une par mer, compoſée de quarante gros vaiſſeaux, & bien équipée de canon & d'armes à feu, qui attendit le Comte de Pembrok à l'entrée du canal de la Rochelle. Le combat dura deux jours, l'avant-veille & la veille de la Sainct Jean, les Rochelois le regardant de ſang froid, ſans qu'ils puſſent eſtre perſuadez par leur Gouverneur d'aller au ſecours des Anglois, leſquels enfin furent envelopez, & tous pris, ou coulez à fond. Les victorieux menerent le Comte de Pembrok 1372.

brok & autres prisonniers en Espagne tous chargez de chaisnes. C'est ainsi que les Espagnols & les Allemands traittoient leurs ennemis, les François & les Anglois en usoient avec plus de generosité & de courtoisie.

1372. Cét eschec fut la ruine entiere du party Anglois. Le Connestable assiégeoit & prenoit toutes les places à son aise. Aprés avoir aidé au Duc de Berry à reduire Saincte Severe, qu'on avoit crû imprenable, il vint recevoir la grande ville de Poitiers qui luy tendoit les bras. Tous les Chefs du party qui estoient en campagne en furent fort estonnez: mais bien plus consternez de la deffaite du Captal de Buch, lequel allant au secours de la ville de Soûbise, située sur l'embouchure de la Charente, se vit enveloppé & pris par les Espagnols, dont l'armée navale estoit sur cette coste-là. Il n'y eut ny rançon ny eschange qui pûst obliger le Roy à le mettre une seconde fois en liberté, il fut resserré dans une tour du Temple à Paris, où il mourut quatre ans aprés.

1372. Les Rochelois n'avoient jamais pû s'accommoder avec l'humeur Angloise, peu compatible avec quelque Nation que ce soit, ils meditoient de se soustraire à leur domination; Et c'estoit pour favoriser ce dessein, que l'armée d'Espagne se tenoit là proche. Le chasteau seul les empeschoit, le Maire s'avisa d'une ruse. Ayant donné à disner au Capitaine, il luy presenta certaines Lettres scellées du Sceau d'Edoüard, où il lisoit qu'il leur estoit ordonné de faire faire monstre à la garnison du chasteau & à la milice Bourgeoise. Il n'y avoit rien de cela, mais le Capitaine qui ne sçavoit pas lire, le crût & fit sortir sa garnison. Le Maire avoit mis une embusche dans des masures, qui la coupa & l'empescha de rentrer. Douze ou quinze malotrus

qui

qui eſtoient demeurez dans le chaſteau capitulerent. Enſuite les Rochelois fort aviſez, avant que d'ouvrir leurs portes aux François, firent leur Traitté avec le Roy, & obtinrent la démolition du chaſteau, ou ſi l'on en croit leurs memoires, une amniſtie pour l'avoir démoly avant le Traitté. Outre cela ils ſe firent donner tant de privileges, & des conditions ſi avantageuſes, qu'elles tendoient autant à mettre cette ville en liberté, qu'à luy faire changer de Maiſtre.

Aprés que le Conneſtable, qui repreſentoit le Roy, eut reçû leur ſerment de fidelité, il pourſuivit la conqueſte du Poitou & de la Saintonge. La pluſpart des Seigneurs s'eſtoient retirez à Toüars, il y mit le ſiége & les obligea de capituler; Qu'ils ſe mettroient eux, leurs terres & la place ſous l'obeïſſance du Roy, ſi le Roy d'Angleterre ou un de ſes fils, ne venoient aſſez forts pour combattre les aſſiégeants dans la feſte de Sainct Michel.

Cette ſorte de compoſition ſe pratiqua tant qu'il y eut quelque peu de bonne foy. Elle portoit tousjours ſurſeance d'armes, durant laquelle les aſſiegeants ayant pris des oſtages des aſſiegez, levoient leur camp, & leur laiſſoient toute ſorte de liberté, horſmis de recevoir des gens de guerre dans leur place, & de la munir ny de la fortifier.

Lors que le Roy Edoüard eut appris cette capitulation, l'honneur & la neceſſité reſveillant en luy le ſouvenir de ſes victoires, il ſe mit ſur mer luy-meſme avec 400. vaiſſeaux, pour ne pas perdre un ſi beau pays & tant de braves gens. Mais les vents refuſerent de le ſervir en cette occaſion; ils le promenerent ſix ſemaines durant & ne voulurent jamais luy eſtre favorables, que pour retourner en Angleterre. La Sainct Michel venuë, les Seigneurs executerent la capitulation; Enſuite de- 1372.

quoy

quoy les villes de Saintes, d'Angouleſme, de Sainct Jean d'Angely & generalement tout le pays juſqu'à Bourg & à Blaye, ſe remirent ſous l'obeïſſance de leur ancien & naturel Souverain.

1372. Jean de Montfort Duc de Bretagne regardoit avec crainte la proſperité des François, ſes anciens ennemis, & avec regret la décadence de l'Anglois ſon beaupere & ſon protecteur : mais il n'eſtoit pas le Maiſtre dans ſa Duché, les peuples ne vouloient plus de guerre, la fierté des Anglois n'eſtoit pas compatible avec leur liberté, & les Barons esblouïs de l'eſclat de la fortune de Gueſclin & de Cliſſon, avoient le cœur tourné aux emplois & aux penſions de la Cour de France. Ainſi le Duc eſtoit fort contraint ; S'il faiſoit deſcendre quelques Anglois ſur ces coſtes, les Communes leur couroient ſus ; S'il les logeoit dans ſes places, les Seigneurs ſe ſouſlevoient. Comme il en eut mis dans Breſt, le Conquet, Kemperlé & Hennebond, ils prierent le Roy de leur envoyer des troupes pour les chaſſer, & remettre les villes du pays en ſes mains, ainſi qu'ils firent de Vennes, de Rennes, & de pluſieurs autres.

La vengeance qu'il en voulut prendre ayant mis le ſiége devant Sainct Mahé, ne fit qu'avancer ſa perte & le voyage du Conneſtable avec le Duc de Bourbon. Quelques troupes Angloiſes, qu'il avoit fait venir pour ſe fortifier, eurent tout le pays contre elles, & furent taillées en piéces. Ainſi, quoyqu'il euſt encore quelques bonnes places, il n'oſa s'y enfermer, & paſſa en Angleterre crier au ſecours.

Tandis qu'il y eſtoit, le Conneſtable s'aſſura de toutes, horſmis de trois, Breſt, Becherel & Derval, (celle-cy appartenoit à Knolles) devant toutes leſquelles il mit le ſiége en meſme temps, com-

comme auſſi devant la Roche-ſur-Yon en Anjou.

Cette derniere plus eſloignée de tout ſecours, ſe rendit; Breſt, Becherel & Derval promirent d'en faire autant, ſi dans un certain temps préfix il ne paroiſſoit une armée aſſez forte, & qui *tinſt journée* *, pour faire lever le ſiége aux François. Quant à Breſt & à Derval ils ſe ſauverent de cette ſorte. Le Comte de Salisbery eſtoit lors ſur mer pour garder les coſtes d'Angleterre contre l'armée navale d'Eſpagne, que commandoit Yvain de Galles, dont Edoüard avoit fait mourir le pere pour luy oſter cette Principauté. Ayant entendu le peril où eſtoit Breſt, il aborda en Bretagne, ſe campa & ſe retrancha proche de-là, puis envoya ſes Herauts au Conneſtable luy denoncer, qu'il eſtoit venu pour faire lever le ſiége & qu'il l'y attendoit. Le Conneſtable ne trouva pas à propos de l'attaquer dans un poſte ſi fort; ainſi la place fut délivrée. Au partir de-là, Knolles qui l'avoit deffenduë, alla ſe jetter dans Derval, ne ſe croyant pas obligé de tenir le Traitté fait par ſes gens; Ce qui couſta la vie à leurs oſtages, & par repreſailles à quelques Gentils-hommes que Knolles avoit pris. Quant à Becherel, il tint un an tout entier; au bout duquel n'ayant point paru d'armée dans le jour préfix pour le ſecourir, il paſſa entre les mains des François.

* C'eſtoit le terme propre.

Le Roy d'Angleterre ne manqua pas de garentie au Duc de Bretagne. Il dreſſa une armée de plus de 30000. hommes qu'il donna au Duc de Lencaſtre pour reſtablir ce Prince, qui eut la hardieſſe d'envoyer deffier le Roy de France ſon Souverain. Elle deſcendit à Calais le 20e de Juillet, traverſa & pilla l'Artois, la Picardie, la Champagne, le Forés, Beaujolois, Auvergne & Limoſin, & deſcendit en Guyenne, au lieu d'aller en Bretagne, comme Montfort l'avoit eſperé. 1373.

C'e-

C'eſtoit une réſolution conſtante du ſage Roy, de ne point hazarder de grand combat contre les Anglois : mais il vouloit que ſes gens ſe logeant la nuict dans les places, les ſuiviſſent le jour, & ne ceſſaſſent de les harceler, de charger ceux qui s'eſcartoient, & de les reſſerrer, enſorte qu'ils ne puſſent avoir des vivres & des fourages. Par ce moyen il desfaiſoit peu à peu leurs grandes armées & les reduiſoit à rien. Celle-cy ayant été pourſuivie & côtoyée par le Duc de Bourgongne juſqu'en Beaujolois, & de là juſques ſur les bords de la Dordogne par le Conneſtable, non ſeulement ne pût rien entreprendre, mais encore perit preſque toute, & remena à peine ſix mille hommes à Bourdeaux.

Durant cette irruption, le Duc d'Anjou Gouverneur de Languedoc, en fit une autre plus avantageuſe dans la haute Guyenne. Il y conquit pluſieurs places de peu de nom aujourd'huy, mais en ce temps-là tres-importantes.

1373. *Deux grands fleaux, la famine & le mal des Ardents, qui le plus ſouvent prenoit en l'aiſne, tourmenterent la France, l'Italie & l'Angleterre cette année* 1373. *Il courut auſſi, principalement dans les Pays Bas, une paſſion maniaque ou phrenéſie inconnuë à tous les Siécles précedents. Ceux qui en eſtoient atteints, la pluſpart de la lie du peuple, ſe deſpouilloient tout nuds, ſe mettoient une Couronne de fleurs ſur la teſte, & ſe tenant par les mains alloient dans les rues & dans les Egliſes, dançant, chantant & tournoyant avec tant de roideur, qu'ils tomboient par terre hors d'haleine. Ils s'enfloient ſi fort par cette agitation, qu'ils euſſent crevé ſur l'heure, ſi on n'euſt pris le ſoin de leur ſerrer le ventre avec de bonnes bandes. Ceux qui les regardoient trop attentivement eſtoient bien ſouvent eſpris du meſme mal. On crût qu'il y avoit de l'operation du Diable, & que les exorciſmes*

cismes le soulageoient. Le vulgaire le nomma LA DANSE DE SAINT JEAN.

Par les instantes & continuelles exhortations du Pape, les deux Rois furent obligez d'entrer en negotiation pour accommoder leurs differends. Il se tint pour cela une Assemblée à Bruges en Flandres, où ils envoyerent les plus proches Princes de leur Sang, & les plus illustres Seigneurs de leurs Royaumes. Elle dura prés de deux ans avec des despenses incroyables. Il y fut fait une tréve premierement pour un an, à commencer au mois de May de cette année 1375. laquelle estant concluë, le Duc de Lencastre & le Duc de Bretagne passerent en Angleterre. 1373.

La Bretagne n'y estant pas compriſe, son Duc y rentra avec une armée de troupes Angloises, & moitié par force, moitié par intelligence regagna Sainct Mahé, Sainct Brieuc, & sept ou huit autres places, tandis que Jean d'Evreux frere du Roy de Navarre, faisoit le dégast aux environs de Kemperlay.

Il avoit basty là auprés un fort pour sa retraite, d'où il incommodoit extrémement cette ville, Cliſſon, Rohan, Beaumanoir & autres Seigneurs Bretons l'assiégerent là-dedans. Le Duc y estant accouru pour le dé[illegible]r, ils leverent promptement le piquet, luy les poursuivit & les assiégea dans Kemperlay. Or comme il estoit prest de les avoir à sa misericorde (il n'en euſt point eu pour des gens qu'il traittoit de traistres & de rebelles) une seconde tréve dans laquelle on le comprit, les tira heureusement de ses mains.

La minorité des Rois en France (si je ne me trompe) duroit jusqu'à l'âge de 20. ans, & pendant ce temps-là, tous les Commandements & 1375.

tous

tous les Actes se faisoient sous le nom du Regent. Le Sage Roy considera, qu'une si absoluë autorité pourroit ravir la Couronne à son fils, s'il le laissoit mineur ; Que les peuples, fust-ce erreur ou coustume, ne reconnoissoient pas volontiers un Prince pour Roy, qu'il ne fust Sacré ; Et qu'il estoit à craindre que le Duc d'Anjou ne leur fist croire, par quelques exemples du passé, qu'ils en devoient choisir un, qui fust majeur & capable de gouverner. Pour ces raisons ou pour d'autres qu'on ignore, il fit cette memorable Ordonnance de l'avis des Princes, Seigneurs, Prelats, Université, & autres personnes notables, qui porte, *Que les fils aisnez de France, dés qu'ils auroient atteint l'âge de quatorze ans, seroient tenus pour majeurs & capables d'estre Sacrez, & qu'ils recevroient les hommages & les serments de fidelité de leurs sujets.* Elle fut faite au Bois de Vincennes, au mois d'Aoust 1374. & verifiée en Parlement le 20. de May de l'année suivante.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il creust, tout Roy qu'il estoit, pouvoir devancer le cours de la Nature, & donner à son fils le sens & l'esprit que l'âge seul peut donner, puisque la même année & le même mois, il fit une Declaration, laquelle portoit, qu'en cas qu'il mourust avant que son fils eust atteint l'âge de quatorze ans, il en laissoit la garde & tutelle, & de ses autres enfants, comme aussi le gouvernement & la deffense de l'Estat, à la Reyne mere (elle vivoit encore pour lors) & luy ajoignoit les Ducs de Bourgongne & de Bourbon, avec un Conseil necessaire de prés de 40. personnes.

1376. Les Legats du Pape demeuroient toûjours fermes à Bruges, & retenoient les Ambassadeurs des deux Couronnes avec eux, pour travailler à la Paix. Mais

Mais les propositions de part & d'autre estant trop esloignées pour y trouver un milieu, ils impetrerent au moins une prolongation de la tréve, jusqu'au mois d'Avril de l'an 1377.

En Gascongne le Comte d'Armagnac pensant tirer revanche du Comte de Foix qui l'avoit batu, accrut sa honte & sa perte. Il avoit pris la petite ville de Caseres, & s'estoit mis dedans sans la pourvoir de munitions. Le Comte de Foix l'y investit, & sans coup frapper le reduisit à la derniere faim : mais il ne voulut point luy accorder la Vie sauve à luy & aux siens, qu'à condition 1376. *qu'ils sortiroient par un trou, qui fut fait exprés à la muraille, par où ils ne pouvoient passer que ventre à terre. Ils n'en furent pas quittes pour cét affront, le Comte d'Armagnac & vingt des principaux ne furent relaschez qu'aprés de grandes rançons. Le Roy de Navarre respondit de celle du Sire d'Albret.*

Durant le long sejour des Papes en France, l'Italie s'estoit 1377. *accoustumée à les mesconnoistre. Le peuple de Rome s'élevoit divers petits Tyrans pour se conserver l'image de la liberté, & par le mesme esprit, les villes de l'Estat Ecclesiastique, à la sollicitation & avec l'aide des Florentins, avoient secoüé le joug & chassé ses Legats Apostoliques. Gregoire XI. pensant remedier à ces desordres, & d'ailleurs estant vivement pressé par Saincte Brigide de Suede, & par Saincte Catherine de Sienne, deux personnes que l'on croyoit avoir un commerce fort estroit avec le Ciel, resolut de reporter le Sainct Siége à Rome, d'où il avoit esté absent septante-deux ans. Il partit d'Avignon le 23e Septembre, s'embarqua à Marseille, & aprés de tres-grands perils sur mer, signes de l'agitation que ce changement causa dans l'Eglise, arriva à Rome le 17e de Janvier suivant.*

L'Anglois cependant avoit perdu le brave Prince 1377. de Galles son fils aisné, qui avoit laissé un fils nommé Richard, encore fort jeune; Et depuis deux ans

ans il se sentoit bien cassé, & sa cervelle fort usée par la contention des affaires, bien qu'il n'eust que 65. ans : Voilà pourquoy il desiroit la Paix, & relaschoit plusieurs Articles du Traitté de Bretigny. Mais la mort empescha les effets de cette disposition, & l'osta du monde le 21. de Juin. Son petit fils Richard II. surnommé de Bourdeaux, luy succeda.

Il avoit eu sept fils, dont cinq seulement vinrent en âge d'homme & furent mariez : sçavoir Edoüard, Lyonnel, Jean, Edmond & Thomas. Edouard fut ce brave Prince de Galles ; Des quatre autres, le premier fut Duc de Clarence, le second de Lencastre, tous deux par les heritieres de ces deux Maisons, le troisiesme Comte de Cambridge puis Duc d'Yorc, le quatriesme Comte de Bukingham & aprés Duc de Gloceſtre. Il eut aussi quatre filles, Isabelle qui espousa le Comte de Betford, Jeanne qui fut femme du Roy d'Espagne, Marie qui le fut de Jean de Montfort Duc de Bretagne, & Marguerite du Comte de Pembrok. Cette grande multitude d'enfants fut sa force durant sa vie, & la ruine de l'Angleterre aprés sa mort.

1377. Le Sage Roy n'avoit consenty à des surseances d'armes, que pour se mieux préparer. Ainsi il n'escouta plus aucunes propositions, & se tenant seur de l'évenement de la guerre, il la recommença avec cinq armées. Il en envoya une en Artois, une dans les pays de Berry, Auvergne, Bourbonnois & Lyonnois, une en Guyenne, une en Bretagne, & retint la cinquiesme prés de luy, pour aller secourir celle des quatre qui en auroit besoin. Elles estoient commandées par les Ducs de Bourgongne, de Berry & d'Anjou, Olivier de Clisson, & le Connestable ; Toutes lesquelles travaillerent si bien, que l'Anglois ne pût conserver de places importantes que Calais dans la Belgique, Bourdeaux & Ba-

& Bayonne dans la Guyenne, & Cherbourg en Normandie, qui lui fut vendu par le Navarrois.

Le fils aîné de ce Roy, nommé Charles comme lui, avoit une forte passion de voir le Roy de France son oncle. Son pere estoit alors sur le poinct de conclurre avec les Anglois un marché fort desavantageux à la France, c'estoit de leur donner les terres & places qu'il avoit en Normandie, & de prendre en eschange la Duché de Guyenne, pour la defense de laquelle ils luy eussent fourny tous les ans deux mille hommes d'armes, & autant d'Archers payez à leurs despens. Quand son fils alla donc voir son oncle, il se voulut servir de cette occasion pour brasser des menées en France, & mesme pour empoisonner le Roy. Il avoit pour cela mis auprés du jeune Prince des plus habiles & des plus meschants hommes qu'il eust; entre autres la Ruë son Chambellan, & du Tertre son Secretaire: mais il fut si mal avisé que d'y envoyer aussi les Capitaines de ses meilleures Places de Normandie. 1378.

Son dessein fut éventé ou peut-estre prévenu. Le Roy fit arrester son fils & ses Capitaines, & mettre en Justice la Ruë & du Tertre. Le fils, quelque interceſſion qu'on y apportast, demeura prisonnier cinq ans, les Capitaines ne furent délivrez que lors que leurs places eurent esté renduës au Roy; du Tertre & la Ruë eurent la teste trenchée. En mesme temps on envoya des troupes en Normandie qui prirent toutes ses places, au nombre de dix ou douze, horsmis Cherbourg, qui aprés un long siége demeura à l'Anglois, & on les démantela tout à l'heure.

Le Duc d'Anjou pressoit aussi vivement les Anglois dans la Guyenne. La prise de Bergerac, & le gain d'une bataille, qui se donna prés de la petite

ville d'Aymet, où presque tous les Chefs & les Barons de Gascogne demeurerent prisonniers, luy acquirent toutes les places de dessus les deux rivieres de Dordogne & de Garonne.

Trois causes affoiblirent si fort les Anglois, qu'ils n'avoient ny le sens ny le courage, ny les forces de se deffendre, l'une estoit la minorité de leur Roy âgé seulement de treize ans, la seconde une grande peste qui dépeuploit l'Angleterre, & l'autre les courses des Escossois, qui avoient rompu la tréve à la susci-tation du Roy, & moyennant cent mille florins d'or, avec la solde de 500. hommes d'armes, & d'autant de Sergents.

1377. & 1378. Le Pape ne cessoit d'exhorter le Roy de France à la Paix, & pressoit l'Empereur Charles d'y employer son interceſſion. L'Empereur, soit par affection pour la Maison Royale de France, soit pour prendre des mesures, afin d'assurer l'Empire à son fils Venceslas, ou pour quelque autre sujet, desira visiter cette Cour, bien qu'il fust fort tourmenté de la goutte. Le Roy envoya deux Comtes des plus illustres & deux cens chevaux au devant de luy jusqu'à Cambray, où il celebra la feste de Noël, le Duc de Bourbon à Compiegne, & deux de ses freres à Senlis, luy-mesme l'alla recevoir hors le fauxbourg Sainct Denis, & le logea dans son Palais.

Tout le temps qu'il fut en France il le regala, avec toutes les magnificences possibles, horsmis celles qui marquoient la Souveraineté, & qui à l'avenir eussent pû donner un titre à quelques prétentions chimeriques. Voilà pourquoy lors qu'on le recevoit dans les villes, on ne sonnoit point les cloches, & on ne luy portoit point le poësle; Ceux qui le haranguoient n'oublioient pas de dire que c'estoit par l'ordre du Souverain; Et à son en-

trée

trée dans Paris, le Roy affecta d'estre monté sur un cheval blanc, & luy en fit donner un noir. Il y entra le 4. de Janvier, en sortit le 16. & s'en retourna par la Champagne.

Durant son séjour à la Cour de France, il gratifia le Daufin du titre *de Vicaire irrevocable de l'Empire*, par des Lettres seellees d'un Seau d'or ; Et par d'autres il luy donna aussi la mesme charge pour le Daufiné avec les chasteaux de Pipet & de Chamaux, qu'il possedoit encore dans la ville de Vienne. Depuis cela nous ne lisons point que les Empereurs se soient plus meslez de rien ordonner pour ce Royaume d'Arles ny pour le Daufiné, qui sont demeurez en toute Souveraineté aux Rois de France ; lesquels mesme longtemps auparavant n'y reconnoissoient plus les Empereurs. 1379.

A peine Gregoire XI. eust esté quatorze mois à Rome, que de melancholie ou autrement, il tomba malade d'une retention d'urine, dont il mourut le septiesme de Mars, ayant tesmoigné à l'agonie, qu'il prévoyoit de grands troubles, & qu'il se repentoit fort d'avoir plustost crû à des revelations trompeuses, que suivy les lumieres certaines du bon sens. 1378.

Il y avoit en tout dans l'Eglise Romaine 23. Cardinaux, *dont il en estoit demeuré six à Avignon, & un estoit allé en Legation. Des seize qui restoient à Rome il y en avoit douze François & quatre Italiens. Tous lesquels prévoyant bien que le peuple Romain les forceroit d'eslire un Pape de la Nation Italienne, demeurerent d'accord entre eux, qu'ils en eliroient un par feinte seulement, & pour éviter la fureur des peuples, & un autre tout de bon, lequel hors delà ils reconnoistroient pour le vray Pontife. Sur cette convention les violences du peuple continuant encore plus terribles qu'ils ne les avoient preveuës, ils nommerent le Cardinal Bartelemy Boutillo, natif de Naples & Archevesque de Bary dans ce Royaume-là, qui* 1379.

se porta aussitost pour legitime Pape, & prit le nom d'Urbain VI.

1378. *Il falut que les Cardinaux dissimulassent, en attendant l'occasion de publier la verité, & qu'ils escrivissent à tous les Princes que son élection estoit canonique, toutefois ils donnerent avis au Roy de France de n'ajouster aucune foy à leurs Lettres, qu'ils ne fussent en liberté. Mais quand sous prétexte d'éviter les chaleurs de Rome, ils se furent retirez à Anagnia, estant d'ailleurs offensez du superbe traittement de Bartelemy, ils firent sçavoir la verité du fait à tous les Princes, admonesterent trois fois Bartelemy de se desister de la Papauté, puisqu'il sçavoit qu'ils n'avoient pas eu l'intention de l'eslire, & ensuite ils procederent contre luy juridiquement, & le declarerent intrus. Cela fait ils se retirerent à Fundy, sous la protection du Comte du lieu, & là ils eslûrent un des six Cardinaux qui estoient demeurez en France. C'estoit Robert frere de Pierre Comte de Geneve, qui avoit le courage aussi haut que sa naissance. Il prit le nom de Clement VII.*

1379. La France aprés plusieurs Assemblées des plus doctes personnages du Clergé, & de ses plus sages Prelats & Seigneurs, adhera à Clement, les Rois de Castille & d'Ecosse qui estoient ses alliez, tout de mesme, le Comte de Savoye & la Reyne Jeanne de Naples pareillement, bien que dans les commencemens elle eust protegé son competiteur. Mais tout le reste de la Chrestienté reconnut Urbain, les Navarrois, les Anglois & les Flamands par despit de la France, les Italiens pour se conserver la Papauté dans leur Nation, l'Empereur en reconnoissance de ce que ce Pape, avant que d'en estre requis, s'estoit hasté de confirmer l'élection de Venceslas son fils, le Roy de Hongrie pour avoir sujet de despouïller la Reyne de Naples, & les autres pour divers interests. Pierre Roy d'Arragon demeura neutre.

D'abord

D'abord Clement se trouva bien armé & en estat de pousser son adversaire, ayant à son service un Sylvestre Bude, Capitaine Breton avec deux mille vieux Aventuriers de cette Nation, qui prirent le chasteau Sainct Ange, desfirent les Romains dans Rome mesme, & se rendirent maistres de la ville. Mais depuis qu'un autre fameux Capitaine qui estoit Anglois, & se nommoit Haucut, autrefois Chef des bandes des Tard-venus, & pour lors au service d'Urbain, l'eut vaincu & fait prisonnier, les affaires de Clement allerent si mal qu'il fut chassé d'Italie, & se retirant en Avignon, laissa son rival le Maistre de Rome. 1378. & 79.

Ce Schisme dura 40. ans, chaque party ayant de grands personnages, des Saincts, des miracles & des revelations, ce disoient-ils, & mesme des raisons si fortes, qu'on n'a jamais pû vuider ce démeslé, que par voye de cession, c'est-à-dire en obligeant les deux contendants à abdiquer le Pontificat. Ainsi c'est une grande hardiesse d'appeller Antipapes ceux qui durant ce Schisme ont tenu le Siége à Avignon. EMPP. toûjours JEAN PALEOLOGUE. & VENCESLAS fils de Charles IV. R. 22. ans.

La mort de l'Empereur Charles IV. estoit arrivée le 29. de Novembre dés l'an 1378. dans la ville de Prague le 63. de son âge. Vencesias son fils, qui avoit esté eslû Roy des Romains, dés l'an 1376. luy succeda à l'Empire & au Royaume de Boheme; Prince estropié du corps & de l'ame.

C'estoit une espece de rebellion au Comte de Flandres, de reconnoistre un autre Pape que celuy de son Roy, aussi luy en sçavoit-il fort mauvais gré, & plus encore au Breton qui l'entretenoit dans son opiniastreté. De plus il estoit arrivé que le Flamand, par le conseil de ce Duc, avoit fait arrester un de ses Envoyez, qui passoit par son pays, pour aller en Escosse susciter Robert Stuard à rom- 1379.

pre la tréve avec l'Anglois. Le Roy s'en plaignit au Flamand, & lui commanda de chaſſer le Breton de ſes terres : mais le Flamand ayant pris avis de ces peuples, qui l'aſſurerent de 200000. combatans, en cas qu'il fuſt attaqué, refuſa de lui donner cette ſatisfaction.

Le Breton neantmoins ſortit de Flandres, & ſe refugia en Angleterre. Le lieu de ſa retraitte aggrava ſon crime, le Roy le fit ajourner à comparoiſtre au Parlement, pour eſtre jugé par les Pairs. Faute de ſe preſenter, il fut déclaré, par Arreſt du 9. Decembre, atteint du crime de felonie ; & toutes ſes terres, tant la Bretagne que les autres qu'il avoit dans le Royaume, confiſquées, pour avoir deffié le Roy ſon Souverain, & pour eſtre entré dans le Royaume à main armée avec les ennemis de l'Eſtat.

Ce qui ſembloit devoir accabler ce Duc le releva. Les Bretons qui depuis mille ans avoient ſi genereuſement combatu pour la liberté de leur païs, ayant reconnu que le Roy en vouloit plus à la Duché qu au Duc, & qu'il ne l'oſtoit au coupable que pour ſe l'appliquer à luy-meſme, commencerent à ſe plaindre, à ſe deſtacher d'affection d'avec les François, à ſe reünir entre eux, & à faire diverſes ligues & aſſociations des villes &
1379. de la Nobleſſe. Meſme la veuve de Charles de Blois, par le conſeil des amis de ſa Maiſon, envoya proteſter contre cét Arreſt, & mit en avant que la Bretagne n'eſtoit point ſujéte à confiſcation, parce que ce n'eſtoit pas un fief, & que ſi les Ducs avoient ſouſmis leurs perſonnes en s'obligeant à quelque ſervice, ils n'avoient pas pû aſſujétir leur pays.

Cette année il s'alluma une cruelle guerre en Flandres, qui dura ſept ans. La cauſe interieure du

du mal fut le luxe de la Noblesse, & la dissolution, & les dépenses excessives du Comte. L'occasion fut une querelle qui s'esmût entre un nommé Jean Lyon, & les Mathieux qui estoient six freres, les uns & les autres fort puissants parmy *les Navieurs* ou Mariniers, & entre les villes de Gand & de Bruges, pour un certain canal que ceux de Bruges vouloient faire. Le Comte prit le party de ceux-cy, & fut cause que Jean Lyon forma contre luy une faction *des chaperons blancs* dans la ville de Gand. Il la faisoit contrequarrer par celle *des Mathieux*. Jean Lyon se trouva le plus fort, & poussa les choses aux dernieres extremitez.

Le Duc d'Anjou estoit fort avide d'argent & grand exacteur. Ses gens, par son ordre ou de leur propre autorité, ayant mis quelques nouveaux impost sur la ville de Montpellier qui estoit de son Gouvernement, mais de la proprieté du Roy de Navarre, le peuple se mutina & en tua quatre-vingts, du nombre desquels estoit son Chancelier & le Gouverneur. Le Duc y accourut avec des troupes, & fit donner une horrible Sentence pour la punition de ce crime : mais elle fut moderée presque en tous ses poincts par l'interceſſion du Sainct Pere, hosmis sur les auteurs de la sedition, qui payerent de leurs testes. Aprés tout, le Roy ayant reconnu la rapacité de ce Duc, luy osta le Gouvernement de la Province & le donna au Comte de Foix. 1379.

Soit que le Roy ignorast la disposition des Bretons, ou qu'il crûst la pouvoir changer, il manda les Seigneurs du pays, & tira promesse d'eux, qu'ils assisteroient le Duc de Bourbon & les autres Chefs qu'il envoyoit en Bretagne pour executer l'Arrest donné contre leur Duc. Mais les Seigneurs tout au contraire, le renvoyerent querir, & luy ayderent

derent si bien, qu'avec leurs forces & celles qu'il ramena d'Angleterre, ils le restablirent dans la plus-part de ses Places.

1379. Ce fut le seul & presque l'unique choc que ce sage Roy ressentit dans ses entrepriſes. Il en fut si touché, qu'il ordonna à tous les Bretons qui refuseroient de servir contre le Duc, de sortir de son Royaume, & usa de plus de rigueur envers quelques-uns que son naturel ne le permettoit. Mais ce traittement ne fit que renforcer le party du Duc, & jetter de son costé ceux en qui consistoit pour lors l'eslite des armées de France.

Il n'osa pas mesme se servir en cette expedition de la valeur de son Connestable, qui eust eu peine d'employer ses armes à la destruction de sa patrie: il ayma mieux l'envoyer en Guyenne pour nettoyer quelques places, d'où les Anglois & certaines troupes de vagabonds sous leur aveu, cou-
1384. roient le pays d'Auvergne. Aprés y avoir pris plusieurs chasteaux & batu quelques-unes de ces bandes, comme il en assiégeoit une dans Chasteauneuf de Randan, entre Mendes & le Puy en Velay, il fut attaqué d'une fievre qui le fit mourir le 13. de Juillet. Son nom acheva l'entrepriſe, les assiégez se rendirent & apporterent les clefs dessus son cercueil. Le Roy (au refus d'Enguerrand de Coucy) donna l'espée de Connestable à Olivier de Cliſſon, compagnon & compatriote du deffunct, non moins vaillant que luy, mais en tout le reste fort dissemblable, injuste, superbe, avare & cruel.

La Bretagne estoit alors le theatre de la guerre, le Roy avoit resolu d'y jetter toutes ses forces, quand il fut contraint de quitter ce monde & tous ses desseins. Quelques années auparavant Charles le Mauvais luy avoit fait donner du poison, dont un

un Medecin de l'Empereur Charles IV. avoit arresté la violence, en luy ouvrant le bras par une fistule pour faire escouler le venin. Cette ouverture s'estant bouchée il falut partir. Il mourut au chasteau de Beauté sur Marne, qui est au delà du Bois de Vincennes, le 16. de Septembre, le 6. mois de la 17. année de son Regne, & la 44. de sa vie. On voit son Tombeau à S. Denis. Son cœur fut porté dans la grande Eglise de Rouën, parce qu'il avoit esté Duc de Normandie, & ses entrailles à Maubuisson, prés du corps de la Reine sa mere.

Au lict de la mort, ce sage Roy ne quitta point le soin de son Estat, il confirma la Loy qu'il avoit faite pour la Majorité, laissa le Gouvernement à Louis Duc d'Anjou son frere aisné, avec un Conseil, & la garde & l'éducation de son fils Charles aux Ducs de Bourgongne & de Bourbon, leur commandant trés-expressément d'oster les impostz, de s'accommoder avec le Duc de Bretagne, s'il estoit possible, & de marier son fils dans quelque puissante Maison d'Allemagne.

On vit réluire dans toute sa conduite un grand jugement & une merveilleuse clarté d'esprit, beaucoup de moderation & de bonté, beaucoup de frugalité & d'œconomie, & neantmoins de la magnificence & de la liberalité dans les occasions. Il avoit esté soigneusement élevé dans l'estude des bonnes lettres par Nicolas Oresme Theologien de Paris, & Doyen de Rouën, qu'il fit Evesque de Lisieux. Aussi eut-il autant d'affection pour les Sciences & pour les Gens Doctes, que d'aversion pour les Comediens, les Bateleurs, les Bouffons, & toutes ces sortes de gens, qui sous pretexte de divertissement, corrompent les plus belles Ames.

Il aymoit à entendre la verité de la bouche des

gens de bien, & quoy qu'il meritaſt de ſuprêmes loüanges, il avoit peine d'en ſouffrir & les meſpriſoit, parce que de tout temps les Courtiſans en ont donné de toutes pareilles aux bons & aux mauvais Princes.

Les deſpenſes de la guerre n'empeſcherent pas que ſa magnificence ne paruſt dans les baſtimens du chaſteau du Bois de Vincennes, qui ſubſiſte encore, & de celuy du Louvre, dont nous venons de voir démolir le reſte pour faire place au plus ſuperbe baſtiment que l'architecture ait jamais élevé: mais qui tout grand qu'il puiſſe eſtre, le ſera tousjours beaucoup moins que le Roy qui l'a entrepris.

Pardeſſus toutes ſes vertus eſclatoit la crainte de Dieu & le zéle de la Juſtice; dont le ſoin eſtant la plus noble fonction de la Royauté, il ſe plaiſoit de la rendre en perſonne, & ſe trouvoit fort ſouvent aux audiences dans ſon Parlement, où il faiſoit admirer ſon raiſonnement & ſon éloquence, eſpuiſant quelquefois tout le ſujet, & ne laiſſant rien à dire ny à ſon Chancelier ny à ſon Avocat Géneral.

Il laiſſa des treſors conſiderables en lingots d'or & en riches meubles. C'eſt un problême dans la Politique, s'il fit bien de les amaſſer. Dans la Juſtice ce n'en eſt pas un, ſi l'on peut faire des millions de malheureux, pour enrichir un ſeul homme. Auſſi ſa memoire n'eſt pas exempte de tout blaſme de ce coſté-là: mais on le rejette ſur le Cardinal d'Amiens, un de ſes principaux Conſeillers. Son nom eſtoit Jean de la Grange, ame dure, ambitieuſe & avare, dont les grandes poſſeſſions teſmoignoient bien qu'il n'avoit fait doubler les ſubſides, que pour s'enrichir luy-meſme.

De Jeanne, fille de Pierre Duc de Bourbon & d'Iſa-

d'Isabelle de Valois, Princesse tres-accomplie de corps & d'esprit, il eut deux fils, Charles qui regna, Louïs qui fut Duc d'Orleans, & six filles qui moururent toutes en bas âge.

CHARLES VI.

Dit par quelques-uns le BIEN-AYMÉ, ROY LII. âgé de prés de 12. ans.

LE Regne de Charles le Sage fut assez heureux, mais trop court, celuy-cy fort long & extrémement malheureux. Un Roy mineur, & puis aliené de son esprit, une Reyne mauvaise femme & mere dénaturée, des Princes du Sang ambitieux, avares, dissipateurs & cruels; les Grands à leur exemple se donnant toutes sortes de licences, des peuples mutins & seditieux, firent tomber la France dans un abisme de toutes sortes de miseres, & sous la domination des Estrangers. 1380. en Septembre.

Dés les premiers jours, la jalousie du Gouvernement partagea les oncles du Roy. Le Duc d'Anjou s'estant saisi de la Regence, disposoit des charges & changeoit les Officiers : les Ducs de Bourgogne & de * Bourbon ne le pouvoient souffrir, & vouloient que le Roy fust Sacré : il soustenoit au contraire, qu'il ne le devoit estre qu'à quatorze ans, suivant la Declaration du feu Roy. Pour ce different il fut tenu une Assemblée de Notables, où Jean des Marais Advocat General du Parlement soustint la cause du Duc d'Anjou, & Pierre d'Orgemont la contraire. * Bourbon estoit oncle maternel.

Cette conference n'ayant fait qu'eschauffer les

PAPES.

encore URBAIN V. S. à ROME 9. ans, 1. mois pendant ce Regne. ET CLEMENT VII. en AVIGNON S. 14. ans pendant ce Regne. BONIFACE IX. à ROME. eſlû le 2. de Nov. 1389. S. 14. ans, 11. mois. BENOIST XII. Pierre de Luna en AVIGNON eſlû le 28. Sept. 1394. S. juſqu'à ſa dépoſition en l'an 1409. INNOCENT VII. à ROME eſlû le 17. d'Octob. 1404. S. 2. ans, 22. jours. GREGOIRE XII. à ROME eſlû le dernier de Novembre 1406. juſqu'à ſa dépoſition par le Concile de Piſe 1409. ALEXANDRE V. en 1409. S. 10. mois. JEAN XXIII. élû le 17. May 1410. S. 5. ans, dépoſé à Conſtance l'an 1414. *VACANCE* depuis l'an 1414. juſqu'en 1417. MARTIN. V. eſlû le 10. Novembre 1417. S. 13. ans, 3. mois & demy.

CHARLES VI.

Roy LII.

Miniſtres violents, peſtes des grands Empires,
Mere dénaturée, Oncles ambitieux!
Vos conſeils à la France ont eſté cent fois pires,
Que le fer des Anglois, ni qu'un Roy furieux.

esprits, les amis de l'un & de l'autre parti s'armerent,. Paris se vit investi de gens de guerre qui vivoient à discretion. Les Seigneurs du Conseil du Roy s'entremirent d'accommodement, & firent tant que les parties s'en rapporteroient à des Arbitres, qui arresterent : Que le Roy seroit sacré au plûtost ; Qu'il auroit ensuite l'administration du Royaume, c'est à dire, qu'il recevroit les hommages, & que tous les Actes s'expedieroient en son nom ; Et pour cét effet que le Regent l'avoit âgé, c'est à dire émancipé ; Que le Duc d'Anjou demeureroit Regent ; Que les deux autres auroient la garde de la personne du Roy avec les revenus de Normandie, & trois ou quatre Bailliages pour son entretenement.

Ils demeurerent aussi d'accord de choisir un Conseil de douze personnes, qui seroit necessairement residant à Paris, où à la pluralité des voix il seroit ordonné des offices, des Charges & des Finances, sans le pouvoir duquel on ne pourroit aliener à perpetuité ny à vie le Domaine de la Couronne, & qui feroit inventaire des Finances, de l'argenterie, des joyaux & des meubles du Roy, dont le Duc d'Anjou se saisit, & n'en rendit jamais bon compte.

Comme les impost avoient esté excessifs dans les dernieres années de Charles V. ils causerent quelques esmotions dans les villes, particulierement de Paris & de Compiegne : mais pour lors ils n'eurent point de fascheux accidens. Le Cardinal d'Amiens qui avoit esté le principal Autheur de ces subsides, reçût d'abord une partie de la recompense qu'il meritoit : car le jeune Roy se souvint qu'il l'avoit gourmandé de paroles du vivant de son pere, & tesmoigna son ressentiment en parlant au Chambellan Pierre de

Savoisy, par ces mots, *Dieu mercy nous voilà délivrez de la tyrannie de ce Capellan.* Le Cardinal en ayant eu avis plia bagage & se retira à Doüay, & de là en Avignon, emportant un tresor immense, qu'il avoit amassé aux despens du peuple.

On avoit confirmé Clisson dans la charge de Conestable, il eut la commission de mener le Roy à Rheims, avec la pompe & la magnificence ordinaire en ces actions. Le Duc d'Anjou demeurant quelques jours derriere, se saisit des tresors que Charles V. avoit cachez dans les murailles du chasteau de Melun, ayant forcé Savoisy, à qui le Roy en avoit confié la garde, de luy indiquer le lieu où ils estoient. Ce qui enfla le courage à ce Prince pour entreprendre la malheureuse guerre d'Italie, où il perit avec la plus belle fleur de la Noblesse Françoise. Tant il est vray que ces grands amas d'argent qui se font par les Souverains, servent le plus souvent à troubler leur Estat, & que leurs tresors ne sont point si assurez nulle part, que dans l'affection des sujets, qui sont tousjours bien affectionnez quand ils sont bien traittez.

Le Duc d'Anjou ayant rejoint le Roy sur les chemins de Rheims, le Sacre se fit le 4e de Novembre. Il n'y assista des veritables Pairs Laics que le Duc de Bourgogne, qui estant le premier de tous, obtint par le jugement du Conseil, Qu'il tiendroit le premier rang avant le Duc d'Anjou, son frere aisné & Regent; Et comme celuy-ci ne déferant pas au Jugement, se fut assis dans le festin de cette ceremonie auprés du Roy, le Bourguignon vint hardiment se lancer entre deux, & prit place devant luy.

Les Princes & leur Conseil des Douze n'avoient pour but que leurs interests particuliers. Le Duc d'Anjou estoit le plus puissant, le Duc de Bourgogne

gogne luy tenoit teſte, celuy de Bourbon flotoit entre les deux, le Duc de Berry ne faiſoit point de perſonnage conſiderable.

Au Sacre on avoit publié la relaxation des impoſts, ſuivant la derniere volonté de Charles V. mais le Duc d'Anjou ayant pris tout l'argent de l'Eſpargne, & n'en voulant rien employer au payement des gens de guerre ny de la Maiſon du Roy, il falut un mois aprés en remettre de nouveaux, ſpecialement ſur la ville de Paris. Le menu peuple ſe mutina, un Savetier ſe mit à la teſte, & contraignit le Prevoſt des Marchands d'aller au Palais, aſſiſté d'une multitude de ſeditieux pour en demander la revocation: neanmoins le Chancelier (c'étoit Guillaume de Dormans Eveſque de Beauvais) appaiſa cette eſmotion par de belles paroles, & par la promeſſe qu'on leur fit de leur accorder ce qu'ils deſiroient.

Dés le lendemain une autre bande rompit les bureaux, deſchira les tariffes & pancartes, & au partir delà ſe jetta ſur les maiſons des Juifs, il y en avoit quarante dans une ruë, les pilla toutes & brûla leurs papiers, prit leurs enfants, & les traiſna à l'Egliſe pour les baptizer, & euſt aſſommé les peres, s'ils ne ſe fuſſent refugiez dans la priſon du Chaſtelet. Le Roy les reſtablit dans leurs maiſons, & fit publier qu'on euſt à leur rendre tout ce qu'on leur avoit pillé.

Dés le mois de Juillet le Comte de Boukingham avec une puiſſante armée, eſtoit deſcendu à Calais, non pas en Guyenne, comme dit l'Hiſtoire de ce Regne, eſcrite par un Moine de Sainct Denys, qui n'eſt pas ſeure en pluſieurs endroits. Il traverſa la Picardie, la Champagne, paſſa auprés de Troyes, où le Duc de Bourgogne avoit fait l'aſſemblée generale de ſon armée, puis par le Gaſtinois, la Beauſſe, le Vendoſmois

dosmois & le Mayne, pour aller en Bretagne au secours du Duc.

Le jour mesme qu'il passa la Sartre, le Roy Charles passa en l'autre monde. Les nouvelles de sa mort adoucirent la haine que le Breton avoit pour les François; tellement que les Anglois ayant mis le siége devant Nantes, il les y laissa deux mois sans
1381. les aller joindre, comme il leur avoit promis. Il falut qu'ils l'allassent trouver luy-même à Vennes. Il y estoit fort embarassé, car les Seigneurs Bretons, ceux-même qui luy estoient les plus affectionnez, estant las de souffrir les Estrangers & les miseres de la guerre, & d'ailleurs revoltez contre luy par les intrigues de Clisson, & par le Credit de Robert de Beaumanoir, voulurent absolument qu'il s'accommodast avec la France. En effet ils le contraignirent à faire la Paix avec le Roy, à congedier les Anglois, & à renoncer à leur alliance, & donnerent même des cautions qu'ils l'obligeroient à tenir ce Traitté.

On ne nourrissoit pas le jeune Roy selon les bonnes instructions de son pere, mais selon les inclinations de son âge & de son naturel bouillant & leger, à la chasse, à la danse, & à courir deçà & delà. Un jour qu'il chassoit dans la foreſt de Senlis, il fut lancé un grand cerf qu'il ne voulut pas faire prendre par ses chiens, mais dans les toiles. On luy trouva au cou un collier de cuivre doré avec une inscription Latine, qui marquoit * que *Cesar le luy avoit donné*. Le jeune Roy à cause de cela, ou parce qu'en songe il s'estoit vû porté dans les airs par un cerf ayant des aîles, prit deux cerfs volants pour support des armes de France. Avant luy, nos Rois avoient des Fleurs de Lys sans nombre dans leur Escu, il les reduisit à trois, on ne sçait pas pourquoy.

* *Hoc me Cæsar donavit.*

Les

Les enfants du Navarrois, ſçavoir ſon aiſné, ſon ſecond fils & une fille, qui avoient eſté pris dans une de ſes places de Normandie, eſtant tousjours priſonniers, le mauvais Roy pratiqua un Anglois pour empriſonner les Ducs de Berry & de Bourgongne, en vengeance de ce qu'ils empeſchoient qu'on ne les miſt en liberté. Ce malheureux fut deſcouvert & eſcartelé tout vif. Neantmoins Jean Roy de Caſtille, fils de Henri, importuné des continuelles ſollicitations de ſa ſœur, qui avoit eſpouſé l'Infant de Navarre, interceda ſi puiſſamment auprés des oncles du Roy, qu'on relaſcha ces enfants innocents d'un tres-meſchant pere.

C'eſtoit une choſe pitoyable que les laſchetez & 1381.
les baſſeſſes des deux Papes à l'endroit des Princes, pour ſe maintenir; & on ne ſçauroit raconter ſans indignation toutes les exactions & les violences, qu'ils commettoient ſur le Clergé & ſur les Egliſes de leur dépendance. Les trente-ſix Cardinaux d'Avignon eſtoient autant de Tyrans, à qui Clement donnoit toute ſorte de licence. Ils avoient par tout des Procureurs avec des graces expectatives, qui rafloient tous les Benefices, les Offices Clauſtraux, les Commanderies, retenoient les meilleures de ces piéces, & vendoient les autres, ou les bailloient à penſion, ou plûtoſt à ferme.

Clement luy-meſme, outre qu'il s'emparoit 1381.
de la deſpouille de tous les Eveſques & de tous les Abbez qui mouroient, outre qu'il prenoit une année du revenu des Benefices à chaque changement de titulaire, ſoit qu'il arrivaſt par vacance, ou par réſignation, ou par permutation, ravageoit l'Egliſe Gallicane par une infinité de concuſſions & de taxes extraordinaires. Les gens de bien gemiſſoient de ces deſordres, il n'y avoit que les pillards qui en ſouhaitaſſent la durée, & que les intereſts

des

des Princes qui fiſſent ſubſiſter le Schiſme. Clement accordoit au Duc d'Anjou la levée des decimes, & le Duc autoriſoit toutes ſes pilleries & pouſſoit avec violence tous ceux qui oſoient s'en plaindre. Cét inique procedé, plûtoſt que la juſtice du parti d'Urbain, fut cauſe que pluſieurs des principaux Docteurs de la Faculté ſe jetterent dans l'obeïſſance de ce Pape, & que l'Univerſité commença à demander un Concile, comme le ſouverain remede à tous ces maux.

1381. Le Duc de Berry ſe faſchant de n'avoir nulle part aux affaires, ſon beaupere le Comte d'Armagnac l'obligea de demander le Gouvernement de Languedoc ſur le Comte de Foix ſon ennemy. Le Conſeil luy accorda ſa demande : mais le Comte arma pour ſe maintenir, & la Province, où il eſtoit autant aymé pour ſa juſtice & pour ſa generoſité, que le Duc de Berry eſtoit hay pour ſes brigandages, s'attacha fortement à luy. Le Duc y entra avec une armée pour en prendre poſſeſſion par force, le Comte le batit bien auprés de la ville de Rabaſteins : mais aprés luy avoir fait connoître qu'il eſtoit aſſez fort pour garder ſon Gouvernement, il luy ceda la place pour ne pas cauſer la ruine de ceux qui le défendoient.

1381. Jean Lyon Chef des blancs chaperons, avoit ſi fort allumé les troubles de Flandres, que ſa mort ne les avoit pû eſteindre. La pluſpart des bonnes villes du pays s'eſtoient jointes aux Gantois. La Paix que le Duc de Bourgogne avoit faite entre eux & le Comte ſon beaupere, fut de tres peu de durée, le Comte ſortit de Gand ſecretement, & les Gentils-hommes ſe banderent contre les villes : Gand eut toutes ſortes de mauvais ſuccés : mais ny trois grandes ſaignées où il fut tué plus de quinze mille hommes, ny le dégaſt, ny la famine, ny l'aban-

l'abandonnement des autres villes, ny les miseres de deux siéges ne purent dompter ces opiniastres amoureux de la liberté.

Aprés avoir perdu plusieurs de leurs Chefs les plus hardys, ils en avoient choisi un qui se nommoit Pierre du Bois, & à la persuasion de celuy-là encore un autre, sçavoir Philippe d'Artevelle, fils de ce Jacques, dont nous avons parlé, beaucoup plus riche que n'avoit esté son pere, mais bien moins habile & plus orgueilleux. Ce dernier prit le dessus, & s'attribua toutes les fonctions de Souverain.

Bien que l'on eust promis au peuple de relascher les imposts, le Regent & les Financiers qui le gouvernoient, ne s'y purent resoudre. Les grandes villes se mirent en armes pour s'en défendre. Pierre de Villiers & Jean des Marais, personnages venerables au peuple, & aussi fort considerez du Regent, appaiserent un peu l'esmotion à Paris; mais ils ne purent persuader qu'on souffrist ces nouvelles levées. Les Bourgeois prirent les armes, mirent garde aux portes, créerent des Diseniers, des Cinquanteniers, des Centeniers, & firent des Compagnies pour tenir les advenuës & les passages de leur ville libres. 1381.

Il falut donc que le Duc d'Anjou dissimulast pour l'heure : mais il n'avoit pas resolu de lascher prise, & ne vouloit que laisser refroidir cette chaleur pour reprendre ses brisées. Il arriva l'année suivante qu'ayant fait publier les fermes de ces imposts au Chastelet, comme un des Commis du Partisan fut dans la Halle demander un denier à une Herbiere pour une bote de cresson, le peuple s'amassa aux cris de cette femme, se mit en fureur, alla enfoncer l'Hostel de Ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, 1381.

fer, à cauſe dequoy on appella ces ſeditieux *les Maillotins.* Au ſortir delà il maſſacra tout ce qu'il trouva de Partiſans juſqu'au pied des Autels, pilla leurs maiſons & les raſa, briſa les priſons, & en tira tous les criminels. Entre autres Hugues Aubriot Prevoſt de Paris, lequel il choiſit pour Capitaine, mais il les quitta dés le ſoir-même, & s'enfuit en ſon pays de Bourgongne.

Il avoit eſté condamné quelques mois auparavant à la pourſuite du Clergé, à finir ſes jours entre quatre murailles, pour crime d'impieté & d'hereſie, & pour s'eſtre monſtré cruel ennemi des Eſcoliers & des Suppoſts de l'Univerſité.

La ſedition de Rouën qui ſe fit au même-temps, s'appella la *Harelle.* La populace prit par force un gros Marchand, luy donna le titre de Roy, & le promenant en triomphe par la ville, le força de prononcer l'abolition des impoſts.

Le Roy eſtoit conſeillé de punir les mutins, & de ne rien relaſcher des impoſitions. Il commença par Rouën, y eſtant allé en perſonne il fit abatre une porte pour y entrer par la breſche, apporter toutes les armes au chaſteau, punir de mort un grand nombre des factieux, & puis reſtablir tous les impoſts avec des taxes & des amendes.

1381. Afin de venir plus facilement à bout des Pariſiens, on fit ſemblant d'écouter les interceſſions de l'Univerſité, & la députation des bons Bourgeois, qui allerent trouver le Roy au Bois de Vincennes, & d'accorder enſuite la ſuppreſſion des impoſts, & l'abolition de tous les excez commis dans l'eſmotion : mais on en excepta ceux qui avoient forcé les priſons du Chaſtelet. Sur ce pretexte il en fut pris grand nombre, & le Prevoſt de Paris n'oſant pas les executer publiquement, les jetta la nuict à diverſes fois dans la riviere.

Cette

Cette rigueur n'eſtant point capable d'eſpouvanter les Pariſiens, juſqu'à conſentir à l'eſtabliſſement des impoſts, on y ajouſta celle d'expoſer tous les environs de leur ville aux ravages des gens de guerre. Puis enfin ces voyes eſtant inutiles, on ſe ſervit de la negociation, toûjours avantageuſe au Superieur, contre ſon inferieur. Par ce moyen la Cour tira cent mille francs de Paris; à qui peut-eſtre elle en euſt donné deux fois autant, ſi elle l'euſt pû avec honneur, pour avoir la liberté d'y revenir.

L'Angleterre n'eſtoit pas moins tourmentée de pareilles eſmotions, ayant un Roy mineur & des Gouverneurs fort avares. Jamais ce Royaume ne s'eſtoit vû en ſi grand peril. Le menu peuple s'y eſtoit revolté contre les Nobles, qui en effet le tenoient dans une condition miſerablement ſervile. Un preſtre nommé Jean Valée de l'Archeveſché de Cantorbery, avoit ſi bien catechiſé les payſans par divers entretiens à la ſortie des Meſſes Paroiſſiales, ſur l'égalité que Dieu & la Nature ont miſe entre tous les hommes, qu'ils avoient conſpiré la deſtruction des riches & des Nobles. Ils ſe rendirent pour cela à Londres par diverſes bandes, ſous pretexte de demander juſtice au Roy, & s'ameuterent auſſi dans toutes les Provinces. Durant quelques mois les Bourgeois & les Gentils-hommes n'oſoient ſortir : mais comme ces Ruſtres n'avoient ny Chef, ny Conſeil, ny diſcipline, lors qu'on eut attrapé & fait mourir leurs Capitaines, on les eſcarta, & on les chaſſa à coups de baſton comme des beſtes brutes. 1382.

A cauſe de ces deſordres les Anglois entrerent en conference avec les François pour faire la Paix; Boulogne eſtoit le lieu de l'Aſſemblée. Les Députez ne l'ayant pû conclure, firent ſeulement une tréve d'un an, pendant laquelle ils s'allerent embarraſſer dans la guerre que Ferdinand

Roy

Roy de Portugal faisoit à Jean Roy de Castille. Le Comte de Cambridge qui avoit espousé une fille de Pierre le Cruel, y mena quelques troupes, s'imaginant qu'il pourroit reconquerir la Castille pour son avantage & pour celuy du Duc de Lancastre son frere. La France ne manqua pas d'assistance au Castillan; Et ainsi les François & les Anglois estant en treve par déçà, se faisoient la guerre en Espagne. A peine avoit-elle duré huit mois, que les Portugais ne recevant pas du costé d'Angleterre tout le secours qu'on leur avoit promis, s'accommoderent avec le Castillan, & rendirent les Anglois leurs ennemis.

Les cent mille francs que l'on tira des Parisiens, fut la derniere main du Duc d'Anjou, qui ne pressoit ces impositions que pour en avoir la meilleure part pour son voyage d'Italie. En voicy le sujet.

Depuis que le parti de Clement fut ruiné à Rome, Urbain pensant à se venger de Jeanne Reine de Naples, suscita Louïs Roy de Hongrie de luy envoyer Charles de Duraz, surnommé de la Paix, pour venir prendre possession de ce Royaume, dont il luy offroit l'investiture, comme au plus proche des masles.

Il n'est point d'obligation que ce Prince n'eust à la Reine Jeanne, car il estoit de même Sang qu'elle, fils de Louïs Comte de Gravines, qui estoit fils de Jean VIII. fils de Charles le Boiteux, & partant frere du Roy Robert. Elle l'avoit élevé tendrement en sa Cour comme son propre fils, elle l'avoit marié à la Princesse Marguerite sa niepce, elle le destinoit pour son successeur, & tenoit même encore ses enfants auprés d'elle. L'execrable passion de regner le rendit ingrat, & rompit tous ces liens. La Reine le voyant venir avec l'intention & les preparatifs pour la déthrosner, eut recours à la France sa premiere

miere origine, & adopta le Duc d'Anjou pour son fils & presomptif heritier l'an 1380.

Le Roy Charles le Sage, à l'exemple du Roy Sainct Louïs, n'eut rien espargné pour établir son frere dans le Throsne : mais estant venu à mourir, l'entrepriſe estoit demeurée en ſuſpens. Cependant Charles ne perdoit point de temps, car ayant esté couronné Roy de Sicile à Rome au commencement de l'an 1381. il marcha vers Naples; où ayant esté reçû ſans reſiſtance, il aſſiégea la Reine & ſa ſœur Marie dans le chaſteau de Lœuf, les força enfin de ſe rendre, aprés avoir desfait & pris Othon de Brunſwic, quatriéme mary de Jeanne, & les fit eſtrangler toutes deux en priſon.

Le ſecours que le Duc d'Anjou menoit à cette malheureuſe Princeſſe, eſtant deſormais inutile, & Charles ſe trouvant bien affermy dans le Royaume, le Duc heſitoit s'il devoit paſſer les Monts. Le Pape Clement qui n'avoit que ce ſeul moyen de dethroſner Urbain, l'y engagea par de ſi grands avantages, qu'il ſembloit qu'il ne luy importoit pas de la ruine de l'Egliſe au Temporel & au Spirituel, pourvû qu'il pût procurer ſon eſtabliſſement. 1381. & 82.

Dés la fin de l'autre année ce Duc ayant eu nouvelles que la Reine Jeanne eſtoit aſſiégée, avoit fait marcher ſes troupes du coſté de la Provence. Le Pape l'inveſtit du Royaume de Sicile & le couronna en Avignon le 30e de May. Il y avoit huit jours que Jeanne eſtoit morte, mais comme on l'ignora long-temps, il ne luy donna que le titre de Duc de Calabre. Les Provençaux ne demeuroient point d'accord de l'adoption de ce Duc, encore moins de le reconnoiſtre pour leur Souverain tandis que Jeanne ſeroit en vie. Auſſi il ne voulut point ſe faire couronner ny partir qu'il ne ſe fuſt 1382.

aſſuré

assuré d'eux, il employa six mois entiers à les reduire, & aprés il les chargea de toutes sortes de taxes & d'impoſts, comme il avoit fait les François.

1382. Aprés qu'il en eut exigé tout ce qu'il pût, il passa en Italie, son armée estoit de 30000. chevaux. Amé VI. Comte de Savoye, l'un des plus renommez Princes de son temps, l'accompagnoit avec 1500. lances, tous Chevaliers ou Escuyers.

Estant entré dans le Royaume par la Marche d'Ancone, non sans beaucoup de fatigues, il prit la ville d'Aquila & plusieurs autres places dans la Pouille & dans la Calabre, & fut reconnu par plusieurs des Grands du pays.

Charles desirant se desfaire sans risque d'un si puissant ennemy, eut recours aux inventions de ce pays-là, & luy envoya un habile empoisonneur sous le titre de Herault. Cette meschanceté ayant esté descouverte, & le faux Herault décapité & escartelé, il s'avisa de deffier Louïs au combat, afin de l'amuser & de gagner temps. On voit leurs cartels de deffy ; ils sont du mois de Novembre.

1382. en Novembre. Le combat de seul à seul entre leurs personnes fut premierement proposé : aprés ils demeurerent d'accord de vuider leur differend par dix Chevaliers de chaque costé. Le Comte de Savoye devoit estre le Chef de ceux de Louïs : mais Charles par cent delais & refuites, temporisa jusqu'à tant qu'il eust muny ses places, & alors il rompit hautement la partie.

1382. *Cette année arriva la tragique histoire du fils unique du Comte de Foix, & d'Agnes sœur du Roy de Navarre, lequel se nommoit Gaston Phœbus comme son pere. Le Comte n'aymant gueres sa femme, parce qu'il entretenoit une Maistresse, prit sujet de la renvoyer*

voyer à son frere, sur ce que ce Roy ne luy payoit point la rançon du Seigneur d'Albret. Or le fils estant allé voir sa mere en Navarre, ce mauvais oncle luy donna une poudre pour mettre sur les viandes du Comte son pere, luy faisant croire, que si-tost qu'il en auroit avalé il rappelleroit sa mere. Le jeune garçon trop credule prit pour un filtre, ce qui en effet estoit un cruel poison, & ne cela point ce qu'il vouloit faire, à un frere bastard qu'il avoit. Le bastard l'ayant dit au Comte, ce mauvais pere aprés avoir outragé son fils de paroles & de coups, le jetta dans une prison où il perdit la vie, soit d'ennuy, soit par les mains de celuy qui la luy avoit donnée.

Le Comte de Flandres avoit assiégé Gand, & se tenoit à Bruges, dont les habitans luy rendoient tout le service possible pour destruire cette ville leur ennemie. Les Gantois réduits à la faim par leur Comte, sans en pouvoir obtenir pardon, mirent le tout pour le tout. Le premier jour de May par le conseil d'Artevelle & sous sa conduite ils sortirent au nombre de cinq mille hommes déterminez à la mort, & le troisiesme jour se presenterent devant Bruges. 1382.

Ils n'avoient pour toutes provisions que sept chariots de vivres, & n'en avoient point laissé dans Gand. Il étoit facile au Comte de les affamer, neantmoins sa vengeance l'aveuglant, il ayma mieux les aller combattre le jour mesme. Il avoit seulement 800. lances : mais les Brugeois sortirent au nombre de plus de 40000. hommes. Dans cette effroyable multitude, il y avoit plus d'orgueil & de pompe que de courage, ils se laisserent enfoncer dés le premier choc. Les Gantois les poursuivirent, & entrerent pesle-mesle avec eux dans la ville, s'en rendirent les Maistres, la saccagerent & y tuerent plus de douze cents hommes des principaux des Mestiers, leurs ennemis mortels.

Le Comte se cacha la nuict dans le grenier de la maison d'une pauvre vieille, entre la coëte & la paillasse du lict de ses enfans, & se sauva le lendemain à l'Isle, travesty en manœuvre. Un succés si miraculeux rangea toutes les villes de Flandres dans la faction des Gantois, à la reserve d'Audernarde. Artevelle reveré de tous comme le Liberateur de sa patrie, prit l'esquipage & l'orgueil d'un Souverain. La prosperité l'abisma comme l'adversité l'avoit élevé.

1382. Le Flamand ainsi maltraitté eut recours au Roy de France son Souverain, par le moyen du Duc de Bourgongne son gendre, & Artevelle demanda l'assistance du Roy d'Angleterre. Ce dernier ne se remuant que fort lentement, manqua à une conjoncture qui luy eust esté fort avantageuse : mais le Conseil de Charles suivant les mouvements de ce jeune Prince, qui se trouvoient conformes aux interests de la France, resolut de dompter la ville de Gand, qui sembloit estre la source des émotions populaires.

Ayant donc pris l'Estendart de Sainct Denis, qu'on nommoit l'Oriflamme, avec les ceremonies accoustumées, il se mit en campagne au commencement de Septembre, Arras estoit le rendez-vous general de son armée, qui se trouva de 60000. combatans, entre lesquels il y avoit douze mille hommes d'armes, & presque tous les Princes, grands Officiers & Seigneurs du Royaume. Artevelle qui assiégeoit Audenarde depuis deux mois, y laissa bien quinze mille hommes, commandez par Dubois pour garder les postes, & en partit avec 40000. dans la resolution de combattre les François, bien qu'il n'eust point de cavalerie. La premiere occasion fut au passage de la riviere du Lis, où les François prirent deux fois le Pont de Comines; la

secon-

seconde auprés de la ville d'Ypre, où Dubois perdit trois mille hommes & fut blessé; la troisiéme la bataille generale entre Rosebeque & Courtray.

Artevelle s'estoit venu camper là avec tant de presomption, qu'il avoit commandé à ses gens de ne faire quartier à personne qu'au Roy, qu'il devoit envoyer prisonnier en Angleterre, tandis qu'il acheveroit de conquerir & de partager la France. Lors qu'on luy eut fait rapport de la belle ordonnance & des forces des François, il voulut se tirer du peril, sous pretexte d'aller querir dix mille hommes de secours : mais les autres le retinrent comme par force.

La bataille se donna le 27. de Novembre. Les Flamands se tinrent fort serrez, mais ne combatirent pas avec vigueur & allegresse, la gendarmerie Françoise les pressa si fort, qu'ils ne pûrent mener les mains. Il en fut tué sur le champ ou dans la fuite, prés de quarante mille, parmy lesquels estoit leur General Artevelle, qu'on eut peine à reconnoistre dans ces grands monceaux de carnage. 1382. en Novembre.

Le courage des Gantois abatu par un si pesant coup de massuë, fut relevé par Dubois, qui leur remena quelques troupes qu'il tenoit dans Bruges, & par l'hyver, qui empescha les vainqueurs de les assiéger. De sorte que dans quelques negociations qu'on fit pour les accommoder, on trouva leur fierté aussi entiere que s'ils eussent gagné la Bataille.

Les autres villes qui avoient tenu leur party, se racheterent à force d'argent. Courtray ne jouït pas de cette grace, quoy qu'il l'eut payée, & souffrit le pillage, le massacre, & puis le feu. On attribua la cause de ce malheur au ressentiment qu'eurent les François, de ce qu'on y celebroit tous les ans une réjouïssance de la bataille qui avoit 1382. en Decembre.

esté gagnée sur eux l'an 1302. Et à certaines Lettres des Parisiens qu'on y trouva, faisant mention d'une Ligue des villes de France avec celles de Flandres, pour l'extinction generale de la Noblesse.

En effet, depuis que le Roy estoit sorty de France, les Bourgeois des villes de Paris, de Rouën, de Troyes, d'Orleans & plusieurs autres avoient pris les armes à l'occasion des imposts; Tellement que les Princes & les Grands qui cherchoient à profiter des rançonnements & des confiscations, ayant facilement persuadé au Roy, soit qu'il fust vray ou non, que les peuples avoient conspiré contre la Royauté, ce jeune Prince par leur conseil chastia rigoureusement ces villes, par la mort de grand nombre de gens, par proscriptions, revocation de privileges, & taxes excessives.

1383. Les Parisiens aussi superbes, mais moins courageux que les Gantois, sortirent en armes au devant de luy dans la plaine de Sainct Denis au nombre de 30000. comme pour luy faire honneur, mais en effet pour monstrer leur puissance; Et neantmoins ils en firent trop & trop peu, car ils se retirerent chacun chez soy au premier commandement. Il entra donc dans leur ville comme dans une Place conquise par force, fit dépendre leurs portes & rompre leurs barrieres, passa outre sans vouloir escouter leurs harangues, & leur osta leurs chaisnes, leurs armes, la Prevosté des Marchands & l'Eschevinage; Ensuite la vie à un grand nombre de personnes, qui furent noyez dans la riviere, pendus ou décapitez.

Du nombre des derniers, fut l'Advocat du Roy, Jean de Marais, plus coupable de s'estre opposé aux exactions des Princes, que d'avoir contribué aux esmutes populaires. Aprés tous ces supplices

on

on fit assembler tous les Bourgeois de l'un & l'autre sexe dans la Cour du Palais. Le Roy y séant en son thrône, haut elevé sur un eschaffaut, le Chancelier 1383.
d'Orgemont leur remonstra l'horreur de leurs crimes reïterez, en termes si forts & si terribles, qu'il sembloit les vouloir disposer tous à la mort. Ils se prosternerent à terre, les Dames eschevelées, les hommes se battant la poictrine, criant tous miséricorde. Les Ducs de Berry & de Bourgongne se mirent à genoux devant le Roy, lequel comme s'il eust esté touché de leurs prieres, prononça de sa bouche, qu'il leur pardonnoit, & qu'il commuoit la peine qu'ils meritoient en des amendes pecuniaires.

C'estoit-là le vray sujet de cette piéce de theatre. On exigea des Parisiens plus de la moitié de leurs biens; puis dans cette terreur on restablit les imposts, & on les leva avec des extortions indicibles. On traitta les autres villes de mesme; Et ces grandes sommes tournerent presque toutes au profit de la Noblesse, qui les dissipant aussitost en folles dépenses, justifioit en quelque sorte les esmotions que l'on chastioit si horriblement.

Les Anglois s'aviserent bien tard de la faute qu'ils avoient faite, de n'avoir pas plustost soustenu les Gantois: c'est pourquoy la tréve estant finie, ils resolurent de les secourir. Urbain cornant la guerre de tous costez contre les Clementins, on avoit 1383.
presché une Croisade en Angleterre, dont Henry Spenser Evesque de Nordwic se fit Chef. Estant descendu à Calais, au lieu d'attaquer les François, il se jetta sur la Flandre, sous pretexte que ce pays-là appartenoit au Roy de France, qui estoit Clementin.

La prise de Gravelines, & la bataille qu'il gagna auprés de cette Place sur 12000. Flamands, jet-

terent la terreur dans le pays. Aprés cela, ayant reçû un renfort des Gantois, il mit le siége devant Ypres; mais le Roy retournant en personne en Flandres avec une puissante armée, le chassa de devant cette place, reprit & saccagea Berghe que les Anglois avoient abandonné, & les enveloppa dans Bourbourg. Il les eust tous pris à discretion, n'eust esté la mediation du Duc de Bretagne, qui leur obtint une composition assez honorable. L'Histoire du Moine de S. Denis ne parle point du tout de l'Evesque de Nordwic, & attribuë cette expedition au Duc de Gloceſtre. Quoy qu'il en soit, celuy qui la commandoit fut contraint de s'en retourner en Angleterre sans honneur, & presque sans troupes.

1383. Cét eschec porta les Anglois à desirer la Paix: on envoya des Deputez de part & d'autre au village de Lelinghen à my-chemin, entre Calais & Boulogne. Le Duc de Lancastre y vouloit comprendre les Gantois, & le Comte de Flandres s'y opposoit: ce qui fut cause que la Conference n'aboutit qu'à une tréve depuis le mois d'Octobre jusqu'à la Sainct Jean ensuivante, de laquelle il fut dit que les Gantois jouïroient.

1384. Le Comte au partir delà s'estant retiré à Sainct Omer, fut saisi d'une maladie dont il mourut le 23. de Janvier de l'an 1384. ce desplaisir l'accompagnant jusqu'à la mort, de voir son pays tout en cendres & regorgeant du sang de ses malheureux sujets. Peut-estre estoit-il blessé au cœur de ce que le Duc de Berry luy avoit reproché avec des paroles fort injurieuses; Que sa vengeance trop opiniastre estoit la cause de tous ces malheurs. Philippe I. Duc de Bourgongne son gendre, luy succeda en tous ses Estats, & continua la guerre aux rebelles, mais plus mollement, & dans le dessein de ramener ces esprits esgarez à une veri-

table

table soufmission, par addresse plustost que par force.

Durant la tréve il couroit certaines bandes de pillards, qui ravageoient toute la Guyenne. Le Mareschal de Sancerre Gouverneur de la Province, ne pût pas dissimuler leurs brigandages, parce qu'ils eurent l'insolence de l'attaquer luy-mesme, & les tailla en piéces. Il s'en estoit encore souslevé d'autres de paysans, aussi cruels que ceux de la Jacquerie, qui couroient le Poitou, le Berry, & l'Auvergne, & tuoient inhumainement tous ceux qu'ils trouvoient n'avoir pas les mains calleuses. On les nommoit *les Tuchins*; ils avoient pour Chef un nommé Pierre de la Bruyere. Le Duc de Berry assembla des troupes, les dissipa, & fit mourir leur Chef avec plusieurs de ces Rustres. 1384. EMPR. encore VENCESLAS & EMANUEL II. fils de Jean, R. 24. ans. 1384.

Depuis le départ du Duc d'Anjou, le Duc de Berry & le Duc de Bourgongne empietoient toute l'autorité : mais principalement le dernier. Le Duc de Bourbon ne se voyant pas assez fort pour luy tenir teste, luy quitta le gouvernement de la personne du Roy, & pour s'acquitter en quelque façon d'un voyage de la Terre-Saincte qu'il avoit voüé autrefois, passa en Afrique avec le Comte de Harcour, le Seigneur de la Trimouïlle, & autres Seigneurs & Gentils-hommes, jusqu'au nombre de huict cens, & plus grand nombre d'Adventuriers de divers pays, avec lesquels il signala sa valeur & son courage contre les Mores de Barbarie. 1384.

Leon Roy de l'Armenie mineure, issu du Sang de Luzignan, fuyant la cruauté des Turcs qui avoient conquis son Royaume, & détenoient sa femme & ses enfans en captivité, vint chercher de la consolation & du secours en France, où le Roy luy donna un honorable entretien tout le reste de ses

jours. Il en jouït jusqu'à l'an 1404. qu'il mourut à Paris, & fut enterré aux Celestins.

1383. & 84. Quant aux affaires de Naples, Charles de Duraz & ses Capitaines se mesnagerent si bien, que coupant les vivres à Louïs d'Anjou, & le suivant ou le costoyant tousjours sans luy donner moyen de les combattre, ils le reduisirent à une derniere necessité de toutes choses, & mesme d'habits; ensorte que ce Prince qui avoit emporté tous les tresors du Roy, n'avoit plus qu'une cotte d'armes de toile peinte, & pour toute vaisselle d'argent qu'une tasse. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon Seigneur Angevin, luy querir de l'argent, & du secours, cét infidelle amy ne se hasta pas de revenir, s'amusant à se divertir avec les Courtisanes de Venise. Aprés que l'infortuné Prince l'eut attendu long-temps sans en avoir de nouvelles, il se laissa vaincre au déplaisir, & mourut le 10. d'Octobre de

1384. cét an 1384. ou comme veulent quelques autres, le 21. de Septembre de l'année suivante.

Le Comte de Savoye estoit mort dés le mois de Mars, soit de la peste, ou pour avoir beu de l'eau d'une fontaine empoisonnée. Son fils Amé VII. surnommé le Rouge, luy succeda en ses Estats. Il est bon de marquer, que cét Amé VI. fut l'instituteur de L'ORDRE DU COLIER, *lequel estoit composé de las d'amour avec les lettres symboliques de la Maison de Savoye, & avoit au bout une maniere d'anneau ou petite Couronne torse. Le Duc Charles III. estant à Chambery l'an* 1518. *changea le nom de cét Ordre en celuy de* L'ANNONCIADE, *pour honorer la Saincte Vierge dans le Mystere qui luy est le plus agreable; ajousta quinze Roses blanches aux quinze las d'amour, en memoire de ses quinze joyes, & remplit le pendant des figures de l'Annonciation.*

1385. Les malheureux restes de l'armée du Duc d'Anjou.

jou perirent de faim & de misére, à la reserve de ceux qui se dispersant en petites bandes, se retirerent en France, mendiant leur vie, & recevant plus d'injures & d'opprobres par les chemins, que de morceaux de pain.

Le party Angevin ne fut pas neantmoins tout-à-fait esteint dans le Royaume, il subsista encore dans le cœur de quelques Seigneurs du pays, dont Thomas de Sainct Severin estoit le Chef, & qui depuis servit fort bien dans l'occasion. Pour cette heure-là le Royaume demeura paisible à Charles de * Duraz.

* On le nommoit aussi Charles de la Paix, & Charles le Petit.

La tréve expirée avec l'Anglois, le Roy qui commençoit à prendre connoissance de ses affaires, tint un grand Conseil pour deliberer, s'il la faloit continuer. C'estoit l'interest du Duc de Bourgongne, à cause de ses Pays-Bas, qu'on eust la Paix avec les Anglois : mais pour contre-quarrer sa puissance, & pour flatter l'ardeur du jeune Roy, on résolut la guerre, & de la porter mesme dans leur pays. Pour cét effet on équipa une puissante flote à l'Ecluse, & on envoya vers les Escossois pour les obliger de leur costé à rompre la tréve. 1385.

De la façon que les Oncles du Roy gouvernoient, on voyoit bien qu'ils avoient envie de tirer le sang des peuples jusqu'à la derniere goute. Le Clergé afin de s'assûrer quelque chose pour sa subsistance, tint une assemblée, où il arresta que ses revenus seroient divisez en trois parts, l'une pour l'entretien des Eglises, l'autre pour les Ecclesiastiques, & la troisiéme pour le Roy, sans parler des pauvres. 1385.

Suivant la recommandation du feu Roy Charles le Sage : les Oncles du jeune Roy luy chercherent femme en Allemagne. Les avis dans le Conseil furent differents, le Duc de Bourgongne l'emporta pour Isabelle, fille d'Estienne Duc de Ba-

Baviere Comte Palatin du Rhin. Le Roy l'espousa à Amiens le .. de Juillet. Au mois d'Avril precedent on avoit fait les nopces de Jean fils du Duc de Bourgongne avec Marguerite fille d'Albert Duc de Baviere Comte de Haynault, Hollande & Zelande.

1385. & 86. Au défaut de la grande entrepriſe pour l'Angleterre, qui fut rompuë aprés une furieuſe deſpenſe, Jean de Vienne Amiral, alla deſcendre en Eſcoſſe avec ſoixante vaiſſeaux, pour attaquer les Anglois de ce coſté-là. Il fit une irruption dans leur pays & prit quelques chaſteaux : mais l'humeur ſauvage des Eſcoſſois ne pût s'accommoder avec la liberté Françoiſe. D'ailleurs l'amour entra dans la teſte de l'Amiral pour une parente du Roy, dont toute cette Cour-là, qui n'eſtoit pas accouſtumée à ces galanteries comme celle de France, fut tellement offenſée, que ce fut à luy de ſe ſauver en diligence.

1385. L'opiniaſtreté des Gantois ne flechiſſoit point, ils avoient deux nouveaux Chefs, Francion & Atreman, qui l'endurciſſoient contre toutes les apprehenſions du chaſtiment : cela obligea le Roy à un troiſieſme voyage en Flandres. Ils n'avoient aucun port pour recevoir le ſecours Anglois, que celuy de Dam, le Roy l'ayant pris de force, & bruſlant enſuite tous les environs de leur ville, les rebelles à la fin eſcouterent des propoſitions d'accommodement, y eſtant portez par les conſeils pacifiques de François d'Atreman l'un de leurs Chefs malgré les pratiques de Jean du Bois, & rentrerent ſous l'obeïſſance du Roy, & du Duc de Bourgogne leur Seigneur.

Ce Prince ennuyé d'une ſi longue guerre qui ruinoit tout ſon pays, leur accorda une amniſtie generale de tout le paſſé, & la confirmation de leurs Privileges, à condition qu'ils renonceroient à toutes

tes Ligues, & que les premiers qui violeroient la Paix, perdroient leurs biens & la vie. Le Traitté fut signé le 18. Decembre.

On renoüa aussi une tréve entre France & Angleterre pour quelques mois.

Charles de Duraz, n'estant pas content d'avoir envahy le Royaume de Naples, estoit allé en Hongrie, & l'avoit aussi usurpée sur Marie l'une des filles de Louïs le Grand son bien-faicteur, qui estoit mort l'an 1382. & espouse de Sigismond frere de l'Empereur Venceslas, laquelle il tenoit en captivité avec la Reyne veuve sa mere. Aprés tant de perfides & cruelles ingratitudes, le Ciel permit qu'il fût massacré luy-mesme, par l'ordre de Nicolas Garo, l'un des Palatins du Royaume, qui estoit fort affectionné aux Princesses, ce qui advint le 6. de Janvier de l'an 1386. 1385. en Octobre.

La mesme année la Reyne veuve & sa fille allant par la campagne, tomberent entre les mains de Horvat Gouverneur de Croatie, l'un des Partisans du Roy Charles, qui pour venger la mort de son Maistre, fit massacrer la veuve & le meurtrier Garo. Il garda la Princesse quelque temps, puis la remit à Sigismond, l'ayant auparavant obligée par toutes sortes de serments à luy pardonner. Sigismond ne se crût pas astreint aux promesses de sa femme, & l'ayant attrapé le fit mourir de mille morts. 1386.

La nouvelle du meurtre de Charles apportée en Italie, Thomas de Sanseverin fit proclamer Roy Louïs II. fils aisné du deffunct Duc d'Anjou, & reconnoistre Clement VII. pour Pape. Ensuite Marguerite veuve de Charles s'estant retirée à Cajete avec Ladislas ou Lancelot son fils âgé d'environ dix ans, il reduisit presque tout le Royaume, & Naples-mesme. Ainsi tout y alloit assez bien 1386.

pour Louïs, juſqu'à ce que Marie de Blois ſa mere & ſa tutrice, y ayant envoyé Clement de Montjoye, neveu du Pape Clement, avec titre & autorité de Viceroy, les Sanſeverins ſe croyant meſpriſez, s'alienerent de ſon ſervice, & ſe donnerent à Ladiſlas.

1386. Cependant Louïs fut mis en poſſeſſion de la Provence, & inveſty du Royaume de Naples par Clement: mais ce ne fut pas ſans troubles que les Provençaux le reconnurent: le Conſeil du Roy-même les incitant ſouſmain à la rebellion par divers motifs, pource qu'il vouloit les diſpoſer à ſe donner à la France.

Aprés cinq ou ſix années de tréves ou de foible guerre, le Conſeil réſolut d'attaquer les Anglois, non ſeulement en Guyenne, mais auſſi dans leur Iſle-meſme. On fit pour cela le plus effroyable préparatif d'hommes, de machines & de vaiſſeaux, qu'on ait jamais vû. On acheta ou loüa tous les Navires qu'on pût trouver depuis les ports de Suéde juſqu'en Flandres; On baſtit une ville de bois qui ſe démontoit par piéces, pour ſe mettre à couvert à la deſcente. Le Roy ſe rendit au port de l'Eſcluſe pour voir ſon armée, qui eſtoit de plus de 500. vaiſſeaux. La jalouſie du Duc de Berry en retarda le progrés, il vouloit rompre l'entrepriſe, parce qu'il n'en eſtoit pas l'auteur. Dans cette penſée il ſe fit attendre juſqu'au 14. Septembre, que la mer commençoit à monſtrer qu'elle n'eſtoit plus navigable. Ainſi les troupes ſe ſeparerent pour prendre des quartiers, la tempeſte eſcarta une partie de cette nombreuſe flote, les Anglois prirent une partie du débris.

1386. On n'avoit point ſujet de ſe trop fier au Duc de Bretagne, parce qu'il avoit trop d'obligations à l'Anglois, & qu'il croyoit que leur abbaiſſement eſtoit ſa rui-

ruine. Auſſi veilloit-on de prés ſur ſes actions: mais luy pour ſe juſtifier mit le ſiége devant Breſt qu'ils retenoient encore, comme la bride de la Bretagne. Le Conneſtable l'aſſiſta en cette entrepriſe, la place fut fort preſſée : mais comme elle eſtoit preſque aux abois, le Duc de Lencaſtre qui alloit en Eſpagne avec une puiſſante armée fit lever le ſiége.

Le ſujet de ſon voyage eſtoit tel. Ferdinand dernier Roy de Portugal, n'avoit pour tous enfants qu'une fille, qui eſtoit née d'une Dame qu'il avoit ravie à ſon mary. Il fit reconnoiſtre cette fille comme ſa preſomptive heritiere, ainſi que la mere avoit eſté reconnuë pour Reine, & la maria à Jean Roy de Caſtille, qui eſtoit veuf & avoit deux fils. Mais lors qu'il fut mort, les principales villes de Portugal apprehendant le joug des Caſtillans, aymerent mieux avoir pour Roy un frere baſtard de Ferdinand, nommé Jean, Froiſſard le nomme mal *Denis*, au lieu de dire qu'il eſtoit Grand Maiſtre de l'Ordre d'*Avis*.

Les armes furent favorables au Baſtard, il gagna une bataille à Juberot ſur ſon adverſaire, les Caſtillans ayant par une maligne jalouſie laiſſé deffaire les Gaſcons & les François qui eſtoient avec eux au nombre de plus de huit mille, puis ayant eſté desfaits eux-meſmes. Nonobſtant cet avantage, il eſtoit à craindre pour les Portugais, que le Caſtillan ne ſe trouvaſt encore aſſez fort pour les acabler : c'eſt pourquoy le Baſtard envoya vers le Duc de Lencaſtre l'invitant de venir pourſuivre ſon droit ſur le Royaume de Caſtille ; comme de ſon coſté le Caſtillan eut recours à la France.

Le Duc de Lencaſtre paſſa donc en ce pays-là avec de grandes forces, conquit une partie de la Caſtille, & jetta une telle eſpouvente dans tout

1386. le reste, que le Roy Jean fit faire des propositions de Paix : mais il traisna la negociation quelque temps, en attendant le secours de France. Lors qu'il vit qu'il n'arrivoit point, le Duc de Bourbon qui le conduisoit marchant fort lentement, il conclut le Traitté, le Duc de Lancastre le seella par le mariage de ses deux filles ; de l'une avec le Roy de Portugal, & de l'autre avec le fils aisné du Castillan.

Ce peu de gloire cousta bien cher aux Anglois, les pertes qu'ils souffrirent par les maladies contagieuses dans l'Espagne, & ensuite par la tempeste à leur retour, furent si grandes, qu'à peine le Duc de Lancastre remmena la sixiéme partie de ses gens, & pas un qui ne fust languissant & demy mort de maladie ou de douleur.

1387. Enfin par une juste punition de Dieu, Charles le Mauvais, qui avoit tant excité d'incendies, & qui avoit bruslé les entrailles de tant de personnes par ses poisons violents, fut malheureusement bruslé luy-mesme. Il s'estoit fait envelopper dans des draps abbreuvez d'eau de vie & de souffre pour conforter sa chaleur naturelle affoiblie par ses debauches ; le feu s'y prit je ne sçay par quel accident, & le grilla tout jusqu'aux os, dont il mourut trois jours aprés le 1. de Janvier de l'an 1387. Charles dit le Noble son fils luy succeda.

1387. Le Connestable Clisson & l'Admiral Jean de Vienne, avoient mis si avant dans l'esprit du Roy l'expedition d'Angleterre, qu'il en redressa l'appareil pour l'executer cette année. La conjoncture estoit tres-favorable, toute l'Angleterre estant en combustion contre le Roy Richard, parce qu'il avoit élevé dans les plus hautes charges des gens de néant qui avoient toute la puissance, ce que ses oncles ne pouvoient souffrir, ny

que

que la puiſſance fut en d'autres mains que dans les leurs.

Or comme la France eſtoit ſur le poinct de profiter de ces troubles, le Duc de Bretagne, ou d'intelligence avec les Anglois ou ſans y penſer, fut cauſe que cette entrepriſe ſe rompit auſſi bien que l'autre fois. Cliſſon eſtoit pour lors en Bretagne pour faire partir l'armement qui eſtoit à Treguier, afin de joindre celuy qui eſtoit à l'Eſcluſe : mais au meſme-temps il negocioit le mariage d'une de ſes filles avec Jean fils de Charles de Blois, lequel il avoit exprés délivré des mains des Anglois, où il eſtoit détenu dés le temps que Charles ſon pere, l'y avoit mis en oſtage.

Le Duc, non ſans ſujet, s'imagina que cette al- 1387.
liance ſe faiſoit avec deſſein de le troubler dans la poſſeſſion de la Duché. Il manda les Seigneurs du pays à Vennes, ſous pretexte de tenir un grand Conſeil : Cliſſon y alla avec ſa ſuite ; aprés diſner le Duc l'ayant mené voir ſon chaſteau de l'Ermine qu'il baſtiſſoit ſur le Bord de la mer, il le fit arreſter dans une tour & Beaumanoir avec luy, & commanda à Bavalan qui en eſtoit le Capitaine, de le jetter la nuict dans la mer.

La fidelle deſobeïſſance de ce bon ſerviteur donna temps au Duc ſon Maiſtre de ſe repentir d'avoir commandé la mort du Conneſtable, & l'interceſſion du Seigneur de Laval, qui au peril de ſa vie ne voulut jamais abandonner ſon beaufrere, le tira de priſon, moyennant cent mille francs & la reddition de trois chaſteaux. Mais Cliſſon ne pardonna pas comme le Duc luy avoit pardonné ; Et le Roy prenant fort à cœur l'affront fait à ſon premier Officier, manda le Duc pour rendre compte de ſon action.

Le Roy eſtoit allé juſqu'à Orleans tout exprés, 1388.
le

le Duc s'y eſtant long-temps fait attendre envoya s'excuſer. Cliſſon plaida ſa cauſe luy-meſme, l'accuſa de trahiſon, & jetta ſon gage de bataille que perſonne ne releva. Le Duc, ſuivant le conſeil des Barons, ſe rendit enfin à Paris, & à la faveur des Ducs de Berry & de Bourgongne, fut receû aux bonnes graces du Roy, & raccommodé en quelque façon avec le Conneſtable, en luy rendant l'argent & les chaſteaux.

1387. & 88. *La queſtion ſi débatuë, touchant la Conception de la Sacrée Vierge Mere, avoit commencé dés le Siécle precedent entre les Theologiens. Les Jacobins, ſuivant l'opinion de leur ſainct Thomas & de leur Albert le Grand, ſouſtenoient, qu'elle n'avoit pas eſté exempte de la tache originelle. Les Cordeliers leurs perpetuels antagoniſtes, prirent occaſion de les pouſſer ſur ce point, comme dénigrant l'honneur de la Mere de Dieu. Le peuple & les perſonnes Devotes applaudirent à ceux-ci; & la plus-part des Prelats & des Univerſitez s'attacherent à leur opinion: mais les Jacobins ſe roidiſſant trop fort contre le torrent, tomberent dans la hayne des peuples, & dans la reputation d'eſtre Heretiques. Un de leurs principaux Docteurs nommé Jean de Monçon, pour avoir preſché trop librement ſur ce poinct, fut condamné ſolemnellement par l'Eveſque de Paris, & puis par le Pape meſme devant lequel il avoit interjetté appel. Bien plus, l'Univerſité leur interdit la chaire, & les retrancha de ſon Corps, où ils ne furent rejoints que l'an 1403. Et cependant ils eurent à ſouffrir, & l'indignation de la Cour, & les huées du menu peuple, & la neceſſité.*

1388. Guillaume fils du Comte de Juilliers, & qui eſtoit Duc de Gueldres par ſa mere, fille du Duc Renaud I. du nom, avoit un démeſlé avec le Duc de Bourgongne qui ſouſtenoit la Ducheſſe de Brabant, parce qu'il en devoit heriter, dans la détention de certaines places de Gueldres, que Renaud avoit autre-

autrefois engagées. Or parce que le Bourguignon employoit contre luy les forces de France, ce petit Duc veritablement genereux & magnanime, mais temeraire en ce poinct, eut bien l'asseurance de déclarer * la guerre au Roy, qui avoit vingt Seigneurs à sa suite plus puissants que luy.

* D'aussi petits que luy l'avoient fait autrefois, mais ils n'estoient pas seuls.

Il ne se vanta pas longtemps de cette hardiesse: le Roy tomba tout d'un coup dans les terres de Julliers. Le Pere bien estonné desadvouë son fils, pour destourner l'orage, fait demander la Paix par l'Archevesque de Cologne & offre l'hommage. L'armée sort donc de son pays & passe dans celuy de Gueldres; le jeune Duc persiste encore un mois dans son opiniastreté. A la fin le Duc de Bourgongne le dispose à demander grace. Estant venu saluër le Roy il desadvoüa son cartel quoy que séellé de son Sceau, & se soumit à luy de ses differends avec la Duchesse de Brabant: mais il ne renonça point à l'alliance de l'Anglois, & neantmoins il fut régalé de beaux presents, qui donnerent dans la veuë de tous les autres Allemands, pour les gagner au service de la France.

Le Roy avoit atteint l'âge de vingt ans, c'est pourquoy sur la proposition que Pierre Aisselin de Montaigu Cardinal Evesque de Laon, en fit dans le conseil, il déclara qu'il vouloit prendre en main l'administration de son Estat, & qu'il en deschargeoit ses oncles. Il retint auprés de luy son frere le Duc d'Orleans, auteur de ce Conseil, & le Duc de Bourbon qui n'estoit point suspect à ce Duc, & dont la probité estoit necessaire pour donner quelque apparence de bien au Gouvernement. Les deux autres se retirerent malcontents. La mort soudaine du Cardinal de Laon, qui avint peu aprés, passa dans l'esprit de plusieurs pour un effet de leur ressentiment.

Lors

1388. Lors que le Roy commença de s'appliquer à la connoiſſance de ſes affaires, on vit changer en mieux pour un peu de temps toute la face du Gouvernement. Le Roy ſe choiſit un nouveau Conſeil, où trois Bourgeois, Bureau de la Riviere, Jean le Mercier ſieur de Novian, & Jean de Montaigu avoient la meilleure part; tous trois dépendoient du Conneſtable, qui eſtoit attaché au Duc d'Orleans. Il oſta enſuite tous les nouveaux impoſts, deſtitua les pillards que les Princes avoient mis dans les charges, donna celle de Garde de la Prevoſté qu'il venoit de reſtablir, à Jean Jouvenel Advocat; homme de bien, ſage & courageux, celle de Premier Preſident à Oudard des Moulins, renvoya tous les Prelats reſider ſur leurs Benefices; Et pour avoir le temps de reſtaurer le Royaume qui eſtoit tout deſchiré juſques dans les entrailles, fit une tréve de trois ans avec l'Anglois.

1389. Durant ce calme il ſe divertiſſoit à faire des actions de pompe & de ceremonie; à Sainct Denis la Chevalerie de Louïs II. Roy de Sicile, & de Charles Comte du Mayne ſon frere, avec des Tournois & des Jouſtes fort galantes, enſuite les funerailles de Bertrand du Gueſclin; Dans Melun les nopces de Louïs ſon frere avec Valentine fille de Jean Galeas Duc de Milan & Comte de Vertus en Champagne; Et à Paris dans la Saincte Chapelle, le couronnement de la Reyne ſon eſpouſe.

Le mariage de Louïs frere unique avec Valentine ſe traittoit dés l'an 1386. il fut accomply cette année. Elle luy apporta en dot quatre cens mille florins d'or, la Comté d'Aſt pour en jouir dés cette heure-là; Et celle de Vertus en Champagne aprés la mort du pere, avec des bagues & joyaux d'un prix ineſtimable. Ces grandes ſommes d'argent donnerent le moyen au jeune Prince de

faire

faire de grandes acquisitions ; Ces acquisitions & l'avidité de sa femme enflammerent sa convoitise, comme sa naissance & son rang luy inspiroient la pompe & la magnificence. De sorte que possedé des deux passions contraires, d'acquerir & de dépenser, il succeda à son oncle le Duc d'Anjou, & mesme le surpassa dans l'injuste desir de piller la France, & de ravir le bien d'autruy.

A la priere du Pape le Roy fit le voyage d'Avignon, où il assista au Couronnement de Louïs d'Anjou par les mains du Sainct Pere. Delà il entra dans le Languedoc, où il se fit informer des exactions du Duc de Berry, dont il recevoit tous les jours des plaintes. On punit ce Prince dans ses Ministres, en destituant plusieurs Officiers des plus meschants, & faisant le procés à Jean de Betisac principal Conseiller & Ministre de ses violences. Il fut brusle tout vif pour crime contre Nature ; Et ce fut un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement vexez. 1389.

De Toulouze le Roy alla au pays de Foix. Gaston Phœbus le reçût magnifiquement, & luy ayant rendu hommage de sa Comté, le supplia de vouloir estre son heritier ; c'estoit pour priver Mathieu Vicomte de Castelbon son cousin germain paternel, de sa succession, & en faire tomber quelque part à son fils naturel.

A son retour il osta le Gouvernement du Languedoc au Duc de Berry & le donna au Seigneur de Chevreuse : mais cinq ans aprés il le luy rendit comme il alloit faire la guerre au Duc de Bretagne.

Une seconde fois le Duc de Bourbon, sur la priere que les Genois firent au Roy de les assister contre les Barbares de Tunis, qui par leurs pirateries ruinoient tout le commerce, dressa une armée 1390.

na-

navale où il y avoit 500. hommes d'armes tous Chevaliers ou Escuyers, & grand nombre d'Arbalestriers. Philippe d'Artois Comte d'Eu, le Comte de Harcour, l'Admiral Jean de Vienne, Charles Sire d'Albret y estoient volontaires, le Comte d'Erby fils du Duc de Lencastre voulut estre de la partie, avec quelques troupes de sa Nation. Ayant joint les Genois ils mirent le siége devant la ville de Carthage, alors le Boulevart du Royaume de Tunis. L'entrepriſe estoit plus grande que leurs forces : au bout de six semaines ils se trouverent si fatiguez de la chaleur, du travail & des blessures, qu'encore qu'ils eussent gagné un grand combat sur les Barbares, neantmoins ils perdirent ou l'esperance ou le courage, & se rembarquerent ; les Genois seuls ayant eu l'addresse de tirer avantage du Roy de Tunis, par un Traitté secret pour la liberté de leur trafic.

1390. Pour entretenir le rabais des impoſts, il eust falu diminuer les despenses de la Cour, & la cupidité des Ministres, l'un & l'autre croissant plustoſt que de diminuer, on recommença les exactions. Un bon Hermite l'année precedente estoit venu trouver le Roy & luy commander de la part de Dieu, de ne point vexer son peuple. La voix d'un homme contemptible aux yeux de la Cour, n'ayant point eu d'effet, le Ciel y en voulut employer une plus forte, & parla luy-mesme en courroux. Vers la my-Juillet, comme le Conseil estoit assemblé à S. Germain en Laye pour faire de nouveaux impoſts, & qu'en mesme-temps le Roy & la Reyne entendoient la Messe, il s'éleva tout-à-coup une espouventable tempeste de vents, de gresles & de foudres, qui pensa renverser le chasteau sur la teste de ces mauvais conseillers, & les effraya tellement, qu'ils n'oserent passer outre.

Les

*Les Turcs faisoient de grands progrez en Europe, le Sultan Amurat gagna une sanglante bataille dans les plaines de Cosow sur les Rois de Servie, de Bossine & de Bulgarie : mais il y perit. Bajazet son fils, surnommé le Foudre, luy succeda. Au mesme-temps s'éleva la puissance de * Themir-lanc Roy des Tartares.*

* Lanc veut dire boiteux, le vulgaire dit Tamberlan.

Louïs frere du Roy achepte la Comté de Blois & celle de Dunois ou Chasteaudun avec quelques autres terres du Comte Guy, qui n'avoit point d'enfants. Il obtint aussi du Roy la Duché d'Orleans, nonobstant toutes les remonstrances que les Bourgeois de cette ville sçûrent faire par la bouche de leur Evesque. 1391.

Le principal sujet des haynes meurtrieres d'entre les Maisons d'Orleans & de Bourgongne, fut le different pour le Gouvernement. Aprés avoir couvé desjà quelque-temps, il commença d'esclater cette année. Le Duc d'Orleans pretendoit l'administration, comme estant le plus proche, & parvenu à l'âge de vingt ans, mais les Estats s'estant assemblez à Paris, la défererent au Duc de Bourgongne.

Gaston Phœbus Comte de Foix, qui portoit le nom & la devise du Soleil, & qui estoit si renommé par ses victoires, par sa generosité, par ses bastiments, par sa magnificence, & par son train & son equipage aussi grand que celuy d'un Roy, mourut subitement comme on luy versoit de l'eau sur les mains pour souper, au retour de la chasse. Il avoit fait don de sa Comté de Foix au Roy, qui ne voulant pas luy ceder en generosité, la rendit à son fils bastard.

De quelque part que vinst la faute, le Traitté d'entre le Duc de Bretagne & Clisson estoit rompu. Le Duc avoit un mortel chagrin que la France soustinst son sujet contre luy, & luy égalast

un

un ſimple Gentilhomme. Le Roy les manda tous deux en Cour, le Duc bien loin d'y venir renoüa
1391. ſes anciennes alliances avec l'Angleterre. Sur cela on envoye le Duc de Berry, Pierre de Navarre, & pluſieurs autres Seigneurs vers luy, ſe plaindre de ſes intelligences avec les Eſtrangers, de ce qu'il battoit monnoye, & qu'il ſe faiſoit preſter le ſerment par ſes ſujets envers & contre tous.

Ils s'imagina que cette celebre Ambaſſade ne tendoit qu'à ſouſlever ſes ſujets, & fut ſur le poinct de les faire tous arreſter pour luy ſervir de garands de ſa ſeureté. Sa femme l'ayant ſçu, toute groſſe qu'elle eſtoit, & alors demy deshabillée, prit ſes enfants ſur ſes bras, l'alla trouver, & à force de larmes & de prieres luy fit changer de deſſein. Elle le porta meſme à ſe rendre à Tours où eſtoit le Roy: mais il y fut avec 600. Gentilshommes, & ſous la protection du Duc de Bourgongne ſon bon couſin. Le Roy le traitta fort civilement & ne deſira rien de luy, ſinon qu'il achevaſt de payer les cent mille francs au Conneſtable, & qu'il rendiſt quelques places au Comte de Pontieure.

1391. *Jean Galeas Viſcomte avoit uſurpé la Seigneurie de Milan ſur Bernabé ſon oncle, qu'il fit mourir en priſon, & avoit privé de ſa ſucceſſion Charles ſon fils, & une fille mariée à Bernard frere du Comte d'Armagnac. Ce Comte pour l'amour de ſon frere, & à la priere des Florentins & des Boulenois que Galeas opprimoit, paſſa en Lombardie pour luy faire la guerre. Eſtant plus vaillant que luy il tint la campagne quelque temps: mais comme il eſtoit moins ruſé, il tomba dans une embuſcade prés d'Alexandrie, & fut bleſſé à mort, aprés quoy toutes ſes troupes ſe diſſiperent.*

1392. Le deſir qu'avoient les deux Rois Charles & Richard, de joindre leurs armes contre le Turc, produiſit l'abouchement du Duc de Lencaſtre avec le Roy

Roy Charles dans Amiens, mais les propoſitions de l'Anglois furent ſi hautes, qu'on ne pût faire qu'une tréve d'un an.

Plus l'autorité du Conneſtable & de ſes trois dépendants s'affermiſſoit, plus leur conduite devenoit dure aux peuples. Les oncles du Roy en fremiſſoient de courroux, le Clergé trahy par les plus puiſſants de ſon Corps, eſtoit ſur le poinct de perdre ſes immunitez, ſi l'Univerſité, a qui on oſtoit auſſi ſes Privileges, ne ſe fuſt eſmuë, & n'euſt fait ceſſer l'exercice des Eſtudes & les Predications. Comme l'on vit que tous les Eſtrangers ſortoient de Paris, & que cette interdiction faiſoit grand bruit par toute l'Europe, ceux-meſmes qui avoient entrepris la ruine de ce Corps, voulurent avoir l'honneur de luy obtenir audience du Roy, qui luy fit droit ſur ſes plaintes. 1392.

Le ſupport & les Privileges que les Rois, depuis Louïs le Gros, avoient accordez à cette célebre Univerſité mere de toutes les autres de l'Europe, le nombre innombrable d'Eſtudiants qui y venoient des pays les plus eſloignez, l'attachement de tout le Clergé, dont elle eſtoit comme la nourrice & le ſéminaire, & l'autorité que ſa Faculté de Theologie avoit acquiſe de juger de la Doctrine, l'avoient renduë ſi puiſſante que dans les temps confus elle eſtoit appellée à toutes les grandes affaires; ſinon elle s'ingeroit de faire des remonſtrances, & obligeoit bien à les ſuivre.

Pierre de Craon eſtoit notoirement coupable de la perte de Louïs Duc d'Anjou ſon Seigneur, le Duc de Berry l'avoit menacé pour cela de le faire pendre : mais il n'en eſtoit pas moins bien à la Cour, où la ſplendeur de la naiſſance & des richeſſes, couvre facilement les laſchetez & les crimes. Il avint qu'il tomba dans la diſgrace du Duc d'Orleans; il crût que le Conneſtable luy avoit rendu

de

de mauvais offices ; il résolut de s'en venger ; Et un soir du 13e jour de Juin qu'il revenoit de chez le Roy, il l'assassina dans la ruë Saincte Catherine, assisté de vingt coupejarets qu'il avoit assemblez dans son Hostel. Puis il sortit de Paris facilement, les portes estant tousjours demeurées ouvertes, depuis que le Connestable les avoit fait abattre au retour de Flandres.

La mort du Connestable ne s'ensuivit pas de ses blessures, mais bien la perte de Craon. Trois de ses meurtriers ayant esté attrapez furent décapitez, ses biens confisquez & donnez au Duc d'Orleans, son Hostel changé en un cimetiere pour l'Eglise de Sainct Jean en Gréve, & ses belles maisons de la campagne démolies. Il ne pût sauver que sa personne, s'estant retiré vers le Duc de Bretagne qui le tenoit soigneusement caché. Quelques années aprés, le Roy luy accorda sa grace à la priere du Duc d'Orleans.

Quand le Connestable commença à se mieux porter, ses amis & les indifferents mesme se mirent à crier auprés du Roy pour la punition de cét attentat. On fait donc commandement au Duc de livrer l'assassin, il dénie qu'il soit en son pays : sur cela les Ministres eschauffent l'esprit du Roy, & le portent à marcher vers la Bretagne pour accabler le Duc. Ses oncles eurent beau representer que c'estoit une querelle particuliere qui se devoit vuider par les voyes ordinaires de la justice, & que c'estoit contre le droit des gens, d'attaquer le Duc de Bretagne devant qu'il fust condamné ; ils ne pûrent empescher cette résolution.

1392. Comme il marchoit durant l'ardeur du Soleil & les grandes chaleurs du mois d'Aoust, sa

sa cervelle, que les débauches de la jeunesse avoient déja fort affoiblie, se troubla par de noires & piquantes vapeurs. Deux objets fortuits, mais effrayants, hasterent l'accés de sa phrenesie. Un jour qu'il estoit party du Mans; & qu'il passoit dans un bois, il en sortit un grand homme noir, have & tout délabré, qui prit la bride de son cheval, criant, Arreste Roy, où vas-tu, tu es trahy, puis disparut. Peu aprés un Page qui portoit une lance s'endormant à cheval, la laissa tomber sur un casque qu'un autre portoit devant luy. A ce bruit aigu, à la veuë de cette lance baissée, le fantosme & ses menaces se representent à son esprit, son imagination se brouille, il croit qu'on le va livrer à ses ennemis, & prend tout ce qu'il voit pour des traistres. Il est saisi tout d'un coup d'un violent accez de furie, il court, frappe, tuë à tort & à travers, tant qu'il tombe en pasmoison. On le remporta au Mans, lié sur un chariot.

Les malefices & les empoisonnements estoient si frequents en ce temps-là, qu'on les crût la cause de sa maladie. Le troisiéme jour il recouvra l'usage des sens, & peu à peu sa vigueur (ce qu'on attribua aux prieres publiques) non pas entierement la clarte de son esprit. Dans ce desordre ses oncles reprirent le Gouvernement, le ramenerent à Paris, firent arrester les trois Bourgeois favorits, qui ayant souffert prés de six mois de prison dans de continuelles frayeurs qu'on leur donnoit de les mener en Gréve, furent mis en liberté par le commandement du Roy, qu'il leur fit rendre la meilleure partie de leurs biens: mais les déclara incapables de tenir jamais aucun Office Royal. Le Connestable fut assez heureux pour se sauver dans ses terres de Bretagne, où il se deffendit bravement contre le Duc, avec l'aide du Duc d'Orleans

& de ſes autres amis. Les Princes donnerent ſa charge à Philippe d'Artois Comte d'Eu. Toutes les Charges n'eſtoient encore que des commiſſions revocables.

1390. Urbain Pape de Rome eſtoit mort au mois d'Octobre de l'an 1389. Boniface IX. luy avoit ſuccedé. Celuy-cy teſmoignant eſtre fort diſpoſé à la reünion de l'Egliſe, dépeſcha un Chartreux vers Clement pour en chercher les moyens, Clement le fit arreſter priſonnier: mais l'Univerſité en fit tant de bruit, qu'il le relaſcha.

Clement fut donc contraint de feindre, qu'il avoit envie de terminer le Schiſme. Mais quand l'Univerſité eut déclaré que cette Paix eſtoit impoſſible, à moins d'une renonciation des deux Competiteurs, luy & le Duc de Berry qui le ſouſtenoit hautement, rompirent cette propoſition. Ils ne pûrent pourtant jamais fermer la bouche à la mere des Sciences & de la pieté, qu'elle ne parlaſt tousjours contre le ſcandale qui affligeoit l'Egliſe.

1393. Le 29e de Janvier aux nopces d'une des Dames de la Reyne, comme le Roy & quelques jeunes Seigneurs danſoient une maſcarade veſtus en Ours, le Duc d'Orleans baiſſant un flambeau pour les regarder au nez, mit le feu à leur peau reveſtuë de lin collé deſſus avec de la poix. La ſalle fut auſſitoſt pleine de flammes, d'effroy & de cris, tout le monde s'eſtouffoit pour ſortir, quelques-uns crioient ſauve le Roy, la Ducheſſe de Berry le couvrit de ſa robbe, & le preſerva de ce torrent de feu; Il y eut trois de ces maſcarades miſerablement grillez. Les Pariſiens en voulurent un mal de mort au Duc d'Orleans, comme ſi c'euſt eſté un coup prémedité, il n'oſa paroiſtre de pluſieurs jours; Et pour expier cette faute, il baſtit une Chapelle aux Celeſtins.

Cét

Cét accident troubla un peu la santé du Roy, qui estoit assez bonne: neantmoins ou la vigueur de l'âge ou les vœux & les Pelerinages qu'il faisoit par luy-mesme, & par des personnes Devotes, la restablirent en meilleur estat. Tellement que ses oncles ayant rendez-vous à Lelinghan entre Ardres & Guisnes, pour traitter la Paix des deux Couronnes avec le Duc de Lencastre, le firent venir à Abbeville, pour monstrer aux Anglois qu'il se portoit bien. Mais il retomba en demence le 20e de Juin, ce qui dura jusqu'au mois de Janvier ensuivant. On eut recours aux Prieres, aux Jeusnes, aux Processions, aux plus fameux Medecins, puis aux Charlatans & mesme aux Magiciens. Tout cela fut inutile, le mal dura aussi longtemps que sa vie, non pas continuellement, mais à divers accez & tousjours en empirant, parce qu'on le jettoit dans la desbauche & dans le desreglement, quand il se portoit mieux.

On ne sçavoit à qui s'en prendre; on enjoignit aux Juifs pour la septiesme fois de sortir de France, ou de se faire Chrestiens. Quelques-uns aymerent mieux quitter leur Religion que le Royaume, les autres vendirent leurs meubles & se retirerent.

L'Université continuoit ses poursuites avec vigueur, le Roy les agréant, elle fit une grande assemblée, où plus de dix mille de ses suppostz donnerent leurs suffrages par escrit, qui aboutissoient à choisir de trois voyes l'une, ou la Cession, ou le Compromis mutuel sur des arbitres, ou la Decision d'un Concile. Et Nicolas de Clemangis Bachelier en Theologie fort éloquent, fut chargé d'en dresser un discours au Roy en forme d'Epistre, sur lequel n'ayant point eu de favorable response, elle cessa une seconde fois ses Exercices. 1391.

1393. Le nouveau Conneſtable, faute d'autre employ, obtint permiſſion du Roy d'aller en Hongrie faire la guerre aux Turcs, leſquels s'eſtant retirez, le Hongrois l'employa contre les Patarins de la Boheme. C'eſtoit une eſpéce de ſectaires, qui eſtoient tenus pour Heretiques.

1394. Sur les remonſtrances des Sages & des gens de bien, qui firent connoître les maux que cauſe le jeu, entre autres la fainéantiſe, la ruine des plus riches familles, les filouteries & les blaſphemes, le Conſeil fit un Edit qui deffendoit toutes ſortes de jeux, horſmis celui de l'Arc & de l'Arbaleſte. Les courtiſans gens fort oiſeux, & qui ſouvent n'ont point eu ſoin de ſe remplir l'eſprit d'aucune bonne choſe pour s'entretenir, s'eſmûrent de cette deffenſe comme d'une grande affaire, & remuerent tant d'intrigues, qu'elle fut revoquée.

Les libres & hardies remonſtrances de l'Univerſité de Paris, ayant eſté portées au Pape Clement, & leuës malgré luy par les Cardinaux aſſemblez, le firent mourir de colere & de deſplaiſir. Cette nouvelle venuë en Cour, le Roy eſcrivit en diligence à ſes Cardinaux, pour les prier de ſurſeoir l'élection d'un nouveau Pape: mais eux ſe doutant bien de ce que ſes lettres portoient, avant que de les ouvrir y procederent auſſitoſt, & nommerent Pierre de Lune Arragonnois, qui ſe fit appeller * Benedict XIII. Avant cette élection ils firent ſerment, qu'ils travailleroient de tout leur pouvoir à guerir le Schiſme, & que celuy qui ſeroit eſlû ſeroit obligé de ceder s'il eſtoit trouvé neceſſaire. Pierre de Lune confirma ce ſerment, & d'abord ſe monſtra fort bien intentionné pour l'executer.

* ou Benoiſt.

Sur ce fondement le Roy fit une Aſſemblée des Prelats de ſon Royaume au Palais; qui conclud tout d'une voix, que la ceſſion eſtoit le moyen le plus

ſeur

seur & le plus aisé. Les Ducs d'Orleans, de Berry & de Bourgongne avec les Ambassadeurs du Roy & les Députez de l'Université allerent trouver Benoist à Avignon, pour luy proposer cette voye. De ses quinze Cardinaux il n'y en eut qu'un qui opinast contre, on le pressa donc de l'accepter. Il s'en deffendit par mille ruses, & ennuya si fort les Princes par ses délais & par ses destours, qu'ils se retirerent sans en avoir rien obtenu, mais aussi sans prendre congé de luy; Neantmoins il les appaisa en leur accordant une nouvelle Décime. 1395.

Le Roy Richard & ses oncles Lancastre & Glocestre, estoient en de mortelles defiances les uns contre les autres, pour les raisons que nous avons marquées. Richard desirant de se fortifier contre eux, demanda en mariage Isabelle fille du Roy, âgée seulement de sept ans. Elle luy fut accordée, & la prolongation de la Tréve pour vingt & huit ans. Le mariage se fit par Procureur. 1395.

Le Roy pour la troisiéme fois retomba dans son mal. Il y avoit des jours qu'il paroissoit tout hebeté, d'autres qu'il crioit comme si on l'eust percé de mille pointes. Il oublioit sa qualité & son nom, & ne pouvoit souffrir la veuë de sa femme, mais il se laissoit doucement gouverner à la Ducheſſe d'Orleans; à cause de quoy le peuple accusoit cette Italienne de l'avoir ensorcelé. Certes le Duc son mary estoit dans la reputation de rechercher & d'entretenir des Magiciens. Les gens moins credules pouvoient s'imaginer qu'elle avoit charmé le Roy par quelque chose de plus naturel, & semblable aux moyens, par lesquels le Duc gouverna depuis l'esprit de la Reyne. Quoy qu'il en soit, de peur que le sot peuple ne luy fist insulte, son mary l'envoya pour quelque temps à Chasteau-neuf sur Loire.

1396. Dans ſes bons intervalles, le Roy travailloit de tout ſon pouvoir pour la reünion de l'Egliſe auprés des autres Princes Chreſtiens. Pluſieurs Princes d'Allemagne, les Rois de Hongrie, de Caſtille, d'Arragon, de Navarre, offroient de ſe joindre à luy pour la Ceſſion ; les Anglois vouloient la voye d'un Concile. Benedict les flatoit tous, & propoſoit à l'un une choſe, à l'autre une toute contraire, ſon plus grand ſoin eſtant de faire en ſorte, qu'ils ne convinſſent pas d'un meſme moyen.

1396. L'Egliſe Gallicane ne donnoit point de Confeſſeurs à ceux qui eſtoient condamnez à mort par Juſtice ; Elle ſuivoit en ce poinct l'uſage des anciens Canons, qui ne rendoient point la Communion à ceux qui eſtoient diffamez de crimes énormes. Le Moine de Sainct Denis marque en cette année, que Charles VI. fut le premier qui leur accorda cette grace, & qu'on donna l'honneur à Pierre de Craon de l'avoir obtenuë, parce qu'il fit dreſſer une Croix de Pierre auprés de Montfaucon, où ces malheureux s'arreſtoient pour ſe confeſſer. Les Cordeliers de Paris furent gagez pour ce pieux office. En ce temps-là on ne pendoit point dans les villes, elles euſſent eſté polluës de cét infame ſupplice, mais on y coupoit la teſte. En pluſieurs endroits on menoit les condamnez au gibet, à pied & devant le jour.

1396. La Seigneurie de Genes, pluſtoſt que de tomber ſous la domination de Jean Galeas Viſcomte de Milan, ſe mit ſous l'obeïſſance du Roy & luy tranſfera tout le droit de proprieté qu'elle avoit. Les Commiſſaires du Roy en laiſſerent le Gouvernement au Doge ou Duc, aprés qu'il ſe fut démis de ſa dignité entre leurs mains ; mais dans peu on donna cette charge à Boucicaut.

Les

Les factions de cette Seigneurie l'avoient presque toute destruite & anéantie. La ville n'étoit plus remplie que de voleurs & de meurtriers, les plus Nobles en estoient bannis, les Marchands n'osoient ouvrir leur banque, les puissants se faisoient la guerre de ruë en ruë, & avoient élevé des tours au coin de leur Palais, pour s'entrebatre. Le Maréchal desirant y establir l'ordre, & son autorité, commanda qu'on luy apportast toutes les armes dans le Palais, deffendit toutes assemblées; fit coupper la teste à Bouccanegre & à douze ou quinze des plus factieux, rechercha séverement ceux qui avoient commis de grands crimes, entretenoit des Compagnies qui faisoient garde dans les places publiques, & bastit deux chasteaux qui se communiquoient; l'un nommé la Darse sur l'entrée du Port, l'autre dans la ville qu'on appella le Chastelet.

Le 27e d'Octobre se fit la pompeuse & magnifique entreveuë des deux Rois sur les confins de leurs terres, entre Ardres & Calais, où ils confirmerent la tréve. L'Anglois espousa la fille de France & rendit Breſt au Duc de Bretagne, & Cherbourg au Roy de Navarre; Lequel trois ans aprés le revendit au Roy. 1396.

La France ayant accordé secours à Sigismond Roy de Hongrie contre Bajazet, le Duc de Bourgogne donna Jean Comte de Nevers son fils pour le conduire. Il avoit dans ses troupes deux mille Gentilshommes qualifiez, le Comte d'Eu Connestable, Jean de Vienne Admiral, & Jean le Maingre-Boucicaut Mareschal de France, Henry & Philippe fils du Duc de Bar, Guy de la Trimouille savory de son pere & autres Seigneurs.

Ils firent du commencement des actions d'une valeur incroyable: mais leurs folies & leur dissolution les rendirent ridicules aux Turcs mesme. 1396.

D'ailleurs leur préſomption enflée par quelque ſuccés engagea les Hongrois au ſiége de Nicopoli, & puis à la Bataille le 28e Septembre ; où les Hongrois ne ſe ſouciant point de les ſeconder, ils furent tous tuez ou faits priſonniers. Bajazet en fit hacher en piéces plus de ſix cents en preſence du Comte de Nevers ; Et aprés l'avoir fait mourir autant de fois de frayeur & de douleur, il le reſerva avec quinze autres des plus Grands Seigneurs, pour leſquels il s'obligea de payer deux cents mille ducats de rançon. Cette ſomme ayant eſté fournie cinq mois aprés, ils furent tous mis en liberté. Le Comte de Nevers arriva en France ſur la fin du mois de Mars enſuivant. On dit que Bajazet, bien loin de prendre ſerment de luy qu'il ne feroit jamais la guerre aux Turcs, l'exhorta d'avoir ſa revanche, & l'aſſeura qu'il le trouveroit tousjours en campagne preſt de le ſatisfaire.

1397. Le Roy fut pris du quatrieſme accés de ſon mal, plus cruel que tous les autres. Il en guerit, mais depuis il en fut tousjours attaqué trois ou quatre fois l'année.

Le Comte d'Eu eſtant mort en priſon chez les Turcs, le Comte de Sancerre, qui eſtoit Mareſchal de France, fut honoré de la charge de Conneſtable.

1397. *Il faut remarquer pour les ſuites, que cette année le Roy Richard, pour crime de conſpiration, vray ou ſuppoſé, fit mourir le Duc de Glocestre ſon oncle, le Comte d'Arondel & pluſieurs autres Seigneurs par le glaive ; qu'il bannit le Comte d'Erby fils du Duc de Lencaſtre, qui ſe refugia en France, & qu'il commença à regner fort tyranniquement.*

Il prit envie, je ne ſçay pourquoy, à l'Empereur Venceſlas Roy de Boheme, de viſiter la Cour de France, le Roy alla au devant juſqu'en la ville de Rheims,

Rheims, c'estoit au mois de Mars, & l'y reçût avec autant de magnificence que d'affection. La brutalité de ce Prince se fit connoistre dés le second jour: le Roy l'avoit convié à disner; quand les Ducs de Berry & de Bourbon allerent pour le prendre chez luy, ils trouverent qu'il estoit dés ja yvre; & qu'il cuvoit son vin. 1398.

Le lendemain le Roy le traitta. La feste & la bonne chere eussent duré plus longtemps, s'il ne se fust senty pressé de sa maladie, qui le ramena à Paris. Il laissa le Duc d'Orleans avec luy pour achever de le regaler, & pour conferer des moyens de finir le Schisme.

Lors que le Conseil du Roy fut las des longues refuites & des détours de Benoist, il ordonna suivant l'avis d'une grande assemblee d'Evesques, Abbez, & Députez des Universitez, que l'on soustrairoit le Royaume à son obeïssance, jusqu'à ce qu'il eust accepté la voye de Cession; Et que cependant l'Eglise Gallicane, conformément à ses anciennes libertez, seroit gouvernée par ses Ordinaires, & suivant les Saincts Canons. 1398.

Les Cardinaux de Benoist approuverent cette soustraction & l'abandonnerent, se retirant à Ville-neuve d'Avignon: mais il tint bon, & ayant fait venir quelques troupes Arragonnoises pour luy servir de garde, s'enferma dans le Palais d'Avignon. Le Mareschal de Boucicaut eut ordre du Roy de l'y assiéger: il s'en acquitta fidellement, & le serra de si prés, que dans peu de jours il l'alloit reduire à la faim, quand il luy arriva un ordre de la Cour, de changer le siége en blocus, & de laisser entrer des vivres. Les artifices de Benoist & son argent avoient gagné quelques Grands, qui firent ce coup.

Le Comte de Perigord, c'estoit Archambaud Talev- 1398.

leyrand, tourmentant le pays avec le secours des Anglois, dont il s'estoit allié, & specialement la ville de Perigueux qui appartenoit au Roy, fut forcé dans son chasteau de Montagnac, amené au Parlement & condamné à mort. Le Roy luy fit grace de la vie; mais donna sa confiscation au Duc d'Orleans.

Archambaud de Grailly Captal de Buch, ayant droit sur la Comté de Foix, comme ayant espousé la sœur du Comte Mathieu mort sans enfans, s'en mit en possession par les armes. Le Roy n'avoit garde de le souffrir; parce qu'il estoit vassal de l'Anglois, & de pere en fils fort affectionné à ce party.
1399. Il y envoya donc le Mareschal de Sancerre, qui le pressa de telle sorte, qu'il fut contraint de demander une surseance, pendant laquelle il vint trouver le Roy, & se soumit au jugement du Parlement, & cependant donna ses deux fils en ostage. Le Parlement prononça en sa faveur, moyennant qu'il se destachast des Anglois: Et le Roy le mit en possession. Ce fut l'an 1400.

1393. Constantinople estoit investie par les Turcs, & dans le dernier danger, Pera qui est comme son Fauxbourg, & d'où elle tiroit tous ses vivres, estant sur le poinct d'estre pris. Il appartenoit à la Seigneurie de Genes: le Mareschal de Boucicaut y allant avec douze cents hommes seulement, le délivra & par consequent la ville. Aprés qu'il eut dégagé tous les environs, & reculé un peu les Turcs, qu'il batit en plusieurs rencontres; les finances & les hommes luy manquant, il revint en France solliciter un plus grand renfort, & y ramena l'Empereur avec luy; laissant le Seigneur de Chasteau-moran dans Constantinople pour la deffendre.

1359. Les discordes de la Cour d'Angleterre, causées par le mauvais gouvernement de Richard, & par l'ambition de ses oncles, aboutirent à une tragique

ca-

catastrophe. Henry Comte d'Erby devenu Duc de Lancastre par la mort de son pere, empriſonna le Roy Richard dans la Tour de Londres, & le dépoſa de la Royauté par l'autorité du Parlement, qui le degrada & le condamna à une priſon perpetuelle. Puis il prit la Couronne le 18e jour d'Octobre: & ſe fit ſacrer de l'huile d'une Sainte Ampoulle, que les Anglois diſoient avoir eſté apportée par la Vierge Mere à Sainct Thomas de Cantorbery, lors qu'il eſtoit refugié en France. Cette Ampoulle eſt de lapis, & au deſſus il y a un Aigle d'or enrichy de perles & de Pierreries. Nonobſtant cette onction, quelque temps aprés il ſe laiſſa aller aux crieries du peuple, qui demandoit qu'on eſtranglaſt ce malheureux Roy. Les Bourgeois de Londres avoient Richard en execration, parce qu'il avoit rendu Breſt & Cherbourg aux François.

Le Duc de Bretagne qui jouiſſoit de quelque repos, aprés des traverſes qui l'avoient accueilly dés ſon enfance, mourut le 1er de Novembre dans le chaſteau de Nantes. Il laiſſa la tutelle de ſes enfans, non pas à ſa femme Jeanne de Navarre, mais au Duc de Bourgongne & à Olivier de Cliſſon, qui ſeul eſtoit capable de les troubler. Il en avoit trois, Jean, Artur, & Gilles.

Au mois de Novembre de cette année 1399. on vit une Comete d'une lueur extraordinaire, & dardant ſa queuë vers l'Occident. Elle parut ſeulement une ſemaine durant; & fut priſe par les Pronoſtiqueurs pour un ſigne des changements qui ſe firent dans toute la Chreſtienté, ſpecialement au Royaume de Naples & dans l'Empire. 1359.

Louïs d'Anjou avoit aſſez paiſiblement jouï de la meilleure partie du Royaume de Sicile, quand Thomas de Sanſeverin Duc de Venouſe, offenſé de ce qu'il n'accompliſſoit point le mariage de ſon fre- 1399.

re Charles Comte du Mayne avec sa fille, le rendit odieux aux Neapolitains & introduisit Lancelot & sa mere dans la ville, où il fut couronné Roy & investy par le Pape de Rome. Tellement que Louïs n'ayant plus que quelques chasteaux, s'en revint en France chercher du secours.

1400. *Les Electeurs ne pûrent souffrir plus longtemps les vices & la brutale yvrognerie de Venceslas, ils le dégraderent & eslûrent en sa place Henry Duc de Brunsvic, genereux Prince & grand Capitaine; Et ce Henry ayant esté meschamment assassiné au retour de la Diéte par le Comte de Valdek, ils luy substituerent Robert Duc de Baviere & Comte Palatin, qui estoit du College Electoral.*

1400. Le Duc de Milan craignant qu'il ne le dépossedast, luy ferma les passages, & l'empescha d'aller prendre la Couronne Imperiale à Rome; Et Sigismond Roy de Boheme s'estant fait eslire curateur de Venceslas son frere, retint sous ce titre plusieurs Princes de l'Allemagne dans son party; qui adheroient à la Maison de Luxembourg, ou plustost se servoient de cette couleur pour ne reconnoistre aucun Souverain.

1400. La Cour de France vit cette année 1400. Emanuel II. Empereur de Grece, qui venoit remercier le Roy de son secours, & luy en demander de nouveau. Il en reçût toutes sortes de bons traittements & de belles promesses, mais rien d'effectif, qu'une pension annuelle pour sa subsistance. Il demeura prés de deux ans en France, au bout desquels, nouvelles estant venuës de la desfaite & de la prise de Bajazet par Themir-lanc, le Roy luy donna le Seigneur de Chasteau-morand avec 200. hommes d'armes, & une somme d'argent pour le reconduire à Constantinople.

1401. Il ne s'offroit point d'occasion de s'aggrandir que le

le Duc d'Orleans n'embraſſaſt avec paſſion, il entreprit la querelle de Venceſlas dégradé, & fit un aſſez bel armement pour le reſtablir : mais ayant appris la ruine de ſon party, il revint ſur ſes pas.

La jalouſie du Gouvernement s'eſchauffoit de 1401.
plus en plus entre luy & le Duc de Bourgongne. Ils s'eſtoient par deux fois déboutez l'un l'autre de ce poſte avantageux, & d'ailleurs le Bourguignon ſe reſſentoit de ce que le Duc d'Orleans avoit voulu pouſſer à bout le Duc de Bretagne couſin germain de ſa femme & ſon meilleur amy. Les frequentes pointilles d'entre leurs femmes les aigriſſoient encore plus que leurs veritables intereſts ; celle du Duc de Bourgongne eſtant plus âgée, heritiere de grands Eſtats, & iſſuë d'un tres-noble Sang, meſpriſoit l'autre, qui en effet euſt eſté bien au deſſous d'elle, ſi on ne l'euſt conſiderée comme femme du frere unique du Roy.

Le Duc d'Orleans tenoit alors le deſſus & s'eſtoit 1401. & 2.
ſaiſi du maniement des affaires, le Bourguignon n'en pouvoit quitter ſa part, l'un & l'autre fit aſſemblée de ſes amis, & Paris ſe vit inveſty de gens de guerre. L'Orleannois avoit appellé le Duc de Gueldres avec 500. hommes d'armes, le Bourguignon n'eſtoit pas moins fort : mais la Reyne, les Ducs de Berry & de Bourbon ſe portant pour mediateurs, reconcilierent l'oncle & le neveu, au moins en apparence.

Pour lors le Roy eſtoit dans les accés de ſa mala- 1402.
die : quand il en fut revenu, le Duc d'Orleans impetra de luy, que quand il ſeroit malade il auroit la conduite de l'Eſtat. Il la commença imprudemment par de nouveaux impoſts, qui le rendirent odieux aux peuples.

De ſorte que le Bourguignon eſtant de retour à

la Cour, se trouva assez fort dans le Conseil pour se faire redonner le Gouvernement. Peu aprés, le Roy sortant d'un autre accés, ordonna que tous deux gouverneroient conjointement: mais le Conseil, la Reyne, & les autres Princes & Seigneurs, les prierent de s'en départir.

Le Duc d'Orleans alla prendre possession de la Duché de Luxembourg, qu'il avoit achetée de Venceslas Roy de Boheme, & mit d'accord le Duc de Lorraine avec la ville de Mets.

Quant au Duc de Bourgongne il alla en Bretagne, où il rendit un signalé service à la France. Jeanne de Navarre veuve du Duc Jean de Montfort se remarioit avec Henry Roy d'Angleterre, & estoit sur le point d'emmener ses trois fils avec elle; le Duc rompit ce coup, & ayant donné ordre à leur conserver la Duché, les amena à la Cour de France, pour les nourrir dans l'affection pour cette Couronne.

EMPP. MANUEL II. & ROBERT, R. 9. ans, 5. mois. 1402. 1403.

Benoist trouva moyen de se sauver du Palais d'Avignon, portant sur soy le Corps de Nostre Seigneur, & certaines Lettres du Roy, par lesquelles il luy avoit promis de ne l'abandonner jamais. Aussi tost ses Cardinaux se reconcilierent avec luy, la ville luy demanda pardon, & le Roy de Sicile le visita. La Cour de France estoit fort partagée sur le sujet de la soustraction, les Ducs de Berry, de Bourgongne, de Bourbon, insistoient qu'on y perseveraſt, le Duc d'Orleans au contraire: on assembla le Clergé de France pour en décider.

Le Roy d'Espagne fit déclarer par ses Ambassadeurs, qu'il la vouloit lever. En un mot on agit si fortement auprés du Roy, qu'il remit son Royaume sous l'obeïssance de Benoist. Toutes les Universitez y consentirent, & mesme à la fin celle de Paris, hors mis la Nation de Normandie, qui resista quelque

que temps. Et tout ce changement se fit parce que le Duc d'Orleans s'estoit rendu caution des bonnes intentions de Benoist: lequel aprés cela se restablit dans Avignon, s'y fortifia, & mit des troupes dans la ville & aux environs pour se maintenir par la force.

Les Ducs d'Orleans, de Berry & de Bourgongne, 1403.
disputoient toûjours le Gouvernement; Ils ne s'accordoient qu'en ce seul poinct, de faire de nouveaux impostz: tous trois y avoient part, mais la hayne en tomboit principalement sur le premier, aussi bien que celle du Schisme.

Tout du long de ce Regne la France fut battuë de divers fleaux, tantost de seichereſſe, tantost de ravages d'eaux & de débordements de rivieres, quelquefois d'orages & de tempestes, souvent de maladies contagieuses ou Epidemiques. Il y eut si grande mortalité à Paris l'an 1399. qu'il y falut defendre les Convois. Cette année il en regna une autre, 1404.
qui emporta grand nombre de personnes. Philippe Duc de Bourgongne en mourut à Hals au pays de Brabant le 27. d'Avril. Son cœur fut apporté à Sainct Denis, son corps à la Chartreuse de Dijon, qu'il avoit superbement bastie.

Ce Prince, sans estre Roy, fut le plus grand terrien de son temps: mais la magnificence qu'on peut dire avoir esté comme propre & hereditaire à la Maison de Bourgongne, qui ne le cedoit point en nombre d'Officiers, ny en riches meubles à la Maison Royale, & les despenses excessives qu'il faisoit en toutes occasions, l'avoient tellement appauvry, que sa femme renonça à la communauté, & desceignit sa ceinture avec ses clefs & sa bourse sur son cercueil.

Il avoit trois fils & quatre filles. Des fils, Jean eut la Duché & la Comté de Bourgongne, la Flandre & l'Artois. Antoine fut Duc de Brabant, Lothier & Lim-

& Limbourg; Philippe eut les Comtez de Nevers & de Rhetel. Des quatre filles, Marguerite espousa Guillaume fils aisné d'Albert Duc de Baviere qui estoit fils de l'Empereur Louïs, & Comte de Haynault, Hollande & Zelande, & Seigneur de Frise. Delà vint une fille unique nommée Jacqueline, dont nous aurons bien sujet de parler. Marie fut conjointe avec Amé VIII. premier Duc de Savoye; qui depuis fut Pape sous le nom de Felix. Catherine le fut avec Leopold IV. Duc d'Austriche & Comte de Thirol. Bonne mourut avant que d'estre mariée.

1404. Il y avoit deux ans que les enfants du Duc de Bretagne se nourrissoient à la Cour de France; Cette année l'aisné qui avoit succedé à la Duché (on le nommoit Jean, & estoit le VI. du nom) en alla prendre possession, & se monstra meilleur François que son pere.

On avoit eu en France un sensible déplaisir de la mort du Roy Richard; Et on avoit taché de tourner en hayne contre son meurtrier la grande affection que les villes de Bourdeaux & de Bayonne avoient euë pour luy, afin de les desbaucher de l'obeïssance des Anglois: mais elles y estoient si attachées par le commerce, qu'on n'y pût reüssir. Du reste la maladie du Roy ne permit pas qu'on le vengeast du meurtre de son gendre. Il n'y eut que le Duc d'Orleans & Valeran Comte de Sainct Pol, qui avoit espousé la sœur de Richard, lesquels en tesmoignerent du ressentiment. Le premier envoya deffier Henry par des termes fort offensants, mais qui reçûrent une pareille response. Le second aprés des cartels fort outrageux, & des bravades qui estoient trop au dessus de sa puissance, assiégea Mark en terre, d'où il fut honteusement chassé.

Henry

Henry avoit renvoyé la Reyne Isabelle au Roy son pere avec son dot & ses pierreries, & il s'estoit fait des tréves à diverses fois, mais elles estoient plus fidellement observées du costé de la France, que de celuy d'Angleterre. Car à mesure que Henry s'affermissoit, il laschoit la bride à la hayne des Anglois, qui commettoient plusieurs hostilitez par terre & par mer, en Normandie & en Guyenne. Les Bretons & les Normands ne les laisserent pas sans revanche; Comme en mesme temps le Connestable d'Albret (il avoit succedé en cette charge à Louïs de Sancerre) nettoya les environs du Bourdelois de quantité de chasteaux, avec quoy ils tiroient de grandes contributions de la Guyenne. Le Comte de la Marche fils du Duc de Bourbon, en fit autant dans le Limosin. 1404.

Mais ce dernier par son retardement ruina le secours qu'il devoit conduire à Clindon, Prince du pays de Galles qui faisoit la guerre aux Anglois, & une diversion tres-avantageuse pour la France. 1404.

Voicy une grande marque du pouvoir de l'Université de Paris. Comme elle faisoit sa Procession à Saincte Catherine du Val, proche de l'Hostel de Charles de Savoisy Chambellan du Roy, les domestiques de ce Seigneur prirent querelle avec des Escoliers, & entrant insolemment dans l'Eglise avec des armes, y commirent de grands outrages. L'Université poursuivit cette affaire avec tant de chaleur, que par Arrest du Parlement, auquel le Roy l'avoit renvoyée, trois des valets de Savoisy furent fustigez & bannis, & son Hostel rasé au son des trompettes, horsmis ses galeries, où nous avons vû sur la porte, qui estoit murée, une inscription contenant le fait, qui a esté arrachée quand on a rebasty cette maison. C'est aujourd'huy l'Hostel de Lorraine. 1404.

Les

1404. Les Finances estant entierement espuisées par le Duc d'Orleans, qui estoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir, il fit assembler le Conseil pour ordonner de nouvelles levées. Jean Duc de Bourgongne lequel avoit pris la place de son pere, s'y opposa publiquement, & par-là s'acquit l'amour des Parisiens. Neantmoins la pluralité des voix l'ayant ramené à l'avis des autres, on fit de nouvelles impositions sous pretexte d'un grand armement. Les Princes estoient convenus d'en serrer l'argent dans une des Tours du Palais, & qu'il n'y seroit point touché que d'un commun accord de tous: le Duc d'Orleans ne laissa pas d'y venir une nuict avec main forte, & d'en enlever la meilleure partie.

1405. Le 30e d'Avril Louïs Daufin de France & Duc de Guyenne, espousa Marguerite fille de Jean Duc de Bourgongne; Et le fils aisné de Jean (on le nommoit Philippe) fiança Michelle fille du Roy.

1405. Quand Benoist fut affermy dans la Papauté, il vexa le Clergé comme auparavant, & voulut lever des décimes: mais il trouva l'Université en teste, qui arresta ses entreprises. Cependant ses troupes ayant consumé tout son argent, jusqu'à sa vaisselle, le Duc d'Orleans, parce qu'il n'avoit plus rien à luy donner, fut à Avignon le presser de la part du Roy de travailler à la reünion de l'Eglise, comme il l'avoit promis. Il envoya pour cét effet une Legation vers Boniface, qui l'accabla de tant de raisons pour consentir à l'abdication, que n'ayant que respondre, il en tomba malade & en mourut.

Ses Cardinaux eslûrent Cosme Meliorat, qui se nomma Innocent VII. Celuy-ci monstrant en apparence une bonne disposition à quelque voye d'accommodement, Benoist resolut de s'aboucher avec luy, se promettant de le gagner par son addresse,

dresse, ou par la force de son genie qui estoit puissant; Ainsi il se rendit à Nice, & delà sur des Galéres à Genes, estant accompagné de Louïs II. Roy de * Sicile. * Naples.

On se scandalisoit à la Cour & dans Paris de la trop estroite union qui paroissoit entre le Duc d'Orleans & la Reyne, spécialement depuis la mort de Philippe le Hardy, qu'elle avoit tousjours redouté, & de ce qu'ils tiroient à eux tout le Gouvernement, & accabloient le Royaume par des exactions redoublées & violentes. La Reyne, disoit-on, en envoyoit une partie en Allemagne, & employoit l'autre en toutes sortes de profusions, tandis que les enfants du Roy estoient en pauvre esquipage, & qu'on laissoit sa personne-mesme pourrir dans l'ordure, sans avoir soin de le deshabiller ny de le changer de linge. 1405.

Ils n'estoient pas seulement hays des peuples, mais des autres Princes, les Ducs de Bourgongne & de Bretagne se retirerent de la Cour. Quand le Roy fut dans un intervalle lucide, ayant sçû la cause de la retraitte de ses oncles, & oüy des plaintes generales contre la Reyne & son frere, il trouva bon de tenir une grande assemblée, & y manda le Duc de Bourgongne. Ce Duc ne crût pas y pouvoir venir sans y mener un bon nombre de gens de guerre, tant pour sa seureté, que parce qu'il sçavoit que la Reyne & son Duc avoient dessein de se saisir des enfants du Roy, & d'empescher la double alliance, qu'il vouloit contracter des siens avec eux.

Au bruit de son arrivée la Reyne & le Duc prennent l'espouvante & se retirent à Melun, ayant laissé ordre à Louïs de Baviere frere de la Reyne, de leur amener le Daufin, & mesme les enfants du Duc de Bourgongne, au chasteau de Pouïlly. Le Bour-

Bourguignon qui estoit arrivé à Louvres, monte sur ses coureurs avec bonne escorte de ses plus braves gens, passe au travers de Paris sans s'arrester, & fait telle diligence qu'il attrape le Daufin à Juvisy, & le ramene à Paris de son consentement, & malgré le Bavarois.

1405. Cette rupture fut suivie, de justifications de la part du Bourguignon, qui rendit raison de son action en presence du Conseil du Roy & de l'Université, de reproches, & d'amas de gens de guerre de part & d'autre. Tout Paris estoit en alarme continuelle, les Ducs de Berry & de Bourgongne se fortifierent dans leurs Hostels : le Duc d'Orleans jettoit feu & flammes, & le Bourguignon n'oublioit rien pour gagner la faveur du peuple. Le Duc de Bourbon & l'Université s'employerent inutilement pour la reconciliation ; Le Roy de Sicile n'y avança rien non plus : mais enfin le Roy de Navarre & le Duc de Bourbon aprés plusieurs allées & venuës, en vinrent à bout ; les deux Princes s'embrasserent dans Paris, & se jurerent amitié de bouche, ayant toute autre chose dans le cœur.

1406. L'Angleterre estoit en mauvais estat, à cause de la famine qui la desoloit, & de la desfaite des Anglois par Henry de Persy Comte de Nortombelland, qui vouloit venger la mort du Roy Richard. Le Connestable d'Albret & le Comte d'Armagnac leur avoient pris ou soustrait par intelligence & par achapt plus de soixante places en Guyenne. Les Ducs d'Orleans & de Bourgongne entreprirent de les chasser entierement de France ; le premier les attaquant en Guyenne, & l'autre par Calais, où il devoit mettre le siége.

Le Duc d'Orleans perdit son temps & sa reputation devant Blaye & devant Bourg ; le second

aprés

aprés de grandes despenses, n'osa approcher de Calais. ¶ Ainsi tous deux ne remporterent que de la honte, & le Bourguignon encore du despit contre l'autre, qu'il accusoit d'avoir fait eschouër son dessein, en luy empeschant adroitement les levées de l'argent qui luy avoient esté accordées pour ses troupes.

La valeur du Mareschal de Boucicaut augmentoit 1406.
la puissance & la renommée des François, non seulement en Italie, mais par tout le Levant. La ville de Famagouste appartenoit à la Seigneurie de Genes, qui l'avoit empietée sur le Roy de Chypre: ce Roy avoit fait dessein de la reprendre par force, & pour cét effet l'avoit investie; le Mareschal ayant armé pour la secourir, le Grand Maistre de Rhodes s'entremit de l'accommodement.

Tandis qu'il se traittoit, le Mareschal employa ses 1406.
armes contre les Turcs. Aprés avoir fait conduire l'Empereur Manuel de Modon à Constantinople, il alla assieger la ville de l'Escandelour, qu'il prit d'assaut. Puis la Paix de Chypre estant faite, il tourna ses desseins sur les costes de Syrie, parce qu'il avoit guerre avec le Sultan d'Egypte, pour quelques marchandises que ce Barbare avoit prises aux Genois. Les Venitiens jaloux de leur prosperité & observant toutes les démarches du Mareschal, en donnerent avis en diligence par une barque légére à tous les ports de cette coste-là: de sorte que par tout où il descendoit, il la trouvoit bordée de gens de guerre bien armez & bien disposez à le recevoir. Ainsi il manqua Tripoly & Sayete: mais il prit Baruc qu'il emporta d'insulte.

Ce bon succés accrût si fort la rage des Venetiens, que l'attendant au retour, comme il avoit congedié la pluspart de ses gens & de ses vaisseaux, Charles Zeni qui commandoit leurs Galeres, l'at-

l'attaqua sans luy avoir déclaré la guerre. Quelque foible qu'il fust, il se deffendit si bien, qu'ils ne le purent forcer : mais ils luy enleverent trois de ses Galéres, où estoit Chasteau-Morand & trente Chevaliers de marque.

Les lettres pitoyables que ces prisonniers escrivirent à la Cour, parce qu'ils sçavoient que les Venitiens ne délivroient jamais ceux qu'ils avoient pris, que la Paix ne fust faite, & les lamentations de leurs amis auprés des Princes & du Conseil du Roy, firent tant que l'on manda au Mareschal de ne se point venger de cette perfidie, & qu'on reçût les excuses des Venitiens. Le Mareschal sçachant qu'elles estoient contre la verité & contre son honneur, publia un manifeste addressant au Duc de Venise & à Zeni, racontant le fait tout d'une autre maniere, leur donnant le dément y, & les deffiant au combat, ou de sa personne, ou de dix Chevaliers, ou d'une Galére ; à quoy nulle response.

1406. L'Université de Paris ne se désistoit point de ses poursuites pour la reünion de l'Eglise, & avoit pour ce sujet envoyé des Deputez à Rome vers Innocent, mais Benoist taschoit de rompre cette negociation par les intrigues à la Cour de France. Le Cardinal de Chalan son envoyé, y fut mal reçû, il retarda pourtant quelque temps l'Arrest, que le Parlement devoit donner contre l'Université de Toulouze, qui avoit embrassé la deffense de ce Pape, & escrivit une Lettre en sa faveur, injurieuse au Roy & à son Conseil : mais celle de Paris s'adressant au Roy mesme avec vigueur, obligea enfin le Parlement de prononcer ; Que cette Lettre seroit bruslée aux portes de Toulouze, de Lyon & de Montpellier, & que le procés seroit fait à ceux qui l'avoient composée. Neantmoins elle

ne

ne pût encore obtenir la soustraction tant de fois demandée.

Sur ces entrefaites mourut Innocent Pape de Rome, & ses Cardinaux eslûrent le Cardinal Angelo Corario Venitien, qui fut nommé Gregoire XII. mais l'obligerent par serment & par escrit, d'abdiquer la Papauté quand Benedict l'abdiqueroit, & de donner avis de cette condition à tous les Princes. 1406.

Il satisfit d'abord à ses promesses, & envoya une Ambassade à son competiteur pour l'union. On convint de la ville de Savonne pour leur abouchement, on donna tous les ordres necessaires pour leur seureté & pour leur commodité, & le Roy ne manqua pas d'y travailler par des Ambassadeurs, qui furent bien reçûs par tout. Mais les deux Antipapes, chacun de son costé, cherchoient des difficultez & des longueurs, refuyant de s'aboucher ensemble, & taschant de donner le change par mille chicanes. Benoist marchanda longtemps avant que de bailler son abdication par escrit, Gregoire encore plus sur les seuretez, & sur le chemin qu'il devoit prendre. Il feignoit tantost de vouloir prendre celuy de la mer, une autrefois celuy de la terre, & trouvant des difficultez insurmontables à l'un & à l'autre. 1407.

Le Duc de Bourgongne, nonobstant sa feinte reconciliation, qu'il coloroit tous les jours de quelques nouvelles marques de confiance, fait assassiner le Duc d'Orleans. L'Executeur d'un coup si detestable, fut un Gentilhomme Normand nommé Raoul d'Oquetonville, animé par un ressentiment particulier de ce que ce Prince luy avoit osté un Office qu'il avoit chez le Roy. La nuict du 23. au 24. de Novembre comme le Duc revenoit de visiter la Reyne qui estoit en couche, monté sur une mule avec deux ou trois valets seulement, luy qui 1407.

qui avoit 600. Gentils-hommes ſes penſionnaires. Le meurtrier qui le guettoit dans la ruë Barbete, accompagné de dix ou douze hommes de meſme trempe, luy deſchargea un coup de hache d'armes, dont il luy couppa la main, & d'un ſecond luy fendit la teſte en deux; les autres le maſſacrerent encore de pluſieurs coups & le laiſſerent eſtendu ſur le pavé. Cela fait, ils ſe ſauverent tous dans l'Hoſtel du Duc de Bourgongne, ayant ſemé les ruës de chauſſetrapes, & fait mettre le feu à une maiſon, pour empeſcher qu'on ne les ſuiviſt.

Au premier bruit de ce meurtre, le Bourguignon fit bonne mine, aſſiſta meſme aux funerailles du mort, le plaignit & le pleura: mais comme on parla dans le Conſeil de fouïller dans les Hoſtels des Princes pour trouver les meurtriers, l'horreur de ſon crime le troubla tellement, qu'il tira le Duc de Bourbon à part, & luy confeſſa qu'il en eſtoit l'autheur. Aprés quoy eſtant revenu à ſoy il s'oſta delà, & le lendemain s'enfuit en Flandres avec ſes aſſaſſins.

Sa retraite avec menaces donna de l'apprehenſion qu'il ne miſt le feu dans l'Eſtat, & chacun craignoit un ſemblable coup ſur ſa teſte. Ce fut pour cela qu'au lieu de le pourſuivre, on chercha les moyens de l'appaiſer. Le Duc de Berry & le Duc d'Anjou Roy de Sicile, ſe tranſporterent dans Amiens pour conferer avec luy; Il s'y rendit bien accompagné, ſon action ne luy laiſſant plus de ſeureté que dans la force, & promit de revenir à Paris ſe juſtifier devant le Roy, pourveu que les portes de la ville ne fuſſent point gardées.

1407. Cependant la Ducheſſe d'Orleans qui eſtoit à Blois lors que ſon mary fut aſſaſſiné, vint à Paris avec ſes fils, elle en avoit trois, Charles, Philippe & Jean, le plus vieux n'eſtoit âgé que de 14. ans, pour faire ſes plaintes au Roy. Il luy donna la tutelle

de

de ſes enfans : mais n'oſa luy promettre Juſtice, de peur de bouleverſer ſon Eſtat. La déſolée veuve ſçachant donc que le meurtrier de ſon mary revenoit, ſe retira à Blois avec ſes enfans.

Suivant la parole donnée, le Duc de Bourgongne ſe rendit à Paris ſur la fin de Fevrier, à la teſte de 800. Gentilshommes, tous armez de pied en cap, à la reſerve qu'ils n'avoient pas leur habillement de teſte. La Reyne & les Princes le reçûrent avec toutes les démonſtrations de confiance : mais ils ne ſçûrent gagner ſur luy, qu'il n'avoüaſt point publiquement le meurtre du Duc d'Orleans ; Il en donna la charge à un Cordelier nommé Jean Petit, Docteur en Theologie ſon * Orateur, & obtint audience pour luy dans la grande ſale de l'Hoſtel de Sainct Pol. 1408.

* Depuis Philippe de Valois l'Eloquence fut en regne, parce qu'on en eut beſoin pour perſuader les peuples, & qu'il ſe tint pluſieurs grandes Aſſemblées tant Civiles, qu'Eccleſiaſtiques.

Ce Theologien mercenaire s'efforca de monſtrer en preſence des Princes & du Conſeil, que le Duc d'Orleans avoit eſté un Tyran en toutes manieres, qu'il eſtoit criminel de Leze-Majeſté Divine & humaine ; Qu'il avoit une fois enſorcelé le Roy, une autre fois conſpiré de le tuer, & une autre de le faire dépoſer par le Pape ; Partant, que ſa mort étoit juſte & neceſſaire. Ce ne fut pas la harangue du Moine, mais la force & la neceſſité qui perſuaderent le Conſeil. On luy donna des Lettres qui aboliſſoient ce crime, & on le reconcilia en apparence avec la Reyne.

Le Roy deſiroit mettre fin à la colluſion des Antipapes, il ſe reſolut de faire publier des Lettres de ſouſtraction le 15. de May. Cependant Benoiſt en eſtant adverty envoya des Bulles à Paris, luy deffendant de le faire, ſous peine d'excommunication. Ceux qui les portoient, ſçavoir Sancio Lupi & un Chevaucheur de l'Eſcurie du Pape, les ayant renduës au Roy & au Duc de Berry 1408.

le 14. de May, furent auſſi-toſt arreſtez. Le Conſeil fut aſſemblé trois jours pour déliberer ce qu'il en faloit faire ; ayant oüy l'avis & les remonſtrances de l'Univerſité, il fit mettre le canif dedans, puis le Recteur de l'Univerſité acheva de les lacerer.

La ſouſtraction enſuite fut publiée, & aprés on fit le procés par Commiſſaires à ceux qui avoient apporté les Bulles. Leur Sentence fut rude, on les traiſna par deux fois dans un tombereau à la cour du Palais, & on les monta ſur un eſchaffaut, où eſtant mitrez de mitres de papier, & reveſtus de Dalmatiques peintes, ſur leſquelles eſtoient les armes de Benoiſt, ils furent preſchez par un Docteur fort injurieuſement, puis remenez en priſon. Pluſieurs Prelats & Eccleſiaſtiques qui tenoient ſon party furent auſſi empriſonnez.

A cette nouvelle, les deux Papes qui feignoient de s'approcher de Savonne, s'enfuyrent chacun de ſon coſté, Benoiſt en Catalogne ſur ſes Galeres, & Gregoire par terre à Sienne, tous deux abandonnez de leurs Cardinaux.

Lors que le Bourguignon ſe fut retiré en Artois, la Ducheſſe d'Orleans, appuyée de la Reyne qui s'eſtoit cantonnée à Melun, vint ſupplier le Roy d'eſcouter ſon Orateur (c'eſtoit l'Abbé de Sainct
1408. Denis) pour la juſtification de la memoire de ſon mary, & pour la reputation de ſa mort. On luy donna audience dans le chaſteau du Louvre, le Roy, la Reyne & les Princes du Sang eſtant au Conſeil. Aprés ſa harangue & les Concluſions de l'Advocat de la veuve, il ſe tint pluſieurs Aſſemblées, avec plus d'animoſité que de zéle de Juſtice, où enfin le Bourguignon, nonobſtant ſes Lettres d'abolition, fut declaré ennemy de l'Eſtat, ordonné qu'on manderoit des troupes de tous coſtez pour luy courre ſus, & qu'on garderoit tous les paſſa-

ges,

ges, afin que luy ny aucun des siens ne pust approcher du Roy.

Il estoit pour lors à l'Isle en Flandres, qui armoit pour remettre Jean de Baviere frere de sa femme dans l'Evesché de Liege. Ce faux Prélat qui n'avoit que le vain esprit du monde, differant de prendre les Ordres Sacrez, donna lieu aux Liégeois de le rejetter du Siége Episcopal, & d'y mettre Thierry, l'un des fils du Seigneur de Perruveys, qui tiroit son origine de la Maison de Brabant. Ils ne se contenterent pas de l'avoir chassé de leur ville, mais l'assiégerent dans Maestric, & il y avoit quatre mois qu'ils l'y tenoient enfermé. Quand ils eurent avis, que le Bourguignon estoit en campagne, ils leverent le siége & se retirerent : mais ce peuple fier & brutal ayant sçû qu'il n'avoit en tout que 16000. hommes, força le Seigneur de Perruveys d'aller au devant, & de luy donner bataille. 1408.

Ils estoient trois contre un, & neantmoins ils furent enfoncez & taillez en piéces, Perruveys avec ses deux fils & trente mille Liégeois, demeurerent sur le champ. On ne leur fit point de quartier, l'Eveseque, plustost Tigre que Pasteur, ne se pouvoit saouler de carnage. Leur soufmission n'appaisa point sa rage sanguinaire : quand il fut rétably il s'acharna non seulement sur les coûpables & sur les Chefs, mais sur les femmes & sur les enfans, sur les Prestres & sur les Religieux. On ne voyoit tout autour de Liége & des autres villes qui en dépendent, que des forests de rouës & de gibets, & la Meuse regorgeoit de la multitude des corps de ces malheureux, qu'on y jettoit deux à deux liez ensemble. Delà prit commencement la hayne implacable des LIEGEOIS CONTRE LA MAISON DE BOURGONGNE.

Si le Duc eust eu du pire en cette journée, tous

les Orleannois estoient prests de luy courir sus Quand ils eurent reçû ces nouvelles, il falut penser à leur salut plustost qu'à sa perte. La Reyne ne se crût pas en seureté à Paris, elle en partit le 13. de Novembre, estant assistée du Duc de Bretagne son gendre, & emmena le Roy à Tours.

1408. Le Duc averty de tout par les Parisiens, se rendit promptement dans leur ville avec 4000. chevaux & deux mille hommes de pied apportez en croupe. Ils le reçûrent avec grande allegresse, & deputerent vers le Roy pour le supplier de revenir. Guillaume Comte de Hollande s'entremit d'accommodement: on traitta une seconde Paix entre les deux parties, laquelle estant bien avancée, la veuve d'Orleans, Princesse hautaine & vindicative, en mourut de colere & de douleur le 4. de Decembre.

1409. Ce fut force aux enfans orfelins de consentir à une reconciliation avec le meurtrier de leur pere. Elle se fit dans la ville de Chartres, sur la fin du mois de Mars. Le Roy avec la Reyne & les Princes estant sur un eschaffaut dans la grande Eglise, mais paliſſadé d'ais tout à l'entour pour oster la veuë au peuple de ce qui s'y faisoit, le Bourguignon se mit à genoux devant luy, le pria par la bouche de son Advocat, & aprés par la sienne mesme, d'appaiser son indignation & de le recevoir en ses bonnes graces: mais il parla du meurtre en ces termes, *qu'il estoit prest de s'en justifier.* Les Princes là presents s'agenouillerent aussi, & joignirent leurs prieres aux siennes. Puis s'addressant aux Princes Orleannois, il les pria d'oublier le passé, & d'oster toute vengeance de leurs cœurs. Aprés cela on les fit embrasser & se promettre amitié l'un à l'autre; Et pour nœud de cét accommodement on stipula le mariage d'une fille du Bourgui-

guignon avec Philippe Comte de Vertus, le second des trois freres.

La paix faite, le Roy retourna à Paris, & le Bourguignon au Pays Bas. D'où estant revenu vers le mois de Juillet, il s'empara tout-à-fait du Gouvernement; Et pour donner quelque contentement au peuple, dont il avoit gagné l'affection en tesmoignant de la hayne contre les maltostes, il fit que le Conseil travailla à la recherche des Financiers. La plus part en furent quittes pour de l'argent, il en couſta la vie à Jean de Montaigu, qui avoit esté * Sur-Intendant. 1409.

* Le mot de Sur-Intendant n'estoit pas encore en usage.

C'estoit un homme de mediocre naissance, fils d'un Bourgeois de Paris, que la faveur du Roy, sans beaucoup de merite de son costé, avoit esleve jusqu'à la charge de Grand Maistre de sa Maison, & ses freres l'un à l'Archevesché de Sens, l'autre à celuy de Paris. Ses richesses immenses, qui ne s'acquierent jamais sans crime, aveuglerent ce petit homme, & donnerent dans les yeux des Grands; En sorte qu'il avoit marié son fils avec la fille du Connestable d'Albret, & ses filles à des plus grands Seigneurs du Royaume.

Quoy qu'il eust fort servy à la negociation du Traitté de Chartres: neantmoins le Duc de Bourgongne & le Roy de Navarre conspirerent sa perte, parce qu'il avoit donné le conseil d'emmener le Roy à Tours. Ils le firent accuser de plusieurs crimes énormes, prenant leur temps, que le Roy qui l'aymoit, estoit dans sa folie. Il fut arresté par Pierre des Essards Prevost de Paris, examiné par des Commissaires du Parlement, & tourmenté horriblement à la Question. La douleur ne tira rien de sa bouche, neantmoins il eut la teste * trenchée aux Halles. A la mort il confessa de son bon gré la depredation des Finances, qui contient 1409.

* On la trenchoit avec une hache.

en soy tous les plus grands crimes. Le tronc de son corps fut pendu au gibet, sa teste plantée sur un pieu.

Depuis, le Vicomte de Laonnois son fils eut assez de credit pour faire rehabiliter sa Memoire, & ayant détaché le corps de Montfaucon avec un convoy honorable de Prestres & de luminaires, le porta dans l'Eglise des Celestins de Marcoussy, qu'il avoit fondez.

1409. Dans cette recherche des Financiers il fut ordonné, que tous les Receveurs compteroient devant les Comtes de la Marche, de Vendosme, & de Sainct Pol, & que jusqu'à ce qu'ils l'eussent fait, il seroit commis à leurs receptes. On destitua aussi tous les Tresoriers, & on donna le maniement à des Bourgeois, qu'on crût les plus riches & les moins interessez.

Les Princes s'efforçoient ainsi de gagner l'affection de cette Reyne des villes. Pour la mesme raison ils luy rendirent tous ses privileges & la Prevosté des Marchands, dont on ne luy avoit encore rendu que la garde, & on luy accorda, mais seulement pour ceux qui en seroient natifs, le privilége de tenir des fiefs avec la mesme franchise que les Gentilshommes.

La douleur du Roy fut grande, lors qu'estant revenu en santé il apprit la mort de Montaigu, qu'il avoit aymé tendrement. N'y ayant plus de remede au passé, il voulut penser à l'advenir. Ayant donc assemblé les Grands du Royaume, il fit entendre qu'il desiroit que durant sa maladie la Reyne prist connoissance des affaires, & à son défaut le Daufin Duc de Guyenne, lequel il dispensoit d'estre sous la conduite de sa mere, mais vouloit qu'il se gouvernast avec les conseils des Ducs de Berry & de Bourgongne. Ce dernier empiéta toute l'autorité.

Tan-

Tandis que le Mareſchal de Boucicaut eſtoit allé à Milan pour recevoir cét Eſtat ſous la domination du Roy, (car Jean Galeas l'aymoit mieux que celle du Marquis de Montferrat & de Facin Can de l'Eſcale qui l'avoient à demy ſubjugué) le Marquis pour rompre ce coup, fit ſouſlever les Genois, par le moyen du party des Gibellins. Ils maſſacrerent tous les François dans leur ville, forcerent la citadelle, & l'appellerent pour eſtre leur Seigneur : mais peu aprés ils le chaſſerent auſſi bien que Boucicaut. 1409.

Malgré les fulminations des deux Antipapes, malgré les Conciles que chacun d'eux avoit indicts, ſçavoir Gregoire dans le Patriarchat d'Aquilée, & Benoiſt à Perpignan : celuy que les Cardinaux des deux partis avoient convoqué, s'ouvrit à Piſe le 25. de Mars. Les Antipapes y ayant eſté citez & toutes les formes obſervées, la ſouſtraction premierement fut ordonnée, puis eux déclarez Schiſmatiques & Heretiques, & la faculté donnée aux Cardinaux d'en eſlire un autre. Leurs ſuffrages s'accorderent en faveur du Cardinal Pierre Philargi, dit de Candie, parce qu'il en eſtoit natif. On le nomma Alexandre V. 1409.

Durant le Schiſme, Ladiſlas Roy de Naples, s'étoit emparé de Rome, & des terres de l'Egliſe; Ce fut la cauſe que le Concile & le nouveau Pape Alexandre, inveſtirent plus volontiers Louïs d'Anjou de ce Royaume-là, & luy donnerent la charge de Lieutenant General de l'Egliſe. Du commencement il eut pluſieurs bons ſuccez, reconquit toutes les places que Ladiſlas avoit uſurpées, & le chaſſa de Rome: Mais la ſuite ne fut pas pareille. 1409.

Le 18. de May, ou ſelon d'autres le premier de Juin; l'Empereur Robert mourut à Oppenheim en Baviere. Les Electeurs ſe diviſerent en deux partis, dont l'un eſlût Sigiſmond de Luxembourg Roy de Hongrie, l'au- 1410. EMPR. SIGIS-

MOND DE LUXEMBOURG, fils de CHARLES IV. R. 27. ans. & encore MANUEL II.

l'autre son cousin Josse Marquis de Moravie. Ce dernier estant mort peu aprés, tous les suffrages se reünirent pour Sigismond.

1410. * Alexandre V. avoit esté Cordelier, en cette consideration il accorda un nouveau Privilege aux quatre Ordres des Mendiants, de pouvoir administrer tous les Sacrements dans les Paroisses, & de recevoir les Dixmes si on leur en donnoit. L'Université de Paris fort offensée de cette nouveauté, retrancha tous ces Ordres de son Corps, s'ils ne renonçoient à cette Bulle. Les Jacobins, qui pour ainsi dire, estoient batus de l'Oiseau, & les Carmes qui se sentoient foibles, obeirent à ce Decret. Les Cordeliers & les Augustins demeurant refractaires, furent privez de la Chaire & du Confessional, dont les Jacobins profiterent, comme les Cordeliers avoient fait de leur disgrace. Le Pape Jean XXIII. revoqua tous ces Privileges, & remit toutes les choses en mesme estat qu'auparavant.

On lit dans les Historiens, qu'en ces années il y eut souvent de sanglants combats entre des oyseaux de toutes sortes d'espéces, mesme entre les plus petits, comme sont les moyneaux, & entre les domestiques. Ce qui procedoit peut estre de certains petits corps espandus en l'air, qui les picquoient & les irritoient de sorte, qu'ils deschargeoient leur chagrin les uns sur les autre. En cette

1410. année 1410. on vit au pays de Haynault, les Cicognes liguées avec les Herons & les Pies, donner bataille aux Corbeaux, qui avoient dans leurs troupes des Corneilles & les Grolles * ; les Cicognes remporterent la victoire. Dans le pays de Liége pareil ement quelques Corbeaux ayant fait insulte à un Faucon, luy cassant ses œufs dans son aire, il se trouva le lendemain au mesme lieu une infinie quantité d oyseaux de ces deux especes, qui se battirent opiniastrement, jusqu'à tant que les Corbeaux eussent pris la fuite, aprés un grand carnage des leurs.

* Grolle, en Latin *Graculus*, c'est une espéce de grosse Corneille.

C'é-

C'étoit un ſage conſeil pour aſſoupir les diſcordes, que d'employer toutes les forces de la France à faire la guerre aux Anglois ſur le ſpecieux pretexte de venger la mort du Roy Richard II. Toute la Nobleſſe s'y portoit avec chaleur : mais l'envie qu'avoient les autres Princes contre la puiſſance du Bourguignon qui tenoit le gouvernail, rompit ce coup.

A la fin d'Aouſt les Ducs de Berry & de Bourbon ayant fait une ligue à Gyen avec la Maiſon d'Orleans, & avec le Duc de Bretagne, les Comtes d'Alençon, de Clermont & d'Armagnac, qui eſtoient tous ſes amis, ou picquez contre le Bourguignon, envoyerent faire leurs demandes au Roy. Chacun arma de ſon coſté, le Roy eut beau commander qu'on poſaſt les armes, ils continuerent leurs levées. Le Bourguignon leur ayant en vain offert la Paix, employa l'autorité du Roy à convoquer l'arriereban, mit dix mille hommes dans Paris. Le Duc de Berry & les Princes ſe logerent au chaſteau de Wiceſtre & commencerent à faire la guerre. 1410.

Les environs de cette grande ville ſe trouverent mangez par deux cents mille bouches. Sur la fin de Novembre quand tous les vivres furent conſumez, la neceſſité contraignit les uns & les autres de recevoir un accommodement. Il fut dit que le Bourguignon ſortiroit de Paris, & que le Duc de Berry n'y viendroit point ; Que ces deux Princes nommeroient des Seigneurs qui auroient ſoin pour eux du Gouvernement & de la perſonne du Daufin ; Que le Roy choiſiroit un Conſeil de douze perſonnes non ſuſpectes, dont il leur communiqueroit les noms ; Que tous les Princes ſe retireroient avec leurs troupes, & qu'aucun d'eux ne reviendroit auprés du Roy, s'il

s'il n'y eſtoit mandé par Lettres ſeellées du grand Seau, & expediées en ſon Conſeil.

1411. Le Bourguignon obeït de bonne foy, & ſe retira auſſi-toſt: mais le Duc d'Orleans avec ceux de ſon party recommença incontinent à faire de nouvelles levées. La Reyne & le Duc de Berry paroiſſoient neutres, & offroient d'eſtre mediateurs. Le Roy parloit en Maiſtre & commandoit de deſarmer; le Bourguignon ne remuoit point & demeuroit dans l'obeïſſance, mais l'Orleannois l'eſpée à la main demandoit Juſtice de la mort de ſon pere. Aprés pluſieurs lettres & negociations inutiles, il envoya un cartel fort outrageux au Bourguignon, qui luy reſpondit de meſme. Leurs cartels ſont du mois d'Aouſt.

1411. Le Roy avoit ordonné à la Reyne & au Duc de Berry, qui eſtoient à Melun, de travailler à la Paix, & leur avoit envoyé des perſonnes Notables du Clergé, de la Nobleſſe, du Parlement & de l'Univerſité, pour autoriſer davantage ce qu'ils reſoudroient: mais leur deſſein n'eſtoit que de piller Paris, & de ſe livrer aux Orleannois. Les Pariſiens en ayant de bons avis demanderent le Comte de Sainct-Pol pour Gouverneur: On le leur accorda: mais au lieu de s'apuyer des bons Bourgeois, il ſe fortifia de la canaille, & mit ſur pied une compagnie de 500. Bouchers ou Eſcorcheurs, commandez par les Goix Bouchers du Roy, qui commettant mille inſolences, obligerent grand nombre de bons Bourgeois de ſe retirer ailleurs.

Le France ſe partagea alors en deux factions, l'une des Orleannois qu'on nommoit vulgairement *Armagnacs*, à cauſe du Comte d'Armagnac l'un de leurs principaux Chefs, elle portoit la bande blanche & la * Croix droite; & l'autre de *Bourguignons*, qui portoit la bande rouge & la Croix.

* à angles droits.

obli-

oblique, qu'on nomme de Sainct André. Les bons Bourgeois de Paris penchoient plus vers la premiere, la populace vers la seconde. Delà procederent tant de meurtres, de saccagements & de proscriptions, selon le succés de l'une & de l'autre.

Le party du Bourguignon estoit alors le plus fort, ayant la personne du Roy, celle du Daufin Duc de Guyenne, & la ville de Paris. Ainsi il destitua le Prevost des Marchands, & empriſonna & bannit plusieurs personnes du party contraire. 1411.

Cependant les troupes du Duc d'Orleans pilloient la Picardie, & luy se saisit de Montlehery. Sur cela on persuada au Duc de Guyenne d'obliger le Roy à rappeller le Bourguignon à son secours. Ce Duc embrassa l'occasion, entra en Picardie avec 60000. hommes, assiégea & força Ham : mais il ne pût passer plus avant. Le debat touchant le pillage de cette ville, causa une dissension mortelle entre les Picards & les Flamands, dont ses troupes estoient composées. De sorte que le Duc d'Orleans approchant avec les siennes, les Picards l'abandonnerent, les Flamands se retirerent, & luy malgré qu'il en eust avec eux.

L'ardeur avec laquelle les Orleannois béoient aprés le pillage de Paris, les empescha de le poursuivre & de le desfaire. Ils revinrent aussitost bloquer cette grande ville, se rendirent Maistres de Sainct Denis par un siége, de la Tour de Sainct Cloud par la trahison de celuy qui la gardoit, & bruslerent les maisons des Bourgeois, qui n'étoient pas de leur party. En revanche la Compagnie des Bouchers alla mettre le feu au chasteau de Wicestre, qui appartenoit au Duc de Berry.

Les Orleannois se croyoient si assurez de la prise de Paris, qu'ils avoient desjà fait entre eux le partage du butin. Mais voilà que le Bourgui- 1411.

gnon revient avec un secours d'Anglois, perce au travers de leurs troupes, & le 30. Octobre est reçû dans la ville comme le Liberateur de la France. Alors leur party décline; Sainct Cloud est forcé sur eux avec perte de plus de 900. Gentilshommes, ils levent le blocus, & ayant rassemblé leurs troupes à S. Denis, se retirent en desordre par les ponts qu'ils avoient faits sur la Seine.

1412. Toutes les disgraces que souffre un party en desroute tombent sur eux. Le Bourguignon victorieux les fait excommunier & proscrire, leur donne la chasse par tout, met leurs biens à l'en-camp, emprisonne tous leurs amis & leurs serviteurs, destituë le Connestable d'Albret, Jean de Hangest Hugueville Grand Maistre des Arbalestriers, & le Sire de Rieux Mareschal, pour donner ces emplois au Comte de Sainct Pol, au Seigneur de Rambures, & à Louïs de Longny ses partisans. Toutes les villes voisines de Paris entrent dans les mesmes interests. Orleans seul demeure dans le party de ses Princes. Leurs autres places, & de ceux qui les suivoient, sont forcées de les abandonner; la Guyenne mesme & le Languedoc se soumettent & renoncent au Gouvernement du Duc de Berry.

1412. Ce party estant reduit au desespoir, & se voyant ruiné mesme dans les Provinces du Royaume où il avoit esté le plus fort, fait alliance avec les Anglois, mais à des conditions tres-ruineuses pour la France. Quand le Roy fut revenu en convalescence, & qu'il sçût ce Traitté, il jura leur perte, comme de ses plus grands ennemis. Aprés avoir esté à Sainct Denis lever l'Estendart de l'Oriflamme, qui ne se desployoit que contre les ennemis de l'Estat, & contre les Infidelles, il alla en personne assiéger le Duc de Berry dans la ville

de

de Bourges, (c'eſtoit en Juin) & marcha avec tant d'ardeur, qu'il ne ſéjourna point du tout par les chemins, quoy qu'il euſt eſte bleſſé d'un coup de pied de cheval à la jambe. Cependant ſes autres chefs faiſoient la guerre aux Orleannois en pluſieurs autres endroits.

Il y avoit trop de braves gents dans la place, & trop de diviſion & de traiſtres dans ſon armée pour en venir à bout facilement. Le ſiége tirant en longueur, la mortalité attaqua ſes troupes, & le contraignit d'accorder la Paix aux Princes. Les Anglois qui deſcendoient au meſme temps en Normandie ſous la conduite de Thomas Duc de Lencaſtre fils du Roy Henri pour les ſecourir, ſe rendoient formidables aux uns & aux autres : la peur qu'on en eut haſta l'execution du Traitté. Mais le Duc d'Orleans qui les avoit fait venir fut obligé de les ſatisfaire à ſes deſpens, & leur donna ſon frere Jean Comte d'Angouleſme en oſtage.

Le Traitté ayant eſté confirmé à Auxerre, on amena le Roy qu'on voyoit preſt de retomber en démence, à Melun, & delà quand il ſe porta mieux à Paris. Il y entra en grande pompe avec la Reyne & le Daufin ; & fit publier la Paix avec une allegreſſe indicible du peuple. 1412.

L'Univerſité & les bons Bourgeois de Paris, les ſeuls membres de l'Eſtat qui ne fuſſent pas entierement gaſtez, voyant que les Grands & ceux qui avoient les charges, ne deſiroient que continuer les troubles pour manger le peuple ; & que d'ailleurs ſi on n'y remedioit, les Anglois avoient entrepris de conquerir la Guyenne, porterent le Roy, tousjours tres-bien intentionné, à travailler à la reformation de ſon Eſtat, afin d'avoir plus de moyen de leur reſiſter. 1413. en Janvier.

Il convoqua pour cela une aſſemblée de Nota-

bles à Paris sur la fin du mois de Janvier. L'Université y marqua fortement tous les desordres qui étoient dans l'administration des Finances & de la Justice, dans la Chancellerie, dans le choix des Officiers, & dans la fabrique des Monnoyes; Elle n'épargna point les personnes coupables, non pas même le Chancelier Arnaud de Corbie, qu'elle accusa de concussion.

Il y eut des Commissaires choisis de tous les trois Ordres pour reformer l'Estat en tous ces Chefs: mais ny les Princes, ny ceux qui estoient en puissance, ne pouvoient souffrir qu'on les obligeast à estre gens de bien, ils y eussent trop perdu; Particulierement ceux qui estoient auprés du Duc de Guyenne.

Ce jeune Prince âgé seulement de 16. ans, estoit bijarre, inconstant, desbauché; D'ailleurs ils le nourrissoient dans toute sorte de déreglements, du „jeu, des femmes, des festins & des danses dissoluës; Et pis encore dans les maximes d'une domi„nation desreglée, veritablement fort commodes à „la vie qu'il vouloit mener; car pour se pouvoir don„ner toute sorte de licences, il faut se mettre au des„sus de toutes les Loix.

1413. Ces gens-là luy mirent dans l'esprit, que pour maistriser absolument la France, il faloit dompter Paris & desarmer les Bourgeois, lesquels il taxeroit aprés comme il luy plairoit. Ce fut donc par leur avis qu'il se saisit du chasteau de la Bastille, par le moyen de Pierre des Essards. Les Bourgeois en prennent l'alarme, le Bourguignon sous-main eschauffe le peuple & suscite ses Compagnies de Bouchers. Il amasse dix ou douze mille hommes, qui ayant à leur teste un Chirurgien nommé Jean de Troyes, courent les ruës; Une partie investit la Bastille, l'autre va planter la banniére de la ville de-

devant l'Hostel du Duc de Guyenne. Il se presente aux fenestres pour appaiſer ces furieux, Jean de Troyes se fait entendre, qu'ils sont là pour oſter d'auprés de luy ceux qui corrompoient malheureuſement sa jeuneſſe. Le Chancelier ayant demandé qu'ils euſſent à les nommer, ils luy en donnerent la liſte, dans laquelle son nom estoit tout le premier, & le forcerent de la lire par deux fois.

En meſme temps ils enfoncent les portes, fouïllent par tout & enlevent plus de vingt perſonnes, deſquels estoit le Duc de Bar cousin germain du Roy, Jean de Vailly Chancelier du Duc, Jacques de la Riviere son Chambellan, qu'ils menerent priſonniers au Louvre. Le lendemain Pierre des Eſſards rendit la Baſtille & sa perſonne-meſme au Duc de Bourgongne, qui le fit garder eſtroitement dans le Chaſtelet, parce qu'il estoit accuſé d'avoir voulu enlever le Roy & le Duc de Guyenne.

L'Univerſité refuſa de s'engager avec ces factieux: les Princes du Sang déteſterent ces attentats: mais ils estoient bien aiſes dans leur cœur, que le Duc de Guyenne euſt reçû cette correction.

Au commencement de May les factieux s'aviſerent de faire des chaperons blancs, ils en porterent à ce Prince, & Jean de Troyes accompagna ce beau preſent d'une remonſtrance fort rude. Un Docteur de Theologie nommé Euſtache de Pavilly Religieux Carme, portant la parole pour eux, luy parla fort librement des deſreglements de sa vie. Il ne feignit point de luy dire, que le malheur du Roy son pere & celuy du Duc d'Orleans, estoient une punition de leurs desbauches. Il ajouſta meſme que s'il ne changeoit bientoſt, il se rendroit indigne de la Couronne, & feroit transferer le droit d'aîneſſe à son frere. Ce qu'il diſoit d'autant plus hardiment, que la Reyne l'en avoit pluſieurs fois menacé. 1413.

Il

Il eust bien voulu se tirer d'entre les mains de ces fascheux Pédagogues, mais les portes estoient trop bien gardées, le peuple estoit le Maistre. Un jour que le Roy alloit à Nostre-Dame, Jean de Troyes l'obligea de prendre le chaperon blanc. Deux jours aprés il retourna à l'Hostel de Sainct Pol, justifia devant le Roy par l'organe de Pavilly, l'empriſonnement des ſerviteurs du Duc de Guyenne, & propoſa qu'il y en avoit encore plusieurs autres qu'il faloit déraciner ; Puis s'addreſſant au Duc de Guyenne, il demanda qu'il euſt à les livrer.

Quelques prieres qu'il leur puſt faire, ils en emmenerent encore un grand nombre ; non pas ſeulement de ſimples Gentilshommes, mais encore Louïs de Baviere frere de la Reyne, pluſieurs Dames qui eſtoient auprés d'elle, ou auprés de la Ducheſſe de Guyenne & de la Comteſſe de Charolois, qu'ils accuſoient d'eſtre les inſtruments des pernicieuſes intrigues, & des diſſolutions de la Cour.

1413. Ce n'eſtoit pas ſans apparence qu'on accuſoit le Bourguignon d'entretenir le feu de la ſedition, quoy qu'en effet il ne gouvernaſt pas les ſeditieux comme il euſt voulu. Cependant il faloit ceder à ce torrent. Le Roy fut obligé de conſentir qu'on fiſt le procés aux priſonniers, d'aller au Parlement coiffé d'un chaperon blanc publier des Ordonnances pour la reforme des abus & des Finances, de deſtituer Arnaud de Corbie ſon Chancelier, qui remit les Seaux entre les mains d'Euſtache de Laitre ſon gendre, & de livrer au ſupplice un Eſcuyer du Duc de Guyenne, & Pierre des Eſſards qui eurent la teſte trenchée.

Jacques de la Riviere Chambellan du meſme Duc, pluſtoſt que de ſouffrir une pareille ignominie,

minie, se cassa la teste d'une tasse dans laquelle il beuvoit, ou peut-estre fut tué en prison par Helion de Jaqueville Capitaine de Paris : mais quoy qu'il en soit, on le traisna au gibet comme un homme qui s'estoit desesperé.

Un gouvernement si violent ne dura pas long-temps. Le Duc de Guyenne noüa secretement avec les Princes liguez ; on se servit du nom du Roy, & du pretexte de confirmer la Paix de Chartres, qui n'estoit pas bien executée, pour entrer en conference avec eux à Verneuil. Leurs Deputez estant venus à Paris vers le Roy, les séditieux rompirent souvent les assemblées où l'on traittoit de la Paix : mais ils ne pûrent empescher qu'une si bonne œuvre ne fust poursuivie.

Pour y parvenir on moyenna une entreveuë du Duc de Berry & du Duc de Bourgongne, puis un pourparler des autres Princes à Pontoise par Deputez. Tout ce qu'il y avoit de plus sain & de plus sage, l'Université, le Parlement, les 1413.
bons Bourgeois, se portoit à la Paix, le Bourguignon n'y estoit gueres disposé, parce qu'elle luy estoit peu avantageuse : neantmoins elle fut achevée à Pontoise le premier jour d'Aoust ; Et le Roy accorda que les Princes le viendroient saluër dans Paris.

Cela estant ainsi disposé, le Duc de Guyenne se met en armes à la teste des bons Bourgeois, & ayant amassé plus de 30000. hommes bien armez, marche par les ruës. Les Chefs des factieux qui tenoient la Bastille, le Louvre, le Palais & l'Hostel de Ville, luy abandonnent ces postes & se retirent. Alors il délivre tous ceux qu'ils avoient mis en prison, il change les Eschevins & destituant le Chancelier qu'on luy avoit donné par force, donne cette charge à Jean Juvenal, puis rend les Seaux

à Ar-

à Arnaud de Corbie, qui les cede à Henry de Marle Premier Preſident.

Le Bourguignon ne ſe trouvant pas trop en ſeureté, ſe reſolut de ſe retirer avant l'arrivée des Orleannois. Ayant donc un jour mené le Roy à la chaſſe, il prit congé de luy bruſquement, & ſans dire adieu à Paris, ſe retira en Flandres à grandes journées, quoy que fort bien accompagné.

1413. Aprés ſa retraite il y eut une entiére revolution. Le Duc d'Orleans eſtoit tellement dans les bonnes graces du Roy, qu'il le vouloit tousjours avoir auprés de ſa perſonne, & le faiſoit habiller des mêmes eſtoffes que luy. Le Conneſtable d'Albret revint à Paris avec grand pompe; les Chefs & les auteurs de la ſedition furent recherchez, ſuppliciez & proſcrits, toutes les créatures du Bourguignon deſtituées, pluſieurs Gentils-hommes & Bourgeois de ſes amis empriſonnez.

On paſſa plus avant, les Déclarations qu'on avoit données contre les Princes furent déclarées ſurpriſes, leur innocence reconnuë & publiée, luy au contraire déteſté comme un meurtrier exécrable. Pour dernier affront, Louïs d'Anjou Roy de Sicile luy renvoya ſa fille, qu'il luy avoit miſe entre les mains pour la marier à ſon fils aiſné; Et deux mois aprés il donna une des ſiennes à Charles Comte de Pontieu troiſieſme fils du Roy, lequel n'avoit pas douze ans accomplis; ſe rendant par ce moyen luy & ſon gendre ennemis mortels de la Maiſon de Bourgongne.

1413. Ces mauvais traittements eſtoient difficiles à digérer: le Bourguignon s'en plaignit au Roy, en eſcrivit aux Bourgeois de Paris, au Parlement, à l'Univerſité: mais ny ſes plaintes, ny ſes lettres ne firent aucun effet. N'ayant pû reüſſir par là, il trou-

trouva moyen de renouër quelque intelligence avec le Duc de Guyenne son gendre; lequel en effet se fachoit d'estre tenu de court, & presque prisonnier dans le Louvre.

Ce luy fut un prétexte de lever une grande armée & de se mettre aux champs pour le venir délivrer. Il fut reçû à Noyon, à Soissons & à Compiegne, mais Senlis luy ferma les portes. Il se rendit Maistre de Sainct Denis par intelligence, & ensuite se presenta devant Paris, nonobstant que le Roy luy eust deffendu d'en approcher sur peine de léze-Majesté. Il croyoit resveiller l'affection du peuple, & causer quelque soulevement qui luy en ouvriroit l'entrée: mais la Reyne & le Connestable d'Armagnac y avoient donné si bon ordre, que rien ne branla en sa faveur. Là-dessus le Roy revenu en santé fit une Déclaration fulminante contre luy: lors qu'il le sçût il en prit l'espouvante & se retira avec une horrible confusion.

Tout le monde crioit aprés luy au traistre, au meurtrier. L'Evesque de Paris frere de Montaigu, & la Faculté de Theologie ayant examiné la harangue de son Orateur Jean Petit qui estoit mort, en tira sept propositions, les condamna d'impiété & d'heresie, & les fit brusler dans le Parvis de Nostre-Dame. Jean Charlier nommé Jarson, du village de sa naissance, auprés de Rheims, Chancelier de l'Université & Docteur de grande reputation, se monstra fort ardent dans cette poursuite. Il avoit eu prise avec Petit, & les Bourguignons avoient vendu ses meubles l'an passé, pour certaines taxes. 1414.

L'année suivante le Bourguignon porta l'affaire par appel au Concile de Constance, où elle fut agitée avec beaucoup de chaleur. Il soustenoit que les propositions qui avoient esté condamnées à Paris.

ris, n'eſtoient point de Petit: mais qu'elles avoient eſté contournées & accommodées par Jarſon. Les Commiſſaires deputez pour examiner la choſe, en ayant fait leur rapport, le Concile, ſans parler de Petit, ny de Jarſon, condamna en general cette pernicieuſe propoſition, qu'un Tyran peut eſtre tué par ſon ſujet, en quelque maniere que ce ſoit.

Au meſme temps le Roy le pourſuit comme l'ennemy de l'Eſtat, va à Sainct Denis lever l'Oriflamme, & convoque le ban & l'arriere-ban contre luy. Il reprend la ville de Compiegne à capitulation, & celle de Soiſſons par force: Elle fut miſerablement ſaccagée, & Bournonville qui l'avoit deffenduë à toute extrémité, eut la teſte trenchée.

Sans doute que le Bourguignon fut fort conſterné de cette priſe, & plus encore de ce que les Flamands refuſerent de le ſervir, & deputerent vers le Roy luy offrir toute obeïſſance. La priſe de Bapaume par le Duc de Bourbon, augmentant ſon eſtonnement, il envoya vers le Roy le Comte de Nevers ſon frere, puis la Comteſſe de Haynault ſa ſœur, & enſuite le Duc de Brabant ſon autre frere, qui firent divers voyages en Cour pour eſſayer d'arreſter le courroux du Roy: mais on ne vouloit pas moins que luy confiſquer toutes ſes terres.

1414. Heureuſement pour luy le Roy retomba dans ſon mal. Dans cet entretemps, reprenant un peu haleine, il fit entrer garniſon dans Arras, les Princes y menerent le Roy & aſſiégerent la ville. Elle rendit une opiniaſtre deffenſe, encouragée peut-eſtre par les avis de quelques-uns des aſſiegeants; De ſorte que leur armée s'ennuyant & s'affoibliſſant par les maladies, la Comteſſe de Hainault prit

cette

cette occaſion & ſollicita ſi chaudement auprés du Duc de Guyenne qui avoit l'autorité en main, que ſans l'avis des autres Princes il accorda la Paix au Duc de Bourgongne.

Elle fut faite ſur la fin de Septembre : mais on n'en expedia les lettres que le 16e d'Octobre au Queſnoy. Les conditions en eſtoient bien rudes pour le Bourguignon ; Que cinq cents de ſes gents ſeroient exclus de l'abolition ; Que pluſieurs Officiers du Roy, de la Reyne & du Daufin qui le favoriſoient, ſeroient eſloignez ; Qu'il n'approcheroit point de la Cour ſans lettres expreſſes du Roy, ſeellées du grand Seau & par l'avis du Conſeil. Il fut ajouſté pour l'honneur du Roy, que ſes banniéres ſeroient arborées ſur les murs d'Arras, le Gouverneur deſtitué, & les bourgeois obligez de luy faire ſerment de fidelité.

Nous n'avons point marqué ce que firent les Anglois par mer & par terre contre la France durant les deux derniéres années, c'eſt trop peu de choſe ; ny comme ils conquirent pluſieurs places en Guyenne, le Comte d'Armagnac & le Seigneur d'Albret les favoriſant, par deſpit de ce qu'on les avoit chaſſez de la Cour. L'animoſité de la nation ne vouloit point de Paix avec la France, mais ſon Roy (c'eſtoit Henri V. fils de Henri IV. qui eſtoit mort de la lépre le 20. Mars de l'année precedente) cherchoit à s'allier avec les François, pour avoir du ſupport contre l'humeur inconſtante & factieuſe de ſes ſujets ; Ainſi le Duc d'York eſtoit venu en France pour cela l'année precedente. Au mois de Fevrier de celle-ci, ſes Ambaſſadeurs y vinrent faire les ouvertures pour demander Catherine fille du Roy, raporterent une tréve d'un an, à commencer au ſecond jour du meſme mois. 1414. 1414.

Un estrange rhûme, qu'on nomma la Coqueluche, *tourmenta toutes sortes de personnes durant les mois de Fevrier & de Mars, & leur rendit la voix si enroüée, que le Barreau, les Chaires & les Colléges en furent muets. Il causa la mort presque à tous les vieillards qui en furent atteints.*

Ce Ladislas, dont nous avons parlé, estoit entierement demeuré Maistre du Royaume de Naples: mais comme il estoit trop débordé aprés les femmes, & d'ail-
1414. *leurs furieusement hay pour ses cruautez, il fut empoisonné cette année d'une vilaine maniére; il prit la mort dans la source du plaisir & de la vie, un Medecin, dont il entretenoit la fille, ayant donné à cette malheureuse une drogue empoisonnée pour s'en froter, elle crût que c'estoit un filtre pour donner plus de plaisir à son amant; & de cette sorte se tua avec luy. Jeanne sa sœur II. du nom, veuve de Guillaume d'Austriche luy succeda; Elle avoit pour lors quarante-quatre ans, & toutefois cét âge, bien loin d'avoir refroidy ses passions, les avoit enflammées dans le dernier excés.*

Le Concile de Pise avoit ordonné, qu'il s'en tiendroit un autre general dans trois ans, & cependant s'estoit continué par Députez. Au bout de ce temps, Jean XXIII. en avoit indict un à Rome pour l'an 1412. lequel se trouvant peu nombreux à cause des troubles que causoit Ladislas, fut remis à un autre temps. Or comme l'Empereur Sigismond fut passé en Italie l'an 1413. pour quelque different qu'il avoit avec les Venitiens, le Pape luy envoya des Legats afin de convenir du lieu & du temps du Concile. Ils tomberent d'accord de la ville de Constance sur le Rhin, & pour le jour le Pape l'assigna à la Feste de la Toussaincts de l'année suivante.

1414. *Il ne fut pourtant ouvert que le 16. du mois par le Pape-mesme. L'Empereur s'y rendit la veille de Noël, &*

chanta

chanta l'Epistre à la Messe de minuict du Sainct Pere, estant en habit de Sousdiacre. La seconde Session ne se fit que le second jour de Mars ensuivant. Il y assista comme en plusieurs autres suivantes, revestu de ses ornements Imperiaux.

En cette Session, le Pape Jean monté dans son thrône, tourné vers l'Autel, lût tout haut une cedule, par laquelle il promettoit & juroit de renoncer à la Papauté, en cas que les deux autres, Gregoire & Benoist, y renonçassent, ou qu'ils vinssent à mourir. Or soit qu'il eust esté contraint à cet acte, ou qu'il l'eust fait sans penser aux consequences, il s'en repentit aussi-tost, & craignant qu'on ne le prist au mot, il s'enfuit de nuict dans la ville de Schaffouze sous la protection du Duc d'Austriche. 1415.

Aprés avoir erré quelques mois de ville à autre, délaissé par ce Duc, & n'ayant pû trouver qui luy donnast seure retraite, il fut fait prisonnier, ramené à Constance & déposé le 18. de May par le Concile. 1415.

Il fit alors de necessité vertu, & subit la Sentence d'assez bonne grace. Gregoire pareillement se soumit au jugement du Concile, & donna sa Cession par Procureur. Benoist seul demeura obstiné, & se tint enfermé dans son chasteau de Paniscole en Arragon, jusqu'à l'an 1424. qu'il y finit ses jours. Mesme en mourant il ordonna, que deux Cardinaux qui luy avoient tousjours tenu compagnie, luy eslûssent un Successeur. Ils mirent en sa place un Chanoine de Barcelonne, qui prit le nom de Clement VIII. & le Roy Alfonse fit adorer cét Idole durant cinq ans, en hayne du Pape Martin avec qui il estoit brouïllé, puis l'obligea de se déposer l'an 1429.

On continuoit le traitté de la Paix & du mariage entre la France & l'Angleterre : il fut envoyé trois ou quatre solemnelles Ambassades de part & d'autre. On offroit à l'Anglois huit cents 1415.

mille

mille florins d'or, & de luy ceder quinze villes en Guyenne & tout le Limosin pour le dot de Madame Catherine. Il feignoit de preſter l'oreille à ces propoſitions : mais de jour en jour il ajouſtoit quelque choſe à ſes demandes, pour ne pas conclure.

Son intention eſtoit d'attaquer la France, ſes ſujets le deſiroient avec tant de paſſion, qu'il euſt ſouſlevé tout ſon Royaume contre luy, s'il n'euſt pas ſatisfait à leur envie. On ſoupçonna qu'il y eſtoit auſſi attiré par les intelligences de quelques traiſtres ; Du moins s'aſſuroit-il, qu'il n'auroit à faire qu'à la moitié des François, pour ce que les deux maiſons d'Orleans & de Bourgongne ne pouvoient jamais ſe réünir.

1415. Quand il eut ſes forces toutes preſtes, il ne feignit plus de déclarer ſes prétentions ; Et aprés avoir eſcrit des lettres pleines de proteſtations & de menaces au Roy, qu'il n'appelloit dans la ſouſcription que *ſon couſin Charles de France*, il vint deſcendre au Havre, qui eſt à l'embouchure de la Seine, où il mit à terre 6000. hommes d'armes, 30000. Archers, & le reſte de l'équipage à proportion.

Avec cela il mit le ſiége devant Harfleur. La place ſe deffendit vaillamment par le courage de 400. hommes d'armes, & de ſept ou huit Seigneurs de la Province qui s'y eſtoient jettez. Enfin elle fut emportée d'aſſaut & ſaccagée, non peut-eſtre ſans intelligence, ou du moins ſans laſcheté de la part des Chefs de l'armée Françoiſe, qui ne ſe mirent guéres en peine de la ſecourir. On en donnoit le blaſme au Conneſtable d'Albret.

1415. Cependant le Roy ayant levé l'Oriflamme à Sainct Denis, aſſembloit ſa gendarmerie. Les Anglois avoient perdu grand nombre de leurs plus bra-

braves gens aux attaques, les maladies ravageoient leur armée, & la diſete des vivres, parce qu'elle n'oſoit pas s'élargir à la campagne, la réduiſoit en mauvais eſtat. Tellement qu'ayant tenu ſes quartiers pendant trois ſemaines le long des bords de la mer, il falut qu'elle en partiſt & qu'elle priſt la route de Calais. Elle traverſa le pays de Caux, la Comté d'Eu, & le pays de Vimeu, à deſſein de paſſer la Somme à Blanquetaque.

Celle de France, qui n'eſtoit encore que de canaille ramaſſée, n'oſa pas l'attaquer dans ſa marche: mais quand le Roy venu en perſonne à Rouën, luy euſt envoyé quatorze mille hommes d'armes, & tous les Princes, hors les Ducs de Guyenne, de Berry, de Bretagne & de Bourgongne, il fut réſolu que l'on les iroit combattre; Et au lieu de bien garder les paſſages de la Somme pour les faire perir, on leur alla couper chemin par delà la riviere, & on ſe logea à Azincour qui eſt dans la Comté de Sainct Pol. 1415.

Les Anglois fatiguez voyant les François quatre fois plus forts, & ſe croyant entierement perdus ſi on en venoit aux mains, leur envoyerent offrir de reparer tous les dommages depuis leur deſcente en France. Mais on rejetta leurs offres; Et on leur preſenta la bataille pour le lendemain 25. d'Octobre.

Les meſmes cauſes qui firent perdre celle de Crecy & celle de Poitiers, leur firent encore perdre celle-ci, j'entends la neceſſité où ils mirent leurs ennemis de vaincre ou de mourir, leur impetueuſe précipitation, la confuſion avec laquelle ils ſe battirent, tous les Chefs voulant eſtre à la teſte; d'ailleurs la mauvaiſe ordonnance de leur avant-garde qui eſtoit ſi preſſée, qu'il n'y avoit que les premiers rangs qui puſſent avoir le mouvement libre, & 1415.

l'incommodité du terrain si gras & si détrempé par les pluyes, qu'on y enfonçoit jusqu'à my-jambe.

Le champ fut couvert de six mille des leurs, & de seize cents des Anglois. Parmy les morts estoient le Comte de Nevers & Antoine Duc de Brabant, freres du Duc de Bourgongne, le Duc d'Alençon, le Connestable d'Albret, le Duc de Bar, le Mareschal de Boucicaut, l'Admiral Dampierre, l'Archevesque de Sens frere de * Montaigu, & le Vicomte de Laonnois fils du mesme; Parmy les prisonniers les Ducs d'Orleans & de Bourbon, les Comtes de Vendosme & de Richemont, & quatorze cents Gentilshommes. L'armée victorieuse, mais aussi délabrée que si elle eust esté vaincuë, eut de la peine à se traisner jusqu'à Calais; d'où le Roy Henry repassa en Angleterre.

* C'est ce Montaigu qui avoit eu la teste trenchée.

1415. Sur cette grande playe, les discordes civiles en firent encore de plus grandes. Le Duc de Bourgongne persistoit dans le dessein d'empiéter le Gouvernement; Et il croyoit que la conjoncture luy étoit tres-favorable. Mais quand on sçût qu'il estoit party de Dijon avec le Duc de Lorraine & 10000. chevaux pour venir à Paris, on y ramena le Roy en diligence; Et le Duc de Guyenne logea des troupes dans tous les environs.

Le Bourguignon estant arrivé à Lagny, envoya vers le Roy demander qu'il pust approcher de luy, & que le Duc de Guyenne son gendre repriſt sa femme, qu'il avoit esloignée pour entretenir une Maistresse. On luy promit de le satisfaire sur le second poinct: mais pour le premier il ne pût jamais l'obtenir, on luy fit expresses deffenses d'approcher de Paris qu'avec son train seulement. Il n'y eust pas eu de seureté pour luy, il voyoit qu'on empriſonnoit tous ses amis, qu'on pendoit autant de ses gens de guerre qu'on en pouvoit attraper, & qu'on

qu'on avoit mandé le Comte d'Armagnac son plus grand ennemy pour luy donner l'espée de Connestable.

Le mal procédoit principalement des mauvais conseils de certaines pestes de Cour, qui pour leurs interests particuliers, entretenoient la discorde entre les Princes, & plongeoient le jeune Duc de Guyenne dans la débauche. L'Université & le Parlement en firent hautement leurs plaintes, & toucherent tellement ce jeune Prince, qu'il leur promit d'y donner ordre : mais peu de jours aprés il tomba malade d'un flux de ventre, dont il mourut le 25. de Decembre, non sans des marques apparentes de poison. 1415.

Le Comte d'Armagnac arrivé à Paris le 29. du mesme mois, destourna les propositions de Paix, envenima la playe au lieu de la guerir, & se rendit Maistre absolu du Gouvernement, s'estant fait donner la souveraine administration des Finances, & la charge de Capitaine general de toutes les forteresses, avec pouvoir d'y mettre tels Gouverneurs & telles garnisons qu'il luy plairoit.

Aprés la mort du Duc de Guyenne, la succession à la Couronne regardoit son second frere Jean, Duc de Touraine. Le Comte de Haynault, dont il avoit espousé la fille, l'avoit emmené en son pays : les bons François souhaitoient qu'il revinst pour s'instruire dans les affaires. Cependant afin de gagner l'affection des peuples & se monstrer dégagé de tout party, il fit commandement à tous les deux de poser les armes. Le Bourguignon qui se morfondoit dans Lagny depuis deux mois, fut bien aise d'avoir un pretexte si plausible de se retirer. Il s'en retourna au Pays-Bas picqué jusqu'au fond du cœur, de ce que ses ennemis le railloient & l'appelloient *Jean de Lagny qui n'avoit point haste.* 1416.

1416. L'Empereur Sigiſmond deſirant mettre la Paix dans l'Egliſe & parmy les Princes Chreſtiens, fit un voyage en France & delà en Angleterre, mais ſans aucun fruit, parce que le Conneſtable refuſa une tréve de quatre ans, qu'il propoſoit entre les deux Couronnes. Le Roy le reçût magnifiquement à Paris, & voulut bien qu'il tinſt ſa place dans le Parlement; on ne trouva pourtant pas bon, qu'il y euſt pris l'autorité d'y donner par occaſion l'Ordre de Chevalerie à un Gentilhomme.

1416. *Il avoit réſolu d'ériger la Comté de* SAVOYE *en* DUCHÉ *pour Amé VIII. & pluſieurs Auteurs diſent, qu'il avoit choiſi pour cela la ville de Lyon : mais que les Officiers du Roy luy firent connoiſtre qu'on ne le ſouffriroit pas, c'eſt pourquoy il fit la ceremonie au chaſteau de Montluel en Breſſe, hors des terres du Royaume. Toutefois les Lettres de l'Erection ſont dattées de Chambery le 19. de Fevrier.*

Il eſt bon de remarquer, que dés le temps de la Race Carlienne, le titre de Comte eſtoit auſſi éminent que celuy de Duc; Qu'il ſembloit meſme que les Grands en fiſſent plus d'eſtat, puiſqu'on en trouve, qui ayant des Duchés ne ſe faiſoient appeller que Comtes : Tel eſtoit en France celuy de Toulouze, qui avoit les Duchez de Septimanie & de Narbonne; Et celuy de Savoye en uſoit de meſme, bien qu'il euſt les Duchez de Chablais & d'Aouſte, & qu'il ne les oubliaſt pas dans ſes titres. Mais comme depuis quelque temps les hommes changeant de fantaiſie, s'eſtoient imaginez quelque choſe de plus grand dans le titre de Duc, Amé VIII. Comte de Savoye fut bien aiſe, qu'on le donnaſt à la Comté dont il portoit le nom.

1416. La France n'avoit plus que malheur ſur malheurs, la desfaite de ſon Conneſtable devant Harfleur qu'il aſſiégeoit, puis celle de ſon armée navale ſur ces coſtes-là, les courſes continuelles des trou-

troupes Bourguignonnes, la mort du Duc de Berry, qui seul pouvoit apporter quelque temperament à ces desordres, une seconde descente du Roy Anglois, ce fut à Touques, & la prise de plusieurs places en Normandie par ses armes. Avec cela la recherche que faisoient également tous les deux partis de son alliance, mais plus ardemment le Bourguignon, irrité de ce qu'on l'esloignoit du Gouvernement; Et le Comte de Haynault son cousin, pour acquerir de l'appuy au Daufin Jean son gendre, que la faction Orleannoise vouloit priver de ses droits d'aisnesse, pour avancer Charles Comte de Pontieu son jeune frere.

Le nouveau Gouverneur se rendoit de jour en jour plus odieux par des exactions sans justice & sans mesure, qu'on faisoit sur le Clergé mesme, à cause dequoy les Parisiens souhaitoient le retour du Bourguignon. Aussi fut-il descouvert une conspiration, qui devoit ouvrir les portes à ses gens. Les principaux auteurs le payerent de leurs testes, les autres furent empriſonnez, tous les suspects bannis, mesme les gens du Parlement & de l'Université, les chaisnes & les armes ostées aux Bourgeois, & la Communauté des Bouchers abolie. 1416.

La passion de dominer transporta si fort le Bourguignon, qu'il s'aboucha avec le Roy d'Angleterre à Calais, & renouvella les tréves pour ses terres seulement; C'estoit en quelque façon s'obliger de ne point secourir le Roy. Delà s'estant retiré à Valenciennes, il eut conférence avec le Duc * Guillaume Comte de Hainault, & avec le nouveau Daufin son gendre. Ils se jurerent tous deux assistance reciproque envers tous leurs ennemis. Ainsi le Daufin se déclara contre les Armagnacs, & il promit au Duc, qu'il ne retourneroit jamais à la Cour s'il ne l'y menoit avec luy. 1417.

* Il s'appelloit Duc, parce qu'en Allemagne tous les enfans

d'une Maiſon ont le meſme titre que l'aiſné.

Il fut donc réſolu que le Comte de Haynault y iroit pour traiter leurs affaires ſur ce pied-là ; mais qu'il laiſſeroit le Daufin à Compiegne. Comme il ne pût obtenir le rappel du Bourguignon, il menaça de remener le Daufin chez luy : ſur cela on fit deſſein de le retenir luy-meſme juſqu'à ce qu'il l'euſt rendu : mais en ayant eu avis, il s'évada ſubtilement. On y pourveut d'une autre maniére & tresmeſchante, on donna du poiſon au Daufin ſon gendre, dont il mourut le 18. d'Avril.

Charles ſon frere, ennemy juré de la Maiſon de Bourgongne, luy ſucceda au titre de Daufin & à celuy de Duc de Touraine, & qui plus eſt dans le droit de la Couronne, au grand contentement du Duc d'Anjou ſon beaupere, qu'on ſoupçonna fort d'avoir oſté les deux aiſnez du monde, pour faire regner ſon gendre.

1417. Mais il n'en eut pas longue joye, eſtant mort luy-meſme au mois d'Aouſt enſuivant. Il laiſſa trois fils, Louïs, René & Charles ; les deux premiers porterent ſucceſſivement le titre de Roy de Sicile, Charles fut Comte du Maine.

1417. La perſonne du Roy, celle du Daufin, & la ville de Paris, eſtoient entre les mains du Conneſtable d'Armagnac : la Reyne ſeule mettoit quelque contre-poids à ſa puiſſance. Comme on vivoit avec beaucoup de licence dans la Maiſon de cette Princeſſe, il fut facile au Conneſtable d'en donner de la jalouſie au Roy : tellement qu'il fit prendre & jetter à l'eau un nommé Bouredon, qui eſtoit de cette intrigue-là ; Et aprés il eſloigna la Reyne ſa femme, & l'envoya comme priſonniere à Tours. Oncque depuis elle ne pût ſe réſoudre à luy pardonner cette injure, ny meſme au Daufin ſon fils, pource que cela s'eſtoit fait de ſon aveu, quoy qu'alors il ne fuſt âgé que de ſeize ans.

La

La prison de la Reyne, la funeste mort des deux Daufins, la destitution de grand nombre d'Officiers, le pillage du Plat-pays par les gens de guerre non payez, les dépredations des Armagnacs, qui prenoient jusqu'aux châsses des Eglises, fournirent de specieux pretexte au Bourguignon de dresser des manifestes, & d'envoyer vers les grandes villes pour les prier de luy ayder à mettre le Roy en liberté. La plusparт de celles de la Champagne, de la Picardie, & de l'Isle de France, le reçûrent à bras ouverts, parce qu'il abolissoit tous les subsides.

Toutefois ce n'estoit rien s'il n'entroit dans Paris, il tourna tout à l'entour, s'approchant & se reculant deux mois durant, selon les avis qu'il recevoit de ses amis de dedans. Comme il assiégeoit Corbeil, il partit promptement pour s'en aller à Tours avec quelques Compagnies de cavalerie, & ayant eu conference avec la Reyne dans Marmoustier, où elle s'estoit renduë exprés sous pretexte de se promener, il l'emmena avec luy dans la ville de Troyes. Deslors elle s'attribua la Regence.

Dans une conjoncture si favorable l'Anglois ne manqua pas d'avancer bien ses affaires, Caën, Bayeux, Coutance, Carentan, Lisieux, Falaise, Argentan, Alençon, enfin la plus grande partie de la Normandie se rendit à luy presque sans coup ferir, horsmis Cherbourg qui se deffendit trois mois. Et cependant le Connestable aymoit mieux voir perir l'Estat que son autorité, & le Bourguignon consentoit plustost qu'il fust démembré par les Anglois, que gouverné par son ennemy. 1417.

Il commença de courir en Allemagne certaines bandes de vazabonds, sans Religion, sans Loy, sans pays, qui avoient le visage basané, parloient un baragouin qui leur estoit particulier, & faisoient mestier de desrober subtilement, & de dire la bonne aventure. 1417.

On les nommoit Tartares & Zigens; *Ce ſont, à mon avis, ceux que l'on appelle en France* Bohemiens & Egyptiens.

On voit dans les Actes du Concile de Conſtance comme la memoire de Wiclef y fut anathematiſée, comme Jean Huſs, qui ſuivant ſes veſtiges, avoit ſemé de nouvelles doctrines en Boheme, y fut bruſlé tout vif l'an 1415. *nonobſtant qu'il euſt ſauf conduit de l'Empereur, & comme*
1417. *Hieroſme de Prague ſon compagnon, mais plus aviſé que luy, ayma mieux eſtre condamné abſent que preſent. Dans ce meſme Concile, Benoiſt ayant eſté déclaré contumax, & intrus dans la Papauté, les Cardinaux de tous les partis reünis enſemble, eſlûrent Othon Colomne, qui prit le nom de Martin, parce qu'il fut promû la veille de ce Sainct.*

1418. Il employa auſſi-toſt ſes ſoins & ſon autorité paternelle pour eſſayer de mettre la Paix dans la France. Pour cét effet il y envoya deux Cardinaux Legats, à la ſollicitation deſquels il ſe tint une Aſſemblée à Montereau faut-Yonne, où les Députez des deux partis accorderent le 17. de May, que toutes haynes eſteintes, le Daufin & le Duc de Bourgongne auroient le Gouvernement de l'Eſtat, tandis que le Roy vivroit. Mais le Conneſtable, le Chancelier, & ceux qui avoient le plus de part aux affaires, craignant d'en eſtre eſloignez, ou apprehendant le reſſentiment du Bourguignon, s'y oppoſérent formellement, & le Chancelier refuſa abſolument de ſéeller le Traitté, luy qu'on diſoit avoir tant ſéellé de choſes à la ruine des peuples & pour ſon propre intereſt.

Paris eſtant ennuyé de la guerre, ce fut un beau theme pour preſcher le peuple, & exciter ſa hayne contre eux, & pour y reſveiller la faction Bourguignonne, laquelle fuſt demeurée dans l'impuiſſance, ſi on n'euſt point mis le peuple de ſon coſté.

coſté par cette mauvaiſe conduite. En effet ceux de ſon party ſe tenant aſſûrez de ſon affection, introduiſirent dans leur ville Philippe de Villiers l'Iſle-Adam Gouverneur de Pontoiſe, par la porte Sainct Germain.

Il y entra la nuict du 28. de May avec 800. chevaux, criant la *Paix* & *Bourgongne*. Le peuple ne ſe remua point, qu'ils ne fuſſent dans les ruës de Sainct Denis & de Sainct Honoré, alors il ſortit de tous coſtez & vint ſe joindre à eux. Tanneguy du Chaſtel Prevoſt de Paris entendant le bruit, courut prendre le Daufin dans ſon lict, l'enveloppant dans ſa robbe de chambre, le ſauva à la Baſtille, delà à Melun. Le Roy qui eſtoit dans ſon Hoſtel demeura au pouvoir des Bourguignons. 1418.

Delà s'eſpandant par toute la ville, ils ſe jetterent dans les maiſons des Armagnacs, & ſe mirent à les fouïller depuis les tuiles juſqu'à la cave. Les uns pilloient les meubles & emportoient l'argent, la pluſpart eſtoient plus aſpres à ſe ſaiſir des perſonnes, dont les moins malheureux furent ceux, qu'ils renfermerent en chartres privées pour en tirer rançon. Le plus grand nombre fut traiſné dans les priſons; où pluſieurs auſſi alloient ſe rendre d'eux meſmes pour éviter la mort. Le Chancelier fut pris dés ce jour-là & empriſonné au Palais. Le lendemain le Conneſtable fut traiſné au meſme lieu; Il s'eſtoit caché au logis d'un maſſon: mais ayant eſté fait un cry qui ordonnoit, de deſcouvrir tous les Armagnacs ſur peine de la vie, ſon hoſte le décela. 1418.

Les bannis eſtant revenus de divers endroits, la rage & la vengeance dans le ſein, exciterent la plus cruelle eſmotion dont on ait jamais oüy parler, ce fut le 12. de Juin. Ils commencerent par le Palais, dont ils tirerent le Conneſtable & le Chancelier.

les tuerent & expoſerent leurs corps ſur la Table de marbre. Delà ils furent aux autres priſons, maſſacrerent les Eveſques de Senlis & de Coutance dans le petit Chaſtelet, & firent ſauter les autres du haut des tours, les recevant ſur les pointes des eſpées & des javelines. Il n'y eut endroit de la ville que leur fureur n'enſanglantaſt de quelque maſſacre. Il fut tué prés de 2000. hommes, dont les corps eſtoient traiſnez dans les champs, inciſez ſur le dos en forme de bande ou eſcharpe, qui eſtoit la marque du party. On tenoit ceux qui en étoient, pires que des Heretiques, les Preſtres leur refuſoient la ſepulture, & le Bapteſme à leurs enfans.

1418. Que ce fuſt à deſſein ou non, le Duc de Bourgongne ne voulut point revenir à Paris qu'un mois aprés que l'Iſle-Adam s'en fut rendu Maiſtre. La Reyne & luy y firent leur entrée le 14. de Juillet, auſſi triomphante que s'ils fuſſent venus de la conqueſte d'un Royaume; Ce n'eſtoit par les ruës que muſiques de voix & d'inſtruments; Et neantmoins leur preſence n'arreſta point les maſſacres. Quiconque avoit de l'argent ou un ennemy, un Office ou un Bénefice, eſtoit Armagnac.

Les plus vils & les plus meſchants s'eſtoient faits Chefs de cette milice ſanguinaire; Le Bourreau-meſme en eſtoit un; Et il eut l'audace de toucher dans la main du Duc, lequel ne le connoiſſoit point.

Le 21. d'Aouſt ils firent une autre grande eſmotion, dont cét infame eſtoit le Capitaine; dans laquelle ils tuerent plus de 200. perſonnes, quelques-uns meſme de ceux qui demeuroient dans l'Hoſtel du Duc; Et peut-eſtre fuſt-on allé juſqu'à luy, s'il n'y euſt pourvû. Il s'aviſa d'une ruſe, ce fut d'envoyer ſix mille hommes de cette Commune aſſie-

assiéger Montlehery, & quand ils furent dehors, il fit coupper la teste au Bourreau, & pendre, & noyer plusieurs autres des plus scelerats.

Il sembloit que le Ciel vouluſt venger tant d'hor- 1418.
ribles meurtres par le plus grand de ses fleaux. Dés le mois de Juin la peste se mit dans Paris, & y regnant furieusement jusqu'à la fin d'Octobre, tua plus de 40000. personnes, presque tous du menu peuple & de ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang.

Depuis que le Daufin s'estoit sauvé de Paris, ses partisans faisoient fortement la guerre sous son nom. Les François desintereſſez & non partiaux, se trouvoient dans un grand embarras entre les commandements du Roy, que le Bourguignon faisoit parler comme il luy plaisoit, & ceux du présomptif heritier de la Couronne; Quelque party qu'ils sceussent prendre, on les traittoit de criminels & de rebelles.

Le Duc de Bretagne travailla tant, qu'il moyen- 1418.
na une seconde fois l'accommodement. Tous les Articles en furent conclus à S. Maur des Fossez: mais ceux qui obsedoient le Daufin, l'empeschérent encore de le ratifier; Il n'y eut qu'une tréve de trois semaines.

Aprés qu'il se fut longuement travaillé à trouver quelque reconciliation entre les deux partis, reconnoissant aussi peu de foy dans les uns que dans les autres, il se retira en son pays, & renoüa ses anciennes alliances avec l'Anglois : pour la defensive seulement. Lors qu'il croyoit s'estre dégagé 1419.
de l'embarras, il se vit enveloppé dans un extreme peril. Marguerite de Cliſſon veuve de Jean de Blois Comte de Pontieure, femme ambitieuse jusqu'aux derniers crimes, ne cessoit de pousser ses fils (elle en avoit quatre) à se saisir de la personne de ce Duc

pour rentrer dans la Duché de la Bretagne, qu'elle disoit estre leur heritage. Le Conseil du Daufin offensé de ce que le Breton n'armoit point contre les Angloïs & se tenoit comme neutre, traitta secretement avec ces freres, & leur donna des lettres qui les avoüoient de leur entrepriſe.

Dans ce dessein ils employent toutes sortes de moyens pour se mettre bien avec le Duc, le vont visiter à Nantes, gagnent croyance dans son esprit par leurs respects & par leurs complaisances, enfin l'engagent à une partie de divertissement dans leur maison de Chantoceaux en Anjou pour le 2. de Fevrier. Comme il y alloit avec son frere Richard, sans armes & en petite compagnie, de peur d'incommoder ses hostes; Olivier l'aisné des quatre, les fait prendre par quarante chevaux bien armez, qui les menerent liez bras & jambes au chasteau de Paluau en Poitou; Delà ils les traduisirent en plusieurs autres endroits tout du long de cette année, faisant courir divers bruits, tantost qu'ils estoient morts de desespoir, tantost qu'on les avoit noyez, une autre fois qu'ils estoient allez par pénitence finir leur vie en Jerusalem.

Ils avoient fait leur compte que lors qu'ils tiendroient ces deux freres, ils auroient assez de forces & d'amis pour se restablir dans la possession de la Duché : mais leur action estoit si noire, que leurs amis mesme eurent honte de l'avoüer. Toute la
1419. Bretagne esmuë par l'horreur du fait & par les lamentations de la Duchesse, se mit en armes & luy envoya plus de 50000. hommes pour délivrer son Duc. Au défaut d'Artus Comte de Richemond que les Anglois ne voulurent pas rendre, les Bretons choisirent des Chefs d'entre les Seigneurs du pays, pour les commander.

Le siége fut mis devant Chantoceaux. Le Duc n'y

n'y estoit pas détenu comme on croyoit : mais Marguerite de Clisson & un de ses fils se trouverent dedans. La bresche faite, le cœur manqua à cette femme, la frayeur la prit, elle dépescha messagers sur messagers à son fils Olivier pour le supplier, s'il la vouloit jamais voir en vie, de relascher le Duc. C'estoit un assez bon gage que la teste du Duc pour luy respondre de celle de sa mere : neantmoins il fut si foible que de le relascher. Mais auparavant il luy fit signer un Traitté tel qu'il voulut. Les Estats du pays n'y eurent point d'esgard, on fit le procés aux quatre freres, qui furent condamnez à mort, leurs places rasées, leurs terres confisquées, & données à des personnes puissantes, afin qu'ils ne pûssent jamais les retirer.

Durant ces brouilleries, le Roy Henri avoit 1419.
mis le siége devant Rouën dés le mois de Juin. L'importance de la ville & la constante fidelité de ses Bourgeois, meritoient bien qu'on pensast à les délivrer. On y tascha premierement en traittant avec l'Anglois du mariage de Catherine de France, par l'entremise des Legats du Sainct Pere, qui pour cette fin luy porterent le portraict de cette belle Princesse. Puis cette voye ayant manqué, parce qu'il faisoit des demandes trop hautes, on assembla des troupes & on mena le Roy jusqu'à Beauvais : mais elles se trouverent trop foibles pour tenter le secours. Les assiégez dans la derniere extrémité s'addresserent au Daufin : c'estoit le plus beau Fleuron de sa Couronne qu'il perdoit : il n'y eut pourtant point d'égard, considerant cette ville plustost comme estant au Duc de Bourgongne, qu'à la France.

Quelles extrémitez ne souffrit-elle point ? la faim y fit mourir 30000. personnes, & força de ronger jusqu'à la paille des licts & aux couvertures

des malles. L'Anglois refusant de la recevoir autrement qu'à discretion, elle sapa 500. toises de ses murailles & résolut à l'extremité de mettre le feu aux estançons, pour sortir par-là hommes & femmes, & se faire voye à la mort ou à la victoire. Une résolution si déterminée fit peur à l'assiegeant, il les reçût à des conditions tolerables, & se contenta qu'on luy payast trois cens mille escus d'or, & qu'on luy livrast trois chefs qu'il demandoit, à l'un desquels nommé Blanchard il fit trencher la teste. Moyennant cela il confirma leurs Privileges. Il y entra le 19. de Janvier.

1419. La prise de cette ville entraisna le reste de la Normandie; & cette Province rentra pour peu d'années sous la domination de l'Anglois, sur qui elle avoit esté conquise il y avoit 215. ans par le Roy Philippe Auguste.

On ne laissa pas de negocier entre les deux Rois, & au mesme temps entre les deux partis des Armagnacs & des Bourguignons. Il fut convenu d'une tréve de trois mois entre les deux Couronnes, aprés laquelle les deux Rois devoient se voir prés de Melun, & conclure la Paix & le mariage. Les gens de bien prévoyant que la France estoit perdue si on en venoit-là, ne cesserent d'agir qu'ils n'eussent moyenné une tréve entre les deux factions. Le Dau-
1419. fin la vouloit de trois ans, le Bourguignon seulement de deux mois : sa veuë estoit, que si dans ce temps-là ils s'accordoient luy & le Daufin, ils attaqueroient conjointement les Anglois aprés la tréve finie, sinon, qu'il feroit la Paix avec eux afin d'avoir le moyen de dompter les Daufinois.

Le premier ne s'estant pû faire, il en revint à traitter avec l'Anglois. Il se fit pour cela une entreveuë des deux Rois dans un parc qu'on dressa exprés

prés proche de Meulanc, au milieu duquel il y avoit une tente pour la conference. Le Roy de France eſtant demeuré malade à Pontoiſe, la Reyne tint ſa place, & y mena, la premiere fois ſeulement, Madame Catherine que l'Anglois recherchoit en mariage. Prés de trois ſemaines durant, ils s'aſſemblerent dans cette tente, l'Anglois y venant de Mantes, & la Reyne de Pontoiſe, où ils eſtoient logez.

Le conſeil du Daufin ayant ſçû ce qui ſe traittoit, rechercha le Bourguignon d'accommodement; & le flata d'une parfaite reconciliation. Le Duc la ſouhaittoit ardemment: c'eſt pourquoy ayant pris cette penſée, il ſe tint plus ſerré envers l'Anglois, & ne luy laſchoit preſque rien de ce qu'il demandoit. Ainſi ils entrerent en froideur, & puis en pique l'un contre l'autre : le Bourguignon rompit, & ne ſongea plus qu'à s'accommoder avec le Daufin.

Ils s'aboucherent donc en pleine campagne prés de Pouïlly le Fort, à deux lieuës de Melun entre leurs deux armées, chacun accompagné de dix cavaliers; Et là ils firent un Traitté par lequel ils juroient de s'entr'aymer & aſſiſter comme freres, ſe ſouſmettant en cas de contravention au ſouverain jugement du Sainct Siége. Enſuite dequoy ils arreſterent de ſe trouver ſur le Pont de Montereau Faut-Yonne le 18e d'Aouſt, chacun accompagné de dix hommes armez, pour achever de terminer tous leurs differends à l'amiable. 1419.

Les Serviteurs de feu Louïs Duc d'Orleans, particulierement Taneguy du Chaſtel, & Jean Louvet Preſident de Provence, ne negocioient ces entreveuës que pour trouver l'occaſion de venger la mort de leur Maiſtre ſur celuy qui l'avoit tué; Ils n'avoient oſé l'entreprendre à Pouïlly, mais ils dif-

disposerent mieux les choses à Montereau par le moyen de certaines barrieres, lesquelles estant faites en apparence pour la seureté mutuelle de tous les deux, servirent de piége à ce malheureux Prince.

Le jour venu, le Daufin se rendit à Montereau: le Duc se fit attendre prés de quinze jours. L'avis de ses amis, son propre pressentiment, toute la prudence humaine le retenoient d'y aller: la force de son mauvais destin l'y entraisna, par l'horrible trahison d'une seconde Dalila, c'estoit la Dame de Gyac sa maistresse; Et peut-estre que ce fut un coup de la Justice divine, qui luy redemandoit le sang de son cousin, & de tant de milliers d'hommes esgorgez en cette querelle.

1419. EMPP. JEAN II. par cession d'Emanuel son pere. R. 27. ans, & encore SIGISMOND. 1419.

Pour mieux l'appaster on luy livra le chasteau de Montereau, mais tout dégarny de vivres & d'artillerie. Il descendit delà sur le pont avec ses dix hommes & mit un corps-de-garde au bout. Comme il s'agenouïlloit devant le Daufin, Taneguy du Chastel & quelques autres, sautant la barriere le massacrerent de plusieurs coups, ses gens ayant rendu fort peu de deffense, horsmis Noüailles frere du Captal de Buch, qui fut tué avec luy. Il faut croire que cette action se fit sans ordre du Daufin, car il n'avoit que 17. ans, & que le Ciel n'auroit pas permis qu'un Prince destiné à porter la Couronne de France, eust commis une si horrible lascheté: Quoy qu'il en soit, il se trouva par l'évenement, que ces coups blesserent extrémement son honneur, & qu'ils furent presque mortels à tout le Royaume.

Car Philippe fils unique du deffunct, quoy que tres-bon Prince, entreprit hautement de venger la mort de son pere, & ne manqua pas de moyens. Tous les amis de la Maison, tous les mal-contents se vinrent offrir à son service; la compassion & l'hor-

l'horreur de ce meurtre réchauffa les affections les plus refroidies; les Parisiens l'envoyerent assûrer de leurs services; Et luy, afin de gagner l'affection des peuples, obtint une tréve de l'Anglois, à l'exclusion des gens du Daufin, qui estoient venus à Rouën demander la mesme chose avec de grandes offres. Déslors les François, les Anglois & les Bourguignons, commencerent à se mesler & à vivre ensemble comme si ce n'eust esté qu'une Nation: mais la difference de leurs humeurs & de leurs interests, ne souffrit pas une longue liaison entre eux.

D'autre costé le Daufin recueilloit tous ses amis 1419.
par les Provinces de Poitou, Orleannois, Berry, Auvergne, Lyonnois, Daufiné & Provence, & sur tout pensoit à s'assûrer du Languedoc. Il en osta le Gouvernement au Comte de Foix, & le donna à Charles Comte de Clermont, fils aisné du Duc de Bourbon. Ce fut de ces Provinces qu'il tira les secours pour se maintenir. D'ailleurs les Rois de Castille & d'Escosse, & le Duc de Milan, l'assisterent dans son besoin de quelques troupes.

Suivant ce qui avoit esté arresté par les negocia- 1420.
tions, le Roy d'Angleterre & Philippe Duc de Bourgongne, se rendirent à Troyes où estoit le Roy & la Reyne sa femme; Et là on traitta la Paix, & le mariage de Catherine de France avec le Roy Henri. Ce qu'on fit jurer premierement à tous les Seigneurs qui se trouverent presents, puis aux bonnes villes qui estoient de ce parti-là. Le mariage s'accomplit le 2. de Juin.

Le Traitté portoit entre autres choses; Que le Roy Charles nommoit & reconnoissoit Henry pour son heritier à la Couronne de France; Que pourtant Henry ne porteroit point le nom de Roy de France tandis que Charles vivroit: mais qu'il auroit la qualité de Regent & le gouvernement des affai-

affaires; Que les deux Royaumes de France & d'Angleterre seroient unis & tenus en mesme main, sçavoir de Henry & de ses hoirs: mais qu'ils ne dépendroient point l'un de l'autre, & qu'ils seroient gouvernez selon leurs Loix; Que les Priviléges & droits seroient gardez à tous Estats & à toutes personnes; Qu'il ne seroit fait aucun Traitté d'accommodement avec le Daufin, que du consentement des deux Rois, du Duc de Bourgongne, & des trois Estats des deux Royaumes.

Les deux Rois ensuite avec le Bourguignon ayant pris Sens, & Montereau, s'acheminerent vers Paris. Melun fit connoistre à l'Anglois combien luy pourroit couster toute la France: il fut quatre mois devant sans la pouvoir forcer, la famine seule fit ce que ses armes n'avoient pû faire. Les assiégez se rendirent à composition, mais contre la foy furent tous détenus prisonniers.

Au partir delà les deux Rois firent leur entrée à Paris le 1. Dimanche de l'Advent; Et le lendemain les deux Reynes. Le Duc de Bourgongne ayant rendu sa plainte devant eux & leurs Conseils, dans l'Hostel Sainct Pol, on appella le Daufin à la Table de Marbre avec les formalitez ordinaires; & ensuite, comme estant atteint & convaincu de meurtre, il fut déclaré indigne de toutes successions, nommément de celle de la Couronne de France; & banny du Royaume à perpetuité.

De cét Arrest donné par Juges incompetents, contre le droit, & contre les Loix du Royaume, il en appella à Dieu & à son espée, & transfera le Parlement & l'Université à Poitiers, où tous les plus illustres membres de ces deux Compagnies ne manquerent pas de se rendre.

Ainsi presque tout fut double dans le Royaume, il y avoit deux Rois, deux Regents, deux Parle-

lements, deux Connestables, deux Chanceliers, deux Admiraux, & ainsi de tous les Grands Officiers, sans parler de la multitude des Mareschaux de France, dont chaque party en fit sept ou huit.

Cette année 1420. les Navigateurs Portugais défrayez & encouragez par Henry Duc de Viseu, fils de Jean Roy de Portugal; s'estant eslargis dans l'Ocean trouverent à my-chemin d'entre Lisbonne & les Isles Fortunées, une petite Isle qu'ils nommerent Madére, à cause qu'elle estoit pleine de bois ou materiaux propres à bastir. Delà poussant plus avant tout du long des costes exterieures de l'Afrique, ils y descouvrirent plusieurs grands pays, & avec le temps passerent aux Indes Orientales, qui jusques là avoient esté inconnuës, au moins du costé de la Mer. Le Pape Martin, & depuis luy encore ses autres successeurs, ont donné aux Portugais toutes les terres par eux descouvertes ou à descouvrir, depuis le Cap qui est au bout du Mont Atlas, jusqu'aux Indes. 1420.

Lors que l'Anglois eut sejourné quelques semaines à Paris, il mit le siége devant la ville de Meaux, la seule qui restast au Daufin sur les rivieres de Seine & de Marne. Aprés trois mois de brave deffense les assiegez capitulerent le 9e jour de May, les habitants eurent la vie & la liberté; mais tous les gents de guerre demeurerent prisonniers en divers endroits, où on les fit cruellement mourir de faim. Le Baillif nommé Louïs Gas, eut la teste trenchée dans les Halles de Paris. La ville prise, le Roy Henry passa en Angleterre pour en tirer un nouveau secours d'hommes & d'argent. 1421.

Si grande estoit la folie des François pour la conqueste du Royaume de Naples, que Louïs Duc d'Anjou oubliant le desastre de son pere & de son ayeul, & abandonnant son pays aux ravages des Anglois, se laissa 1421.

sa attirer aux promesses du Pape & de Sforce, qui l'appelloient pour dépossèder la Reyne Jeanne, Princesse perduë de reputation pour ses continuelles galanteries. Comme les affaires de Louis estoient en assez bon estat en ce pays-là, Alfonse Roy d'Arragon, qui tenoit l'Isle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour son fils, Sforce se reconcilia avec Elle;
1421. *En un mot il ne resta à l'Angevin, que le chemin pour s'en retourner.*

1421. Une des premieres semences de division entre les Anglois & le Duc de Bourgongne, ce fut Jacqueline Comtesse de Haynault, Hollande, Zelande & Frise. Depuis la mort de Jean Daufin de France, on l'avoit remariée à Jean Duc de Brabant, fils d'Antoine & cousin germain du Duc Philippe: mais la jeune coquette n'estant pas contente de ce second mary, homme de peu de vertu, fit des poursuites pour en estre separée, & se fit enlever par des Capitaines qui l'emmenerent en Angleterre, où elle espousa Hunfroy Duc de Gloceſtre frere du Roy Henri. Cette entrepriſe tournoit fort au mespris de Philippe, qui d'ailleurs reconnoissoit que les Anglois commençoient à le traitter avec plus de hauteur, & qu'ils songeoient à establir leurs affaires en sorte, qu'ils n'eussent plus besoin de luy.

1421. La guerre se faisoit fortement en toutes les Provinces de deçà la Loire, particulierement en Champagne, en Picardie, & dans le Pays du Perche, du Mayne & d'Anjou. Le Duc de Clarence frere du Roy Henri ayant assemblé huit à dix mille hommes alla assiéger Baugé, en Anjou: Jean Comte de Bouchain Escossois, & le Mareschal de la Fayete marcherent au secours; luy donnerent bataille & la gagnerent. Il fut renversé mort par terre avec deux mille des siens, le reste se sauva par le pays du Mayne en Normandie. Ce Comte de Bouchain avoit ame-

amené trois à quatre mille hommes de sa Nation au service du Daufin, en recompense il luy donna l'espée de Connestable.

La campagne demeurant libre aux François, le Daufin accompagné de son nouveau Connestable & du Duc d'Alençon, regagna quelques places dans le Perche & dans le Chartrain. Cependant Henri revenu d'Angleterre avec un puissant renfort, & tout furieux d'avoir appris la desfaite & la mort de son frere, fit tout son possible pour rencontrer le Daufin. Il passa à costé de Chartres & de Chasteaudun, logea aux fauxbourgs d'Orleans, & ne l'ayant pû trouver en campagne ; mais une violente dysenterie qui luy tua trois mille de ses gens, il se rabatit sur la ville de Dreux, laquelle s'estant renduë à composition, il alla se délasser à Paris, & envoya la Reyne sa femme, qui estoit grosse, faire ses couches en Angleterre. 1421.

Lors qu'il estoit devant Dreux, un bon Hermite qui luy estoit inconnu, luy vint remonstrer les grands maux qu'il causoit à la Chrestienté par son injuste ambition, qui s'emparoit du Royaume de France contre toute sorte de droit & contre la volonté de Dieu; partant il le menaçoit de sa part d'une rude & prompte punition, s'il ne se desistoit de son entrepriſe. Henri prit cét avis pour une resverie, ou pour une suggestion des Daufinois, & n'en fut que plus confirmé dans son dessein. 1421.

Mais le coup suivit de prés la menace: car à quelques mois delà il fut frappé au fondement * d'un mal estrange & incurable, dont sentant de cuisantes douleurs, il alla se faire traitter à Senlis. 1422.

* Le vulgaire le nomme le mal S. Fiacre.

Un peu auparavant la Reyne sa femme estoit revenuë d'Angleterre, ayant accouché d'un fils, à qui on donna le nom de son pere. Elle & son mari firent leur entrée en grande pompe à Paris, &

& tinrent Cour pleniére au Louvre le jour de la Pentecoſte, couronnez tous deux du Diadême Royal : mais le peuple qui alla voir cette feſte, eut ſujet de regretter les liberalitez de ſes anciens Rois, & de déteſter la chicheté ou l'orgueil des Anglois, qui ne leur firent aucune part de la bonne chere, & ne leur preſenterent pas ſeulement un verre de vin.

Le Daufin cependant avoit aſſiégé la ville de Coſne ſur Loire, & la place avoit capitulé de ſe rendre, ſi elle n'eſtoit ſecouruë dans un certain jour, par une armée capable de le combatre. Le Duc de Bourgongne fit un grand amas de gents pour y aller : le Daufin ayant ſçu ſa marche, ne jugea pas à propos de l'attendre & leva le piquet.

1422. Le Roy d'Angleterre, quoy que desja indiſpoſé, s'eſtoit mis en litiére pour ſe trouver à cette memorable journée. Comme il fut à Melun ſon mal empira de ſorte qu'il ne pût aller plus avant, & ſe fit rapporter à Vincennes, où il mourut le 28. jour d'Aouſt. Il n'avoit qu'un fils qui ſe nommoit Henry, il en laiſſa l'éducation au Cardinal de Vincheſtre ſon oncle, qui le nourrit en Angleterre, donna le Gouvernement de ce Royaume au Duc de Gloceſtre ; & la Regence de celuy de France à Jean Duc de Betford, auquel il recommanda fort ſur tout de donner contentement au Duc de Bourgongne, de ne jamais faire de Paix avec le Daufin, que la Normandie ne demeuraſt aux Anglois en toute ſouveraineté, & de ne point délivrer les priſonniers de la bataille d'Azincour, que ſon fils ne fuſt majeur.

1422. Le 21. d'Octobre prochain, le Roy Charles VI. que la foibleſſe de ſon cerveau, hebeté par tant de frequentes rechûtes, rendoit le jouët des premiers

qui

qui s'en pouvoient saisir, finit sa vie & son malheureux Regne dans son Hostel de Sainct Pol à Paris, assisté seulement de son premier Gentilhomme de la Chambre, de son Confesseur & de son Aumosnier. Ses funerailles se firent à S. Denis : il ne s'y trouva aucun Prince du Sang, non pas mesme le Duc de Bourgongne, qui avoit honte de ceder le pas au Duc de Betford. Celuy-ci, les obseques achevées, fit proclamer le jeune Henri son neveu, Roy de France.

Charles VI. regna 42. ans & 35. jours, & en vescut 52. Il eut d'Isabelle de Baviere six fils, dont les trois premiers moururent en enfance, les trois autres, Louïs, Jean & Charles parurent sur le theatre ; Et le dernier luy survescut & regna. Il eut pareil nombre de filles, sçavoir Isabelle, Jeanne, Marie, une autre Jeanne, Michelle & Catherine. La premiere fut mariée à Richard II. Roy d'Angleterre, puis à Charles Duc d'Orleans ; la seconde mourut au berceau, la troisiéme se consacra à Dieu dans le Convent de Poissy, la quatriéme espousa Jean VI. Duc de Bretagne, la cinquiéme Philippe qui fut Duc de Bourgongne, & la derniere Henry VI. Roy d'Angleterre.

Avant luy les Rois de France avoient accoustumé de paroistre dans les ceremonies avec tous les ornements de la dignité Royale, & d'en porter quelque marque à tous les jours, comme la robbe fourrée d'Ermines, & une Couronne sur leur chaperon ou sur leur chapeau. Dans les armées, une cotte d'arme semée de Fleurs de Lys, & un cercle à hauts fleurons à l'entour de leur casque. Ce Roy negligea tous ces ornements, & ne se distinguoit point du tout des autres ; de sorte qu'il sembloit s'estre dégradé luy-mesme de la Royauté.

EGLISE. du quatorzieſme Siécle.

LA querelle de Boniface avec le Roy Philippe le Bel, fut un eſcueil où ſe briſa la puiſſance temporelle des Papes, qui juſques-là avoit maiſtriſé les Empereurs & les autres Princes d'Occident. La tranſlation du S. Siége en Avignon la rabbaiſſa encore, parce qu'elle les mit hors de leur lieu naturel, & qu'elle donna du meſpris de la Cour de Rome par la connoiſſance qu'on eut de ſes défauts. Mais à dire vray, la France qui penſoit s'aggrandir par le moyen de la puiſſance ſpirituelle de cette Cour, n'y gagna rien que ſes vices, & s'empeſta de la chicane & de la maltoſte. Du reſte, ſi la multitude des Cardinaux eſtoit un avantage à un Eſtat, elle ſe pourroit vanter qu'elle en eut autant elle ſeule dans ces temps-là, que toutes les autres parties de la Chreſtienté.

Nous avons vû comme Clement V. promû au Pontificat par une voye peu canonique, eſteignit l'Ordre des Templiers, qui ſe trouverent tous coupables en France, mais innocents dans pluſieurs autres pays. Jean XXII. fut le premier qui paſſa en droit fixe & permanent, de reſerver au Sainct Siége les fruits des benefices vacants.

Ce Pape ſe plût à multiplier les Eveſchez, & en érigea pluſieurs dans les Provinces où il en eut le pouvoir. Il diviſa l'Archeveſché de Terragonne en deux Metropoles, & en mit une à Sarragoſſe, à laquelle il donna cinq ſuffragants tirez de celle de Terragonne.

Il fit le meſme honneur à l'Eveſché de Toulouze : mais comme il luy ſembloit trop riche & de trop grande eſtenduë, il le diviſa en cinq, dont Toulouze en eſtoit un, Montauban, Lavaur, Rieux & Lombers les quâtre autres : leſquels il luy donna pour ſuffragants, comme auſſi Mirepoix & Lavaur

Lavaur qu'il créa de nouveau. De plus il luy rendit l'Eveſché de Pamiez, lequel en avoit eſté diſtrait & rangé ſous Narbonne par Boniface VIII. lors qu'il l'érigea.

Pour recompenſer en quelque façon Narbonne, il luy en fit deux autres à meſme ſon territoire, ſçavoir Alet; dont le Siége fut premierement à Limoux, & Sainct Pont de Tomieres. Il en fit auſſi quatre pour celuy de Bourges; Caſtres d'une portion de celuy d'Alby, Sainct Flour d'une de Clermont, Vabres d'une de Rodez, & Tulles d'une de Limoges.

Il en érigea pareillement quatre pour l'Archeveſché de Bourdeaux, leſquels furent diſtraits, Condom du territoire d'Agen, Sarlat de celuy de Perigueux, Maillezais & Luçon de celuy de Poitiers. La pluſpart de ces ſeize Egliſes furent d'Abbayes changées en Eveſchez, & leurs Abbez en Eveſques.

Le retour des Papes à Rome fut ſuivy d'un Schiſme de 40. ans, qui troubla toute la Chreſtienté: mais affligea particulierement la France, renverſa la diſcipline des Elections & des Collations, remplit toutes les Egliſes de Paſteurs mercenaires & meſme de Loups raviſſants, & abſorba tous ſes revenus, non ſeulement par des taxes ordinaires ſur chacun d'eux, par des annates & des droits de proviſion: mais par des taxes extraordinaires & par des Décimes. *SCHISME.*

Les Princes, premierement le Duc d'Anjou, puis le Duc de Berry & aprés le Duc d'Orleans favoriſerent la cupidité des Papes d'Avignon, pour avoir part à la proye; les Cardinaux s'en gorgeoient eux-meſmes: les Prelats, par laſcheté ou par eſperance d'avoir des Benefices plus gras, y donnoient les mains; les plus petits eſtoient ſous la patte du Loup, & n'oſoient ouvrir la bouche. La ſeule Univerſité

sité de Paris s'opposa à ce désordre, & nonobstant les ménaces des Princes, les corruptions de la Cour d'Avignon, les chicanes & les artifices des Papes competiteurs, sauva le temporel de l'Eglise Gallicane, & rendit la Paix à l'Eglise Universelle par l'extinction du Schisme.

Et certes cette grande œuvre est deuë premierement à son zéle & à son travail, & en second lieu au soin & à la perseverance de l'Empereur Sigismond, qui assembla & maintint le Concile de Constance, & qui fit divers voyages en Italie, en France, & en Arragon, pour restablir l'unité & la Paix.

UNIVERSITE'. Il n'y avoit point dans le Royaume de Corps si puissant que l'Université, tant à cause de la multitude de ses Escoliers, qui excedoient quelquefois le nombre de 30000. que parce qu'elle estoit la mere-nourrice de tout le Clergé de France. Les remonstrances qu'elle prenoit la liberté de faire aux Princes, le soin qu'elle se donnoit de procurer la reforme de l'Estat durant les troubles, & ce qui arriva à Savoisy, en sont de tres-fortes preuves. Mais nous en ajousterons encore deux autres. L'une, qu'en l'an 1304. le Prevost de Paris ayant fait pendre un Escolier Clerc, elle en porta ses plaintes au Roy, & cessa ses Leçons jusqu'à ce qu'il luy eust fait satisfaction. On le renvoya pour son absolution au Sainct Siége. L'autre fut, qu'en l'an 1408. Guillaume de Tignonville, qui estoit pour lors dans la mesme charge, ayant aussi envoyé au gibet deux Escoliers qui le meritoient bien, mais estoient Clercs, fut obligé avec son Lieutenant de les aller dépendre, de leur baiser les pieds, & de les faire apporter avec ceremonie aux Mathurins, où l'on voit encore leur Epitaphe.

On connoist par les Lettres du Pape Jean XXII. que

que les Langues Orientales, le Grec, le Chaldéen & l'Hebreu s'y enseignoient dés l'an 1325.

Il sortit, pour ainsi dire, une grande quantité de fort belles plantes de cette fertile pepiniére. Je ne sçay si en ce nombre je dois mettre les Scholastiques, qui ont plus donné d'espines que de fleurs & de bons fruicts. Henry de Gand, Jean de Paris, Jean Duns le Scot, vivoient tout au commencement de ce 14e Siécle : mais peut-estre que quelqu'un aymera mieux les rapporter à la fin du précedent; les deux premiers estoient Docteurs Seculiers, le troisiesme Cordelier. Du mesme Ordre estoient Aureole, Mayrons, Okam, & de Lyra. Pierre Aureole, entre autres ouvrages, a composé un Commentaire fort court & tres-succulent sur la Bible. Les Critiques examineront s'il le faut distinguer d'un autre du mesme nom & du mesme Ordre, natif de Verberie sur Oyse, qui fut Cardinal. François de Mayrons ayant esté rebuté en Sorbonne, voulut, pour monstrer sa capacité, soustenir un Acte, où sans avoir de Président, sans boire & sans manger, sans se lever de dessus le banc, il respondit depuis les cinq heures du matin, jusqu'à sept heures du soir. Depuis, les autres Bacheliers se sont picquez de l'imiter; Et delà est venu l'Acte qu'on nomme LA GRANDE SORBONIQUE. Guillaume Okam Anglois de Nation, escrivit de la puissance des Papes & des Empereurs contre Jean XXII. Nicolas de Lyra, natif du Diocese d'Evreux en Normandie, qu'on dit avoir esté Hebreu d'origine, composa un Commentaire ou Postille sur la Bible, dont on se sert encore fort utilement.

SAVANTS HOMMES.

De celuy des Dominiquains sortirent Bernard de Guy, Inquisiteur de la Foy contre les Albigeois, Evesque de Lodeve, dont on voit plusieurs volumes, tant de l'Histoire Saincte que Profane; Du-

rand de Sainct Pourçain Eveſque de Meaux; Guillaume de Rance Eveſque de Sees, Confeſſeur du Roy Jean; Hervé Noël, Breton de naiſſance, General de l'Ordre, & contemporain de Durand, Pierre de la Palud Bourguignon, Patriarche de Jeruſalem.

Entre les ſeculiers on trouve Guillaume Durand Eveſque de Mandes, dit le Speculateur, qui compoſa le livre intitulé *Speculum Juris*, c'eſt luy auſſi qui a fait le *Rationale Divinorum Officiorum*. Il vivoit au commencement de ce Siecle, douze ou quinze ans auparavant l'autre Durand Eveſque de Meaux. Le Cardinal Bertrand Eveſque d'Autun. Nicolas Oreſme Grand Maiſtre du College de Navarre, Doyen de l'Egliſe de Rouën & Precepteur du Roy Charles V. qui le fit Eveſque de Liſieux, lequel entre autres ouvrages traduiſit la Bible en François, qui a eſté peut-eſtre la premiere verſion qu'on ait veuë en noſtre Langue, c'eſt-à-dire en François Romance, car il y en avoit eu une en François Tudeſque dés le temps de la ſeconde Race.

Le Roy Charles le Sage ne deſdaignera pas d'eſtre mis au nombre des Lettrez, puiſqu'il eſt redevable en partie de ſa ſageſſe à l'eſtude des bonnes Lettres, & que ſon éloquence & ſa politique, tirée des exemples de l'Hiſtoire, animerent & conduiſirent ſes Capitaines.

La France ne peut-elle pas auſſi compter entre ſes Doctes le fameux François Petrarque, puis qu'il y a paſſé une grande partie de ſa vie, bien qu'il fuſt Florentin d'origine, & qu'il ſoit né & mort delà les Monts? Ce grand genie ayant en ſa jeuneſſe exercé ſa plume pour ſa Maiſtreſſe Laure; ſe repentit depuis d'avoir ſi longtemps badiné, & l'employa à des Ouvrages plus Philoſophiques & plus Chreſtiens.

Il

Il faut avouër qu'en ce Siécle, comme dans le précedent, les Ordres des Jacobins & des Cordeliers, donnerent un grand nombre d'Eveſques & de Cardinaux à toute l'Egliſe Romaine, & qu'ils furent ſi puiſſants, que s'ils euſſent bien meſnagé leur proſperité, la faveur des Grands & l'affection du peuple, ils ſe fuſſent rendus les Maiſtres de l'Eſtat & de l'Egliſe. Mais ils retarderent eux-meſmes leurs progrez par leur propre faute; & pour ainſi dire ſe mirent des contrepoids au pied, qui arreſterent leur vol : les Jacobins en ſe roidiſſant à vouloir conſerver leur vieille opinion ſur le fait de la Conception de la Vierge; & les Cordeliers en commentant avec trop de rigueur ſur l'Obſervance de la Régle de Sainct François, & philoſophant trop Metaphyſiquement, ſur la proprieté des biens, qui ſe conſument par l'uſage.

Jean Duns le Scot avoit pris le contrepied de Sainct Thomas. Dans toutes les queſtions il demeuroit bien au deſſous de la ſolidité de ce Docteur Angelique, mais il eut un grand avantage en celle de la Conception de la Saincte Vierge, ſouſtenant qu'elle avoit eſté entierement Immaculée, en quoy il s'eſloigna du Maiſtre des Sentences. Cette opinion paroiſſant plus honorable à la Mere de Dieu, & plus tendre aux Ames Devotes, fut receuë de la plus grande partie des Chreſtiens. Les Jacobins pour s'eſtre aheurtez au contraire, deſchûrent beaucoup de l'eſtime où ils eſtoient parmy le peuple: néantmoins la queſtion ne fut point pouſſée à l'extremité, que ſur la fin de ce Siécle. *DISPUTES.*

Les Cordeliers de leur coſté ſouffrirent peu d'années aprés un tel abbaiſſement, qu'ils penſerent être anéantis, comme l'avoient été les Templiers. Le prétexte de l'Obſervance étroite de la Régle de S. François, ſans vouloir recevoir les interpretations que les

Papes Nicolas III. & Clement V. y avoient apportées, avoient donné lieu aux imaginations creuses ou ambitieuses de plusieurs Moines de cét Ordre, de faire souvent bande à part, & de courir de pays en autre, ce qui les confondit presque avec les *Bisoches* & les *Frerots*, qui estoient de vrays Heretiques. Jean XXII. tascha de les guerir de cette opiniastreté, & n'y ayant rien gagné, les menaça d'excommunication. Bien loin d'y obeïr ils se retirerent dans la Sicile où ils se taillerent un habit estroit & ridicule, se choisirent un General, des Provinciaux & des Gardiens; & commencerent à vivre comme indépendants du Sainct Siége. Ils pousserent mesme leurs fantaisies plus loin, car ils oserent dire, qu'il y avoit une Eglise Charnelle accablée de richesses & de vices, dont le Pape & les Evesques estoient les Prelats; & une Spirituelle, ceinte de pauvreté, ornée de vertus, qui contenoit seulement eux & leurs semblables, devers lesquels estoit toute l'autorité aussi bien que la saincteté; Que la Regle de Sainct François estoit mesme chose que l'Evangile, partant qu'on n'y pouvoit rien du tout changer. Or le Pape leur donna si fort la chasse, les faisant brusler, fouëtter, renfermer entre quatre murailles, qu'il les dissipa.

D'autres en mesme temps agiterent la question du propre, avec autant de chaleur & de contention. Nicolas IV. avoit déclaré par sa Bulle, qu'ils n'avoient que l'usage des choses qu'on leur donnoit, & que la propriété en appartenoit à l'Eglise Romaine. Or il avint l'an 1322. qu'un Begard qu'on avoit mis à l'Inquisition à Toulouze, ayant respondu que Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST ny ses Apostres n'avoient rien possedé ny en commun ny en particulier : un Berenger qui estoit Lecteur dans leur Convent, prit l'affirmative pour luy, & soustint

ſtint que c'eſtoit un Article de Foy, bien loin que ce fuſt une erreur. La difficulté fut rapportée au Pape à Avignon. Comme il la faiſoit examiner par toutes les Univerſitez, le Chapitre General des Freres Mineurs, qui eſtoit aſſemblé à Perouſe, déclara, qu'ils s'en tenoient à la Decretale de Nicolas qui le diſoit ainſi, & que pour cette abdication de toute proprieté, il eſtoit certain que JESUS-CHRIST & ſes Apoſtres l'avoient enſeignée, par leur Predication & par leur exemple. Ce qu'ayant ſignifié par leurs lettres à toute la Chreſtienté, & tous leurs Docteurs l'enſeignant dans leurs Eſcoles, & dans les Chaires, Jean XXII. picqué de ce qu'ils avoient prévenu ſon Jugement, prononça que cette aſſertion, à l'eſgard de Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST & de ſes Apoſtres, eſtoit erronnée; car ils avoïent pû vendre, changer, donner les choſes dont on leur faiſoit preſent. Et pour les Freres Mineurs, Que la Bulle de Nicolas ne s'entendoit pas des choſes qui ſe conſumoient, parce que la proprieté ne s'en peut point ſeparer de l'uſage, mais ſeulement des biens immeubles; pour leſquels il leur deffendoit de plus faire aucune pourſuite ny procedure, au nom de l'Egliſe Romaine. Car ſous cette couleur ils vexoient beaucoup de gens, & attaquoient ſouvent les Prelats.

La queſtion n'eſtoient que de paroles; car qu'ils euſſent la proprieté ou le ſeul uſage des viandes & du vin qu'on leur donnoit, ils n'en avoient & n'en mangeoient ny plus ny moins; & le Pape n'en profitoit non plus d'une façon que d'une autre. Ces Bulles neantmoins les irriterent ſi fort, qu'une bonne partie paſſa du coſté de l'Empereur Louïs de Baviere avec leur General Michel de Ceſene. Les autres qui ne ſe jetterent pas dans le Schiſme, ne laiſſerent pas de ſouſtenir tousjours leur opi-

nion, & de dire que Jean XXII. estoit Heretique en ce poinct; Aussi ne leur espargna-t-il pas, ny les foudres Ecclesiastiques, ny mesmes les supplices & les flammes. Il en fut brusle une grande quantité en divers pays, l'an 1324. & ceux-là en furent quittes à bon marché, dont il n'y eut que les escrits qui allerent au feu, comme de Pierre Jean de Serignan, un de leurs Lecteurs en Theologie.

J'aurois peur de tomber dans le ridicule, si je rapportois les differends qu'ils eurent pour la couleur, pour la forme & pour l'estoffe de leurs habits, s'ils les auroient blancs, noirs, gris, verts; si le capuchon seroit pointu ou rond, ample ou estroit, s'ils porteroient leur robbe large, ou juste au corps, longue ou courte, de drap ou de serge; Vous remarquerez seulement que pour ces debats il falut autant consulter le Sainct Pere, autant tenir de Chapitres, assembler de Congregations, faire de livres & de manifestes, que s'il se fust agy de l'estat entier de la Religion & de la Chrestienté.

En ces mesmes temps, Philippe fils du Roy de Majorque, & cousin du Roy de France, se mit dans la teste de faire observer cette Régle, au pur sens de la lettre, & de ne vivre que du travail de ses mains & d'aumosnes: mais de garder une liberté entiere, de n'avoir point de Superieur, & d'aller par tout où il leur plairoit. Le Pape luy ayant refusé sa demande, il s'emporta contre luy dans les mêmes termes que les Begards & les Mineurs de Michel de Césene.

D'un pareil esprit de présomption estoient portez deux Religieux du mesme Ordre, Jean de Roquetaillade & un Haibalus, (si pourtant ce sont deux differentes personnes) lesquels se meslant de parler contre les abus de la Cour d'Avignon, & avec cela de faire des pronostics de la punition Divine

vine sur le Pape & ses Cardinaux, de la venuë de l'Antechrist & de la fin du monde, furent détenus longtemps en prison par le Pape Innocent VI.

Ces brouïllards qui obscurcissoient l'Ordre des Freres Mineurs, s'estant dissipez, ils se remirent bientost en credit : mais les Freres Prescheurs ou Jacobins, qui avoient eu le dessus, s'allerent embrouïller sur la question de la Conception Immaculée. Il leur en arriva ce que nous avons marqué ailleurs en parlant de Jean de Montesson. A quoy j'ajousteray, qu'ils en perdirent encore l'honneur qu'ils avoient depuis longtemps, de donner au Roy des Confesseurs de leur Ordre, & que la hayne du peuple devint si effroyable à leur endroit, que s'étant trouvé quelques gueux qui empoisonnoient les Puits & les Fontaines, on les accusa d'en estre les auteurs, & peu s'en falut que la populace ne se mist à leur courir sus.

MESCHANTS PRELATS.

Il seroit bien facile de remplir un volume des meschants Prélats de ce Siécle, qui s'abandonnerent au vent de la Cour & du monde, qui deshonorerent leur profession, qui trahirent leur Corps par flaterie, ou le vendirent par interest, & qui enfin aymerent mieux se signaler par des crimes, que par des actions de piété. Je marqueray seulement pour la singularité du fait, ce Hugues de Geraud Evesque de Cahors, que le Pape Jean XXII. dégrada de l'Episcopat, pour avoir conspiré contre luy, & le livra au bras seculier, qui le fit escorcher, traisner sur la claye, & brusler tout vif. Les noms des autres meschants Pasteurs ne meritent pas d'estre inserez dans l'Histoire, non plus que dans le Sainct Canon : mais ceux de Sainct Roch, natif d'une Noble famille à Montpellier, lequel on reclame contre la Peste, de Saincte Gertrude, Religieuse à Delf en Hollande, de

SAINCTS.

Sainct Pierre de Luxembourg fait Cardinal par Clement VII. Pape en Avignon, de Jean Pierre Birelli General des Chartreux, de Roger le Fort Archeveſque de Bourges, de Pierre d'Alençon du Sang de France, qui s'enrolla dans l'Ordre de Sainct François, & aprés fut fait Cardinal malgré luy, ſont dignes d'un culte & d'une memoire immortelle.

HERESIES. Outre les Begards, les Biſoches & les Frerots que l'autre Siécle avoit desjà vûs, & les Flagellants, dont nous allons parler, s'il y eut en France quelques autres erreurs, on les peut appeller des enfantements de la Theologie Scholaſtique. Un Jean de Paris de l'Ordre des Jacobins, à qui l'on avoit donné le ſobriquet de *Poinct-l'Aſne*, ſubtiliſa je ne ſçay quelle propoſition touchant la ſituation du corps de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie; les Eveſques, Guillaume de Paris, Gilles de Bourges, & un autre Guillaume d'Amiens, avec les Docteurs en Theologie l'ayant examinée, luy deffendirent de plus enſeigner.

Dans le quatriéme Tome de la Bibliotheque des Peres, on trouve que l'an 1347. l'Eveſque de Paris avec les Docteurs, condamnerent certaines propoſitions faites par un Jean de Mercœur de l'Ordre de Ciſteaux, touchant la volonté de Noſtre Seigneur, des cauſes des pechez, & autres, qui ſonnoient mal.

Et l'an 1348. on trouve, qu'un Docteur nommé Nicolas d'Outrecour, fut contraint de ſe retracter de 60. articles qu'il avoit avancez ſur diverſes matiéres de Philoſophie & de Theologie, les reconnoiſſant faux & heretiques, & que les livres où ils eſtoient contenus fuſſent lacerez & jettez au feu.

L'an 1369. un Frere Mineur nommé Denis Soulechat,

sechat, avoit avancé quelques erreurs touchant la renonciation aux biens temporels, & touchant la charité, & la perfection de l'amour, qui avoient esté condamnées par la Faculté de Theologie ; il en appella au Pape, qui confirma ce jugement, & le renvoya à Paris pour les retracter, en presence de Jean de Dormans Cardinal Evesque de Beauvais.

La grande peste qui regna par toute la terre vers le milieu de ce Siécle, en engendra une spirituelle, qui fut la Secte des *Flagellants*, laquelle ayant pris naissance en Hongrie, s'espandit en peu de temps par la Pologne, la Germanie, la France & l'Angleterre. Ils portoient une Croix à la main & un capuchon sur la teste, estoient tous nuds jusqu'à la ceinture, se fouëttoient deux fois le jour & une fois la nuict avec des cordes noüeuses, & semées de pointes, & se prosternoient en terre en forme de Croix, criant misericorde. Chaque bande avoit son Chef. Ces commencements pieux dégenererent en heresie par leur orgueil propre, & par le meslange des Begards, des fripons & des vauriens. Ils disoient que leur sang s'unissoit de sorte avec celuy de JESUS-CHRIST, qu'il avoit la mesme vertu, & qu'aprés trente jours de flagellation, tout peché leur estoit remis quant à la peine & quant à la coulpe, ainsi ils ne se soucioient point des Sacrements. Cette manie dura bien avant dans le Siécle subsequent, sans que les Censures des Prelats, ny les escrits des Docteurs, ny les Edits des Princes, la pûssent oster de la teste des melancholiques.

Il parût une autre sorte d'Heretiques plus plaisants, mais plus infames, dans le Daufiné & la Savoye ; on les appelloit *Turelupins*. Ils vivoient sans aucune honte, comme les Philosophes Cyniques, ne prioient Dieu que du cœur, & croyoient que

l'homme parfait avoit une liberté d'esprit, qui n'étoit point sujette aux Loix.

L'opinion que le Pape Jean XXII. tascha de faire recevoir touchant l'estat des Ames jusqu'au jour du Jugement, avoit, ce semble, esté assez commune dans les Siécles précedents : mais on s'estoit esclaircy plus avant sur cette matiére: de sorte que depuis un assez longtemps elle passoit pour une erreur. L'Université de Paris corrigea donc le Sainct Pere en ce poinct-là, & luy mesme non seulement s'en desista, mais encore donna un acte public de sa retractation, soit par les ménaces du Roy Philippe de Valois, qui luy manda en ces propres termes, que *s'il ne se retractoit il le feroit ardre*, soit plustost parce qu'il reconnut la verité.

CONCILES. Les grandes Assemblées estant formidables à tous ceux qui gouvernent avec une autorité absoluë, plustost que selon les Loix, il y eut bien peu de Conciles dans ce Siécle. Je vous ay marqué à quelle fin se tint celuy de Vienne l'an 1311. On l'a voulu appeller General, parce que le Pape Clement V. y présida, & qu'il y eut grand nombre d'Evesques & de Prélats.

En l'an 1315. S. Robert de Courtenay Archevesque de Rheims en convoqua un à Senlis, où ses onze suffragants se trouverent en personne ou par procureurs. Il y fut prononcé excommunication contre tous les usurpateurs ou detenteurs des biens d'Eglise.

Le 18. de Juin de l'an 1326. les Archevesques d'Arles, d'Aix & d'Embrun, assemblerent les Prélats de leurs Provinces dans l'Abbaye de Sainct *S. Roux. Ruf * prés d'Avignon, pour travailler à la reformation des mœurs, à l'establissement de la discipline, & à la conservation des immunitez Eccle-

Eccleſiaſtiques, & de l'autorité Hierarchique ſur les Reguliers.

L'an 1337. il y en eut un autre au meſme endroit & des meſmes Provinces, qui traitta les meſmes choſes. Le Pape Benoiſt XII. y préſida.

Celuy de Lavaur en l'an 1368. compoſé de trois Provinces, Narbonne, Toulouze, & Auſch; & convoqué par l'autorité du Pape Urbain V. eut pour but apparent la reformation des mœurs.

Il ne faut pas obmettre que l'an 1377. le Roy Charles V. employa ſon interceſſion auprés du Pape Gregoire XI. pour faire en ſorte que l'Eveſché de Paris ne fuſt plus ſujet à la Metropole de Sens, & qu'il fuſt honoré du Pallium comme l'étoient quelques autres Eveſchez de France. Le Sainct Pere s'excuſa de luy accorder le premier poinct, parce qu'il eſtoit trop préjudiciable à l'Egliſe de Sens, dont Clement VI. ſon oncle avoit eſté Archeveſque & où luy-meſme avoit tenu une des principales dignitez; mais pour le ſecond il le conceda volontiers. On ne trouve pourtant point que les Eveſques de Paris ayent penſé à s'en ſervir.

PAPES.

encore MARTIN V. 3. ans, 5. mois pendant ce Regne. EUGENE IV. eſlû le 18. Mars 1431. S. 16. ans. NICOLAS V. eſlû le 12. Mars 1447. S. 8. ans, 12. jours moins. CALIXTE III. eſlû en Avril de l'an 1455. S. 3. ans, 3. mois. PIE II. ÆNEAS SYLVIUS, eſlû le 19. Aouſt. 1458. S. 6. ans, dont trois ſous ce Regne.

CHARLES VII.
Roy LIII.

De mes bons ſerviteurs la valeur & le zéle,
L'aſſiſtance du Ciel, le bras d'une Pucelle,
Terraſſerent pour moy l'Anglois en mille lieux,
*Affranchirent du joug la * Seine & la Garonne*
Me rendirent Paris, l'honneur, & la Couronne,
Et m'acquirent le nom de Roy VICTORIEUX.

* Rouën & Bourdeaux; la Normandie & la Guyenne.

CHARLES VII.

DIT LE VICTORIEUX, Roy LIII. âgé de XX ans VIII. mois.

LE Daufin eſtoit au Chaſteau d'Eſpailly prés du Puy en Auvergne, lors qu'il reçût les nouvelles de la mort de ſon pere. Le premier jour il en porta le deuïl : le ſecond il s'habilla d'eſcarlate, & aprés avoir entendu la Meſſe, fit dans la meſme Chapelle lever une Banniére de France, à la veuë de laquelle tous les Seigneurs, qui eſtoient là preſents avec les Pennons de leurs armes, crierent *Vive le Roy.* 1422.

L'Anglois & le Bourguignon tenoient les meilleures Provinces de la France, la Normandie entiere, & tout ce qui eſt depuis l'Eſcaut juſqu'à la Loire & à la Saoſne, hormis quelques places que Charles avoit encore par-cy par-là. Pour luy il tenoit ſeulement tout ce qui eſtoit outre la Loire, à la reſerve de la Guyenne : mais il avoit de ſon coſté tous les Princes de ſon Sang (excepté le Bourguignon) les meilleurs Capitaines & les plus braves Aventuriers ; comme le baſtard d'Orleans, Taneguy du Chaſtel, Jacques & Jean de Harcour, Louïs de Culan, Louïs de Gaucour, les Mareſchaux de la Fayete, de Rieux, de Severac, de Bouſſac, Poton de la Hire, Eſtienne de Vignoles-Saintrailles, Ambroiſe de Lore, Guillaume de Barbaſan nommé le Chevalier ſans reproche, & grand nombre d'autres. Auſſi les acheta-t-il bien cher ; il fut contraint de leur engager ſes chaſteaux & la meilleure partie de ſon Domaine. Or parce que durant

1422. rant ſes premieres années il réſidoit ordinairement dans le Berry, ſes ennemis le nommerent par raillerie *le Roy de Bourges.*

Au commencement de Novembre il ſe fit couronner à Poitiers, où il avoit transferé le Parlement. L'accident qui luy arriva à la Rochelle quelques jours auparavant, fut comme un préſage qu'il ſe trouveroit enveloppé dans d'extrêmes dangers, mais qu'il en ſortiroit heureuſement. Un jour qu'il tenoit un grand Conſeil dans une maiſon proche des murs de la ville, le plancher fondit ſous ſes pieds, Jacques de Bourbon Seigneur de Préaux, fut eſcraſé ſous les ruines, pluſieurs autres griévement bleſſez : on l'en tira avec peine, mais qui n'eſtoit qu'un peu eſcorché.

1423. Auſſi dés ſon avenement tout alloit à l'accabler. Le Duc de Bretagne irrité de ce que dans les papiers des Seigneurs de Pontieure on avoit trouvé ſes ordres, qui les avoüoient de le faire priſonnier, ſe rendit à Amiens vers la my-Mars avec ſon frere Artur Comte de Richemond, où il fit une Ligue contre luy avec le Duc de Betfort & le Bourguignon. Ces quatre Princes confirmerent leur alliance par un double mariage du Duc de Betfort & d'Artur frere du Breton, avec deux ſœurs du Duc de Bourgongne ; il en avoit ſept, dont il y en eut ſix de mariées. Artur eſpouſa l'aiſnée, nommée Marguerite, veuve du Daufin Louïs, & Betfort la cinquiéme qui s'appelloit Anne.

1423. Il ne paroiſſoit aucun rayon de bonne Fortune pour le Roy Charles, il recevoit de mauvaiſes nouvelles de tous coſtez, la priſe de Meulanc, celles de Crotoy, de Compiegne, de Baſas en Gaſcongne. La pire de toutes fut celle de la desfaite de ſes gens devant la ville de Crevant prés d'Auxerre. Le Comte de Salisbery y avoit mis le ſiége ; le Conneſtable de

Bou-

Bouchain & le Mareſchal de Severac qui y eſtoient allez pour le ſecourir, furent battus, mille de leurs plus vaillants hommes tomberent morts ſur la place, & il en fut emmené preſque autant de priſonniers, parmy leſquels eſtoient le Conneſtable & le Comte de Ventadour.

La naiſſance de ſon premier enfant, qui vint au monde dans la ville de Bourges le 4e de Juillet, luy donna pour l'heure quelque conſolation. C'eſtoit un fils, qu'on nomma Louïs. 1423.

Le Concile de Conſtance avoit par ſa Seſſion 44. indit un Concile à Pavie pour l'an 1423. Il s'y trouva ſi peu de Prélats, qu'il le falut transferer à Sienne. Comme il s'y eſtoit desjà tenu quelques Seſſions, Alfonſe Roy d'Arragon eſſaya par ſes Ambaſſadeurs de remettre ſur le bureau l'affaire de l'Antipape Pierre de Lune. C'eſtoit en hayne de ce que Martin V. luy avoit refuſé l'inveſtiture du Royaume de Naples, laquelle il ne pouvoit pas luy accorder, parce que le Concile de Conſtance l'avoit donnée à Louïs III. Duc d'Anjou. Or Martin, pour éviter un Schiſme, ne trouva point de plus prompt expedient que de diſſoudre le Concile, prenant pour prétexte, qu'il y avoit de la peſte aux environs de la ville, quoy qu'il n'en paruſt aucun ſigne. Mais pour ne laiſſer pas croire qu'il apprehendoit les jugements d'une ſi ſaincte Aſſemblée, il en aſſigna une autre dans la ville de Baſle pour l'an 1430. 1423.

*Les defiances, puis les haynes s'eſtant miſes entre la Reyne * Jeanne de Naples & Alfonſe Roy d'Arragon qu'elle avoit adopté : cét ingrat taſcha de la dépoſſeder, & de l'enlever en Catalongne. Ils en vinrent à une guerre ouverte, il tint long-temps ſa bien-faictrice aſſiégée dans un des chaſteaux de Naples, & ſans doute qu'il l'euſt contrainte de ſe rendre, ſi Sforce ne fuſt venu la tirer de là. Cette offenſe, à l'eſgard du public & dans les regles de la Juriſprudence, fut un ſujet aſſez capable d'annuler l'adoption. Jeanne la caſſa donc, & par le* 1423.

* Vulgairement Jeannelle.

le conſeil de ſes Barons, mit au meſme droit Louïs III. Duc d'Anjou, lequel auſſi-toſt elle appella en Italie, le fit reconnoiſtre par ſes ſujets & luy donna la Duché de Calabre.

1424. L'année 1424. ne fut pas plus heureuſe au Roy Charles, que la precedente. Il eſt vray que le Comte de Douglas Eſcoſſois luy amena 4000. hommes, & que le Duc de Milan luy envoya 600. lances, & deux fois autant de fantaſſins Arbaleſtriers : mais ils furent preſque auſſi-toſt desfaits, qu'arrivez. Le Duc de Betfort aprés avoir pris quelques places, avoit aſſiegé Yvry, qui avoit capitulé ſelon l'uſage d'alors, de ſe rendre le 20. d'Aouſt, s'il ne paroiſſoit dans ce temps-là une armée capable de donner bataille. A ce deſſein le Conneſtable, le Duc d'Alençon, & dix-ſept ou dix-huit Seigneurs aſſemblerent leurs troupes & ſe rendirent proche d'Yvry : mais n'oſant hazarder la bataille, ils s'en allerent à Verneuïl, firent croire à ceux qui le tenoient pour les Anglois, qu'ils avoient gagné la journée, & par ce ſtratagême les obligerent de leur ouvrir les portes.

Le jour aſſigné pour la bataille eſtant paſſé, Yvry ſe rendit. Betfort du meſme moment alla les chercher ſous les murailles de Verneuïl, les combattit & remporta la victoire, leur ayant tué quatre mille hommes, & fait priſonniers le Duc d'Alençon, le Mareſchal de la Fayete, Louïs de Gaucour, & plus de trois cens Gentils-hommes. On trouva entre les morts le Comte de Douglas, & le Vicomte de Narbonne. Le corps de ce dernier fut eſcartelé, & les quartiers plantez ſur des pieux en divers endroits, parce qu'il eſtoit complice du meurtre de Jean Duc de Bourgongne.

1424. En recompenſe le Roy attira de ſon coſté Artur Comte de Richemont, avec eſperance de regagner par

par son moyen le Duc de Bretagne. Ce Comte avoit tousjours eu l'ame Françoise, & hayssoit d'autant plus les Anglois, qu'il les avoit offensez, s'estant sauvé de prison aprés la mort du Roy Henry V. prétendant que la foy qu'il avoit donnée ne l'obligeoit qu'à ce Roy, non pas à son Successeur. Il s'estoit depuis raccommodé avec le Duc de Betfort dans leur entreveuë d'Amiens : mais ce lien fut trop foible pour le retenir, il quitta leur party pour quelque legere pique de paroles avec le Duc de Betfort, & traitta avec le Roy Charles, non peut-estre sans l'instigation ou du moins sans le consentement du Duc de Bourgongne.

Il y eut bien des précautions avant qu'il pûst se hazarder de venir en Cour, il falut luy donner des Seigneurs & des places en ostage. Ayant ces seuretez il vit le Roy à Tours, mais il ne s'obligea à rien qu'il n'eust pris conseil du Duc son frere, des Ducs de Bourgongne & de Savoye. 1424.

Aprés toutes ces façons il vint retrouver le Roy à Chinon, & reçut de sa main l'espée de Connestable dans la prairie de Chinon, en presence de tous les Seigneurs le 7e Mars 1425. comme disent les Bretons, quoy qu'il y ait une Chronique qui porte, que ce fut au mois de Novembre 1424. 1425.

On luy promit positivement, que le Roy congedieroit tous ceux qui avoient trempé au conseil du meurtre commis à Montereau, & à celuy de la prise du Duc de Bretagne. Le plus attaché de ces gens-là estoit Louvet Président de Provence, qui avoit l'ambition de gouverner malgré tous les Grands. Il aymoit mieux causer la ruine de son Maistre qu'il tenoit estroitement enlacé, que de souffrir d'en estre esloigné ; ainsi il trouva moyen par ses artifices de l'animer contre le Connestable : mais le Connestable fit si bien sa partie, que le Roy se vit aban- 1425.

abandonné de tous les Grands & toutes les places luy refuſer obeïſſance, horſmis Selles & Vierzon.

Alors ce fut force de congedier Louvet & tous les autres. Taneguy ſacrifiant genereuſement ſa fortune pour ſervir ſon Roy, luy demanda ſon congé pour recompenſe. Louvet en ſe retirant, par un dernier trait de Courtiſan, mit le Seigneur de Gyac en ſa place.

Le Conneſtable n'eut pas peu d'affaires à ſe reconcilier avec le Roy, qui fuyoit devant luy pour ne le point voir. A la fin il ſe laiſſa approcher, afin d'obtenir ſecours du Breton. Lequel eſtant enfin ſatisfait par l'expulſion de ſes ennemis, vint le trou-
1425. ver à Saumur, luy rendit hommage, & luy donna ſon ſeellé & ceux de tous les Seigneurs de ſon Duché, leur commandant d'aller à ſon ſervice. Ils luy en rendirent bien peu, mais ils luy pouvoient beaucoup nuire.

Le ſeptiéme de Septembre Charles le Noble Roy de Navarre, acheva de vivre; Blanche ſa fille unique mariée à Jean frere d'Alfonſe Roy d'Arragon, fut ſon heritiere.

1424. ou 25. Comme d'un coſté les brouilleries gaſtoient les affaires du Roy Charles, de l'autre la querelle qui ſe mût entre le Duc de Bourgongne & le Duc de Gloceſtre, au ſujet de Jacqueline Comteſſe de Hainault & du Duc de Brabant ſon legitime mary, recula fort celles des Anglois, dautant qu'elle divertit les forces de ces deux Princes, qui euſſent infailliblement accablé la France, s'ils les euſſent jointes à celles du Duc de Betfort. Jacqueline ne vouloit point ſouffrir que le Duc de Brabant, qu'elle maintenoit ne luy eſtre rien, jouïſt de ſes terres; & le Duc de Gloceſtre qui l'avoit eſpouſée, la ſervoit & l'aſſiſtoit en ſa querelle. Le Duc de Betfort deſirant meſnager le Duc de Bourgon-

gne,

gne, tascha de plastrer quelque accommodement entre les parties : le Duc de Brabant s'y soumit, mais Gloceſtre n'en tint compte & poursuivit tousjours les droits de sa prétenduë femme, à main armée.

Luy & le Bourguignon se picquerent par lettres, & en vinrent jusqu'à se deffier au combat de leurs personnes, & à convenir du jour, du lieu & des armes. Le Duc de Betfort ayant assemblé les plus notables Seigneurs François & Anglois, mit ce deffi au néant, & déclara qu'il n'y avoit point de juste cause de combat. Et afin de tesmoigner au Bourguignon qu'il n'avoit nulle part aux entrepriſes de son frere, il le pria qu'ils se pûssent voir à Dourlens ; comme ils firent la veille de la Sainct Pierre. 1424. & 25.

Il ne laissa pas d'y avoir forte guerre en Hollande, où le Duc de Gloceſtre & le Duc de Bourgongne esprouverent leurs forces : mais au bout de deux ans, le Pape ayant déclaré que le mariage de Jacquelinne avec le Duc de Gloceſtre estoit de nulle valeur, ce Prince se desista de sa poursuite, & espousa une Damoiselle qu'il entretenoit.

Les Anglois avoient pris & fortifié la ville de Pontorson proche d'Avranches, d'où ils molestoient incessamment la Bretagne : le Connestable y mit le siége & le reconquit en peu de temps. Il ne fut pas si heureux à Sainct James de Beuveron, qu'ils avoient reparé : Ses troupes l'ayant abandonné faute de payement, il fit une honteuse retraite, & y laissa son artillerie & son esquipage. Pontorson ensuite fut r'assiégé par les Anglois, & aprés sa reddition, le Duc de Betfort se trouva sur les frontieres de Bretagne avec une grande armée, dont le Duc fut tellement estonné, qu'il renonça aux alliances faites avec la France, reprit 1425.

cel-

celles d'Angleterre, & promit de rendre hommage au Roy Henry.

1426. Les eſchecs que reçoivent les grands Capitaines, proviennent bien ſouvent de la malice & de l'envie de ceux qui ſont au Conſeil des Rois, & qui ont charge de pourvoir à la ſubſiſtance & au payement des troupes. Le Conneſtable ſçût que Gyac eſtoit cauſe de ſon malheur, parce qu'au lieu de luy envoyer de l'argent, il le deſtournoit dans ſes coffres, & qu'il entretenoit le Prince dans la ſolitude & dans les plaiſirs, afin de jouïr luy ſeul de ſa perſonne & de ſes bien-faits. Voilà pourquoy le mois de Janvier enſuivant il alla avec main-forte le prendre dans ſon lict à Iſſoudun, & aprés quelques formes d'une briéve Juſtice, luy fit trencher la teſte, ou ſelon d'autres, le fit noyer.

1426. Un autre Gentil-homme qu'on nommoit le Camus de Beaulieu, ſe meſla de prendre la place de Gyac & de ſuivre ſes briſées. A quelques mois de là on fut tout eſtonné que le Conneſtable s'en desfit comme de l'autre. Le Mareſchal de Bouſſac par ſon ordre, le tua en pleine ruë, & preſque à la veuë du Roy, dans la ville de Poitiers.

Il ſe ſouvenoit trop bien de ce que les Favoris avoient fait faire à Montereau, & à l'eſgard du Duc ſon frere; c'eſt pourquoy il n'en vouloit point ſouffrir auprés du Roy, dont il ne fuſt aſſuré, & pour cela il y mit le Seigneur de la Trimouille, qu'il croyoit eſtre dans des ſentiments contraires aux deux autres, parce que ſa Maiſon devoit tout ſon aggrandiſſement aux Ducs de Bourgongne.

Celuy-ci fut bientoſt aveuglé de la faveur, auſſi bien que ceux dont il avoit pris la place, il eſloignoit tant qu'il pouvoit les Princes & meſme le Conneſtable, qui ſe retira en Bretagne. Delà s'enſuivit comme une guerre, qui diviſa la Cour & arreſta

arreſta toutes les affaires du Roy ſept ou huit mois.

Ce ne ſeroit jamais fait de marquer tous les ſiéges, les combats, & les entrepriſes de ces guerres tout enſemble civiles & eſtrangéres. Il n'y avoit ville ny bourg qui n'euſt des garniſons, ce n'eſtoit que forts & que chaſteaux ſur les éminences, ſur les rivieres, ſur les paſſages & en raſe campagne. Tous les Seigneurs avoient des troupes ou pluſtoſt des bandes de brigands, qui s'entretenoient aux deſpens du pauvre peuple. Je ne cotteray donc que les principaux évenements, comme en cét endroit-cy, que les François firent lever le ſiége de Montargis l'an 1426. & que l'année d'aprés ils reprirent la ville du Mans, qui avoit eſté priſe par les Anglois durant les diviſions de la Cour. 1426. & 27.

Le Siége d'Orleans fut bien plus memorable & plus important. Le Comte de Salisbery ayant ramené de nouvelles forces d'Angleterre, le commenca le 12e d'Octobre de l'an 1428. & fit pluſieurs baſtilles ou forts, tant du coſté de la Beauſſe, que du coſté de la Soulogne, ayant auparavant nettoyé toutes les places de la Beauſſe, & celles de douze ou quinze lieuës au deſſus & au deſſous le long de la Loire. 1428.

Durant toute l'année 1428. le Duc de Bourgongne fut occupé dans les Pays-bas à pourſuivre Jacqueline de Baviere. Il la ſerra de ſi prés, que l'ayant aſſiégée dans la ville de Gand, il la contraignit de le déclarer ſon heritier dans toutes ſes terres, de ſorte qu'il joignit à la Flandres & à l'Artois, LE HAYNAULT, LA HOLLANDE, LA ZELANDE ET LA FRISE; Et la meſme année encore LES COMTEZ DE NAMUR ET DE ZUTPHEN, aprés la mort du Comte Theoderic, lequel les luy avoit venduës, & s'en eſtoit re- 1428.

retenu la jouiſſance ſa vie durant. Deux ans aprés, ſçavoir l'an 1430. il recueillit auſſi les Duchez de LOTHIER, BRABANT ET LIMBOURG, LE MARQUISAT DU SAINCT EMPIRE, ET LA SEIGNEURIE D'ANVERS, par le déceds de Philippe de Bourgongne ſon couſin, ſecond fils d'Antoine, lequel avoit ſuccedé au Duc Jean ſon frere aiſné, mary de Jacqueline, qui eſtoit mort l'an 1426.

Au commencement de cette année il fit un voyage à Paris vers le Duc de Betfort; Prés duquel ſe rendirent auſſi des Ambaſſadeurs du Roy Charles, & des Députez d'Orleans, pour le prier qu'il ſouffriſt, que cette ville fuſt ſequeſtrée entre les mains du Duc de Bourgongne. Ils luy remonſtroient que les Princes de la Maiſon d'Orleans, qui eſtoient priſonniers en Angleterre, n'avoient pû rien faire, pourquoy on duſt les deſpouïller de leurs Places, & qu'on ſe devoit contenter de les mettre en ſequeſtre pour s'aſſurer de leur conduite, quand ils ſeroient délivrez.

Les Anglois croyant desjà tenir une Place ſi importante, ſe mocquerent de leurs prieres : ils ne vouloient pas avoir perdu le temps & l'argent qu'ils avoient employé à ce ſiége, Betfort meſme accorda peu de choſe au Bourguignon de tout ce qu'il luy demandoit. Néantmoins pour ne pas demeurer entre deux ennemis ſans aucun appuy, il ſceût couvrir ſon meſcontentement d'une ſatisfaction apparente.

Les attaques d'Orleans furent vigoureuſes, la deffenſe encore plus; le Comte de Salisbery y perdit la vie d'un coup de canon : mais les François ayant eſté battus prés de Rouvroy, comme ils attaquoient un convoy * de harancs qu'on menoit au camp, c'eſtoit en Careſme, & le Conneſta-

* On nomma ce combat la

ble

ble s'estant retiré malcontent en Bretagne, la place s'en alloit tomber & le courage des François avec elle. Déja mesme le Roy meditoit de se retirer en Daufiné ; Quand une chose toute extraordinaire rabatit la fierté Angloise & releva l'espoir de la France. Journée des Harangs.

Sur la fin de Fevrier le Seigneur de Baudricourt Gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, envoya au Roy une fille âgée de 18. à 20. ans, laquelle assûroit avoir commission expresse de Dieu de secourir Orleans, & de le faire sacrer à Rheims, estant sollicitée à cela par de frequentes apparitions des Anges & des Saincts. Elle s'appelloit Jeanne, estoit native du village de Damremy sur la Meuse, fille de Jacques d'Arc & d'Isabelle Gautier, & avoit esté nourrie aux champs. Sa vocation fut confirmée par des preuves miraculeuses, car elle reconnut le Roy, quoy que simplement vestu, entre tous ses Courtisans ; les Docteurs de Theologie & les gens du Parlement qui l'interrogerent, tesmoignerent qu'il y avoit du surnaturel dans sa conduite ; Elle envoya chercher une espée qui estoit dans le Tombeau d'un Chevalier, derriere le grand Autel de l'Eglise Saincte Catherine de Fierbois, sur la lame de laquelle il y avoit des Croix & des Fleurs de Lys gravées ; Et le Roy publia, qu'elle avoit deviné un grand secret, qui n'estoit connu que de luy seul. 1429.

On luy donna donc un équipage & quelques troupes ; Et toutefois on ne luy confia pas la conduite du secours, mais au Mareschal de Rieux, & au Bastard d'Orleans, suivis de plusieurs autres braves Chevaliers, qui entendoient le mestier. Quand elle eut déployé sa banniere où il y avoit deux images, l'une du Crucifix, l'autre d'une Annonciation avec les sacrez noms JESUS MARIA,

RIA, elle escrivit aux Anglois de la part de Dieu, qu'ils eussent à quitter le Royaume au legitime heritier, sinon qu'elle les en feroit bien sortir par force. Mais ils arrestèrent son Herault prisonnier. On le trouva dans les fers quand la ville fut secouruë, & on sçût qu'ils avoient resolu de le brusler, comme complice de celle qu'ils nommoient Sorciere.

Le succés verifia ses ménaces. De ce jour-là toutes leurs affaires allerent en décadence; Quand elle eut jettè des vivres dans Orleans & que peu aprés elle y fut entrée elle mesme, les assiégez la croyant envoyée du Ciel, prirent courage, firent diverses sorties, où elle se batit vaillammant, & en deux ou trois jours emporterent leurs principales bastilles, & les contraignirent de décamper tout-à-fait le 12. jour de May.

Les François couroient par tout avec cette Heroïne comme à une victoire certaine, les Anglois la fuyoient comme un foudre, & ne tenoient point devant elle. Ils furent chassez de Jargeau, de Beaugency, batus à Patay en Beausse comme ils se retiroient, & délogez enfin de toutes les places de ces pays-là.

1429. Pour le second poinct de sa commission, elle emporta dans le Conseil, qu'on meneroit sacrer le Roy à Rheims, quoy que cette ville & toute la Champagne fussent encore au pouvoir des ennemis. En passant, Auxerre, Troyes, & Châlons se rendirent au Roy, puis la ville de Rheims mesme, dés aussitost que les Seigneurs qui la tenoient pour le Duc de Bourgongne, furent sortis pour aller en Bourgongne querir du secours. Il y fut sacré un Dimanche 7. jour de Juillet par Renaud de Chartres Archevesque de cette ville & son Chancelier.

En

En recompenſe de ces ſervices ſi importants, le Roy annoblit la Pucelle, ſon pere & ſes trois freres, & tous leurs deſcendants, meſme par filles; changea le nom de leur Race, qui eſtoit d'Arc, en celuy *du Lys*, & leur donna pour armes un eſcu d'azur à l'eſpée miſe en pal, ayant la croiſée & le pommeau d'or, accoſtée de deux Fleurs de Lys, & ſouſtenant une Couronne de meſme ſur ſa pointe. 1429.

A ſon retour il reçût Laon, Soiſſons, Beauvais, Compiegne, Creſpy, & toutes les villes juſqu'à Paris. Le Duc de Betfort luy vint préſenter la bataille dans la plaine de Montepilloy; les armées furent en preſence, mais ſe ſeparerent aprés quelques eſcarmouches. Delà il vint attaquer Sainct Denis, & fit une tentative ſur Paris; Ses gens en furent repouſſez avec perte, & la Pucelle bleſſée au pied de la muraille. 1429.

Elle avoit voulu ſe retirer en ſon village, aprés avoir executé les deux poincts de ſa Miſſion : mais elle ſe laiſſa retenir par les prieres des gens de guerre; Dont elle ne s'en trouva pas bien, le Ciel n'eſtant pas obligé de l'aſſiſter en ce qu'il ne luy avoit pas commandé.

Cette entrepriſe manquée, le Roy reprit le chemin de Berry. En paſſant il ſe reſaiſit de Lagny ſur Marne. Un peu aprés il s'approcha de Bourgongne, penſant conclure un accommodement qui ſe negocioit à Auxerre avec le Duc : mais l'affaire n'eſtoit pas meure.

Avec cela ſon bonheur fut un peu arreſté par les brouïlleries de la Cour qui durerent prés d'un an, au ſujet de la Vicomté de Toüars, dont le Seigneur de la Trimouïlle s'eſtoit emparé, & tenoit en priſon Louïs d'Amboiſe, duquel le Conneſtable avoit pris la cauſe en main, pource qu'il eſtoit

ſon parent. La Trimouïlle avoit tellement préoccupé l'eſprit du Roy, qu'il luy fit tourner ſes armes contre ſon Conneſtable; Et par ce moyen laiſſa reprendre haleine aux Anglois.

La delivrance d'Orleans n'euſt pas trop faſché le Duc de Bourgongne, s'il n'euſt vû qu'enſuite les affaires du Roi alloient bien plus viſte qu'il ne deſiroit. Il ne fut gueres moins eſtonné de cette ſoudaine revolution, que le Duc de Betfort. Celuy-ci, qui n'agueres avoit meſpriſé ſon interceſſion pour l'affaire d'Orleans; ſe mit à le rechercher avec ſouſmiſſion & empreſſement. D'autre coſté les Agens du Roy luy offroient un accommodement, & luy accorderent un paſſeport pour venir à Paris, ſur ce qu'il leur laiſſoit eſperer, qu'il le reduiroit à l'obeïſſance du Roy. Mais quand il s'y fut abouché avec le Duc de Betfort, il trouva meilleur de renouër avec les Anglois, qui luy donnerent la carte blanche, & avec cela les Comtez de Champagne & de Brie, reſervé l'hommage ſeulement.

1429. & 30. Le Duc de Savoye & Louïs de Chalons Prince d'Orange, Partiſans du Duc de Bourgongne, s'étoient promis de partager entre eux le pays de Dauſiné; Grenoble & les Montagnes euſſent eſté pour le Duc, & le Viennois pour le Prince. Louïs de Gaucour Gouverneur du pays pour le Roy rompit bientoſt leur marché; Il gagna un grand combat entre Colombiez & Anton, ſur le Prince, luy tua ou prit 800. Gentilshommes, & enſuite ſaiſit toutes les Places qu'il tenoit en ce pays-là. On raconte que dans la deſroute, le Prince ayma mieux ſauter dans le Rhoſne à cheval, & armé de toutes piéces, pour le paſſer à nage, que de tomber entre les mains du vainqueur.

1429. Sur la fin de l'année 1429. la ville de Sens ſe reduiſit à l'obeïſſance du Roy Charles. Celle de Melun

lun se reconquit elle mesme, ayant fermé les portes à la garnison qui estoit allée courre le Gastinois. Le bon traittement que le Roy faisoit aux villes qui revenoient à luy, fut un grand appast pour luy ramener les autres.

Au partir de Paris le Bourguignon s'en retourna au Pays-Bas, où le 10. de Janvier il espousa en secondes nopces Isabelle, fille de Jean I. Roy de Portugal. Ce fut lors que pour honorer cette solemnité qui se fit à Bruges, il institua l'ORDRE tres-illustre DE LA TOISON D'OR, composé seulement de trente Confreres ou Chevaliers; Encore ne remplit-il pas entierement ce nombre, & n'en fit que vingt-quatre. Le Roy d'Espagne, comme heritier de la Maison de Bourgongne, tient à honneur d'en estre le Chef, & le conserve dans son esclat, non seulement par la dignité de ceux à qui il le donne, mais encore parce qu'il ne l'avilit pas par la multitude. 1430.

Entre tant de siéges qui se faisoient dans toutes les Provinces, celuy de Compiegne fut remarquable par la honte qu'y reçûrent les Bourguignons, ayant esté contraints de le lever; & beaucoup plus par le malheur de la Pucelle, qui y fut prise le 24. de May, à la retraitte d'une sortie, ce malheur luy estant arrivé par l'imprudence ou par la malice de Guillaume de Flavy Gouverneur de la Place, qui luy fit fermer la barriere. Elle tomba entre les mains d'un Gentilhomme Picard, qui la vendit à Jean de Luxembourg l'un des Generaux, qui la revendit aux Anglois, la somme de dix mille livres & 500. livres de pension annuelle. 1430.

La merveille de cette Bergere ayant si bien reüssi à Orleans, comme nous l'avons vû, Renaud de Chartres Chancelier de France, le Mareschal de Bousſac & Poton de Saintrailles, resolûrent 1430.

d'aller à Rouën sur la foy d'un petit Bergerot, qui disoit que Dieu l'avoit envoyé pour les mettre dedans : mais les Anglois en estant avertis les combattirent en chemin, en desfirent une partie & prirent Poton prisonnier.

1431. Un Capitaine Arragonnois nommé François de Surienne, qui estoit au service des Anglois, surprit la ville de Montargis de cette sorte. S'estant familiarisé avec une Damoiselle qui estoit amoureuse du Barbier du Gouverneur, il luy promit de grandes sommes d'argent & la foy de mariage, si elle introduisoit ses gens dans la place par sa maison, qui estoit joignante à la muraille. La Damoiselle gagna le Barbier par le desir de l'argent, sans luy parler de l'autre poinct; Tous deux ayderent aux Anglois à planter les eschelles, & à monter; mais la place prise, ils furent mis dehors, de peur qu'ils ne fissent un pareil marché avec les François, & n'eurent que des mocqueries & des reproches pour recompense.

1431. En eschange, les François surprirent la ville de Chartres, par le moyen d'un Roulier qui y voituroit des marchandises. Pendant qu'il tenoit le Pontlevis embarrassé de sa charette chargée, il sortit cent hommes d'une cave delà auprés, où on les avoit cachez la nuict, & au signal qu'ils firent, le bastard d'Orleans & Gaucour qui estoient à une lieuë de là, accourent avec 3000. hommes. La garnison sans coup ferir s'enfuit à Evreux par une autre porte. Quelques Bourgeois firent resistance, à l'exemple de leur Evesque (c'estoit Jean de Fitigny) zélé Bourguignon, mais il fut tué les armes à la main sur les degrez de la grande Eglise.

La Pucelle estoit prisonniere de guerre, & on ne pouvoit pas la traitter autrement sans violer le

le droit des gens. Mais les Anglois forcenez de rage, d'avoir esté batus par une fille, ne pouvoient souffrir la gloire de celle qui causoit leur honte. Ils croyoient reparer leur honneur en la notant d'infamie ; De sorte qu'ayant obligé ce lambeau d'Université qui estoit demeuré à Paris, d'addresser une Requeste à leur Roy, demandant qu'il en fust fait justice, ils la menerent à Rouën & l'accuserent en Cour d'Eglise, comme sorciere, seductrice, heretique & ayant forfait à son honneur. 1431.

C'estoient-là les quatre chefs de son accusation ; mais qu'ils prouverent fort mal, n'ayant pû rien verifier contre elle, sinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & pris les armes, ce qu'ils luy imputoient à crime, parce que, disoient-ils, ce changement d'habits blessoit la pudeur de son sexe, & violoit la deffense expresse de Dieu. Pierre Cauchon Evesque de Beauvais, dans l'Evesché duquel elle avoit esté prise, le Vicaire de l'Inquisition, quelques autres Docteurs en Theologie & en Droit Canon, furent ses Juges ; le Chapitre de Rouën durant la vacance du siége, leur prestant territoire.

Aprés divers interrogatoires captieux, ils la condamnerent à une prison perpetuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume : mais les Anglois n'estant pas satisfaits d'une mediocre injustice, les presserent tant, que quelques jours aprés ils déclarerent qu'elle avoit recidivé en reprenant l'habit d'homme, l'excommunierent & la livrerent au bras seculier, qui la fit brûler toute vive le 30. jour de May dans le vieux marché de la ville.

Sur le buscher elle prédit aux Anglois, que le bras de Dieu estoit levé pour les frapper, & que sa Justice, non seulement les chasseroit de la France,

mais qu'elle les poursuivroit en Angleterre, & leur feroit souffrir les mesmes maux qu'ils avoient fait souffrir aux François. On raconte que son cœur se trouva tout entier parmy les cendres, & qu'on vit une Colombe blanche s'envoler du milieu des flammes, marque de son innocence & de sa pureté.

1431. *Charles Duc de Lorraine estoit mort l'an 1430. sans enfans masles. Il y eut débat pour sa succession entre Antoine Comte de Vaudemont son frere, qui pretendoit que cette Duché estoit masculine, & René d'Anjou desja Duc de Bar, qui avoit espouse Isabelle, qui n'estoit que troisiéme fille du Duc Charles, mais dont les deux aisnées avoient renoncé à la Duché. Le Bourguignon en hayne de la Maison d'Anjou, ennemie capitale de la sienne, & le Duc de Savoye son allié, assistérent Antoine, & la Fortune luy fut favorable dans la bataille, qui se donna entre Bullegneville & Neufchastel en Lorraine. Car l'armée de René y fut toute mise en desroute, le Seigneur de Barbazan grand Capitaine tué, & René pris & mené à Dijon vers le Duc de Bourgogne, qui le detint jusqu'à l'an 1437.*

1431. Depuis la mort de la Pucelle, les affaires des Anglois alloient de mal en pis. Pour les remettre ils firent venir leur jeune Roy à Paris, & le couronnerent d'une double Couronne dans Nostre-Dame le 27. de Novembre; Et d'ailleurs afin de retenir le Duc de Bourgongne, qui estoit prest de leur eschapper, ils luy confirmerent la donation des Comtez de Brie & de Champagne.

1431. Le Seigneur de la Trimouïlle usoit tousjours mal de sa faveur contre le Connestable & les autres Seigneurs. Un jour qu'il estoit dans le chasteau de Chinon avec le Roy, on y fit entrer par intelligence deux cents hommes de guerre, qui le prirent dans son lict, le blesserent d'un coup d'espée dans le ventre,

tre, & le menerent prisonnier au chasteau de Montresor. La Reyne mesme consentoit à cette entrepriſe, voila pourquoy elle appaisa facilement le Roy; Et afin d'occuper son esprit, qui ne pouvoit demeurer sans quelque attachement, elle aida à Charles d'Anjou Comte du Mayne à se mettre en faveur. La Trimouïlle ne fut delivré qu'en rendant la ville de Toüars, dont il s'estoit emparé; Et le Roy aux Estats de Tours avoüa tout ce qui s'estoit fait à son esgard.

En vertu de ce qui avoit esté ordonné à Pavie par le Concile & par le Pape, le Concile de Basle commença cette année le 23. de Juillet sous Eugene IV. qui venoit de succeder à Martin V. il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre luy & les Peres de cette Saincte Assemblée. Car si de leur costé les Peres firent connoistre d'abord, qu'ils vouloient mettre un frein à son autorité, en soustenant fortement cette ancienne regle, Que le Concile est au dessus du Pape : *il monstra aussi que son plus grand desir estoit de les separer. Mais comme il ne le pût pas si-tost, parce que l'Empereur les appuyoit, il fut obligé de confirmer le Concile aprés deux ans de contestations.* 1431.

La guerre se faisoit dans toutes les Provinces de France avec divers succés, mais fort foiblement. Ne vous estonnez pas de la voir languir de la sorte sept ou huit ans durant, l'impuissance de tous les deux partis en estoit la cause; comme ils manquoient d'argent, ils ne pouvoient point mettre de grandes armées sur pied. Ajoustez à cela la foiblesse des deux Rois, de celuy d'Angleterre pour sa minorité; & de celuy de France pour la facilité de son esprit, qui estoit tenu en brassiéres par ses Favorits & par ses Maistresses. 1431. 32. 33. & suivans.

Le 24. de Novembre de l'an 1431. Louis d'Anjou Roy de Naples, mourut à Cosence en Calabre, sans aucune 1431.

lignée. Le deuxiesme de Fevrier de l'année d'aprés, la Reyne Jeanne acheva aussi de vivre, & laissa pour heritier en son Royaume, René frere de Louïs. Le Pape confirma cette institution : mais comme René estoit encore prisonnier du Duc de Bourgongne, Alfonse Roy d'Arragon eut tout loisir de s'emparer du Royaume. En cette Jeanne finit la premiere Branche d'Anjou, *qui avoit produit plus de trente autres rameaux, donné des Rois à la Hongrie & à la Pologne, & duré prés de 200. ans.*

1434. *Amé VIII. Duc de Savoye, ennuyé du bruit & de l'embarras de la Souveraineté, s'estoit retiré dans le délicieux Hermitage qu'il avoit basty à Ripailles, & y avoit pris l'habit d'Hermite avec deux Gentilshommes de ses confidents, ayant resigné ses Estats à Charles son fils Comte de Geneve, qu'il avoit marié quelques années auparavant avec Anne, fille de Janus Roy de Chypre.*

1435. D'une infinité de petits combats qui se firent dans ces deux ou trois années, je n'en trouve point de bien considerable que celuy de Gerbroy, petite ville prés de Beauvais. Saintraille & la Hire avoient entrepris de la fortifier, & les Anglois de les en empescher; Ceux-cy, quoy que trois fois plus forts en nombre, furent batus, le Comte d'Arondel leur Achille blessé mortellement d'un coup de coulevrine au talon, & huit cents des leurs renversez morts sur la place.

1434. & 35. Les instantes prieres du Concile & du Pape envers le Duc de Bourgongne, porterent enfin sa bonté à leur donner son juste ressentiment, & à prendre pitié des maux de la France. Son Traitté avoit esté prémierement esbauché par Amé Duc de Savoye, lequel dés l'an 1423. avoit moyenne une tréve entre le Roy & luy, pour la Duché de Bourgongne & la Comté de Nevers d'une

d'une part, & le Bourbonnois, Beaujolois, Lyonnois & Forez de l'autre. Puis il fut plus avancé à Nevers dans l'entreveuë du Duc Charles de Bourbon & du Bourguignon, duquel Charles avoit eſpouſé la ſœur. Ces deux Princes ayant accommodé les affaires qui eſtoient entre eux, pour les hommages de quelques terres que le Duc de Bourbon refuſoit de luy rendre, & pour leſquelles ils s'eſtoient fait rude guerre durant quelque temps; ſe mirent à parler de celles du Royaume, & ils convinrent enſemble, qu'il ſe tiendroit une conference à Arras, pour trouver les moyens de Paix entre les deux Couronnes & entre le Roy Charles & le Bourguignon.

Suivant cette reſolution, il ſe fit à Arras la plus grande & la plus noble Aſſemblée dont ce Siécle euſt oüy parler. Tous les Princes de la Chreſtienté y avoient leurs Ambaſſadeurs, le Pape & le Concile chacun ſon Legat; les Fourriers y marquerent les logis pour dix mille chevaux. Elle fut ouverte le 6. du mois d'Aouſt. 1435.

Le Duc eſtoit obligé d'honneur à ne pas traitter ſans les Anglois, pourvû qu'ils ſe contentaſſent de conditions raiſonnables. On leur offrit la Normandie & la Guyenne, à la charge de l'hommage: mais comme il vit qu'ils ne vouloient rien relaſcher de leurs prétentions, il ſe deſtacha d'eux & fit ſon Traitté ſeparément, le Legat du Pape l'ayant abſous de la Foy qu'il leur avoit donnée. Les Papes en uſoient ſouvent ainſi, croyant que cela eſtoit du pouvoir que Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST leur a donné, de lier & de délier. Voicy le ſommaire des articles les plus importants. 1435.

Le Roy par ſes Ambaſſadeurs deſavoüa qu'il euſt conſenty au meurtre du Duc Jean, meſchamment perpetré & par meſchant conſeil, dont il luy déplaiſoit

de tout son cœur ; Promit qu'il en poursuivroit la punition sur les coupables qui luy seroient nommez par le Duc ; Que s'ils ne pouvoient estre pris, il les banniroit pour jamais du Royaume, & ne les recevroit point à aucun Traitté.

Il s'obligea de bastir pour l'Ame du deffunct Duc, du Seigneur de Nouäilles, & de tous ceux qui estoient morts depuis dans cette querelle, une Chapelle à Montereau, au lieu où le corps du Duc avoit esté enterré, de dresser une Croix sur le Pont, de fonder proche delà une Chartreuse, où il y auroit douze Religieux, & une haute Messe, qui se chanteroit tous les ans dans l'Eglise de ceux de Dijon. De payer cinquante mille escus d'or, à 24. Karats d'alloy, & faisant 64. au marc, pour les meubles & l'équipage qu'on avoit pris au Duc Jean quand on le tua.

De plus, il luy relascha & quitta l'hommage pour toutes les terres qu'il tenoit de la Couronne, & le service & l'assistance de sa personne, sa vie durant.

Luy donna à perpetuité pour luy & ses hoirs masles & femelles, les Comtez de Mascon & d'Auxerre, la Seigneurie de Sainct Fengon, le Bailliage de Sainct Laurent, la Chastellenie de Bar sur Seine, & en engagement pour quatre cens mille escus, payables en deux termes, les Chastellenies de Peronne, Roye, & Montdidier : & les villes de Somme, sçavoir Sainct Quentin, Corbie, Amiens, Abbeville & autres. Comme aussi la Comté de Pontieu deçà & delà la Somme, & la jouissance de la Comté de Boulogne pour luy & ses hoirs masles procréez de son corps, avec tous droits de tailles, gabelles & impostz, & tous profits de justice, de Regale, & autres sur toutes ces terres.

Que les Bourguignons ne seroient point obligez de quitter la Croix de Sainct André, mesme quand ils serviroient dans l'armée du Roy ; Qu'en cas de contravention les sujets de l'un & de l'autre Prince seroient absous

absous du serment de fidelité, & serviroient contre l'infracteur; Que le Roy feroit ses soufmissions pour l'accomplissement de ce Traitté entre les mains des Legats du Pape & du Concile, sous peine d'excommunication, reaggrave, interdit de ses terres, & tout autant que les Censures de l'Eglise peuvent s'étendre; Que pour mesme effet il donneroit les Seellés des Princes de son Sang, des Grands de l'Estat, des plus notables Prelats, & des plus grandes villes.

Et pour rendre la reconciliation plus ferme & plus durable; on y ajousta la promesse de donner Catherine fille du Roy, à Charles Comte de Charolois fils du Duc, tous deux encore fort jeunes. Quatre ans aprés on envoya cette Princesse au Duc de Bourgongne pour accomplir le mariage.

Outre ce coup de massuë qui estourdit fort les Anglois, ils en reçûrent un autre, qui fut la mort du Duc de Betfort Regent en France, aprés lequel ils n'y eurent plus que des Chefs violents & estourdis, sans prudence & sans conduite. Les François cependant prirent Diepe par escalade; Et le bon traittement qu'ils firent aux habitans, leur regagna toutes les places du pays de Caux. 1435.

Au mesme-temps, sçavoir le dernier de Septembre, mourut la Reyne mere Isabelle de Baviere, dans l'Hostel de Sainct Pol à Paris, où elle vivoit en pauvre estat depuis la mort du Roy son mary, haïe justement des François, & mesprisée ingratement des Anglois. On a escrit que pour espargner les frais de ses funerailles, ils firent porter son corps dans un petit bateau à Sainct Denis, accompagné de quatre personnes seulement. Quelques-uns attribuent sa mort à un saisissement de cœur, que luy causerent leurs outrageuses railleries, car ils prenoient plaisir de luy dire en face, que le Roy Charles n'estoit pas fils de son mary. 1435.

1435. & 36. Une des plus grandes fautes qu'ils commirent, aprés celle de n'avoir pas reçû les offres qu'on leur fit à Arras, ce fut de traitter mal le Duc de Bourgongne, de s'emporter à luy dire des injures, de ne le pas laiſſer neutre comme il le deſiroit : mais de charger ſes gens par tout où ils les trouvoient, de taſcher à ſurprendre ſes places, & de le harceler en tant de maniéres, qu'ils le contraignirent d'être leur ennemy à toute outrance.

Les Pariſiens comparant l'orgueil & la meſquinerie de ces eſtrangers avec la courtoiſie & la magnificence de leurs Rois naturels, ne pouvoient plus les ſouffrir ; Et s'il y avoit quelque choſe qui les retinſt encore, c'eſtoit un reſte d'affection, que le peuple y avoit pour le Bourguignon ; Ainſi ce nœud rompu, ils ne chercherent plus que l'occaſion de ſecoüer le joug.

1436. Les Anglois ayant donc eſté batus à Sainct Denis par le Conneſtable, les bons Bourgeois de Paris prirent ce temps de traitter de leur reduction avec luy. Lors qu'ils eurent obtenu des lettres d'abolition & de confirmation de leurs Priviléges en la forme qu'ils deſirerent, ils l'introduiſirent par la porte de Sainct Jacques ; Ce fut le Vendredy d'aprés Paſques. Quand il fut dedans, le peuple ſe mit à charger les Anglois de tous coſtez, criant aprés eux *à la queue* ; Il en fut aſſommé un grand nombre par les ruës, le reſte ſe ſauva à la Baſtille, où il fit ſa compoſition. Tous les petits chaſteaux des environs furent un acceſſoire de cette reduction.

Au mois d'Aouſt prochainement ſuivant, le Roy y rappella le Parlement, la Chambre des Comptes & l'Univerſité.

Les Anglois s'eſtoient déclarez ennemis du Bourguignon par toutes ſortes d'hoſtilitez ſur ſes terres,

terres, & par des menées qu'ils brassoient dans ses pays pour soulever ses sujets, en ce temps-là fort attachez avec l'Angleterre, tant par le commerce que par la hayne qu'ils avoient contre les François. Il s'en voulut donc revancher par la prise de Calais, qu'il ne croyoit pas difficile, & l'assiégea avec une armée fort nombreuse. Au milieu de l'entrepriſe, les Flamands voyant qu'elle tiroit en longueur, s'allérent imaginer qu'ils estoient trahis, & s'estant ameutez en diverses petites assemblées, se mirent tout d'un coup à ployer bagage en grande confusion, laissant leurs vivres & leur artillerie faute de chariots pour les emporter. Tout ce que pût faire leur Duc, ce fut de les couvrir de sa cavalerie, de peur que les Anglois ne les chargeassent, & aprés cela de les suivre.

Le Duc de Gloceſtre, qui luy avoit mandé qu'il venoit pour luy donner bataille, ne l'ayant plus trouvé là, entra dans la Flandres, où il redoubla l'espouvente du pays par le bruslement de tous les lieux où il passa.

Il fut impossible à René d'Anjou d'obtenir sa liberté du Duc de Bourgongne, qu'en luy payant une grande rançon, luy cedant plusieurs places, & accordant le mariage de sa fille aisnée nommée Yoland, âgée lors seulement de neuf ans, avec Ferry fils aisné d'Antoine Comte de Vaudemont, moyen par lequel la Lorraine retourna aux masles de la Maison. 1437.

On avoit cependant mené le Roy en Lyonnois & en Dausiné pour faire de l'argent en ce pays-là; Et l'année suivante il passa jusqu'en Languedoc pour la mesme fin. A son retour il mit le siége devant Montereau faut-Yonne, qui ne se rendit qu'aprés une longue resistance. De là il vint faire son entrée triomphante dans sa bonne ville de Paris le quatriéme. 1437.

1437. me de Novembre; Et alors il ſe pût dire veritablement Roy de France, ayant replanté ſon Throſne dans la capitale du Royaume.

1438. La licence extrême & le brigandage s'engendrerent neceſſairement de ces longues guerres. Les troupes n'eſtant point payées vivoient à diſcretion, & l'extrême diſette qu'elles trouvoient par tout, les rendoit plus inhumaines. Il y avoit pluſieurs bandes, commandées meſme par des plus braves Capitaines du Roy, qui ſous pretexte de chercher leur ſubſiſtance, couroient de Province en Province, raflant tout ce qu'ils trouvoient. Celles des Eſcorcheurs, puis celles des Retondeurs commirent d'eſtranges déſordres.

1438. De leurs ravages, de la fuite des payſans qui ne labouroient point la terre, & des pluyes continuelles durant les années 1437. & 38. s'enſuivit une grande famine, & puis une horrible mortalité dans toute la France, ſpecialement à Paris & aux environs. Cette grande ville en fut ſi dépeuplée, que les Loups venoient devorer les enfants juſqu'au milieu de la ruë Sainct Antoine. On fut obligé, pour ſe délivrer de ces beſtes affriandées à la chair humaine, de faire publier, qu'on donneroit vingt ſols pour chaque teſte qu'on en apporteroit au Magiſtrat.

Le Pape Eugene & le Concile de Baſle ſe brouillerent à tel poinct, qu'Eugene declara le Concile diſſous, & en convoqua un autre à Ferrare; Et d'autre part les Prelats qui eſtoient à Baſle l'ayant pluſieurs fois ſommé de s'y rendre, commencerent à mediter ſa dépoſition, d'autant plus hardiment, que le Roy Tres-Chreſtien ſembloit alors les favoriſer, ayant deffendu aux Prelats de l'Egliſe Gallicane, d'aller à Ferrare.

1438. *Cette diſcorde enfin aboutit à un Schiſme, celuy qui la pouvoit eſteindre eſtant venu à mourir, j'entends*

tends l'Empereur Sigismond, qui finit ses jours en Moravie le 8. de Novembre 1437. Albert Duc d'Austriche son gendre, luy succeda aux Royaumes de Hongrie & de Boheme, & l'année suivante à l'Empire, par les suffrages des Electeurs. EMPP. encore JEAN VI. & ALBERT II. esû le 20. Avril, R. 14. ans. 1438.

Le Clergé de France, depuis la translation du Sainct Siége en Avignon, avoit souffert une infinité d'oppressions de la Cour de Rome. Voilà pourquoy comme le Roy l'eut assemblé à Bourges pour trouver les moyens de reconcilier le Pape & le Concile, lesquels y avoient tous deux envoyé leurs Legats: il embrassa l'occasion qu'il avoit manquée dés le Concile de Constance, & luy fit ses remonstrances sur ces abus insupportables. Le Roy desirant y pourvoir, leur ordonna d'y apporter le remede le plus convenable. Pour cela fut dressé, de l'avis de son Conseil, ce Reglement si celebre, que l'on appella la Pragmatique; lequel remediant entierement aux entreprises de la Cour de Rome, se pouvoit appeller le rempart de l'Eglise Gallicane.

Eugene transfera son Concile de Ferrare à Florence, où l'on traitta de l'union des Grecs avec l'Eglise Latine, leur Empereur Jean VI. y assistant avec bon nombre de ses plus illustres Prelats. Mais cependant ceux qui estoient assemblez à Basle, bien que reduits en petit nombre & peu d'accord entre eux, déposerent Eugene du Pontificat, & esluirent Amé VIII. Duc de Savoye, qui s'estoit retiré, comme nous avons dit, dans la Solitude de Ripaille. La France, la Germanie, & la plus grande partie de l'Occident luy rendirent obeïssance, tant que le Pape Eugene vescut: mais lors qu'il fut mort, presque tous se tournerent du costé de Nicolas V. 1439.

Deux ans aprés que René fut délivré de captivité, il passa en son Royaume de Naples, où à l'exemple de ses Prédecesseurs, son entrée fut fort heureuse, mais la sortie bien differente.

Le siége de Meaux par le Connestable, quoy que long

long & difficile ; eut un heureux ſuccés pour les François ; mais celuy d'Avranches en baſſe Normandie, eſtant mal conduit par le meſme & par le Duc d'Alençon, ne leur apporta que de la honte ; les Anglois l'ayant fait lever, & pris une partie de leur bagage & de leurs munitions.

A la pourſuite de la Ducheſſe de Bourgongne & des Legats du Pape, il ſe fit une grande Conférence entre Graveline & Calais, des Députez de France, de ceux d'Angleterre & de Bourgongne, pour traitter de la Paix. Les Anglois ne démordant point de cette condition, que la Normandie & leurs autres conqueſtes leur demeuraſſent en toute Souveraineté, on ſe ſépara ſans rien faire.

1440. Le Roy, de ſon inclination, eſtoit aſſez porté au bien de ſon Eſtat ; Et nous voyons que dés ce temps-là juſqu'au Regne de Henry II. les Rois ſe ſervoient aſſez volontiers de ces termes, *la choſe publique de noſtre Royaume.* Il fit cette année une grande aſſemblée des Notables & Députez des Seigneurs de ſon Eſtat à Orleans, où il fut reſolu que l'on rechercheroit la Paix, ſans laquelle toute reformation eſtoit inutile & meſme impoſſible, & qu'en attendant il reduiroit toute la gendarmerie en Compagnies d'Ordonnance bien reglées, chaque Gendarme à trois chevaux, qui ſeroient payées tous les mois. Auparavant ils en avoient ſept ou huit, & grand nombre de goujats, qui devoroient tout le pays par où ils paſſoient.

1440. Cette reforme ne pouvoit plaire aux Grands ny aux Capitaines, qui s'engraiſſoient de la miſére du peuple ; Ils l'interrompirent par une dangereuſe eſmotion, qu'on nomma *la Praguerie.* Les Ducs d'Alençon, de Bourbon, & de Vendoſme, le Baſtard d'Orleans & pluſieurs autres en eſtoient. Ils ſe plai-

plaignoient que le Roy ne donnoit part du Gouvernement qu'à deux ou trois particuliers; Et là-dessus ils firent une ligue contre ses Ministres. La Trimouïlle mesme, qui estoit disgracié, se joignit avec eux, afin de rentrer par quelque moyen que ce fust, à la Cour.

La conspiration faite, le Duc d'Alençon alla à Niort luy débaucher le Daufin, qui estoit son fillol, âgé seulement de seize ans, mais desja marié à Marguerite fille de Jacques I. Roy d'Escosse, & chassa le Comte de Perdriac son Gouverneur, & tous ceux que le Roy avoit mis auprés de luy. Le Roy courut promptement au feu qui s'allumoit; Aprés avoir bien garny ses frontieres contre les Anglois, il se mit aux champs accompagné de son Connestable, du Comte de la Marche, & de celuy de Dunois, qu'il destacha de cette ligue, avec 800. hommes d'armes & 3000. de trait. Il poursuivit les liguez si vertement en Poitou, & de Poitou en Bourbonnois, prenant toutes les places où ils pensoient faire teste, qu'ils furent contraints de luy rendre son fils & de venir demander pardon à genoux.

Merveilleux changement! Charles Duc d'Orleans qui estoit détenu prisonnier en Angleterre depuis vingt cinq ans, fut tiré de captivité par le moyen qu'il devoit le moins esperer; C'est-à-dire par Philippe Duc de Bourgongne, qui desirant terminer la funeste querelle de sa Maison avec celle d'Orleans, par une bonté aussi genereuse que politique, moyenna la délivrance de ce Prince, & luy ayda à payer sa rançon, qui estoit de trois cents mille escus. 1440.

On vit ces deux Princes esteindre par une reconciliation sincére & cordiale, les inimitiez mortelles que leurs peres avoient fait naistre. Philippe accueil-

accueillit Charles avec grand honneur dans sa ville de Gravelines le 20. de Novembre, luy donna son Ordre de la Toison, & reçût le sien du Porc-espic. De plus, Charles espousa sa niepce, fille de sa sœur & d'Adolfe PREMIER DUC DE CLEVES; Enfin tous deux s'efforcerent de se donner toutes les marques d'une vraye & parfaite amitié.

Entre les Mareschaux de France, il y avoit un Gilles, Seigneur de Raiz, d'Illustre Maison & fort vaillant de sa personne, mais grand dissipateur de biens, & qui s'estoit si fort dépravé l'imagination, qu'il s'adonnoit à toute sorte de pechez contre Dieu & contre Nature, entretenant des Sorciers & enchanteurs pour trouver des tresors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit aprés, pour en avoir le sang afin de faire des charmes. Sur le scandale public il fut déferé à la Justice, l'Evesque de Nantes luy fit son procez, le Seneschal de Rennes Juge General du pays y assistant, parce que le cas estoit mixte. Il fut condamné à estre bruslé tout vif dans la prairie de Nantes. Le Duc assista à sa mort, mais adoucissant la Sentence, il permit qu'on l'estranglast auparavant, & qu'on enterrast son corps, peu endommagé par les flammes. Il me semble avoir remarqué dans son procés; qu'il y avoit du crime d'Estat envers le Duc, qui fut bien aise d'avoir sujet de venger son offense en vengeant celle de Dieu.

1441. Le Roy avoit mis le siége devant Pontoise, dont les Parisiens payoient les frais. La ville ayant esté trois ou quatre fois renvitaillée par Talbot, l'honneur des Capitaines Anglois, il sembla perdre cœur & se retira à Poissy; mais voyant que cette démarche en arriere le rendoit mesprisable à tout le monde, il y retourna courageusement, y fit donner un assaut general, & par sa presence anima tellement ses gens, qu'ils l'emporterent de vive force.

Cela

Cela fait, il alla nettoyer tout le pays de Poitou & d'Angoulmois, des coureurs qui les ravageoient, & pour cét effet il osta des Places les Capitaines pillards, & y en mit de plus gens de bien.

Au partir delà il vint tenir sa Cour à Limoges pendant les Festes de la Pentecoste, où il reçût le Duc d'Orleans & sa femme, & luy donna 160000. francs pour ayder à payer sa rançon, & six mille livres de pension.

Delà il passa dans la Gascongne, sauva Tartas, qui avoit capitulé de se rendre aux Anglois à certain jour, s'il n'estoit secouru. Il se presenta devant la place la veille de la Sainct Jean avec une armée si puissante, que les ennemis n'oserent paroistre. Sainct Sever se laissa forcer, Dacqs composa, aussi fit Marmande & la Reole. Mais dés que le Roy eut le dos tourné, les Anglois par intelligence se resaisirent de Dacqs & de Sainct Sever. Peu aprés le Comte de Foix reduisit Sainct Sever. Le Roy passa l'hyver à Montauban, qui fut si rude, qu'il glaça toutes les rivieres de ces pays-là, & retint les troupes dans leurs quartiers sans pouvoir sortir. 1442.

Tandis qu'il estoit là; il s'assura de la succession de la Comté de Cominges. Mathieu de Foix avoit espousé en quatriesmes nopces Jeanne, qui en estoit Comtesse: Comme elle estoit fort âgée & qu'elle n'avoit point d'enfants de luy, il la tenoit prisonniere dans un chasteau, pour la contraindre de luy faire donation de son bien. Le Roy ayant reçû les plaintes de la vieille, ne manqua pas de prendre cét avantage pour luy-mesme, & à ce prix la délivra & la fit venir en sa Cour. 1442.

Estant morte peu aprés dans Poitiers; le Comte d'Armagnac, qui avoit en secondes nopces espousé sa fille d'un autre lict, mais qui n'en avoit point 1443.

point eu de lignée, se saisit de ses terres. Il ne les garda pas longtemps : le Daufin Louïs allant en ce pays-là, le surprit par belles paroles & le mit en prison, luy, sa femme & ses enfans. L'interceſſion du Comte de Foix l'en tira avec peine, & en relaschant les terres dont il s'estoit emparé.

1443. Le 28e du mois d'Aouſt Jean V. Duc de Bretagne, finit ſes jours au chaſteau de la Touſche prés de Nantes. Il laiſſa ſon Duché fort enrichy par une longue Paix, & fort peuple par la guerre qui deſoloit les Provinces circonvoiſines, particulierement la Normandie. De celle-là ſeule il s'alla habituer plus de trente mille familles dans la Bretagne & une grande partie à Rennes, ce qui l'aggrandit de beaucoup, & donna ſujet d'enclore de murailles la partie qu'on nomme la *Baſſe-ville*. Il avoit trois fils, François, Pierre & Gilles, dont les deux aiſnez furent Ducs de ce pays-là l'un aprés l'autre.

Dés l'année précédente les Anglois avoient mis le ſiége devant Diepe. Le Daufin de retour de Guyenne, y alla en qualité de Lieutenant General pour le Roy, & les en chaſſa honteuſement. Mais le Comte de Sommerſet deſcendant à Cherbourg avec ſix mille combatants, perça juſqu'en Anjou & en Bretagne, desfit le Mareſchal de Loheac & le Seigneur de Bueil, puis s'en retourna chargé de butin à Rouën.

1440. ou 42. *On rapporte à l'année* 1440, *ou* 1442. *l'invention ou du moins le premier uſage de l'Imprimerie, laquelle ſeroit auſſi excellente qu'elle eſt merveilleuſe, ſi ce n'eſtoit que, comme la Renommée dont elle eſt la plus claire trompette, elle debite autant de mauvaiſes choſes que de bonnes. La ville de Leyden en Hollande s'en attribuë l'honneur pour Laurent Janſon un de ſes Bourgeois, celle de Mayence pour un Gentilhomme nommé Jean Gutemberg; Quelques-uns le*

donnent

donnent à un Jean Mentel de la meſme ville. Ceux-là ſe trompent qui diſent, qu'elle vient de la Chine, car bien qu'il ſoit vray qu'on y imprimoit longtemps auparavant, ce n'eſtoit pourtant pas avec des lettres ſeparées & mobiles comme ſont les noſtres, c'eſtoit avec des planches gravées.

Les deux Rois aymoient aſſez leurs plaiſirs pour n'aymer pas trop la guerre. L'Anglois fut le premier qui fit parler d'accommodement, les Députez s'aſſemblerent à Tours, où n'ayant pû convenir d'une Paix finale, ils firent une tréve de dix-huit mois le 20e jour de May, & le mariage de Marguerite fille de René d'Anjou avec le Roy d'Angleterre, auquel elle fut menée par le Duc de Suffolk. 1444.

De concert entre les Rois, il fut trouvé bon de jetter les troupes Françoiſes & Angloiſes dans les pays de l'Empire, qui eſtoient gras & peu deffendus. Les prétextes apparents furent d'aſſiſter la Maiſon d'Auſtriche contre les Suiſſes, de venger quelques courſes du Comte de Montbelliard ſur les terres de France, de faire peur au Concile de Baſle, afin de terminer le Schiſme, & de prendre la querelle de René d'Anjou Duc de Lorraine contre les Bourgeois de Mets, qui avoient aſſiſté Antoine Comte de Vaudemont ſon ennemy: mais le vray ſujet, c'eſtoit pour deſcharger le Royaume de gens de guerre.

Le Daufin conduiſant ces troupes (il y avoit prés de 20000. chevaux) partit de Troyes au mois de Juillet, prit Montbelliard, & delà s'eſtendit dans le pays d'Alſace entre Baſle & Strasbourg. Baſle ſe fortifia & appella les Suiſſes à ſon ſecours. Il en combattit quatre mille prés delà, qui pluſtoſt laſſez que vaincus, moururent tous ſur la place, mais vendirent leur vie au double. Il ne s'en ſauva 1444.

que

que seize, d'autres disent qu'un seul, lequel estant retourné en son Canton, eut la teste trenchée comme deserteur. Le Daufin ayant appris par-là qu'il ne gagneroit plus rien qu'en perdant trop, d'ailleurs estant gorgé de butin, & voyant que ce pesant Corps Germanique se remuoit, il se retira, de peur d'estre accablé, & alla joindre le Roy son pere qui estoit devant Mets.

Il assiégeoit cette ville en faveur de René Duc de Lorraine. Les Bourgeois ayant vû prés de sept mois durant consumer & ruiner le pays, se racheterent par 300000. florins; dont ils en donnerent deux cens mille au Roy, & en quitterent à René cent mille qu'il leur devoit.

Les troupes payées de cét argent, furent toutes congediées, à la reserve de quinze cens hommes d'armes, autant de *Coustilliers* (c'estoient gens de pied accompagnants les Cavaliers) & trois mille Archers. Ce fut l'establissement de ce qu'on a appellé COMPAGNIES D'ORDONNANCE.

1444. & 45. Il les fit loger & nourrir dans des villes : mais le peuple qui ne sent que le mal present, & qui ne veut point prevoir ceux de l'avenir, ne songea qu'à se liberer de ce fardeau; & octroya une taille en argent pour le payement de ces gens d'armes, sans considerer, que lors qu'elle seroit une fois establie, elle ne dépendroit plus de luy, ny pour la durée ny pour l'augmentation.

1444. *Le 10. de Novembre se donna la sanglante bataille de Varnes, entre les Turcs & le jeune Ladislas Roy de Hongrie. Il avoit juré solemnellement la Paix avec eux : l'ayant rompuë mal à propos, par l'exhortation du Pape, qui le dispensa de son serment, il perdit malheureusement la vie & toute son armée : Playe qui saigne encore aujourd'huy.*

Les

Les Comtez de Valentinois & de Diois furent unis cette année au Daufiné, Louïs de Poitiers qui les poſſedoit les avoit dés l'an 1419. données par ſon Teſtament à Charles V. qui pour lors eſtoit Daufin, à condition de fournir 50000. eſcus pour acquitter ſes debtes & ſes legs; Et en cas qu'il y manquaſt, il appelloit à ſa ſucceſſion Amé Duc de Savoye. Le Daufin n'y ayant pas ſatisfait, Amé s'étoit mis en poſſeſſion & y avoit eſtably un Gouverneur. Mais cette année par Traitté fait à Bayonne le 3. Avril, Louïs fils d'Amé ſe départit de tout le droit qu'il y avoit, en faveur du Daufin Louïs, qui en recompenſe luy quitta la Seigneurie directe & l'hommage de Foucigny.

Pendant la douceur de la tréve le Roy jouïſſoit du divertiſſement de ſes jardins, & languiſſoit auprés de ſes Maiſtreſſes. L'aiſe & les proſperitez l'avoient jetté dans la molleſſe. Sa plus forte inclination eſtoit Agnes Soreau * Damoiſelle du pays de Touraine, fort agreable & genereuſe perſonne, mais qui allant du pair avec les plus grandes Princeſſes, donnoit de l'envie à la Cour & du ſcandale à toute la France. 1445. & ſuivans.

* On l'appelle vulgairement Sorel.

Le Roy d'Angleterre vivoit dans une plus grande retenuë: C'eſtoit un Prince devot, craignant Dieu & debonnaire: mais comme il avoit l'eſprit foible, & qu'il n'aymoit que ſa femme, il ſe laiſſoit entierement poſſeder par elle. Cette Princeſſe hardie & entreprenante au delà de ſon ſexe, voulut prendre le timon & ſe rendre abſoluë. Dans ce deſſein elle luy donna de ſiniſtres impreſſions de ſon oncle Hunfroy Comte de Gloceſtre qui tenoit le Gouvernement, & le porta enfin à le faire mourir ſans aucune forme de procés. Ce qui excita contre elle la hayne de tous les Grands; & les fit penſer à la perdre afin de ſe conſerver eux-meſmes. 1445.

Alors le Roy Charles n'avoit guere plus de 43.

1444. ou 45. ans, & le Daufin qui en avoit desjà 22. luy marchoit sur les talons, & vouloit faire le Maistre, jusques-là qu'un jour à Chinon il donna un soufflet à la belle Agnes.

Il arriva encore un autre incident plus fascheux. Il avoit marchandé avec Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, pour assassiner quelqu'un qui l'avoit faschè, Jacques frere de ce Comte, qui estoit Grand Maistre de la Maison du Roy, l'en avoit destourné. Le Roy ayant eu connoissance de cette affaire, en fit une reprimende bien aigre au Daufin; Le jeune Prince pour s'excuser chargea le Comte de luy avoir suggeré ce lasche dessein; le Comte le nia hardiment en presence du Roy, & offrit de s'en justifier par le combat, contre tel des Gentilshommes du Daufin, qui le voudroit entreprendre. Le Roy connut alors la malignité de son fils, en eut horreur, & luy commanda de ne le voir de quatre mois, & de s'en aller en Daufiné. Il se retira en menaçant; & quand il fut une fois party il ne songea plus à revenir: mais à se cantonner & à regner seul, sans dépendre que de ses malicieuses fantaisies.

EMP. CONSTANTIN XV. & encore FREDERIC III.

La Cité de Genes, en peu d'années avoit changé quatre ou cinq fois de Seigneurs & de Gouvernement. Les Fregoses & les Adornes qui estoient de ses principaux Citoyens, disputoient la Seigneurie entre eux. Barnabé Adorne s'en estoit emparé avec le titre de Doge: Janus Fregose feignant de la vouloir remettre entre les mains du Roy, & ayant traitté avec luy pour cela, se servit des armes & de l'argent de France pour s'en rendre Maistre, puis la garda pour luy-mesme & se mocqua des François.

1445. 1446.

1446. Le Roy avoit adheré quelque-temps au Pape Felix, ou du moins gardé la neutralité; mais ayant appris que Nicolas avoit esté eslû en la place d'Eugene,

gene, il voulut monstrer à toute la Chrestienté, qu'il approuvoit son élection. Il luy envoya rendre obeïssance par une celebre Ambassade, qui peut-estre a donné lieu à la pompe & à la despense de ces grandes Ambassades d'obedience, que les Rois envoyent à chaque Pape.

La domination des VISCONTES A MILAN, *aprés avoir duré 170. ans, finit cette année par la mort du Duc Philippe; & cét Estat fut recherché par divers pretendants de droit ou de bienséance, l'Empereur Frederic, le Duc de Savoye, les Venitiens, Alfonse Roy de Naples, & Charles Duc d'Orleans. Comme il appartenoit veritablement à ce dernier, suivant les termes du Contract de Valentine sa mere, il y passa avec des troupes : mais les Milanois se voulant mettre en liberté, il n'en pût rien avoir que sa Comté d'Ast. Depuis ces peuples ayant souffert quelques années beaucoup de peines & d'agitations entre les divers partis qui les vouloient subjuguer, ils tomberent pour ainsi dire de la poesle au feu, en acceptant pour leur Duc, François Sforze, qui avoit espousé la bastarde du Duc Philippe.* 1447.

Il y avoit peu d'Infanterie en France; le Roy, pour en avoir une bonne & bien entretenuë, ordonna que chaque village du Royaume luy fourniroit & payeroit un Archer à pied, qui seroit franc de toutes tailles & subsides. A cause dequoy on les nomma les FRANCS ARCHERS. Cela faisoit un corps de vingt deux ou vingt trois mille hommes. 1448.

La tréve prolongée par trois ou quatre fois, ne finissoit qu'à un an delà : un Capitaine du party Anglois, c'estoit François de Surienne, extrémement aspre à la proye, surprit la ville de Fougeres sur le Duc de Bretagne, où il fit un butin de plus de seize cents mille escus; Et au mesme temps les Anglois firent irruption en Escosse, qui estoit com-

priſe dans la tréve auſſi bien que la Bretagne, mais ils y furent bien batus. Le dedans de l'Angleterre commença auſſi à ſe brouïller au ſujet d'une nouvelle maltoſte que le Roy Henry voulut lever dans Londres; Ce qui a preſque tousjours eſté le ſujet ou le pretexte des guerres civiles.

1448. Le Duc de Bretagne & les Eſcoſſois pareillement, font leur plainte au Roy Charles de l'infraction de la tréve. On ſomme les Anglois de reparer le tort, ils deſavouënt bien Surienne, mais au reſte ne payent que de defaites. On en endure ſix mois; ils s'imaginent qu'on les redoute. A la fin le Duc de Bretagne eſclate, & du conſentement du Roy leur fait ſurprendre tout en meſme temps le Pont de Larche au deſſus de Rouën, Conches prés d'Evreux, Gerbroy prés de Beauvais, & Cognac ſur la Charente.

1449. *A force de prieres, de negociations, & de menaces, le Roy contraignit Felix de donner les mains à la reünion de l'Egliſe. Il renonça à la Papauté plus glorieuſement qu'il ne l'avoit acceptée. Ses conventions avec Nicolas V. furent telles qu'il ſembloit la quitter comme une choſe qui luy appartenoit, & la conferer par grace à ſon rival. Car il fit ſa démiſſion dans le Concile qu'il avoit exprés transferé de Baſle à Lauſanne, & aprés qu'il eut dépoſé les ornements Pontificaux, les Peres eſlûrent Nicolas, qui le laiſſa Legat perpetuel dans toutes les terres de Savoye, Montferrat, Lyonnois, pays des Suiſſes & Alſace, & reçut tous les Cardinaux qu'il avoit creés, dans le Sacré College.*

1449. Les brouïlleries d'Angleterre continuant, le Roy Charles trouva la conjoncture ſi favorable, qu'il reſolut de chaſſer les Anglois de ſon Royaume. Il avoit fait le Comte de Foix Lieutenant de ſes armées, depuis la Garonne juſqu'aux Pyrenées, & le Comte de Dunois dans tout le Royaume, en ſorte neant-

neantmoins qu'il rendroit honneur au Conneſtable, quand il ſe trouveroit au meſme endroit.

Le premier eut ordre de prendre les places que les Anglois avoient au pied des Pyrenées, afin de boucher le paſſage à Jean d'Arragon Roy de Navarre, qui avoit fait Ligue avec eux, & s'eſtoit obligé, moyennant certaine ſomme d'argent, de leur garder Mauleon de Soule, place tres-forte pour ces temps-là, & aſſiſe ſur un haut rocher. Pour cet effet il l'avoit priſe ſous ſa ſauvegarde, & avoit mis ſon Conneſtable dedans. Le Comte de Foix eſtoit gendre de ce Prince, neantmoins il conſidera plus les ordres du Roy que ſon beaupere, & ne laiſſa pas de l'aſſiéger. Le Navarrois ſçachant qu'elle manquoit de vivres, arma pour la ſecourir, & vint à deux lieuës prés : mais comme il ſe trouva trop foible, & que ſes prieres ne pûrent rien ſur ſon gendre ; il ſe retira, & ſon Conneſtable fut contraint de capituler.

Le chaſteau de * Guiſſant, qui eſt à quatre lieuës de Bayonne, ſe rendit auſſi, lors que trois mille Anglois, que le Conneſtable de Navarre & le Maire de Bayonne y envoyerent au ſecours par bateau ſur la riviere, eurent eſté desfaits par les aſſiégeants. 1449.

* Le Vulgaire l'appelle Guiche.

Dans le meſme temps Verneuïl au Perche avoit eſté pris par l'intelligence d'un Meuſnier, qui ſe vengeoit de ce que les Anglois l'avoient batu ; la groſſe tour tint encore quelque temps. Cependant le Comte de Dunois voyant que Pont-Audemer, Liſieux, Mantes, & les fortereſſes d'alentour de ces villes, luy avoient fait connoiſtre par leur peu de reſiſtance que le party Anglois eſtoit en desroute, manda au Roy que la Normandie eſtoit fort ébranlée.

Il apprit d'ailleurs, que le Duc de Bretagne avec

le Conneſtable ſon frere, avoit pris la ville de Coutances, & que les habitants d'Alençon avoient remis leur Duc dans ſa ville, & aſſiégé le chaſteau, qui capitula auſſitoſt. Sur ces bonnes nouvelles il partit de Vendoſme où il avoit aſſemblé ſes forces, s'en vint à Verneuïl, delà à Louviers & au Pont de Larche, pour ſommer la ville de Rouën, dont les habitants eſtoient diſpoſez à ſecouër le joug.

1449. Le Comte de Sommerſet, qui eſtoit dedans avec 3000. Anglois, ne ſouffrit point à ſes Herauts d'en approcher. Ce qui n'empeſcha pas qu'une partie des habitants ne fiſſent monter les François ſur leurs murailles: mais les autres ne s'eſtant point unis avec ceux-là, l'entrepriſe ne reüſſit pas. Ils vouloient auparavant faire leurs conditions avec le Roy, comme ils firent le lendemain. Leur Archeveſque Raoul Rouſſel, qui eſtoit Chef de la Députation, obtint ſeureté & liberté pour les perſonnes & pour les biens de tous ceux qui eſtoient dans la ville, tant Anglois que François, ſoit qu'ils vouluſſent y demeurer, ou qu'ils aymaſſent mieux s'en aller.

Quand il eut fait le rapport de ce Traitté à l'Hoſtel de Ville, les Anglois taſcherent d'en empeſcher l'execution, en ſe ſaiſiſſant des portes & des murailles: mais les habitants les en chaſſerent bien viſte, & les contraignirent de ſe retirer au Pont, au Chaſteau, & au Palais.

Le Fort de Saincte Catherine ne dura gueres. Sommerſet ayant peu de vivres au vieux Palais, capitula au bout de douze jours: Qu'il ſortiroit luy & les ſiens vie & bagues ſauves, avec leur équipage de guerre, horſmis la groſſe artillerie, qu'ils payeroient 50000. eſcus d'or, & tout ce qu'ils pouvoient devoir aux Bourgeois & aux Marchands

du

du pays. Qu'ils feroient rendre les places de Caudebec, Mouſtiervillers, Liſlebonne, Tancarville & Honnefleur. Et qu'ils laiſſeroient pour oſtages le Sire de Talbot, & cinq ou ſix autres de leurs Chefs. Le 10. de Novembre le Roy fit ſon entrée pompeuſement dans la ville, & y celebra la Feſte de Sainct Martin, ancien Patron de la Gaule.

Nonobſtant les incommoditez de l'Hyver, il fit mettre le ſiége devant Harfleur, qui eſtoit la premiere conqueſte du feu Roy Henry d'Angleterre. Il ſe rendit le 12. de Janvier. Comme fit enſuite Honnefleur, qui ne dura que peu de jours. 1449. & 50.

En ce meſme temps le Duc de Bretagne & le Conneſtable reduiſirent Valongne avec ſix ou ſept autres petites Places, & par un long ſiége regagnerent auſſi ſa ville de Foulgeres. 1449.

Ces proſperitez n'eſtoient pas ſans meſlange d'ennuy pour le Roy. L'an 1449. comme il eſtoit à Jumieges, on luy empoiſonna ſa chere Agnes Soreau, ſans laquelle il ne pouvoit vivre un moment. Pour le conſoler, Antoinette de Maignelais Dame de Villequier, couſine de la deffuncte, prit ſa place : mais elle ne fut pas ſeule : l'impuiſſance de l'âge irritant les deſirs de ce Roy, il entretenoit grand nombre de belles filles, au moins pour le plaiſir de ſes yeux. 1449.

On a voulu dire que ce furent les amis du Daufin ſon fils qui firent mourir ſon Agnes, & que celuy qui y contribua le plus, fut le fameux Jacques-Cœur Argentier du Roy, Maiſtre des Monnoyes de Bourges, d'où il étoit natif, fils d'un Marchand, & qui manioit toutes les Finances. On compte tant de merveilles de ſes richeſſes, de ſon credit, de ſes baſtiments, que les Chimiſtes voudroient bien nous faire croire qu'il avoit la pierre Philoſophale.

L'an 1452. on intenta accusation au Conseil du Roy contre luy, & on saisit tous ses biens, tant pour ce crime que pour ceux de concussion, d'exaction, de transport d'argent hors du Royaume, de billonnement de monnoye, de fabrication de faux Seaux, de vendition d'armes aux Sarrasins. Il comparut volontairement pour se justifier, on l'arresta & on le traduisit en diverses prisons; & finalement le Roy l'ayant trouvé coupable, ce dit l'Arrest du 19. May 1453. de tous ces crimes, & neantmoins luy remettant la peine de mort, pour les services qu'il luy avoit rendus, & par l'interceſſion du Sainct Pere, le condamna à faire amande honorable, & à payer cent mille escus, & confisqua tous ses biens. A quelque temps de-là le Parlement le restablit en sa renommée & en ses biens, quand il eut payé l'amande.

1450. Vers le commencement de l'année 1450. il descendit 3000. Anglois à Cherbourg, commandez par Thomas Kyriel, lequel tirant une partie des garnisons des Places, fit un gros de six mille hommes, avec quoy il s'aventura en campagne. Le Connestable ayant appris leur marche se mit à les chercher, quoy qu'il fust plus foible de la moitié en nombre d'hommes. Il les rencontra & les combattit prés du village de Fourmigny entre Carentan & Bayeux, le long d'une petite riviere qu'ils avoient mise à leur dos. Ces nouvelles levées jointes avec des troupes qui n'avoient pas encore chassé ensemble, ne tinrent point devant de vieilles bandes, où il y avoit tant de braves Chefs & de Noblesse fort aguerrie: il n'en eschapa que tres-peu, puisque l'on en compta 3774. de morts, & 1400. prisonniers.

1450. Ce dernier coup les reduisit aux abois, on ne les vit plus que sur les murailles de quelques Places qu'ils

qu'ils tenoient encore. Le Roy eſtant allé en baſſe Normandie, n'eut pas beaucoup de peine à les aſſiéger & gueres plus à les prendre. Vire, Bayeux, Sainct Sauveur le Vicomte, Falaize, Caën, ſe deffendirent foiblement. Caën fit ſa compoſition la veille de la Sainct Jean. On fournit au Comte de Sommerſet & à 4000. Anglois qu'il avoit, des vaiſſeaux pour paſſer en Angleterre, non ailleurs. La ville fut remiſe aux mains du Roy le deuxieſme de Juillet, Falaiſe le 20. du meſme mois. Le Roy fit ſon entrée à Caën le 6. Il ne reſtoit plus que Cherbourg, le Conneſtable l'avoit aſſiégé aprés la reddition de Caën; Thomas Govel qui en eſtoit Gouverneur, avec mille Anglois naturels, la rendit l'onziéme jour d'Aouſt.

Voilà comme toute la Normandie fut reconquiſe par les François, ou à proprement parler ayda à ſe reconquerir elle meſme en un an & ſix jours. Le Roy deſirant d'en conſerver la memoire, & qu'il en fuſt rendu éternelles graces à Dieu, ordonna qu'il en ſeroit fait des Proceſſions generales au mois de Septembre de cette année-là, & deſormais tous les ans à pareil jour que Cherbourg avoit eſté rendu.

Aprés que le Roy euſt mis ordre aux affaires de cette grande Province, en y laiſſant ſeulement 600. lances & leurs Archers, il tourna du coſté de la Guyenne; & cette meſme année il s'ouvrit le paſſage ſur la Dordogne par la priſe de Bergerac, qui fut aſſiégé & reduit par Jean Comte de Pontieure & Vicomte de Limoges. C'eſtoit l'un des quatre fils de Marguerite de Cliſſon, lequel avoit eſté remis dans les biens de ſa Maiſon par le Duc François, ſuivant le Traitté fait à Nantes l'an 1448. 1450.

Comme la perte de la bataille de Fourmigny

acheva de faire perdre la Normandie aux Anglois, la desfaite des Bourdelois leur fit perdre le reste de la Guyenne. Amanjeu d'Albret Seigneur d'Orval, estant allé faire des courses aux environs de Bourdeaux avec 700. chevaux seulement, il en sortit dix ou douze mil hommes à pied & à cheval, Anglois & Bourdelois, qui coururent en confusion aprés luy comme à une victoire certaine. D'Orval sçachant à qui il avoit à faire, les chargea brusquement, les mit en desroute, couvrit le chemin & la campagne de mille de ces estourdis, & en emmena beaucoup davantage à Basas.

1451. L'Esté suivant, le Roy qui estoit tousjours à Tours, ayant assemblé de grandes forces, resolut d'achever la conqueste de la Guyenne, fort consternée de cét eschec. Le Comte de Dunois son Lieutenant General, le Comte de Pontieure, celuy de Foix & celuy d'Armagnac, l'attaquerent par les quatre coins; les Anglois furent batus & poussez par tout. Tellement que n'ayant plus que Fronsac, Bourdeaux & Bayonne, comme le Comte de Dunois assiégeoit Fronsac, ils capitulerent de rendre ces trois Places, si dans le jour de la Sainct Jean Baptiste ils n'avoient en campagne, & prés de Fronsac, une armée capable de donner bataille. Ce que n'ayant pû faire, ils executerent le Traitté, à la reserve de Bayonne, que l'on abusoit de l'esperance que le Roy d'Angleterre s'apprestoit de la venir secourir en personne. Les Generaux François firent leur entrée triomphante dans Bourdeaux le 19. de Juin.

1451. En vain les Anglois s'opiniastrerent à garder Bayonne. Aprés quelques attaques, la crainte d'estre pris d'assaut, les obligea aussi de capituler un Vendredy 20. d'Aoust. Le Gouverneur Jean de Beaumont avec toute la garnison demeura prisonnier

nier de guerre ; & il en couſta 40000. eſcus d'or aux habitants.

La faveur du Ciel eſtoit ſi grande pour les François, ou la perſuaſion des peuples ſi forte, que ce jour-là de Vendredy, ils virent une Croix Blanche en l'air au deſſus de Bayonne, qui leur ſembloit dire, que Dieu vouloit qu'ils quittaſſent la Croix Rouge d'Angleterre pour prendre celle de France. Cette Place reduite, l'Anglois n'eut plus rien dans la France, que Calais & la Comté de Guiſnes.

Si l'on cherche les cauſes d'une ſi ſoudaine & ſi merveilleuſe revolution, on trouvera que ce fut la negligence des Anglois à bien munir leurs Places, le manquement de bons Capitaines, la hayne que tous les peuples avoient pour leur domination imperieuſe & meſpriſante. D'autre part l'union & le zele de toute la Nobleſſe & de toute la milice Françoiſe, le bon ordre & la diſcipline de ſes troupes, la grande proviſion de canons, de toutes ſortes de machines de guerre, de Pionniers, & de munitions, & la nouvelle maniere d'attaquer les Places par travaux & trenchées : mais plus que tout cela, la guerre civile que Richard Duc d'Yorck avoit attiſée parmy les Anglois.

Ce Duc ſçavoit bien ſe ſervir du meſcontentement que cette Nation avoit du Gouvernement de la Reyne Marguerite qui eſtoit Françoiſe, pour trouver dans ces brouïlleries quelque chemin pour monter au Trône, qu'il pretendoit luy eſtre deu, pluſtoſt qu'à Henry ; car il deſcendoit (mais par femme ſeulement) de Lyonnel de Clarence, qui eſtoit ſecond fils du Roy Edoüard III. & Richard ne venoit que du troiſieſme fils, qui eſtoit Jean Duc de Lancaſtre ſon biſayeul paternel. 1451. & 52.

Ces diviſions prirent quelque ſurſéance à la priere du Seigneur de l'Eſparre, Député de la ville de Bourdeaux & des Seigneurs du pays Bourdelois ; 1452.

qui se faschant de quelques nouveaux impostz dont on les vouloit charger, offroient de remettre les Anglois dans le pays. Talbot le plus brave de cette Nation & le plus zelé pour sa gloire, estant donc descendu en Medoc avec 4000. hommes, fut introduit dans Bourdeaux par les Bourgeois le 24. d'Octobre; & sur la fin de l'année ayant reçû un pareil renfort d'Angleterre, il se rendit Maistre de Castillon, Cadillac, Libourne, Fronsac, & quelques autres petites places.

Les Bourdelois avoient pris leur temps que le Roy s'alloit engager bien avant dans une guerre avec le Duc de Savoye, qui apparemment devoit estre soustenu du Daufin, & par consequent avoir des intelligences dans le cœur du Royaume.

1452. Le Roy en vouloit à ce Duc, parce qu'il avoit accordé le mariage de sa fille Charlotte avec le Daufin sans son consentement. C'estoit là le vray motif de la guerre: mais afin d'en avoir un sujet apparent, il avoit pris sous sa protection quelques Seigneurs des Estats de Savoye, lesquels s'estant liguez contre le Ministre de leur Prince, il s'appelloit Jean de Compeis, avoient esté bannis à perpetuité, par Sentence donnée au Pont de Beauvoisis. Le Roy s'avança jusqu'en Forés pour les restablir: mais quand il eut appris la descente des Anglois à Bourdeaux, le Duc l'estant venu trouver à Feurs, il se laissa flechir à ses tres-humbles soumissions, & luy accorda la Paix.

1453. L'année suivante il se porta jusqu'à Lusignan en Poitou, delà à Sainct Jean d'Angely pour le recouvrement du Bourdelois. Son armée assiégea Castillon; Talbot venant au secours avec six mille hommes, fut batu & tué avec son fils. Sa desfaite fut la reddition de la place, la ruine entiere du party Anglois, & ensuite la prise de Bourdeaux;

deaux; lequel voyant Fronſac, Libourne, Langon, Cadillac; & toutes les places des environs reduites, le Roy logé à Lermont, tous ſecours & les vivres meſme luy manquer, ſe rendit à compoſition, que le Roy ne luy euſt pas accordée, ſi les maladies n'euſſent ravagé ſes troupes.

Du reſte pour mieux retenir cette ville, que les intereſts du commerce & des mariages reciproques lioient avec l'Angleterre, il en bannit quarante Seigneurs & Bourgeois des plus ſuſpects, & la brida par deux chaſteaux qu'il y fit baſtir.

Comme l'Univerſité de Paris eſtoit un des plus grands Corps & des plus neceſſaires à la Chreſtienté, le Cardinal d'Eſtouteville Legat du Pape, uſant de ſes facultez, mais par l'ordre exprés du Roy, employa ſes ſoins à la purger des abus qui l'avoient défigurée, & fit quantité de beaux Reglements, qui ſe gardent dans ſes Archives. 1452.

Depuis le ſiége de Calais le Duc de Bourgongne ſe meſla fort peu de la guerre contre les Anglois: mais il ne fut pas exempt de traverſes dans ſon pays. Ceux de Bruges s'eſtant ſouſlevez l'an 1437. le laiſſerent entrer dans leur ville comme pour luy donner ſatisfaction, & puis chargerent ſes gens, & luy en tuerent plus de cent, entre autres le Seigneur de l'Iſle-Adam. Luy meſme courut grand riſque, & ſe retira avec peine en faiſant rompre la porte de la ville avec des marteaux. Aprés cét emportement ils ſe mirent à faire des courſes dans le pays: Leur furie ſe modera quand ils ſçûrent que toutes les autres villes n'approuvoient point leur action, & que le Duc venoit les aſſiéger avec une grande armée. Ils luy demanderent pardon, qu'ils n'obtinrent qu'à de rudes conditions. Il leur en couſta deux cens mille eſcus d'or, la perte de pluſieurs de leurs privileges, & la vie à douze ou quinze des plus factieux. 1452. 53. 54. 55. 56. & 57.

Les Gantois luy donnerent bien plus de peine, par leurs frequents remuements. Le plus dangereux fut celuy de l'an 1452. La Gabelle en fut la cauſe. Il la vouloit eſtablir en Flandres & la rendre fixe, impoſant 24. gros, monnoye du pays, ſur chaque ſac de ſel. Ils ſe reſolurent à toutes les extremitez imaginables, pluſtoſt que de ſouffrir un impoſt ſur l'eau & le Soleil, qui ſont des dons univerſels & gratuits de la Nature. Ils ſe fioient en la protection du Roy; En effet il eſcrivit fortement en leur faveur au Duc de Bourgongne : mais ayant reçû une reſponſe encore plus forte, il ne jugea pas à propos de s'embarquer en une guerre civile, n'eſtant pas encore hors de la guerre eſtrangere contre les Anglois.

Les pertes que les Gantois firent en cinq ou ſix grands combats, eſchaufferent davantage ces courages féroces : mais la bataille de Ripelmonde, & puis celle de Gavre, où ils perdirent vingt mille hommes, les mit ſi bas, qu'il leur en falut venir à une compoſition. Deux mille hommes nuds pieds & nuds teſte, & tous les Conſeillers, Eſchevins & Officiers nuds en chemiſe, allerent une lieuë au devant du Duc & de ſon fils leur crier mercy. La porte par où ils eſtoient ſortis pour l'aller combatre à Ripelmonde, fut bouchée pour jamais. Ils furent condamnez à payer quatre cens mille Riddes d'or, à luy porter leurs Bannieres pour en faire ce qu'il luy plairoit, & à ſouffrir le changement de leurs uſages & privileges.

1453. EMPP. FREDERIC. III. & MAHOMET II. R. 28. ans, à Conſtantinople.

Un jour de Mardy 29. de May, Conſtantinople le trone de l'Empire de Grece, dont les Turcs avoient couppé toutes les branches, fut priſé de force par Mahomet II. âgé ſeulement de 23. ans. Conſtantin ſon dernier Empereur y perit, eſtouffé par la foule à une des portes de la ville. Telle fut LA FIN DE L'EMPIRE D'ORIENT,

qui

qui à compter depuis la dédicace de Conſtantinople faite le 19. May de l'an 330. avoit duré onze cens vingt trois ans. Nous marquerons doreſnavant les Sultans des Turcs au lieu de ces Empereurs.

Le Comte d'Armagnac n'eſtoit pas devenu ſage par le premier chaſtiment, il vouloit trencher du Souverain, empeſchant celuy, qui avoit les proviſions de l'Archeveſché d'Auſch, d'en prendre poſſeſſion : & il s'opiniaſtroit à garder pour femme ſa propre ſœur, malgré les Cenſures de l'Egliſe. Le Roy eſtant donc mû par les inſtances, que le Pape luy faiſoit d'oſter ce ſcandale de ſon Royaume, y envoya des troupes & cinq ou ſix de ſes principaux Chefs, dont les uns ſe ſaiſirent du pays de Rouërgue, les autres du Val d'Aure, les autres du Comté d'Armagnac. La ville de Leytoure entourée d'une triple muraille, & ſon chaſteau ſitué ſur un roc eſcarpé, ne tinrent pas longtemps : tellement que le Comte s'enfuit hors de ſon pays; & ſe retira en ſeureté dans quelques terres qu'il avoit ſur les frontieres de l'Arragon. 1454. & 55.

Il y alloit de l'honneur de la France & du Roy, de juſtifier la memoire de la Pucelle. Le Roy voulut donc que ſes parents demandaſſent des Juges au Sainct Siége, pour revoir le procés. Sur leur Requeſte Calixte III. donna des Commiſſaires, qui furent l'Archeveſque de Reims, & les Eveſques de Paris & de Coutances, leſquels s'eſtant aſſemblez à Rouën, virent & examinerent les procédures, ouïrent pluſieurs teſmoins; & ſur cela juſtifierent entierement cette fille heroïque, & firent lacerer & bruſler le procés, par lequel on l'avoit condamnée. Leur Sentence fut publiée à Rouën, en la place Sainct Ouïn, au vieux marché, & en pluſieurs autres villes du Royaume. Il ne fut pas beſoin de rien ordonner contre les faux Juges, la plus- 1455.

pluſpart eſtoient peris d'une mort ſubite où vilaine, qui ſembloit marquer un Jugement de Dieu.

1455. *En ces années commença la diviſion qui a bien aydé à perdre la Navarre. Blanche heritiere de ce Royaume avoit eu un fils nommé Charles, de Jean Roy d'Arragon ſon mary. Cette Princeſſe eſtant morte l'an* 1441. *Jean eſpouſa en ſecondes nopces Iſabelle de Portugal & retint la jouiſſance de la Navarre, qui en effet appartenoit à Charles, âgé pour lors de quelques* 31. *an. Ce different arma le fils contre le pere, le Royaume ſe partagea. La maiſon de Gramont tres-puiſſante, tenoit le party du pere, celle de Beaumont qui ne l'eſtoit pas moins, celuy du fils. La Maraſtre, qui euſt voulu ce fils hors du monde, attiſa le feu & aigrit l'eſprit du pere. Delà s'enſuivirent des haynes irreconciliables & de cruelles guerres. Le Prince Charles ayant donné bataille à ſon pere, la perdit & demeura priſonnier. Quelque-temps aprés il fut mis en liberté par un accommodement.*

1456. La mauvaiſe conduite du Daufin, & les exactions inſupportables qu'il faiſoit dans le Daufiné, particulierement ſur les Eccleſiaſtiques, irriterent tellement le Roy ſon pere, qu'il donna charge à Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, de l'aller arreſter. Dammartin ayant eſté cruellement offenſé, comme nous l'avons dit, euſt executé hautement cét ordre, ſi le Daufin n'en euſt eu avis & ne ſe fuſt ſauvé à toute bride dans la Principauté d'Orange, & delà en Franche-Comté, d'où il fut conduit en Brabant. Le Duc de Bourgongne l'y accueillit comme le fils de ſon Souverain, & luy aſſigna douze mille eſcus d'entretien, & le Chaſteau de Gueneppe à quatre lieuës de Bruxelles, pour ſon ſejour ordinaire.

1457. Quelques bons traittemens qu'il reçût en ce pays-là, il n'y eut pas eſté longtemps qu'il ſema de la diviſion entre le pere & le fils, ayant gagné les-

les Seigneurs de la Maiſon de Croüy qui gouvernoient le pere, & les ſouſtenant contre le fils qui ne les pouvoit ſouffrir. La premiere année de ſon ſejour on luy amena Charlotte de Savoye pour conſommer le mariage, dont trois ans aprés il naſquit un fils qui mourut à la bavete.

La colere du Roy ſe deſchargea ſur Jean Duc d'Alençon, parrein du Daufin. Ce Prince revenant de Daufiné, où il eſtoit allé machiner quelque intrigue avec ſon filleul, & ayant tramé je ne ſçay quelle ligue avec les Anglois, pour brouïller l'Eſtat en ſa faveur, fut arreſté & empriſonné au chaſteau de Loches. 1456.

En l'année 1457. comme c'eſt l'ordinaire aprés de longues guerres, de faire rendre gorge aux Financiers, qui ſe ſont engraiſſés durant les miſeres publiques : le Roy fit rechercher ceux qui avoient manié ſes deniers. Un nommé Jean Xancoins * Receveur General, convaincu de malverſation, & d'avoir retenu ſoixante mille eſcus, fut banny à perpetuité, ſes biens confiſquez, & les belles maiſons qu'il avoit baſties, données au Comte de Dunois. 1457.

* On prononce Sancoins.

Deux ans aprés l'empriſonnement du Duc d'Alençon, car il falut tout ce temps à chercher des preuves, le Roy aſſembla ſon Parlement & ſes Pairs à Montargis pour luy faire ſon procés. On y travailla trois mois, luy eſtant à Baugency. L'affaire n'allant pas ſi viſte qu'il deſiroit, il remit l'aſſemblée à Vendoſme, où il voulut ſe trouver en perſonne. Enfin par Arreſt du 10. Octobre, cette Compagnie condamna le Duc à perdre la teſte, & confiſqua tous ſes biens. Le Roy luy fit grace de la vie : mais il prit ſes plus belles terres, & le renvoya priſonnier à Loches. 1458.

Le 26. Decembre de cette meſme année fut le der- 1458.

dernier jour du brave Artur Comte de Richemont Conneſtable de France, qui depuis un an & demy eſtoit auſſi devenu Duc de Bretagne par la mort de Pierre le Simple, ſecond fils de ſon frere aiſné. Il n'avoit point d'enfants, ainſi la Duché alla à François ſon neveu, fils de Richard Comte d'Eſtampes ſon frere puiſné. Charles d'Anjou Comte du Maine eut la charge de Conneſtable.

1458. Cette meſme année le 27. Juin, Alfonſe Roy d'Arragon & de Sicile, paſſa en l'autre monde. En mourant il laiſſa le Royaume de Naples, qu'on appelloit alors Sicile deça le Far, à Ferdinand ſon fils naturel. René d'Anjou ayant beau jeu de pourſuivre ſon droit contre luy, avant qu'il fuſt bien affermy, envoya Jean Duc de Calabre ſon fils en ce pays-là. Ce Prince ſuivant les deſtins de ſes prédeceſſeurs, y eut de beaux commencements, & une malheureuſe ſuite.

1459. Depuis la priſe de Conſtantinople, le Duc de Bourgongne avoit par deux ou trois fois fait monſtre de vouloir employer ſes forces & ſa perſonne contre les Infidelles. On voit dans Olivier de la Marche les vœux que luy & les Seigneurs de l'Aſſemblée de Bruges, firent ſur le Paon dans un magnifique banquet; tout cela s'en alla en fumée avec la rejouïſſance de la feſte.

1459. Auſſi peu reüſſit le deſſein qu'avoit le Pape Pie II. (c'eſtoit Æneas Sylvius) de bander toute la Chreſtienté contre les Turcs. Il avoit pour cét effet convoqué une Aſſemblée Generale à Mantouë, où il ſe trouva des Ambaſſadeurs de tous les Souverains, & la guerre y fut reſoluë avec de grands projets, mais ſans aucun effet. Les Ambaſſadeurs de France s'en revinrent aſſez malcontents, de ce que le Pape ne faiſoit nulle raiſon à René pour le Royaume de Naples, & qu'il menaçoit d'excommunier

le

le Roy au sujet de la Pragmatique, sur quoy Jean Dauvet Procureur General du Parlement, fit des protestations, & en appella au futur Concile.

Le Duc d'York avoit pour la seconde fois vaincu & fait prisonnier le Roy Henry; Depuis, la Reyne Marguerite avec le secours d'Escosse, avoit tué ce Duc en bataille, & delivré son mary, mais Edoüard fils du Duc ayant ramené d'autres troupes, tenta derechef la Fortune, & desfit l'armée de la Reyne sous les murailles d'York. Puis Henry s'estant sauvé en Escosse, & la Reyne Marguerite en France, il se fit couronner Roy l'an 1461. Ce fut là le premier acte de la tragedie d'entre les Maisons d'York & de Lancastre, dont celle d'York portoit la Rose Blanche, & Lancastre la Rose Rouge. 1458. & 59.

Il y avoit treize ans que le Daufin estoit esloigné de la Cour, son pere le manda souvent sans qu'il se souciast d'obeïr, il interpella souvent le Duc de Bourgongne de le luy renvoyer, l'avertissant qu'il nourrissoit un serpent, qui s'estant réchauffé dans son sein, luy feroit sentir quelque jour ses picqueures mortelles. Il en vint plusieurs fois aux menaces, & à susciter diverses affaires à ce Duc; lequel se voyant trop harcelé, luy manda un jour fort vertement, qu'il avisast s'il vouloit tenir la Paix d'Arras ou non. 1460. 1461.

Pour cette fois donc, le Roy le laissa en patience: mais deux ans aprés, son conseil ou son ressentiment le pressant, il fut sur le poinct de l'aller querir avec une armée; Toutefois il changea encore d'avis, & songea qu'il valoit mieux le punir en avançant Charles son second fils dans les droits d'aisnesse, suivant le pouvoir qu'en avoient eu les Rois dans la premiere & dans la seconde Race. Ce qu'il eust executé sans doute, si le Pape ne l'en eust fortement dissuadé, ou peut-estre s'il eust eu

assez

aſſez de temps pour diſpoſer les François à ce changement.

1461. Comme il eſtoit à Meun ſur Yeurre en Berry, il eut avis que ſes domeſtiques avoient comploté de le faire mourir. Le pauvre Prince aprés cela ne croyoit plus voir que des poignards & des poiſons. Son apprehenſion fut ſi grande, que ne ſçachant de quelle main prendre les aliments avec ſeureté, il s'abſtint de manger quelques jours, au bout deſquels il ne fut plus en ſon pouvoir, quand il le voulut, de rien avaler. Ainſi il mourut de faim le 22. de Juillet ſur le milieu de ſa 60. année, & ſur la fin de la 39. de ſon Regne.

Jamais Prince n'eut de plus grandes traverſes & de plus puiſſants ennemis, & ne les ſurmonta plus glorieuſement. Aprés avoir chaſſé de la France ceux qui attentoient à ſa Couronne, il en trouva de plus dangereux dans ſa maiſon, qui attenterent à ſa vie. On euſt pû le nommer *Heureux*, s'il avoit eu un autre pere, & un autre fils. Il fut affable, débonnaire, liberal, équitable; il ayma tendrement ſes peuples, & les eſpargna tant qu'il luy fut poſſible, recompenſa largement ceux qui le ſervoient, eut un ſoin tres-particulier de la Juſtice & de la Police de ſon Royaume, travailla puiſſamment à la reformation de l'Egliſe, & fut ſi religieux, qu'il ne voulut point la charger d'aucunes décimes. Mais eſtant de trempe un peu molle, il ſe laiſſa trop gouverner à ſes Favoris & à ſes Maiſtreſſes; & ſur la fin de ſes jours il devint apprehenſif, défiant & ſoupçonneux au dernier poinct.

Il eut trois baſtardes de ſes Maiſtreſſes, & onze enfants legitimes de ſon eſpouſe Marie, fille de Louïs II. Duc d'Anjou, ſçavoir quatre fils, & ſept filles. Des fils il ne luy en ſurveſcût que deux, qui furent Louïs & Charles. Des filles, Radegonde mau-

mourut estant fiancée avec Sigismond fils aisné de Frederic V. Archiduc d'Austriche, Yoland fut femme d'Amé VIII. Duc de Savoye, Catherine de Charles Duc de Bourgongne, Jeanne de Jean II. Duc de Bourbon, & Magdeleine de Gaston Prince de Viane & Comte de Foix; Une autre Jeanne, & Marie sœur jumelles, ne passerent point les années de l'enfance.

LOUIS XI.

ROY LIV. Agé de 38. ans.

LA conduite que ce Prince avoit tenuë en toutes ses actions, particulierement envers son Pére & envers ses peuples du Daufiné, donnoit assez à connoistre ce qu'en devoient esperer ses amis & ses sujets. Il gouverna tousjours sans conseil, le plus souvent sans justice & sans raison. Il crût qu'il estoit de la fine Politique de s'escarter de la grande route de ses predecesseurs, & de remuer tout, fust-ce de bien en mal, pour se faire redouter. Son esprit fort esclairé, mais trop subtil & trop fin fut le plus grand ennemy de son repos & de celuy de son Estat, ayant, ce semble, pris plaisir à brouïller les affaires & à porter les plus obeïssants à la rebellion. Il ayma mieux suivre ses fantaisies desreglées, que les sages Loix de l'Estat; Et il fit consister sa grandeur dans l'oppression de ses peuples, dans l'abbaissement des Grands, & dans l'élevation des gens de neant. C'est ce qu'un autre a appellé *mettre les Rois hors de page*; il devoit dire les *mettre hors du sens & de la raison.* 1461

PAPES.

encore PIE II. 3. ans sous ce Regne.
PAUL II. esleû le 29. d'Aoust. 1464. S. 7. ans moins un mois.
SIXTE IV. esleû le 9. d'Aoust 1471. S. 13. ans, dont 12. sous ce Regne.

LOUIS XI.

ROY LIV.

LOUIS *renversa tout pour suivre son caprice,*
Mauvais fils, mauvais pere, infidelle mary,
Frere injuste, ingrat Maistre, & dangereux amy
Il regna sans Conseil, sans pitié, sans justice,
La fraude fut son jeu, sa Vertu l'artifice,
Et le Prevost Tristan son plus grand Favory.

Les créatures du feu Roy formoient un party en faveur de Charles ſon ſecond fils (ils le nommoient le Jeune Seigneur) qui peut-eſtre tendoit à exclure l'aiſné. Il avoit donc beſoin de diligence & de force pour le prévenir. La nouvelle que luy en donna le Comte du Mayne, non pas tant par affection que par hayne contre le Comte de Dammartin, qui avoit eſté ſon rival dans la faveur du Roy Charles, le fit monter à Cheval le pluſtoſt qu'il pût; & le Duc de Bourgongne & ſon fils l'accompagnerent avec quatre mille chevaux choiſis ſur dix mille.

Il alla droit à Reims, où il fut ſacré le 15. d'Aouſt par Jean Juvenal des Urſins. Avant que de recevoir l'Onction Sacrée, il voulut eſtre fait Chevalier par le Duc, puis communiqua cét honneur à 117. Seigneurs. A l'iſſuë du feſtin, le Duc ſe mettant à genoux le pria d'oublier les injures qu'on luy avoit faites, à l'occaſion du meſcontentement qui avoit eſté entre luy & ſon pere. Il luy accorda cette grace: mais il en excepta ſept, & ſous pretexte de ce nombre ne pardonna à pas un.

Il fit ſon entrée à Paris le dernier jour d'Aouſt, ſuivy de treize ou quatorze mille chevaux. La feſte finie le Duc s'en retourna en Flandres, le Comte alla en pelerinage à Sainct Claude en Franche-Comté, & le Roy à Amboiſe voir ſa mere. Elle mourut peu de temps aprés, au grand regret des plus ſages, qui euſſent bien deſiré que ſon reſpect euſt ſervi plus longtemps de bride aux violences de ſon fils.

Il ſe plaiſoit fort au Pleſſis lez Tours, le Comte l'y trouva à ſon retour, & le Roi luy donna le Gouvernement de Normandie & 12000. eſcus d'appointements: mais c'eſtoit une reconnoiſſance en papier, & de feintes demonſtrations d'amitié, qui eſtoient

estoient receuës de mesme qu'elles estoient données. Ces deux Princes se ressembloient trop peu, & se connoissoient trop bien pour s'entr'aymer; aussi desiors le Comte traitta secretement avec Romillé Vice-Chancelier de Bretagne & luy donna son seellé.

1461. & 62. Dés que Louïs fut entré dans son Royaume il s'y gouverna comme en un pays de conqueste. Il destitua tous les Officiers de la Maison Royale, de la Guerre, de la Justice, & des Finances, mal-traita toutes les creatures du Roy son pere, prit plaisir à casser tout ce qu'il avoit fait, ne donna que le Berry à son frere pour tout apannage, mit le Duc d'Alençon en liberté, & le Comte Dammartin à la Bastille, restablit le Comte d'Armagnac dans ses terres, chargea le peuple d'exactions, despouïlla les Grands, & offensa tout le Clergé.

1461. Jamais particulier n'avoit plus travaillé à reduire la puissance du Pape dans les termes des Canons, qu'Æneas Sylvius; & jamais Pape ne s'efforça plus de l'estendre au delà du droit & de la raison, que le mesme, quand il fut Pie II. La Pragmatique estoit une bride fort incommode à ses entreprises; Il fit tant d'instances auprés du Roy, qu'il donna une Déclaration au mois de Novembre de l'an 1461. pour l'abolir. La Cour de Rome emportée d'une insolente joye, fit aussi-tost traisner cette Constitution par les ruës: mais il n'estoit pas encore temps, car les oppositions de l'Université empescherent l'effet de la Declaration, & le Roy ne se mit pas en peine de la faire executer, parce que le Pape luy manqua de parole en plusieurs choses. Jean Gefroy Evesque d'Arras eut le Chapeau de Cardinal, pour recompense d'avoir negocié cette affaire auprés du Roy.

Cependant le Pape maintenoit le bastard Ferdinand

dinand dans le Royaume de Naples, de sorte que Jean de Calabre fils de René d'Anjou, aprés plusieurs revolutions, en fut entierement chassé. Les prieres du Roy ne sceurent rien obtenir du Sainct Pere en faveur de ces Princes de son Sang: mais Pie pensant le flatter, luy confirma le nom de TRES-CHRESTIEN, qu'il tenoit plus glorieusement de ses Ancestres, & l'exhorta à se croiser contre le Turc, luy envoyant une espée sur la lame de laquelle estoient gravez quelques vers Latins qui le convioient à cette expedition.

Il y avoit rude guerre entre Henry Roy de Castille & Jean Roy d'Arragon. Ce dernier avoit par un Traitté d'accommodement, donné la Catalogne à Charles Prince de Viane, fils de son premier lict, & partant son principal heritier; Sa marastre le harcela si fort, qu'il se brouilla une autrefois avec son pere & prit les armes Il fut encore vaincu & arresté prisonnier. Les Catalans se soulevant en sa faveur, forcerent le pere de le mettre en liberté: mais le mesme jour de sa délivrance il mourut d'un boucon, que sa marastre luy fit donner par son propre Medecin. 1462.

Aprés sa mort les Catalans s'estoient revoltez contre Jean, & l'avoient dégradé comme meurtrier de Charles son fils; Le Roy de Castille les assistoit. Ce n'estoit pas le zéle de Justice qui le poussoit: mais le desir de se saisir des places de la Navarre qui estoient à sa bienseance.

Cependant Jean, afin d'avoir des hommes & de l'argent en cette pressante necessité, avoit engagé les Comtez de Rousillon & de Cerdagne au Roy de France pour 300000. escus. Gaston Comte de Foix, beaufrere du Castillan & gendre de l'Arragonnois porta ces deux Princes à se remettre de leurs differends au jugement du Roy qui

alors estoit à Bourdeaux pour traitter le mariage de Magdeleine sa sœur, avec Gaston de Foix Comte de Viane.

1462. Lors qu'il eut entendu les raisons des parties par la bouche de leurs Ambassadeurs, il prononça sa Sentence arbitrale, mais elle satisfit aussi peu l'ũn & l'autre, que son entreveuë avec Henry Roy de Castille, satisfit les François & les Espagnols. Ceux-cy se mocquoient de la chicheté & de la mine basse & niaise du Roy Louïs qui n'estoit vestu que de bure, * avoit un habit court & estroit, & portoit une Nostre-Dame de plomb à sa barette; Les autres s'indignoient de l'arrogance Castillane, & du faste du Comte de Lodesme, Favory de Henry. Mais il est vray que ce Roy déferant, comme il devoit, à la Majesté de la France, passa non seulement la riviere de Bidasse, qui separe les deux Royaumes, pour venir trouver le Roy, mais encore entra deux lieuës avant dans ses terres, & vint jusqu'au chasteau d'Urtebie, où ils confererent ensemble.

* Les habits courts estoient ridicules aux personnes de qualité.

Au retour de ce voyage, Louïs trouva que les Seigneurs de Croüy pere & fils, avoient si bien mesnagé l'esprit de Philippe Duc de Bourgongne, sur lequel ils pouvoient tout, qu'il consentoit à luy rendre les villes de Somme pour les 400000. escus. Le coup estoit important; aussi, de peur que le Duc ne trouvast des excuses pour se desdire, il fit tenir promptement l'argent à Hesdin, & s'y rendit luy-mesme.

La reddition executée, il voulut se monstrer aux Pays-bas, où sa Souveraineté n'estoit gueres reconnuë. Il visita Arras, fut reçû à Tournay, & passa jusqu'à l'Isle, où le Duc le vint saluër. La ville de Tournay, qui n'avoit jamais reconnu d'autre domination que celle de France, envoya au-

de-

devant de luy trois mille Bourgeois, tous portans une Fleur de Lys d'or en broderie à l'endroit du cœur.

Louïs Duc de Savoye l'attendoit à Sainct Cloud, pour se plaindre des desobeïssances de Philippe son jeune fils, qui plus alerte qu'Amedée son frere aisné, avoit gagné les affections de la Noblesse, & se frayoit le chemin pour envahir la Couronne. Le Roy commanda à Philippe de se rendre prés de luy; il y vint aussi-tost sur la bonne foy d'un saufconduit, qui n'empescha pas qu'il ne le fist arrester & qu'il ne l'envoyast prisonnier à Loches. Il y fut détenu deux ans, pour donner temps au pere de restablir son autorité & la succession de l'aisné.

La hayne s'envenimoit de plus en plus entre le Roy & le Charolois. On en remarque cinq ou six causes principales, la reddition des places de Somme, la bonne reception que le Roy fit aux Seigneurs de Croüy, que le Charolois avoit chassez de la Cour de son pere & du pays pour ce sujet-là; De plus la tentative que fit le Roy, de mettre la Gabelle sur la Bourgongne contre les termes du Traitté d'Arras, & les faveurs qu'il faisoit au Comte d'Estampes, qui estoit accusé d'avoir voulu empoisonner le Duc & son fils.

En ce mesme-temps le Chancelier de Morvilliers 1463.
homme vehement & hardy, alla de la part du Roy deffendre au Duc de Bretagne de plus s'appeller *Duc par la grace de Dieu*, de battre monnoye, & de lever des tailles dans sa Duché. Le Duc pris au dépourveu coula doux, & promit tout: mais demanda du temps pour assembler les Estats de son pays; Et cependant il negocia diligemment avec le Bourguignon par Romillé, & avec tous les Grands du Royaume qu'il sçavoit estre fort malcontents.

L'habit des Moines mendiants, particulierement des Cordeliers, servit à faire passer en seureté les Messagers de ces intrigues.

Le Charolois avoit choisi son sejour ordinaire à Gorkon en Hollande, le bastard de Rubempré se coula dans le port avec un petit vaisseau, desguisé en Marchand, pour enlever mort ou vif ce Romillé qui estoit le mobile de toutes ces menées, ou peut-estre le Comte de Charolois mesme. Quoy qu'il en soit, le Comte l'ayant descouvert le fit arrester prisonnier, & en donna avis au Duc son pere, qui estoit allé à Hesdin pour conferer avec le Roy.

1463. Sur cette nouvelle le Duc se retira en haste, ses gens publierent que l'on avoit fait dessein de se saisir en mesme temps du pere & du fils, les Predicateurs en entretinrent le peuple, & Olivier de la Marche en parla en termes qui offensoient fort l'honneur du Roy. Pour se justifier de ces reproches, le Roy envoya Morvilliers son Chancelier & quelques Seigneurs en faire de grandes plaintes au Duc & luy en demander reparation. Le Chancelier le fit en paroles si hautes & si souveraines, qu'il sembla avoir dessein d'aigrir les choses plustost que de les adoucir; Aussi le Charolois dit, en partant, à un des Ambassadeurs, qu'avant qu'il fust un an il en feroit repentir le Roy.

Le Roy pensoit avoir le temps de domter le Breton, avant que Philippe, que l'âge rendoit pesant, songeast à se remuer. Il assembla donc les Grands de son Estat à Tours pour leur faire entendre les sujets qu'il avoit de l'entreprendre; Charles Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, y voulut parler du desordre de l'Estat, selon que son âge, sa reputation & son rang, luy en donnoient le pouvoir: mais ses remonstrances blesserent les oreilles du Roy & furent receuës avec colere & mespris; De

sorte

sorte qu'il mourut de douleur deux jours aprés. Ce fut le 4. de Janvier. 1464.

En hayne de ce bon Prince, & au préjudice des prétentions qu'il avoit sur le Milanois, le Roy avoit peu auparavant reconnu François Sforce pour Duc de Milan, & avec cela luy avoit non seulement transporté tous les droits que la France avoit sur la Seigneurie de Genes: mais aussi luy avoit remis & donné Savonne qu'il tenoit encore; faisant sçavoir à tous les Princes d'Italie, que quiconque assisteroit les Genois contre Sforce, seroit son ennemy. Tellement que Sforce à l'appuy d'un si grand nom, se rendit maistre de Genes & de toute cette Seigneurie.

L'Auteur des Antiquitez d'Orléans dit, que la riviere de Loire fut glacée cette année au mois de Juin. Si ce prodige est vray, il faut bien dire qu'il procedoit d'une cause naturelle, puisque la Chronologie nous demonstre, que la chose sur laquelle il en veut faire un miracle, n'a pas pû estre dans le temps qu'il l'a mise. 1465.

Le Breton avoit envoyé ses Ambassadeurs à Tours, demander trois mois de terme, & conduisit si accortement ses pratiques, que sa Ligue fut en estat d'esclater avant que le Roy en eust pû rien descouvrir. Les Ducs de Bourbon & d'Alençon, tous les autres Princes du Sang, horsmis les Comtes d'Estampes, de Vandosme & d'Eu, presque tous les Grands & tous les vieux Capitaines du deffunct Roy en estoient, entre autres le Duc de Nemours & les Comtes d'Armagnac, de Dunois, de Sainct Pol, de Dammartin qui s'estoit sauvé de la Bastille par un trou, le Mareschal de Loheac, les Seigneurs d'Albret, de Bueil, de Gaucour, & de Chaumont-Amboise. On l'appella la Ligue DU BIEN PUBLIC, parce que les Princes luy donnoient ce beau pretexte.

Comme le Roy estoit à Poitiers, le Bastard d'Armagnac enleva Charles son frere unique, & l'emmena en Bretagne. Tous les zelez serviteurs du feu Roy Charles son pere se rangerent auprés de luy, & luy firent escrire un manifeste à tous les Princes de France; les conviant de s'unir avec eux pour le soulagement des peuples & pour la reformation de l'Estat.

Aprés que le Roy eut tenté inutilement de le retirer à force de promesses & de flateuses paroles, il alla frapper le premier coup sur ceux qui s'estoient déclarez les premiers. C'estoient les Ducs de Bourbon & Dammartin qui avoient ouvert la guerre en Berry, Bourbonnois & Auvergne.

Tout le Berry ploya, horsmis Bourges qui estoit gardé par le bastard de Bourbon, Rion en Auvergne attendit le siége & le soustint. Jean Duc de Nemours, le Comte d'Armagnac & Charles Sire d'Albret amenerent un renfort considerable au Duc: neantmoins il entendit à un Traitté avec le Roy, promettant de semondre ses confederez à la Paix, & de les abandonner s'ils n'acceptoient des conditions raisonnables. Nemours donna sa parole positive au Roy de suivre son party, mais il ne la tint pas; Et le Roy tint bien le serment qu'il fit en luy-mesme, de s'en venger en temps & lieu.

1465. En ce pays-là le Roy apprit que le Comte de Charolois s'estoit mis en campagne avec la permission du Duc son pere, qui l'avoit assuré en partant, que s'il tomboit en quelque peril, il n'y demeureroit pas faute de cent mille hommes. Il sceut aussi que ce Comte avoit quinze cents hommes d'armes, huit mille Archers, & un grand esquipage d'artillerie & de charroy, qu'il avoit pris son rendez-vous devant Paris, & que le Duc de Bretagne & Monsieur l'y devoient joindre.

Le

Le Charolois faiſoit marcher devant luy le plus beau pretexte du monde, l'abolition des impoſts & le bien public; Il bruſloit par tout les Bureaux des Exacteurs, & laceroit leurs Regiſtres, payoit la deſpenſe de ſes troupes & les retenoit dans la diſcipline. Si cét ordre euſt pû durer, tout eſtoit à luy; ou ſi le Breton fuſt arrivé à poinct nommé, ils eſtoient Maiſtres de Paris, n'y ayant dedans que peu de gens de guerre, & beaucoup de malcontents, & d'amateurs de nouveauté. 1465.

La crainte de perdre Paris fit laſcher priſe au Roy, pour y arriver avant le Charolois: mais dés qu'il eut repaſſé la Loire, le Duc de Bourbon, Dammartin, Nemours & Albret luy manquerent de parole, & ayant raſſemblé dix mille hommes, le ſuivirent pour ſe joindre avec les autres Confederez.

Les Seigneurs de la Ligue ſe devoient tous rendre à S. Denis vers la fin du mois de Juin, le Charolois les y attendit dix ou douze jours, & cependant tenta les fauxbourgs de Paris par pluſieurs eſcarmouches. Comme il vit que rien ne branſloit en ſa faveur, & qu'il n'avoit aucune nouvelle certaine d'eux ny de la marche du Breton, il ſe trouva en grande perplexité, & penſa retourner en arriere. Neantmoins le Vicechancelier Romillé, qui eſtoit Normand & fort habile homme, luy monſtrant de fois à autre des lettres de la part de ſon Maiſtre, qu'il faiſoit ſûr des blancs ſeings, fit tant qu'il l'engagea de paſſer la Seine au Pont de Sainct Cloud, pour aller joindre le Breton vers Eſtampes où il croyoit le rencontrer. Il ſe logea ce jour-là au Bourg de Longjumeau, & ſon avant-garde à Montlehery. Le Roy s'en revenant de Berry tenoit la meſme route, & ſe vint loger à Chaſtres une lieuë au deſſous de Montlehery. 1465.

Les uns & les autres furent bien ſurpris de ſe trou-

trouver si prés de l'ennemy. Le dessein du Roy estoit de couler à costé & de gagner Paris sans hazarder le combat; mais Pierre de Brezé Grand Seneschal de Normandie, picqué de ce qu'il luy avoit demandé, s'il n'avoit pas donné son seellé aux Princes, engagea la meslée, où il fut tué des pre-
1465. miers. Ainsi ce fut une rencontre plustost qu'une BATAILLE. Elle se donna un Mardy 16. de Juillet prés de MONTLEHERY, dont elle a retenu le nom.

Toutes les deux armées, à proprement parler, eurent du pire, & pas une n'eut l'avantage. L'aisle gauche du Roy & la droite du Bourguignon furent rompuës; Et dans la desroute l'espouvante fut si grande, qu'il y eut des fuyards de part & d'autre, qui picquerent cinquante lieuës sans repaistre & sans regarder derriere eux, publiant chacun de son costé, qu'ils avoient perdu la bataille. Les deux Chefs y combatirent vaillamment de leur personne, le Bourguignon y pensa estre tué, ou pris par deux fois.

Sur le soir le Roy estant las d'avoir esté à cheval tout le jour, se laissa emmener par les Escossois de sa garde dans le chasteau de Montlehery. Ses gens ne le voyant plus, crûrent qu'il estoit mort; Et le Comte du Mayne & le Seigneur de Montauban se retirerent avec huit cens lances.

L'armée Bourguignonne estant à demy rompuë, toute consternée, craignant au lendemain un nouveau choc qu'elle n'eust pas pû soustenir, ses Chefs mirent en déliberation de desloger la nuict, & de prendre le chemin de Bourgongne. La peur est une mauvaise conseillere, tous en estoient d'avis, le Seigneur de Contay seul empescha cette retraitte, qui se fust changée en desroute. Le lendemain ils apprirent que le Roy estoit décampé, & s'en estoit

estoit allé à Corbeil, & peu d'heures aprés ils furent assûrez que le Breton estoit arrivé à Estampes. Ainsi le champ demeura au Charolois, dont il luy entra tant d'orgueil dans la teste, qu'on peut dire que cette journée fut la cause de tous ses malheurs.

Le lendemain le Roy craignant d'estre enveloppé, descendit droit à Paris le long de la Seine. Le soir mesme il soupa en compagnie des principales Dames de la ville, afin de gagner les cœurs par le moyen de ce sexe insinuant, & d'avoir un party entre les belles, pour opposer aux intrigues de celles qui portoient les interests des Princes. Avec cela il loüa fort la fidelité des Bourgeois, & pour gagner le peuple, il fit publier par les carrefours la reduction du quatriesme sur le Vin au huitiesme, & la revocation generalement de tous les impost, horsmis de ceux des cinq grosses Fermes.

Ces graces estant contre son gré ne durerent pas longtemps, non plus que l'establissement qu'il fit d'un Conseil de dix-huit personnes, six du Parlement, six du Corps de l'Université, & six notables Bourgeois, par les avis desquels il promit de se gouverner, suivant les remonstrances du Clergé, du Parlement, & de l'Université. Le peril passé il ne garda rien de tout cela qu'une mortelle hayne contre ceux qui en avoient fait la proposition, & particulierement contre l'Evesque qui avoit porté la parole. C'estoit Guillaume frere d'Alain Chartier, homme de grande vertu, & fort zelé pour le bien public.

Comme il avoit manqué d'argent, il fit de fort 1465.
grands emprunts sur les Officiers. Ce qui fut le commencement de rendre les charges venales, car il destitua ceux qui refuserent de luy prester ce qu'il demandoit. Au bout de quinze jours, ayant

bien pourveu à la seureté de la ville, il alla en Normandie faire des troupes & de l'argent.

Cependant le Charolois marchant à la rencontre du Breton, prit le logis d'Estampes pour rafraischir ses troupes & penser ses blessez, qui estoient au nombre de prés de deux mille. Au bout de trois jours le Breton arriva, ayant avec luy les Comtes de Dunois & de Dammartin, le Mareschal de Loheac, les Seigneurs de Bueil, de Gaucour & d'Amboise, 800. hommes d'armes & six mille chevaux legers.

Il avint un jour que Monsieur, jeune Prince qui avoit l'ame foible, voyant les blessez qui se traisnoient par les ruës d'Estampes, lascha quelques paroles qui tesmoignoient du repentir de cette entrepriſe. Le Charolois les entendit; & peut-estre aussi qu'il ouït dire que les Bretons, au bruit qui avoit couru que le Roy avoit esté tué à la bataille de Montlehery, avoient déliberé des moyens de se deffaire de luy pour gouverner tous seuls le nouveau Roy : Sur cela il s'imagina qu'il pourroit bien demeurer entre le marteau & l'enclume; Et dans cette crainte dépescha vers Edoüard Roy d'Angleterre pour traitter alliance avec luy, & luy demander sa sœur Marguerite. Son dessein n'estoit que de l'entretenir en esperance, afin qu'il ne se liguast pas avec le Roy, car il haïssoit mortellement la Maison d'York & portoit les interests de celle de Lancastre; neantmoins à force de faire le semblant, il s'engagea si avant qu'il accomplit le mariage & prit l'Ordre de la Jartiere.

1465. Lors que les Princes eurent demeuré quinze jours à Estampes, ils resolurent de retourner devant Paris, essayer une seconde fois s'ils ne pourroient point l'esmouvoir à se declarer du party du bien public. Ayant donc tourragé le Gastinois, ils passe-

passerent la Seine sur un pont de bateaux entre Melun & Montereau. A ce passage Jean d'Anjou Duc de Calabre & de Lorraine, fils du bon Roy René & grand Capitaine, les joignit avec la gendarmerie des deux Bourgognes. Il n'avoit de Cavalerie que huit cents hommes d'armes, mais des meilleurs, & dans son Infanterie, qui estoit en petit nombre, cinq cents Suisses, les premiers que l'on ait veus en France.

Quand tous les autres Seigneurs furent arrivez avec leurs troupes, il se trouva prés de cent mille chevaux en cette armée. Le Bourguignon avoit son quartier à Charenton & estoit logé dans son chasteau de * Conflans, les Ducs de Berry & de Calabre à S. Maur des Fossez, & le reste à Sainct Denis & aux environs.

* On y en voit encore les fossez.

Dans cette multitude de Chefs il n'y avoit point de teste assez forte pour commander ce grand Corps; ils demeurerent trois semaines devant Paris sans rien faire, se fiants sur je ne sçay quelles intrigues qu'ils avoient dedans. Peut-estre l'eussent-ils forcé par les attaques, s'ils l'eussent entrepris, car il n'y avoit que cinq cents lances & quelques bandes d'Archers, du reste ils s'affamerent plustost eux-mesmes que de l'avoir par la faim.

Il est vray qu'il s'en falut bien peu qu'ils ne le gagnassent par la negociation & par les intrigues. Car dans les uns le desir de voir finir le blocus, & dans les autres la crainte de quelque fascheux évenement, leur fit prester l'oreille aux lettres que les Herauts leur apportoient de la part du frere de leur Roy.

Ils deputerent vers luy des Notables du Clergé, du Parlement, de l'Université, & des Bourgeois, l'Evesque portoit la parole. A leur retour, nonobstant les ordres contraires du Comte d'Eu qui étoit

Gouverneur, il fut conclu à l'Hoſtel de Ville, que l'on demanderoit au Roy l'Aſſemblée des Eſtats, que les Princes pourroient entrer dans Paris à petite compagnie, & qu'on leur fourniroit des vivres pour de l'argent. Le Roy en eſtant averty revint à Paris le 28. d'Aouſt & rompit ce coup.

S'il fuſt arrivé deux jours plus tard, il euſt peut-eſtre trouvé les Princes dans Paris & les portes fermées pour luy. En ce cas il avoit reſolu de ſe retirer auprés de Louïs Sforce Duc de Milan ſon bon amy, qui luy avoit envoyé un ſecours de ſept à huit mille hommes, qui travaillerent extrémement les terres du Duc de Bourbon.

Depuis ſon arrivée, il ne ſe paſſa pas un jour ſans eſcarmouches, horſmis quelques tréves qui furent renouvellées à diverſes fois pour vint-quatre heu-
1465. res ſeulement. Il avoit eſté accordé une Conference par Deputez au troiſieſme de Septembre, qui ſe faiſoit à la Grange aux Merciers. Dés l'heure même ce ne furent que marchez ſecrets pour ſe débaucher leurs gens, les Confederez entrerent en jalouſie les uns des autres, leur party ſe deſunit, & celuy du Roy ſe fortifia & ſe confirma.

Il eſtoit reſolu de ſuivre le Conſeil de Sforce Duc de Milan, qui eſtoit de rompre cette Ligue à quelque prix que ce fuſt, & pour cét effet de leur donner à chacun en particulier, la plus grande partie de ce qu'ils demanderoient. Il eſtoit preſque d'accord de tout, horſmis de l'apennage de ſon frere, pour lequel ils s'opiniaſtroient d'avoir la Normandie. Il ne pouvoit conſentir à démembrer cette belle Province: mais là-deſſus il eut nouvelles que le Duc de Bourbon qui faiſoit la guerre en ce pays-là, ayant eſté introduit par intelligence dans le chaſteau de Rouën, s'eſtoit rendu Maiſtre de la ville, & que toute la Province ſe

por-

portoit à cette resolution, enteſtée du desir d'avoir un Duc comme la Bretagne qui s'en trouvoit bien. De ſorte qu'il fut obligé de leur accorder ce qu'ils tenoient desjà.

Le Traitté fut conclu le 29. d'Octobre. Le Charolois eut les villes de Somme, rachetables ſeulement aprés ſon déceds pour deux cents mille eſcus, & de plus les Comtez de Guiſnes, de Boulogne & de Pontieu. Le Comte de Sainct Pol qui gouvernoit ſon eſprit, eut l'eſpée de Conneſtable; On rendit au Comte d'Armagnac & à tous les autres, les terres & les charges dont ils avoient eſté dépoſſedez, & avec cela on leur donna des penſions & des emplois : mais de telle ſorte qu'on jettoit des ſemences de brouïllerie entre eux. Le Duc de Bretagne ſe fit payer les frais de ſon voyage & de ſes troupes. Le Public qui avoit ſervy de couleur à cette guerre, & qui en avoit porté tous les frais n'en eut aucun avantage, ſinon qu'il fut dit, qu'il ſeroit nommé trente-ſix Notables, douze de la Nobleſſe, douze du Clergé, & douze de la Robbe, pour aviſer aux moyens de ſoulager les peuples & de remedier aux deſordres de l'Eſtat. 1465.

Le lendemain le Roy & les Princes Confederés ſe trouverent au chaſteau de Vincennes, qu'il avoit mis entre les mains du Comte; Et là Monſieur luy fit hommage du Duché de Normandie. Deux jours aprés le Comte reprit le chemin de Flandres, le Roy le conduiſant juſqu'à Villers le Bel, & en meſme temps le Duc de Bretagne s'en alla avec Monſieur en Normandie pour luy faire prendre poſſeſſion de cette Duché. 1465.

On vit auſſi-toſt le bon ſuccés du conſeil de François Sforce; Le Roy gagna à luy les plus vaillants de ces Chefs, en mit quelques-uns en diviſion

ou en jalousie, chercha l'occasion de despouïller les autres, & la trouva avec le temps, ou à les jetter dans l'embarras. Le Comte de Charolois l'estoit dans un assez grand, sçavoir la guerre des Liégeois: il n'eut qu'à l'y entretenir, en soufflant le feu, & soustenant ces aheurtez dans leur hayne furieuse.

1465. Leur Evesque estoit frere du Duc de Bourbon, neveu par sa mere du Duc Philippe de Bourgongne, ils l'avoient chassé du pays, parce qu'il ne vivoit pas en Prelat, & le Bourguignon avoit entrepris de le restablir. Ceux de Liége & ceux de Dinan envoyerent déclarer la guerre au Charolois lors qu'il estoit en marche pour venir à Paris. Pour lors le Duc son pere avec l'assistance des Ducs de Cleves & de Gueldres, les força en peu de jours d'acheter la Paix. Mais peu aprés sur le bruit qui courut que le Charolois avoit esté tué à Montlehery, ils reprirent les armes avec plus de furie; se fiant à ce que le Roy leur avoit promis secours, & qu'il ne feroit point la paix sans eux. Ceux de Dinan, ville fameuse & riche par ses ouvrages de cuivre s'emporterent à mille outrages contre le Charolois, jusqu'à l'appeller bastard & à le pendre en effigie.

1466. Le chastiment suivit de prés leur outrageuse insolence : le Duc mit le siége devant Dinan, son fils commandoit l'armée. La ville fut emportée d'assaut & bruslée, huit cents de ses habitans noyez dans la Meuse, & le reste abandonné à une extrême misere. Les Liégeois qui venoient au secours, espouvantez de la fumée de cét incendie, demanderent tréves pour un an, jusqu'au mois de Janvier de l'année prochaine, & donnerent trois cents ostages.

1465. Le Duc de Bretagne vouloit seul posséder Monsieur,

sieur, & jouïr de toutes les graces qu'il pouvoit faire en Normandie. Jean Duc de Calabre & les vieux serviteurs de Charles VII. qui avoient suivy le jeune Prince, avoient aussi jetté leur plomb là-dessus; La division se mit donc entre eux, on peut juger s'il y eut manque de boutefeux pour la faire esclater. Ils firent croire à Jean Duc de Calabre, que le Breton avoit comploté d'enlever Monsieur en Bretagne; Le Duc Jean en avertit les Normands, le bruit s'espand parmi la ville, le sot peuple prend feu, court au Mont Saincte Catherine où étoit Monsieur, attendant qu'on fist les appresta pour sa reception, le monte sur un Palefroy, & luy fait faire son entrée tumultuairement & sans ceremonie. Le Breton n'osa paroistre & fut contraint, pour éviter leur fureur, de se retirer dans la basse Normandie, dont il tenoit les villes.

Si-tost que le Roy le sceut, il prit l'occasion aux cheveux. Il marcha droit à luy, l'estonna, le fit venir à une Conference dans Caën, où le Duc consentit que les places qu'il tenoit seroient mises comme en sequestre entre les mains d'Oder Daydic-Lescun, depuis Comte de Cominges. 1465.

Tandis que le Roy estoit en ce pays-là, le mesme Duc de Bourbon, qui avoit mis la Normandie au pouvoir de Monsieur, travailloit à l'en retirer, & à la remettre entre les mains du Roy. En toute sa vie le Duc de Bourgongne n'eut point de plus sensible desplaisir, que de voir ce Prince qu'il avoit aymé plus que toutes les personnes du monde, luy tourner le dos si promptement, & ruïner son propre ouvrage. 1465.

Louviers & le Pont de Larche s'estant rendus au Roy, ceux de Rouën luy demanderent composition le 10. de Janvier, & leur miserable Duc dénué d'amis, d'argent, de cœur, & de conseil, 1466.

ſeil, ſe ſauva en piteux équipage, & fut tout heureux de trouver un aſyle chez le Breton. Ainſi la Normandie ne garda ſon Duc que deux mois. Le Roy ne luy pardonna pas la paſſion qu'elle avoit teſmoignée d'en avoir un. Il en couſta la vie à grand nombre des plus Notables du pays.

La guerre des Liégeois détenoit ſi fort le Charolois, qu'il ne pût pas empeſcher cette revolution, & la caducité empeſchoit le Duc Philippe ſon pere de ſe remuer ſi-toſt qu'il euſt deſiré. Il entretenoit ſeulement correſpondance avec le Breton, & s'efforçoit d'animer le Roy Edoüard, dont il avoit demandé la fille en mariage, de faire une deſcente en France.

Durant le bruit qui couroit de cette irruption & les murmures d'une infinité de mal-contents, le Roy amuſoit le peuple d'un eſpoir de ſoulagement, ayant convoqué à Paris une Aſſemblée de Notables, dont
1466. il fut choiſi 21. Commiſſaires, qui commencerent à travailler dans le Palais le 16. de Juillet. Le Comte de Dunois y preſidoit; C'eſtoit luy ſeul, entre tant de Princes, qui l'avoit pourſuivie, par ce loüable zele qu'il a tranſmis à tous ſes deſcendants, de procurer le bien public. Il s'y fit ſans doute plus de propoſitions qu'il n'en vouloit executer, & des diſcours fort eſtudiez; C'eſt ce qu'en France ils appellent de *belles actions*.

1466. Les exceſſives chaleurs de l'Eſté cauſerent beaucoup de maladies contagieuſes, qui dans la ſeule ville de Paris, emporterent plus de quarante mille perſonnes, & en chaſſerent un bien plus grand nombre; De ſorte que le Roy deſirant la repeupler, y appella par un Edit toutes ſortes de Nations & de gens, meſme les bannis & les criminels, auſquels outre l'abolition, il donna des Privileges & des Franchiſes.

La

La Pragmatique subsistoit encore, le Pape Paul II. 1467.
envoya pour Legat auprés du Roy, Jean Jofridi Cardinal Evesque d'Alby, pour en faire verifier la revocation, qui employa Jean Baluë Cardinal Evesque d'Angers, pour porter les Lettres du Roy au Chastelet & au Parlement. Elles passerent au Chastelet sans opposition : mais au Parlement il trouva Jean de Sainct Romain Procureur General, qui luy resista en face, & l'Université alla chez le Légat luy signifier son appel au futur Concile, & ensuite le faire enregistrer au Chastelet.

Paris estant comme le Fort du Roy contre les Grands qui ne l'aymoient point, il ordonna que tous les habitans, mesme les Ecclesiastiques, s'y rangeassent sous des Bannieres avec des *Principaux* & *Sous-Principaux*, c'est à dire des Colonels & des Capitaines, & qu'ils s'équipassent de bonnes armes. En une reveuë qui se fit le 4. Septembre, il se trouva de 70. à 80000. hommes, depuis l'âge de 16. ans jusqu'à 60. Dans une autre qui se fit deux ans aprés on en compta 84000.

Le 15. de Juillet de l'an 1467. Philippe le Bon, 1467.
Duc de Bourgongne finit ses jours à Bruxelles dans la 72. année de son âge & la 45. de sa domination. Il ne cédoit en puissance & en richesses à aucun Roy qu'à celuy de France : mais n'avoit point son pareil en bonté & en magnificence. Aussi estoit-il adoré de ses peuples, reveré de tous les Princes de la Chrestienté, redouté mesme des Infidelles. Le Comte de Charolois son fils succeda à ses grands Estats, nullement à sa bonté ny à sa sagesse. Il estoit emporté, presomptueux, aheurté, & sanguinaire: mais au reste vaillant, intrepide & infatigable dans la guerre, & qui au-dedans gardoit exactement la Justice & le droit à ses sujets.

A son avenement il eut affaire aux Liégeois, que

que le Roy avoit portez à rompre la tréve, auſſi les aſſiſtoit-il, & toutefois offroit de les abandonner ſi le Duc luy abandonnoit le Breton à qui il tenoit preſque le pied ſur la gorge, eſtant entré dans ſon pays avec trente mille hommes. Le Duc n'en voulut rien faire: mais ſe haſta d'achever la guerre du Liége. Or les Liégeois ayant perdu la bataille comme ils venoient au ſecours de la ville de S. Tron, ſe ſouſmirent à toutes les conditions qu'il voulut, reſervé le feu & le pillage. Il fit ſauter 20. ou 30. teſtes des plus coupables, & les tours & les murailles de la ville de Liege, changea les Magiſtrats & les Loix, & en tira de grandes ſommes d'argent pour ſes frais. C'eſtoit au mois de Novembre.

Les peuples de Flandres, ſpecialement les Gantois qui s'eſtoient mutinez aprés la mort de ſon pere, s'humilierent auſſi devant leur Prince victorieux, & luy envoyerent toutes leurs Bannieres à Bruges.

Au mois d'Octobre, le Roy reçût avis que le Duc d'Alençon, qui ſe jettoit dans tous les partis qui ſe faiſoient, eſtoit entré dans celuy de Monſieur & du Duc de Bretagne, & leur avoit donné ſes places, par le moyen deſquelles & de celles qui leur eſtoient reſtées, entre autres Avranches, Bayeux & Caën, ils tenoient preſque toute la baſſe Normandie. Le Roy voulant luy paſſer ſur le ventre pour aller aux autres, fit auſſi-toſt deſcendre ſon armée dans le pays du Perche & du Mayne, & ſe rendit au Mans.

1467. *L'un des ſujets qui avoit le plus ébranlé les villes, particulierement celle de Paris, contre le Roy dans la Ligue du bien public, ç'avoit eſté la mutation des Officiers. Pour cette raiſon, avant que de marcher contre les Princes liguez, il fit cette celebre Ordonnance du 21. d'Octobre, * qui porte*, que conſiderant qu'en ſes Officiers conſiſte ſous ſon autorité, la direction

* Ce droit de n'eſtre

rection des faits par laquelle eſt policée & entretenuë la choſe publique du Royaume, & que d'iceluy ils ſont Miniſtres eſſentiels, comme membres du Corps dont il eſt le Chef, *il vouloit leur oſter tout le doute qu'ils avoient de choir en l'inconvenient de mutation & deſtitution, & deſiroit pourvoir à leur ſeureté; Et partant il ordonnoit, que deſormais il ne ſeroit donné aucun Office s'il n'eſtoit vacant* par mort, ou par reſignation volontaire, ou par forfaiture, *jugée & declarée judiciairement par juge competent.*

point deſtituez, eſt fort ancien; on le voit dans les Capitulaires de Charles le Chauve, & dans une Ordonnance de Philippe de Valois, citée par Du Moulin.

Son armée fut tout le reſte de l'Automne ſans rien faire, parce que, tout ruſé qu'il eſtoit, il ſe laiſſa amuſer par le Breton de l'eſperance d'un accommodement. Neantmoins il ne perdit pas ſon temps. Sur la fin de l'année, il débaucha René Comte du Perche, fils de Jean Duc d'Alençon, lequel trahiſſant ſon propre pere, luy livra le chaſteau d'Alençon, qui en ce temps paſſoit pour une fort bonne place. Les Bretons abandonnerent la ville. Comme il vit Monſieur & le Duc de Bretagne eſtonnez d'un coup ſi impreveu, il employa le Legat du Sainct Pere pour leur faire entendre, qu'il remettroit tous ſes differends au jugement des Eſtats Generaux; Et pour cét effet il les convoqua à Tours au premier jour d'Avril.

Tous les Deputez ſe trouverent tellement à ſa devotion, qu'ils n'ordonnerent rien que conformément à ſes deſirs: Que la Normandie eſtant unie à la Couronne, ne ſe pouvoit démembrer pour la donner à ſon frere: Que ce jeune Prince ſeroit exhorté de ſe contenter de douze mille livres de rente en terres pour ſon appannage, & de 60000. livres de penſion annuelle, ſans tirer à conſequence à l'avenir pour les autres fils de France. Que le Breton rendroit les places de Normandie, & que 1468.

& que s'il ne déferoit à cette ordonnance, on luy feroit la guerre à toute force, & pour cela ils offroient leurs biens & leurs vies.

Il fit incontinent ſignifier cette reſolution à ſon frere & au Breton; Et au meſme-temps ſon armée conduite par ſon Admiral, entra en Bretagne, prit Chantoce & Ancenis, & s'eſtendit bien avant dans le pays, tandis que luy, aprés avoir viſité ſa bonne ville de Paris, eſtoit allé ſur la frontiére de Picardie dreſſer ſes machines pour eſſayer de détacher le Duc de Bourgongne d'avec eux.

1468. Pour lors ce Duc ayant vaincu les Liégeois, l'avoit envoyé prier de laiſſer ſes amis en paix, autrement qu'il ſeroit obligé de les ſecourir; Et de fait il s'avançoit à grandes journées pour cela: mais cependant eux ayant pris l'eſpouvante, ſans qu'il paruſt rien qui les obligeaſt de ſe precipiter ſi fort, conclûrent leur accommodement, & en paſſerent par la reſolution des Eſtats.

Le Roy ne manqua pas de le faire ſçavoir promptement au Bourguignon, mais il n'en voulut rien croire; le Heraut meſme du Breton qui luy en porta la nouvelle, courut riſque d'eſtre pendu comme un homme ſuborné, parce qu'il avoit vû le Roy en paſſant. A la fin il en eut tant de preuves qu'il le falut croire.

Il campoit avec un grand ordre le long de la Somme. C'eſt le premier qui ait renouvellé la Methode des Romains, d'enfermer ſes troupes dans un camp retranché. Nonobſtant ces precautions l'armée du Roy ſe trouvoit ſi forte, & ſes gens ſi animez, qu'il l'euſt facilement enlevé s'il l'euſt entrepris: mais il ayma mieux tenter une voye moins hazardeuſe, & luy donna ſix-vingt mille eſcus d'or pour avoir une tréve. Il ne manquoit jamais aucune affaire quand il ne luy en couſtoit que de

l'ar-

l'argent, car il le prenoit dans la bourse de ses peuples, & le hazard du combat eut esté pour luy.

Les Catalans, nonobstant la Sentence du Roy & l'accommodement du Castillan, avoient eslû l'an passé Jean Duc de Calabre pour leur Souverain, tant à cause de sa valeur, que des pretentions que la Maison d'Anjou avoit sur le Royaume d'Arragon. Il fit la guerre en ce pays-là avec le secours du Roy trois ans durant, ayant tantost de bons succés tantost de mauvais : mais l'an 1470. comme il avoit mis en desroute l'armée de Jean Roy d'Arragon qui assiegeoit la ville de Peralte, il mourut d'une fievre chaude dans Barcelonne. 1468.

C'estoit un esprit merveilleusement adroit, insinuant & enlaçant, que celuy du Roy Louïs: il le connoissoit bien & s'estoit imaginé que s'il pouvoit s'aboucher avec le Bourguignon, il le détacheroit bien des deux autres, ou du moins semeroit des défiances entre eux. Il negocia donc une entreveuë, & par le conseil du Cardinal de la Baluë, alla le trouver à Peronne où il estoit, sans mener aucunes gardes: mais seulement ce Cardinal, le Duc de Bourbon, le Comte de Sainct Pol, & deux ou trois autres Seigneurs, afin de luy tesmoigner une entiere confiance.

Le Duc l'avoit logé dans la ville. Là-dessus arriverent trois Princes de la maison de Savoye, Philippe Seigneur de Bresse, le Comte de Romont, & l'Evesque de Geneve; puis le Mareschal de Bourgongne, les Seigneurs du Lau, & d'Urfé, & quelques autres, tous ennemis du Roy. Du Lau avoit esté autrefois son favory, mais depuis il l'avoit mis en prison d'où il s'estoit eschapé. La veuë de ces gens luy fit si grande peur, qu'il pria le Duc de le loger dans le chasteau; c'estoit passer le guichet & se rendre prisonnier.

Avant que d'aller à Peronne, il avoit envoyé des Am-

Ambaſſadeurs au Liége, pour porter ce peuple remuant à reprendre les armes, & il n'avoit pas eu le ſoin de les contremander. Or la mine joüa plûtoſt qu'il ne vouloit: car au premier mot ces gens impetueux partirent de la main, emporterent d'emblée la ville de Tongres, où ils prirent leur Eveſque, deſchirerent en pieces cinq ou ſix de ſes Chanoines, & tuerent quelques Bourguignons.

1468. A cette nouvelle le Duc ſe met en furie, fait fermer les portes du chaſteau de Peronne, & retient à peine ſa colere, qu'elle ne ſe vange de meſme ſur le Roy. Trois jours durant le Roy fut dans des tranſes mortelles, il ſe voyoit entre les mains de ſon ennemi juſtement irrité, & qui euſt tout gagné en le perdant, au milieu de gens qui le hayſſoient à mort, & dans un logis qui eſtoit au pied de la tour où Hebert Comte de Vermandois avoit autrefois fait mourir Charles le Simple. En effet il eſtoit perdu s'il n'euſt trouvé moyen de gagner quelques domeſtiques du Duc (entre autres Philippe de Comines) qui adoucirent l'eſprit de leur Maiſtre. Il ne pût ſortir de ce precipice qu'en faiſant un nouveau Traitté avec le Duc, par lequel il accordoit les Comtez de Champagne & de Brie à Monſieur, & promettoit de le ſuivre à la deſtruction des malheureux Liégeois, avec tel nombre de troupes qu'il deſireroit. Il n'y mena que quelques gardes & 300. hommes d'armes.

1468. Quoy que la ville de Liége fuſt démantelée & ſans artillerie, ils ſe deffendirent neantmoins deſeſperément huit jours durant, firent de grandes ſorties, entre autres une la nuict, où ils penſerent tuer le Roy & le Comte dans leurs logements. Mais un Dimanche 30. d'Octobre, qu'ils croyoient jour de repos parmi les Chreſtiens (comme s'il y avoit de la Religion dans la guerre) ils furent attaquez

quez sur l'heure du disner, & rendirent peu de combat. Une grande partie du peuple s'enfuït par dessus le pont de Meuse dans les Ardennes, où plus de la moitié mourut de faim & de froid, l'autre se sauva dans les Eglises, ou se cacha dans les maisons.

La crainte forçoit le Roy de se rejouïr des malheurs de ses miserables alliez, de louër les hauts faits du Duc de Bourgongne devant ses gens & en sa presence mesme, & de faire la Cour à son vassal. Quatre jours aprés il ménagea, par ceux qu'il avoit gagnez auprés de luy, qu'il luy permist de s'en aller, pour faire verifier leur Traitté de Peronne en la Cour de Parlement: car sans cela, comme dit Philippe de Comines, les Traittez estoient de nulle valeur. Le Duc luy ayant fait de mauvaise grace quelques excuses de l'avoir amené-là, le conduisit seulement une demie lieuë.

Aprés le départ du Roy il fit noyer mille ou douze cents de ces malheureux qui avoient esté pris dans les maisons de Liége, & mettre le feu à toute la ville, horsmis aux Eglises & à trois cents maisons à l'entour, qu'on reserva pour loger les Ecclesiastiques.

Les Parisiens ne pouvoient s'empescher de se mocquer des finesses du Roy, qui l'avoient fait tomber dans le tresbuchet à Peronne, il s'advisa de donner une autre matiere à leurs caquets, qui fut d'envoyer prendre dans leurs maisons les Cerfs, Chevreuils, Daims, Gruës, Cignes, Cormorans & autres bestes qu'ils nourrissoient pour leur plaisir, comme aussi tous les Oyseaux à qui on apprenoit à chifler & à parler. Peut estre qu'on avoit appris à quelque Perroquet à dire Peronne.

En se separant du Duc il luy avoit demandé ce qu'il entendoit qu'il fist, en cas que son frere ne se contentast pas de la Champagne pour appanna-

ge:

1468. & 69. ge : le Duc luy avoit reſpondu, que s'il ne la prenoit, & que d'ailleurs le Roy puſt faire en ſorte qu'il fuſt content, il s'en remettoit à eux deux. Il ne manqua pas de faire ſon profit de ces paroles inconſiderées. Il ne vouloit point que ſon frere fuſt ſi voiſin du Bourguignon, ſon intereſt eſtoit de le placer à l'autre bout du Royaume pour rompre leur communication. Ce jeune Prince foible & léger d'eſprit, eſtoit gouverné par Oder-Daydie Seigneur de Leſcun Gaſcon & vain, qui vouloit eſtre Prophete en ſon pays; ce fut par ſon moyen qu'il le perſuada de renoncer à la Champagne, & d'accepter la Guyenne avec la ville de la Rochelle.

1469. Ce changement eſtoit la perte de ce jeune Prince; Le Cardinal de la Baluë, entre les mains de qui le Traitté de Peronne avoit eſté juré, ſouffroit avec regret qu'on l'alteraſt, ſoit par amour pour Monſieur, ou qu'il vouluſt toûjours tenir le Roy dans l'embarras. Ce bon Prélat & Guillaume de Hœraucour entretenant intelligence avec le Bourguignon, eſcrivoient à Monſieur pour l'en diſſuader, & luy repreſentoient beaucoup de choſes à ſon avantage, mais contre les intentions du Roy. Leurs lettres ayant eſté interceptées & eux arreſtez, ils confeſſerent ingenuëment toutes leurs menées. Le Roy envoya l'information à ſon frere; lequel ſe laiſſant vaincre à ſes careſſes, accepta la Guyenne & le vint trouver à Tours.

L'Eveſque fut enfermé dans une cage de fer, ſupplice qu'il méritoit bien, puiſqu'il en eſtoit le premier inventeur. On mena le Cardinal à la Baſtille, où il demeura onze ans, le Pape le reclamant comme juſticiable de luy ſeul, & le Roy faiſant inſtance auprés du Pape de luy donner des Juges dans le Royaume pour luy faire ſon procés.

L'in-

L'intelligence des deux freres sembloit parfaite, & le Roi afin d'éloigner le cœur de Monsieur des païs de deçà, le leurroit d'un grand mariage en Espagne. Henry Roi de Castille avoit une fille nommée Jeanne, mais que les Castillans tenoient pour bastarde, parce qu'il passoit pour impuissant ; de sorte qu'ils l'avoient contraint de declarer l'Infante Isabelle, qui estoit sa sœur, son heritiere. Le Roy envoya le Cardinal d'Arras demander cette Isabelle pour Monsieur ; mais les Seigneurs du pays l'ayant enlevée & mariée à Ferdinand Infant d'Arragon, il rechercha Jeanne, que Henry luy accorda. Matiere d'une longue guerre si Charles eust vescu. 1469.

Le premier jour d'Aoust le Roy estant dans son chasteau d'Amboise, institua un ORDRE de Chevalerie en l'honneur DE SAINCT MICHEL, & limita le nombre des Chevaliers à 36. encore ne fut-il jamais remply de son Regne. Les François honoroient particulierement Sainct Michel, comme l'Ange tutelaire de cette Monarchie ; Et on ne pouvoit pas mieux choisir pour dompter l'orgueil des Anglois, qui portoient des Dragons dans leurs enseignes, que ce Prince de la Milice Celeste, que l'on peint tenant un Dragon sous ses pieds. Aussi disoit-on qu'on l'avoit vû à la teste des armées combattant contre eux avec les François. 1469.

Il pensoit par le moyen de ce Colier, avoir sous sa main tous les Grands du Royaume quand ils viendroient au Chapitre. C'est pourquoy le Duc de Bretagne le refusa, & le Duc de Bourgongne faisant pis, reçût celuy de la Jartiere, & le porta jusqu'à la mort.

Le Breton avoit auprés de luy un Pierre Landays son Tresorier, homme de bas lieu, mais fort habile & capable de contreminer tous les artifices

de Louïs XI. C'eſtoit luy qui conduiſoit toutes ces menées, qui enhardit ſon Maiſtre de tenir bon contre ſes ruſes & ſes menaces. Ainſi quelque effort qu'il pûſt faire, quoy qu'il fuſt ſur la frontiere avec une armée, il ne le ſçût jamais deſunir d'avec le Bourguignon, mais l'obligea ſeulement par un Traitté fait à Saumur, de renoncer à toutes ligues offenſives contre le Royaume.

1470. *En l'année 1470. Jean fils naturel de Louïs Duc d'Orleans, ſortit de ce monde âgé de 70. ans, eſtant pluſieurs années auparavant ſorty de la Cour à cauſe de la douleur preſque continuelle de ſes goutes, que les grandes fatigues de la guerre luy avoient cauſées. Ce Prince* eſtimé en toutes choſes, *ce dit Comines, s'eſtant rendu auſſi habile Negociateur que grand Capitaine, fut un des principaux inſtruments dont Dieu ſe ſervoit pour chaſſer les Anglois de la France. Auſſi les Princes de ſa Maiſon luy donnerent la Comté de Dunois, le Roy Charles celle de Longueville, la charge de Grand Chambellan, & la Lieutenance Generale de ſes armées & places fortes; Pouvoir de ſi grande eſtenduë, qu'il n'a eſté communiqué à perſonne qu'à luy ſeul dans la troiſieſme Race.*

1470. *La renonciation que le Roy fit faire au Breton, regardoit Edoüard d'York Roy d'Angleterre & beaufrere du Bourguignon, dont le bruit couroit à toute heure, qu'il alloit faire deſcente à Calais. Il en fut bien empeſché par le Comte de Warwich, lequel en vengeance de quelques injures qu'il avoit receuës de luy, s'eſtoit mis à porter les intereſts de la Maiſon de Lencaſtre, & luy avoit meſme débauché le Duc de Clarence ſon frere.*

Il avoit l'an precedent desfait ſon armée, & aprés l'avoit encore fait priſonnier. Puis Edoüard s'eſtant évadé l'avoit vaincu à ſon tour; de ſorte qu'il fut contraint de ſe ſauver en France ſur la fin du mois de May de

cette

cette année. D'où estant repassé en Angleterre avec le secours que le Roy luy presta, il fit une seconde fois changer la Scene. Car tout accourut à luy, suivant le genie du pays qui ayme les revolutions, & Edoüard estant entierement abandonné, s'enfuit en Flandres vers le Duc de Bourgongne son beaufrere. Alors le Roy Henry qui estoit à la Tour de Londres fut mis en liberté, & Warwich & Clarence prirent le gouvernement du Royaume. 1471.

Bien que le Roy eust sur le cœur l'affront reçû à Peronne, neanmoins comme il avoit l'ame timide, & que la longueur des entrepriſes l'impatientoit quand les ſuccés n'alloient pas auſſi viſte que ſes deſirs : il fut demeuré en paix, ſi le Conneſtable & ceux qui eſtoient auprés de luy, n'euſſent excité ſon reſſentiment pour le porter à la rupture. Ils craignoient, & le Conneſtable ſur tous, que la Paix les rendant inutiles, le Roy ne leur retranchaſt leurs grands appointements, & que ſon eſprit remuant, s'il n'eſtoit occupé au dehors, ne fiſt des changements dans ſa Cour.

Outre ces motifs, il y avoit encore une intrigue du Breton & du Conneſtable en faveur de Monſieur. Comme ils deſiroient le fortifier contre le Roy, ils luy avoient donné l'envie d'eſpouſer la fille unique du Bourguignon ; Et parce qu'ils ſçavoient que le pere n'y conſentiroit qu'avec peine, ils crûrent qu'ils l'y porteroient par force plûtoſt que par amitié, & ainſi ils reſolurent d'engager le Roy à luy faire la guerre.

Le biais qu'ils prirent pour cela fut de l'aſſurer qu'ils avoient des intelligences infaillibles pour ſurprendre les places de ce Duc, & pour luy revolter ſes ſujets juſques dans le cœur de la Flandres. Sur l'eſperance d'un ſi grand avantage, il envoya un Huiſſier du Parlement l'ajourner juſque dans ſa

ville de Gand, à ce qu'il eust à faire raison au Comte d'Eu, auquel il détenoit quelques terres mouvantes de la Comté de Ponthieu. Au lieu de comparoistre à l'adjournement, il arra quelques troupes à demy solde, mais aprés les avoir payées trois mois, voyant que rien ne branſloit, il crût que ce n'eſtoit qu'une algarade, & les congedia.

La Maiſon de Bourgongne eſpargnoit ſi fort ſes peuples, qu'elle n'entretenoit point de troupes reglées, ny de garniſons dans ſes places, elle croyoit que des ſujets bien traittez ſe gardoient aſſez d'eux-mêmes. Cependant lors qu'il eut entierement deſarmé, il eut divers avis que tout eſtoit preſt pour l'accabler. Jean de Chaalons Prince d'Orange, & quelques-uns de ſes domeſtiques l'abandonnerent; 1471. Baudouïn un de ſes freres baſtards (il en avoit huit) complota de l'empoiſonner; le Breton renonça à ſon alliance, & le Conneſtable ſe ſaiſit de la ville de Sainct Quentin. Alors luy qui ne craignoit rien, commença d'apprehender toutes choſes. Il ramaſſa à peine trois cens chevaux, avec quoy il s'avança pour couvrir ſes autres villes ſur la Somme: mais à ſa veuë la ville d'Amiens luy tourna le dos & reçut les gens du Roy. Abbeville en euſt autant fait; ſi Deſquerdes ne l'en euſt empéchée.

Il ſe retira donc dans Arras plus viſte qu'il n'étoit venu, & dépeſcha vers le Conneſtable un Meſſager ſecret, pour le prier de ne le pas pouſſer à toute outrance. Il reçût pour reſponſe, qu'à moins que Monſieur ne ſe déclaraſt pour luy, on ne pouvoit pas le ſervir: mais qu'il eſtoit tout preſt d'embraſſer ſa deffenſe, s'il luy vouloit donner ſa fille en mariage. Un billet de Monſieur porté dans un morceau de cire, l'aſſuroit de la meſme choſe; Et le Breton luy donnoit avis que toutes ſes villes,

meſ-

mesme Bruges & Gand estoient sur le poinct de se revolter, & que le Roy avoit resolu de l'assiéger quelque part qu'il se retirast.

Mais plus on le veut forcer, plus il se roidit au contraire. N'estant pas poursuivy de si prés comme il le pouvoit estre par le Roy, il reprit courage, assembla des troupes, se mit en campagne, & ayant pris Pequigny se presenta devant Amiens, & le canonna pour inviter le Connestable qui étoit dedans, à luy donner bataille. Mais voyant venir les grandes forces que le Roy avoit assemblées à Beauvais, il se retira en arriere, & luy escrivit une lettre fort soumise, qui luy descouvroit en gros les artifices de ceux qui l'animoient contre luy. Le Roy qui ne se trouvoit point en plus grande seureté que luy parmy des gens si doubles, luy accorda des tréves pour un an, le 12. jour de May. Sainct Quentin demeura au Connestable & fut enfin la cause de sa ruine. Le Traitté signé, le Roy s'en alla en Touraine, Monsieur en son apennage de Guyenne, & le Bourguignon en Flandres.

Pendant cette guerre Edoüard d'York avec un mediocre secours que le Bourguignon luy avoit fourny secretement (car il apprehendoit d'offenser le Comte de Warwich) & à la faveur du Duc de Clarence son frere, qu'il avoit regagné par l'intrigue d'une femme, rentra dans l'Angleterre, gagna deux batailles, l'une sur Warwich qui demeura mort sur le champ, l'autre sur le jeune Edouard fils du Roy Henry & la Reyne sa mere, dans laquelle ce Prince fut tué. La Reyne demeura prisonniere du vainqueur, & depuis le Roy Louïs la racheta par une rançon de 60000. escus. Ainsi Edouard se restablit dans le Throsne, & s'y maintint jusqu'à la mort.

Sigismond Duc d'Austriche ayant besoin d'argent, dont cette Maison a tousjours eu grande disette, jusqu'à l'Empereur Charles V. engagea sa 1471.

Comté de Ferrete pour une somme notable au Duc de Bourgongne. Le Duc y mit un Gouverneur fort avare, il se nommoit Hagembach, qui faisant de grandes exactions, fut la premiere cause de la havne des Allemands contre son Maistre.

1471. Le Pape Sixte IV. (c'estoit François de la Rovere) esleû en la place de Paul II. pour suivre l'exemple de ses predecesseurs, sollicita les Princes Chrestiens de se reünir contre les Turcs. Il envoya pour ce sujet le Cardinal Bessarion, Grec de naissance & personne de rare merite, vers le Roy de France & le Duc de Bourgongne. Le Cardinal ayant vû le Duc le premier, le Roy s'en offensa tellement, qu'il le fit attendre longtemps avant que de se laisser voir, & luy donnant audience, le railla & le traitta de * barbe à la Grecque.

** Barbara Græca genus retinent quod habere solebant.*

La tréve desplaisoit au Duc qui l'avoit faite par force; Elle n'estoit point non plus au gré de Monsieur, ny du Breton, ny du Connestable; ainsi tous quatre cherchoient à se reünir ensemble. Le mariage de Monsieur estoit le seul lien qui fust seur, le Bourguignon le promit, quoy qu'il n'en eust point d'envie; Et sur cette affaire ils renouërent leur Ligue.

Le Connestable sollicitant les autres Princes d'y entrer, le Duc de Bourbon donna avis de ses menées au Roy, qui dissimula adroitement, songeant à leur rendre le change par les mesmes voyes. Car il rognoit chaque jour de l'appennage de son frere, luy ostoit tantost une chose tantost une autre, luy desbauchoit ses amis, & corrompoit ses serviteurs, qui luy reveloient tous les secrets de leur Maistre.

Par le Traitté de Conflans, Jean Comte d'Armagnac avoit esté remis dans ses terres; le Roy les avoit fait resaisir l'an 1468. & les avoit données à Mon-

Monsieur avec le Gouvernement de Guyenne; Monsieur estant mal-content fit revenir ce Comte, le restablit dans son bien, & par son moyen & avec l'ayde des Comtes de Foix & du Seigneur d'Albret, il leva des troupes, soit pour n'estre pas surpris, soit pour entreprendre.

Quels que fussent ses desseins, on les arresta par un détestable & cruel remede. Il aymoit une Dame fille du Seigneur de Monsoreau & veuve de Louis d'Amboise, & avoit pour Confesseur un certain Moine Benedictin Abbé de Sainct Jean d'Angely, nommé Jean Favre Versois. Ce meschant Moine empoisonna une belle pesche & la donna à cette Dame, qui dans une collation la mit tremper dans du vin, en presenta la moitié au Prince & mangea l'autre. Comme elle estoit délicate, elle en mourut dans peu de temps; le Prince plus robuste soustint quelque temps l'effort du venin, mais pourtant ne le sçût vaincre, & à la fin succomba. 1471.

Ceux qui ajustent tous les Phenomenes du Ciel aux accidents d'icy bas, purent appliquer à celuy-cy une Comete de grandeur extraordinaire qu'on vit luire quatre-vingts jours durant depuis le mois de Decembre. Elle avoit la teste dans le Signe des Balances, & la queuë fort longue un peu tournée vers le Nord. 1471.

Au printemps le Roy s'approcha de Guyenne, le Moine avoit peut-estre reïteré sa dose. Quoy qu'il en soit, Monsieur vint à mourir le 12. de May. Cependant le Bourguignon passionné de l'envie de ravoir S. Quentin & Amiens, estoit entré en Traitté avec le Roy qui promettoit de les luy rendre, & de laisser à sa mercy les Comtes de Nevers & de Sainct Paul; Et le Duc reciproquement s'obligeoit de luy abandonner Monsieur & le Breton. 1472.

Tous deux ne ſongeoient qu'à ſe manquer de foy. Le Duc ſigna le premier, le Roy differoit de jour en jour, attendant ce que deviendroit ſon frere; Quand il eut nouvelles certaines qu'il eſtoit mort, il ſe mocqua du Duc, & ſe reſaiſit de la Guyenne.

*Bien qu'en pluſieurs actions il n'euſt pas trop la crainte de Dieu devant les yeux; neantmoins il avoit beaucoup de devotion aux Saincts, enrichiſſoit leurs Egliſes, faiſoit tous les ans divers pelerinages, particulierement aux lieux conſacrez à quelque Noſtre Dame. Il ordonna le premier de May qu'au ſon de la groſſe cloche à midy, on euſt à ſe mettre à genoux & dire l'*Ave Maria. *Le meſme jour aprés la Proceſſion, Guillaume Chartier Eveſque de Paris mourut ſubitement, non ſans ſoupçon que l'on euſt contribué à ſa mort.*

1472. *Ce fut cette année que Philippe de Comines quitta le Duc de Bourgongne, dont il eſtoit domeſtique & ſujet, pour paſſer au ſervice du Roy ſon Seigneur Souverain. Si le motif en euſt eſté honneſte, ſans doute qu'il l'euſt expliqué, luy qui a ſi bien raiſonné ſur toutes choſes.*

Qui pourroit dire quelle rage eut le Duc de Bourgongne quand il apprit la funeſte mort du Duc de Guyenne? Il entra en Picardie la torche en une main & l'eſpée en l'autre. Juſques-là les bruſlements n'avoient point eſté pratiquez entre les deux partis: il fit neantmoins un buſcher de tout le plat-pays, & ſacrifia aux manes de ſon amy tout ce qui tomba ſous ſon pouvoir. Neſle priſe d'aſſaut eſprouva toutes ſortes de cruautez, parce que ſes habitans avoient tué un Heraut d'armes qui les eſtoit allé ſommer, & encore deux hommes durant une ſurſeance qu'on leur avoit accordée pour traitter. Le reſpect des Autels ne ſauva point le peuple innocent qui s'étoit refugié dans l'Egliſe;

Et

Et ceux qui eſchaperent du glaive furent tous pendus, ou eurent les poings couppez.

Son aveugle fureur alla eſchouër au ſiége de Beauvais. Faute de l'avoir bien attaqué d'abord, il y perdit ſix ſemaines de temps & deux mille hommes. C'eſt une choſe memorable, qu'à un aſſaut general qui s'y donna le Jeudy 9e de Juillet, les hommes eſtant ſur le poinct d'eſtre enfoncez, les femmes conduites par une Jeanne Hachete, firent merveilles de repouſſer les ennemis à coups de pierre, de feux gregeois, & de plomb fondu dans de la réſine bouïllante. On y voit encore l'effigie de cette femme dans l'Hoſtel de Ville, tenant une eſpée à la main; Et il ſe fait une proceſſion le 10e Juillet, qui eſt le jour que le ſiége fut levé, à laquelle les femmes marchent les premieres & les hommes aprés.

Au partir delà le Bourguignon ravagea tout le pays de Caux, prit Eu & Sainct Valery : mais fut repouſſé de devant Diepe, puis de devant Rouën, & ayant menacé Noyon, il ſe retira à Abbeville. 1472.

De Guyenne, le Roy étoit paſſé en Bretagne pour forcer le Duc à renoncer à la Ligue, & à luy remettre le Moine qui avoit empoiſonné Monſieur. Car Odet-Daydie s'en eſtoit ſaiſi & l'avoit transferé avec luy à Nantes. Ce Moine fut trouvé mort dans la priſon, le Diable, diſoit-on, luy avoit tors le col la nuict du jour qu'on luy devoit prononcer ſa Sentence.

C'eſtoit ce que le Roy deſiroit, afin que la preuve du crime periſt avec l'empoiſonneur; Ainſi il fut plus aiſé au Breton d'alentir les coups de ſa grande puiſſance par les addreſſes ordinaires de ſon Landays. Il luy accorda une tréve le 10e de Septembre, & demeura tousjours en Poitou juſqu'à 1472.

ce qu'elle fuſt convertie en une Paix finale. Ce qui ſe fit par la mediation d'Odet-Daydie, lequel il attira à ſon ſervice, moyennant de grandes recompenſes.

Il ſçavoit mieux que Prince du monde gagner les hommes, deſcouvrir les ſecrets de ſes ennemis, les embarraſſer de défiances, diviſer les plus unis; mais dans la joye il ne pouvoit retenir ſes ſecrets, tout luy eſchapoit, & il eſtoit encore plus ſujet à faire des fautes, qu'habile à les reparer; Ce qu'il faiſoit par toutes voyes, plus ſouvent mauvaiſes que bonnes.

1472. Au commencement de l'Hyver le Bourguignon
1473. accepta une tréve. Au mois de Fevrier le Duc d'Alençon qui avoit ſon eſprit errant & inquiet, pour avoir tramé je ne ſçay quelle Ligue avec luy, fut arreſté priſonnier & mené au chaſteau de Loches, & delà au Louvre. L'année ſuivante le Parlement
1474. par un Arreſt du 18. Juillet, le condamna à perdre la teſte. Le Roy ſon fillol luy donna la vie, & même dix-ſept mois aprés le tira de priſon, & le mit ſous bonne garde en maiſon Bourgeoiſe à Paris, où il mourut bien-toſt.

1473. Jean V. Comte d'Armagnac qui avoit eſté chaſſé une autre-fois de ſes terres aprés la mort de Monſieur, s'eſtoit reſaiſi de ſa ville de Leytoure par certaines intelligences, & y avoit ſurpris Pierre de Bourbon Beaujeu Gouverneur de Guyenne & gendre du Roy. Il fut eſtroitement aſſiégé dans cette place, par l'armée du Roy, que commandoit le Cardinal d'Arras. On dit qu'ayant capitulé avec luy, ce bon Prelat luy manqua de foy; de ſorte que la ville fut envahie durant la ſurſeance, & le Comte tué miſerablement dans ſa maiſon. Charles ſon frere fut amené priſonnier à Paris.

Durant la tréve le Bourguignon alla conquerir la Duché

ché de Gueldres, le Duc Arnoul la luy avoit venduë ou donnée, desheritant son meschant fils Adolfe, qui avoit tenu longtemps son pere prisonnier, & pour lors l'estoit luy-même du Bourguignon dans la ville de Gand.

Ce nouvel acqueſt luy donna gouſt de s'accroiſtre du coſté d'Allemagne ; il flattoit l'Empereur Frederic du mariage de ſa fille avec ſon fils Maximilian, & meſme il voulut bien qu'elle luy en donnaſt ſa promeſſe & un Diamant. Avec ce leurre il amena Frederic à Mets ; penſant par ſon autorité ſe rendre Seigneur de cette ville (ce qui ne reüſſit pas) & tira parole de luy, qu'il erigeroit ſes terres en Royaume. Dans cette eſperance il alla peu aprés le trouver à Treves ; portant avec ſoy les ornements de la Royauté, & luy fit un feſtin avec des profuſions plus que Royales : mais l'Empereur entendoit que le mariage s'accompliſt auparavant, & le Duc vouloit ſigner au Contract en qualité de Roy. Ils ne pûrent s'accorder là-deſſus ; Et l'Empereur le quitta là ſans luy dire adieu.

Le Roy le laiſſoit courir aprés ſes fantaiſies, & 1473.
taſchoit alors de recouvrer Perpignan, dont Jean Roy d'Arragon s'eſtoit reſaiſi par intelligence, c'étoit de la ville ſeulement, car le chaſteau tenoit encore pour les François : Leur armée y alla au ſortir de la priſe de Leytoure. Le Roy Jean aſſiégé dans la ville, tout ſeptuagenaire qu'il eſtoit, ſe deffendit bravement deux mois durant, juſqu'à ce que ſon fils Ferdinand vint à ſon ſecours & le délivra.

Le douziesme jour d'Aouſt Nicolas d'Anjou fils de Jean de Calabre, qui avoit ſuccedé à la Duché de Lorraine aprés la mort de ſon pere, mourut de la peſte à Nancy. Ainſi ſon couſin René de Lorraine, fils de ſa tante Yoland d'Anjou, & de Ferry, qui l'eſtoit d'Antoine Comte de Vaudemont, remit la Duché en ſa Maiſon dont elle eſtoit ſortie.

Depuis quatre ou cinq ans, le Conneſtable joüoit le double entre le Roy & le Bourguignon, & les incitoit l'un contre l'autre. Il penſoit que leur brouïllerie eſtoit ſon unique ſeureté : mais tous deux offenſez de ſa duplicité, s'accorderent au prix de ſa teſte & de ſa deſpouïlle, s'ils le pouvoient attraper. Il en eut le vent & rompit ce coup par les fortes raiſons qu'il en eſcrivit au Roy. Mais lors qu'il en eut obtenu ſa grace, il l'offenſa encore plus grievement que jamais : Car il ſe ſaiſit de la ville de S. Quentin, & qui pis eſt il eut l'audace de s'aboucher avec luy bien armé & ſur un pont, une barriere entre deux, comme s'il euſt eſté ſon égal.

1474. L'ambition du Bourguignon eſtoit inſatiable. Il avoit invité Edoüard d'York à deſcendre en France, où le Breton leur promettoit de faire autant avec ſes intelligences, qu'eux avec les armes ; & cependant au lieu de l'attendre, il alla ruiner ſon armée devant la ville de Nuz, baſtiſſant de vaſtes deſſeins ſur la priſe de cette Place qui eſt ſur le Rhin. Le ſujet apparent pour lequel il y mit le ſiege, fut pour reſtablir Robert de Baviere dans l'Archevéché de Cologne ; dont les Chanoines refuſoient de le recevoir, & avoient pris pour Chef un de leurs Collegues, ſçavoir Herman frere du Land-Grave de Heſſe.

1474. Autant que le Roy René eſtoit bon, liberal & devot, autant avoit-il l'eſprit inconſtant & variable, & le courage moû & foible. Ses fils & petits fils eſtant tous morts, il ne reſtoit que ſa fille Yoland, mere de René Duc de Lorraine : mais cette Maiſon eſtoit eſloignée de luy, & ceux qui en eſtoient prés, luy faiſoient croire qu'en ayant tant reçû de traverſes, il ne la devoit point aymer, & l'enclinoient, ſelon leurs intereſts, à donner ſa ſucceſſion tantoſt au Roy de France, tantoſt à Char-

Charles Comte du Mayne ſon neveu, fils de ſon frere du meſme nom, tantoſt au Duc de Bourgongne. Voilà pourquoy il ſe trouve divers Teſtaments & diverſes donations de luy ſur ce ſujet.

On tient qu'il en avoit eſcrit une en lettres d'or & ornée de miniatures, par laquelle il faiſoit le Roy ſon heritier dans la Comté de Provence. Il eſt certain que cette année 1474. il inſtitua Charles du Mayne en toutes ſes terres, à la reſerve de la Duché de Bar, qu'il laiſſa au Duc René fils de ſa fille. Or l'année ſuivante comme il vit que le Roy s'eſtoit ſaiſi de ſa ville d'Angers & du chaſteau de Bar, pour le partage, diſoit-il, de Marie d'Anjou ſa mere, il changea d'avis ou en fit le ſemblant, & pour luy faire peur, la voulut donner au Duc de Bourgongne : mais le Roy s'eſtant avancé exprés juſqu'à Lyon, l'en empeſcha, & là deſſus arriva la deffaite de ce Duc, comme vous le verrez.

Tandis qu'il ſe choquoit la teſte contre ce puiſſant Corps de la Germanie, qui eſt tout de fer, le Roy luy accumuloit des ennemis de ce coſté-là, ſpecialement les Suiſſes, dont il moyenna l'alliance avec les villes de Baſle, de Strasbourg, & autres ſur le Rhin, Sigiſmond Duc d'Auſtriche, René Duc de Lorraine, & meſme l'Empereur Frederic. Sigiſmond avec l'aide des Suiſſes, rentra dans la Comté de Ferrete, & fit trencher la teſte à Hagenbac pour les concuſſions qu'il y avoit exercées. René Duc de Lorraine luy envoya outrageuſement déclarer la guerre juſque devant Nuz, par un valet More qui eſtoit au Seigneur de Craon ; Et Frederic arma toutes les forces de l'Empire pour le contraindre à lever ce ſiége. Il n'oſa pas neantmoins l'attaquer, quoy qu'il fuſt 1475.

quatre fois plus fort en nombre. Le seul Evesque de Munster y avoit amené 1200. chevaux & 6000. hommes de pied, tous vestus de verd, avec 1200. chariots.

1475. La tréve d'entre le Roy & le Duc estant expirée, le Roy se mit aux champs, & luy enleva les Places de Roye, Montdidier & Corbie : mais ny cette multitude d'ennemis, ny l'Hyver rude & long, ny la perte de ses places, ne purent flescher son opiniastreté qui le tenoit attaché à ce siége depuis dix mois.

Dés le mois de Juin Edoüard Roy d'Angleterre fit descendre ses troupes à Calais, à quoy il falut trois semaines de temps. Tandis qu'il débarquoit il dépescha trois ou quatre fois vers luy, le pria & le pressa de le venir joindre, le Duc prenoit un delay, puis un autre. La mediation du Legat Apostolique & celle du Roy de Dannemark, qui estoit dans une ville proche delà, luy eust esté un beau moyen pour sortir de ce mauvais pas avec honneur, mais il la refusa obstinément. A la fin lors qu'il vit qu'il n'en estoit plus temps, & qu'il se voyoit à dix jours prés d'avoir cette place par la famine, il consentit qu'elle fust remise entre les mains du Legat.

Cela fait, il vint en poste trouver l'Anglois à Calais, laissant ses troupes dans le Barrois, si débifées qu'il n'osoit les luy faire voir. Il le conduisit tout du long du chemin à Peronne, & delà il alla trouver le Connestable à Sainct Quentin. Il luy donna parole de livrer cette ville & toutes ses places aux Anglois; le Duc les en assura : mais quand ils voulurent s'en approcher, il fit tirer sur eux. On ne sçauroit dire lequel alors fut le plus grand de leur estonnement ou de leur colere; le Duc ayant perdu bien des paroles à leur interpreter cette action

en

en bonne part, retourna en Barrois pour refaire ses troupes.

Edoüard estoit un Prince voluptueux, fort replet & pesant de sa personne, qui ne cherchoit qu'à remplir sa bourse, & qui ayant entrepris cette guerre, plustost pour avoir de l'argent de ses * sujets, que pour acquerir des terres ny de l'honneur, avoit amené avec luy les Bourgeois de Londres les plus gras, & qui aymoient le plus leurs aises, afin que les fatigues leur fissent bien-tost desirer la Paix. Il arriva donc pendant l'absence du Bourguignon, que le Roy à force d'intrigues, de cajoleries, & avec cela de presents, dont les Anglois sont fort avides, persuada à ce Prince & à son Conseil, d'entendre à un accommodement.

* Le peuple Anglois donne bien volontiers de l'argent pour faire la guerre en France.

Le procedé du Bourguignon, qui s'estoit trop fait attendre, & plus encore la double perfidie du Conneſtable, & d'ailleurs l'Hyver qui approchoit sans qu'ils eussent aucune place pour se mettre à couvert, leur en donnerent un sujet apparent.

En peu de jours les Députez des deux Rois convinrent des conditions; C'estoit une tréve marchande de neuf ans, y compris le Bourguignon & le Breton s'ils le vouloient estre, 73000. escus d'or comptant pour l'Anglois, & le mariage de sa fille avec le Daufin, pour l'entretien de laquelle le Roy Louïs donneroit le revenu de la Guyenne neuf ans durant, ou 50000. escus par an, qui seroient portez à l'Anglois dans son chasteau de Londres.

Quand le Duc eut avis de ce qui se traittoit, il vint en grand haste luy seiziesme seulement trouver Edoüard. Il parla haut, il fulmina, il brava: mais ny ses emportements, ny ses reproches n'ayant pû rien gagner, il s'en retourna tout court. La tréve accordée, en attendant que les Rois 1475.

signas-

ſignaſſent le Traitté, l'Anglois vint avec ſon armée loger à demie lieuë d'Amiens. Le Roy luy envoya 300. chariots du meilleur vin, & donna ordre qu'on laiſſaſt entrer tout autant d'Anglois qui ſe preſenteroient dans Amiens, & qu'on n'eſpargnaſt rien pour leur faire grand'chere; Ce qui dura trois ou quatre jours.

Il fut réſolu aprés cela, que les deux Rois s'entreverroient ſur un pont qui fut baſty à Pequigny ſur la Sòmme, une barriere treilliſſée au milieu; Et là ils ratifierent la Paix le 29. d'Aouſt. Cela fait, l'Anglois & tous les Seigneurs de ſa ſuite repaſſerent la Mer, fort contents des bons vins & du bel or de France, ayant eſté diſtribué des penſions pour 16000. eſcus entre ceux qui avoient le plus de credit auprés de leur Roy.

Le Bourguignon fit encore un peu le mauvais juſqu'au mois d'Octobre, qu'il accepta la tréve. Cependant ſa colere ſe deſchargea ſur le jeune René Duc de Lorraine, qu'il deſpouilla de ſa Duché, à la reſerve de Nancy, qui ſe deffendit plus de deux mois.

Alors le Conneſtable qui avoit penſé jouër tous les trois Princes, leur promettant à chacun d'eux ſa place de Sainct Quentin, ſe trouva en bute à tous les trois, & de malheur pour luy, ſa femme qui eſtoit ſœur de la Reyne, vint à mourir. Ce Seigneur ſi puiſſant qui ne manquoit ny de ſerviteurs, ny d'argent, ny de bonnes places, manqua de cœur & de cervelle tout d'un coup, & craignant tout le monde, n'oſa ſe fier à perſonne. Enfin il ſe retira ſur les terres du Bourguignon, qu'il croyoit le plus exorable, & qui en effet luy donna ſeureté pour y aller.

Il ne fut pas pluſtoſt ſorty de Sainct Quentin que le Roy s'en reſaiſit, & en donna avis au Bourguignon,

gnon, le ſommant de luy livrer cét Infidelle en eſchange de cette place, conformément à un article de la tréve qui eſtoit entre eux. Le Bourguignon aſſiégeoit alors Nancy, qui luy eſtoit neceſſaire pour garder la Lorraine, & pour joindre les Pays-Bas avec la Duché & Comté de Bourgongne. De crainte donc que le Roy ne le troublaſt en cette conqueſte, il fit arreſter le Conneſtable à Monts, d'où il fut transferé à Peronne, & ordonna à ſes gens de le livrer, mais pas pluſtoſt qu'à certain jour aſſez eſloigné, dans lequel il croyoit qu'il auroit pris Nancy, & il ſe promettoit qu'alors il revoqueroit ſon ordre. Mais la place ſe deffendit ſi bien, qu'il ne la pût prendre dans ce temps-là, & cependant ſes gens livrerent le Conneſtable avec ſes lettres, ſes ſeellez, & autres piéces pour le convaincre.

On ne luy donna pas le temps de ſe reconnoiſtre, il fut amené dans la Baſtille le 2. de Decembre, examiné par des Commiſſaires, condamné à mort par le Parlement, & executé en Greve le 19e du meſme mois. Leçon eſcrite en lettres de ſang pour ceux qui voudroient ſe rendre redoutables à leurs Maiſtres. 1475.

Aprés que la ville de Perpignan eut ſouffert un an & demy de ſiége & la faim juſqu'à manger les cuirs, elle ſe rendit aux François ſur la fin de cette année; Et ainſi le Rouſſillon demeura encore à la France. 1475.

Le huitieſme de Janvier enſuivant il ſe publia un Edit du Roy, qui enjoignoit à tous les Eveſques d'aller en leurs Dioceſes, à peine de ſaiſie de leur temporel, pour s'appreſter à un Concile, qu'il diſoit eſtre neceſſaire. Il ordonnoit auſſi que tous ceux qui viendroient de Rome ſeroient obligez de monſtrer les papiers qu'ils porteroient; Tout cela pour faire peur au Légat neveu du Pape, c'eſtoit Jean de la Rovere, qui vouloit trop entreprendre. 1476.

La

La Lorraine conquiſe, le Bourguignon jettoit ſes imaginations ſur beaucoup d'autres Provinces ; Le Roy René luy faiſoit eſperer la Provence, il diſpoſoit des Eſtats de Savoye preſque comme des ſiens, la Ducheſſe luy adherant, de peur qu'il ne portaſt les oncles de ſon pupille à envahir ſa Duché : Delà il s'eſtendoit en Italie où il avoit alliance avec le Duc de Milan, & un grand aſcendant par la renommée ſur tous les petits Princes de ce pays-là.

Mais auparavant il vouloit forcer les Suiſſes à ployer ſous ſes loix, à quoy il s'ahurta ſi fort, les haïſſant desjà d'ailleurs, qu'il refuſa leurs treshumbles ſouſmiſſions, & les offres qu'ils luy faiſoient de prendre ſon alliance, & de renoncer à toute autre, meſme à celle du Roy. L'invaſion qu'ils avoient faite des terres de Jacques de Savoye Comte de Romont, luy ſervoit de pretexte pour les attaquer ; la querelle d'entre eux & ce Comte procedoit d'un ſujet bien leger c'eſtoit pour une chartée de peaux de mouton qu'il leur avoit priſe. Ce fut donc contre cét eſcueil que ſon ambition querelleuſe alla ſe briſer. Ce n'eſtoient alors encore que des Payſans & fort peu connus : mais qui avoient toute la force d'une liberté feroce, & point encore amollie par le luxe de leurs voiſins.

1477. Pour le dire en peu de mots, le cinquiéme d'Avril il perdit ſon Infanterie & ſon riche équipage à Granſon, le 20e Juin toutes ſes forces juſqu'à 18000. hommes devant Morat ; Et enfin le 5e de Janvier, veille de la Feſte des Rois, ſa propre vie & la grandeur de ſa Maiſon devant Nancy.

1476. Aprés la bataille de Morat, le Duc René qui s'y eſtoit trouvé avec les Suiſſes & les Allemands, & par ſa valeur avoit beaucoup contribué à la victoire, alla reprendre ſa ville de Nancy. Le Bour-

Bourguignon depuis cette funeſte journée, voyant que tous ſes alliez l'abandonnoient, & que ſes ſujets commençoient à le meſpriſer, eſtoit tombé malade de deſpit & de rage, dont ne s'eſtant pas relevé avec tout ſon bon ſens, il s'opiniaſtra contre toute raiſon à remettre le ſiége devant cette ville-là, quoy qu'il n'euſt que 3000. hommes ſeulement & qu'on fuſt au cœur de l'Hyver.

Son grand confident eſtoit le Comte Nicole de Campobaſſe Napolitain, qui eſtoit venu à ſon ſervice aprés la mort du Prince Nicolas, petit fils du Roy René. C'eſtoit luy qui avoit toute l'intendance du ſiége. Ce traiſtre empeſchoit qu'il n'avançaſt, y faiſant manquer toutes les choſes neceſſaires. Il avoit juré la perte de ſon Maiſtre, & meſme marchandoit ſa mort aſſez ouvertement avec tous ſes ennemis. Cependant le Duc de Lorraine arriva avec 20000. Suiſſes & Allemands; Et l'armée du Roy eſtoit dans le Barrois : ainſi le malheureux Prince eſtoit environné d'ennemis de tous coſtez. Il n'avoit plus que douze cens hommes en eſtat de combattre; il s'opiniaſtra neantmoins à ſon malheur. Sur le poinct du combat Campobaſſe ſe retira avec 400. chevaux qu'il commandoit, & laiſſa douze ou quinze hommes auprés de luy pour l'aſſaſſiner dans la deſroute, qu'il tenoit certaine; En effet les Bourguignons ne durerent qu'un moment, & leur Duc fut tué de trois coups. Il eſtoit dans ſa 46e année, & en avoit dominé ſeulement huit.

1476. & 77.

1477. en Janvier.

On crût avoir bien reconnu ſon corps à pluſieurs marques, & le Duc de Lorraine alla en habit de deüil & avec une barbe d'or, à la mode des Preux, luy donner de l'eau bénite, puis le fit inhumer à Nancy. Toutefois comme il eſtoit fort aymé des ſiens, le peuple s'imagina qu'il s'eſtoit ſauvé; & que de honte il s'eſtoit allé cacher dans un

un Hermitage, d'où l'on disoit qu'il sortiroit aprés sept ans de Penitence. Tellement que plusieurs prestoient de l'argent à rendre quand il reviendroit. Son humeur atrabilaire, & certain homme qu'on avoit vû en Suaube qui luy rapportoit fort de taille, de poil, de voix & de visage, donnoient lieu à cette opinion.

1477. Il n'avoit d'enfants qu'une fille nommée Marie, âgée de prés de 20. ans. Toutes les forces de cette puissante Maison avoient esté abbatuës par ces trois grandes batailles, ses Capitaines & Seigneurs presque tous pris : elle n'avoit point de garnison dans ses places, point d'argent dans ses coffres, mais un Conseil tumultueux & estourdy, des peuples estonnez & peu obeïssants, & un ennemy puissant, bien armé, fort habile, & qui n'espargnoit rien.

Ainsi tout eust passé en peu de temps sous la domination du Roy, s'il eust voulu prendre la voye que l'on luy proposoit du mariage de cette Princesse avec son fils ou avec quelque autre Prince de son Sang. Et certes s'il eust donné cette riche heritiere à Charles d'Orleans Comte d'Angoulesme, qu'elle desiroit ardamment, tous les Pays-Bas seroient aujourd'huy unis à la France ; car ce Prince eut un fils qui vint à la Couronne, c'est François I. Mais il haïssoit si fort cette Maison de Bourgongne qu'il la vouloit anéantir, faisant son compte de luy prendre toutes les terres qui relevoient de la Couronne, & de faire tomber les autres entre les mains de quelques Princes Allemands ses alliez.

Pour le premier, il l'executa presque entierement & sans beaucoup de difficulté, ne se trouvant point de Gouverneurs à l'espreuve de ses dons, ou de la crainte de perdre leurs terres. Les Bourgeois d'Abbeville se rendirent les premiers à ses gens qu'il envoya

envoya devant. Lors qu'il parut en Picardie, Guillaume Biſche, homme de baſſe condition, eſlevé par le feu Duc Charles, luy remit Peronne; D'autres luy livrerent Han & Bouchain. Sainct Quentin, Roye & Montdidier ſe prirent eux-meſmes.

Comme il eſtoit à Peronne, il vint des Ambaſſadeurs de la Princeſſe Marie luy demander la Paix & luy offrir toute obeïſſance, & le mariage de leur Souveraine avec le Daufin. Il n'accepta ny ne refuſa cette condition: mais les obligea, ſous couleur de faciliter la Paix, de quitter Philippe de Crevecœur Deſquerdes, du ſerment qu'il avoit fait à la Maiſon de Bourgongne, & de luy ordonner qu'il luy livraſt la Cité d'Arras. Ce Deſquerdes ayant desjà traitté ſecretement avec luy paſſa à ſon ſervice, & luy fit rendre encore Heſdin, Boulogne, & Cambray meſme. Heſdin ſe fit battre ſeulement pour la forme, & puis compoſa; la ville de Boulogne ne reſiſta gueres davantage. Elle appartenoit à Bertrand de la Tour d'Auvergne, ſur qui le Bourguignon la détenoit; le Roy la voulut garder, & luy donna en eſchange la Comté de Lauraguez. 1477.

La ville d'Arras luy avoit auſſi preſté le ſerment: mais peu de temps aprés elle s'en repentit, & voulut appeller quelques troupes qui eſtoient dans Doüay, reſtant de la deffaite de Nancy. Ceux de Doüay, dont l'orgueil n'avoit point encore eſté humilié, les ayant contraintes de marcher de plein jour, elles furent deffaites dans la raſe campagne, & le Seigneur de Vergy qui les conduiſoit, fait priſonnier.

Le Roy enſuitte fut aſſiéger Arras. Sa colere n'alloit pas moins qu'à le raſer juſqu'aux fondements: neantmoins les ſupplications de Deſquerdes luy obtin-

obtinrent compoſition : mais elle ne fut pas gardée à l'eſgard des riches Bourgeois ; Pour avoir leur dépouïlle on leur arracha la vie.

D'autre coſté le Prince d'Orange s'eſtant pour la ſeconde fois raccommodé avec le Roy, perſuada les Eſtats de la Duché & de la Comté de Bourgongne, moitié par raiſon, moitié par force, de ſe reduire ſous ſon obeïſſance. Ce qu'il fit d'autant plus facilement que Vergy le plus puiſſant & le plus zelé Seigneur de ces pays-là, eſtoit encore priſonnier.

On avoit fait eſperer à ce Prince le Gouvernement des deux Bourgongnes, & de luy remettre
1477. certaines terres que le Duc Charles luy avoit fait perdre par Sentence donnée en faveur de ſes Oncles les Seigneurs de Montguyon ; Et d'ailleurs il avoit pour couverture de ſa perfidie, & ſe ſervoit de ce leurre envers les Eſtats ; Que le Roy ne ſe ſaiſiſſoit pas de ces pays-là pour les retenir, mais ſeulement pour les garder à la Princeſſe contre les Suiſſes & les Allemands. On connut ce qui en eſtoit ſi-toſt qu'il fut en poſſeſſion ; Car il déclara les droits qu'il y avoit, ſçavoir celuy de reverſion faute d'hoirs maſles ſur la Duché, & celuy de donation ſur la Comté, qu'il pretendoit avoir eſté donnée à la Couronne de France par le Comte Othon V. du nom, quand il maria ſa fille avec Philippe le Long.

Le plus grand deſordre qui fuſt dans les affaires de la Princeſſe de Bourgongne, eſtoit cauſé par les Gantois. Dés qu'ils ſçûrent la mort du Duc Charles, ils recommencerent leurs eſmotions, tuerent leurs Magiſtrats, ſe rendirent Maiſtres de la perſonne de la Princeſſe, & comme ils avoient beaucoup d'orgueil & nulle intelligence, ils vouloient tout faire & ne faiſoient que du mal.

Elle

Elle avoit dans son Conseil la * Ducheſſe Doüairiere, Philippe de Cleves Seigneur de Raveſtein, le Chancelier Hugonet, & le Seigneur d'Imbercourt. On y appelloit auſſi l'Eveſque du Liege, le Duc de Cleves, & le fils du Comte de Sainct Pol. Ils eſtoient tous diviſez entre eux pour le mariage de la Princeſſe; Raveſtein deſiroit la faire eſpouſer à ſon neveu, fils du Duc de Cleves: le Chancelier Hugonet & le Seigneur d'Imbercourt au Daufin, & les Gantois à quelque Prince Allemand.

* Marguerite ſœur du Roy Edoüard.

Les Deputez de ceux-cy eſtoient allez vers le Roy de la part des Eſtats de Flandres, & diſoient qu'ils avoient tout pouvoir pour negocier la Paix. Le Roy leur monſtra malicieuſement des lettres du Conſeil de la Princeſſe, qui portoient tout le contraire. Leur orgueil brutal crût que ce Conſeil les joüoit, & ſe porta auſſi-toſt à s'en venger. Dés qu'ils furent de retour à Gand ils ſaiſirent Hugonet & Imbercourt, leur firent leurs procés ſous pretexte de quelques concuſſions, & leur couperent la teſte, ſans eſtre touchez ny des humbles prieres ny des chaudes larmes de leur Princeſſe, qui vint toute eſchevelée dans la place publique leur demander la vie de ſes deux bons ſerviteurs. Avec la meſme fureur ils oſterent Raveſtein & la Ducheſſe Doüairiere d'auprés d'elle, luy donnerent un Conſeil à leur mode, & tirerent Adolfe de Gueldres de priſon pour commander leurs troupes.

Depuis la guerre du bien Public, le Roy avoit tousjours conſervé un mortel deſir de vengeance contre Jacques d'Armagnac Duc de Nemours. Ce Seigneur, aprés la mort du Comte d'Armagnac, s'eſtoit retiré dans le fort chaſteau de Carlat en Auvergne; l'an 1476. Pierre de Bourbon-Beaujeu

eut

eut ordre de le prendre. Il n'en fuſt pas venu à bout par la force, il y employa la fraude, luy donnant ſa foy qu'il n'auroit point de mal; & neantmoins il l'amena à la Baſtille.

Au bout de ſept ou huit mois, le Parlement eut ordre de luy faire ſon procés. Les gens de bien ne trouvant pas qu'il y euſt des charges aſſez fortes, le Roy les manda à Noyon le 20e de Juin, pour leur faire leur leçon, & deſtitua les Conſeillers qui refuſoient de conclure à la mort. Les autres eſtant de retour à Paris, le Chancelier Pierre Doriole les preſidant, le condamnerent le 4e d'Aouſt à perdre la teſte; & le meſme jour l'Arreſt fut executé. Le Roy voulut que ſes deux fils, qui eſtoient encore enfants, fuſſent ſous l'eſchaffaut, afin que le ſang de leur pere leur découlaſt ſur la teſte.

1477. Les Flamands & le Duc de Bretagne ſollicitoient inſtamment le Roy d'Angleterre de ne pas laiſſer perir la pupille de Bourgongne ſans la ſecourir; mais le Roy l'amuſoit tousjours du mariage du Daufin avec ſa fille, & n'eſpargnoit point les preſents & les penſions envers tous ceux qui environnoient ce Prince, qui d'ailleurs eſtoit chargé de graiſſe, & trop adonné à ſes plaiſirs, & qui craignoit fort les dangers, parce qu'il en avoit beaucoup ſouffert.

Son frere Georges Duc de Clarence, s'eſtant voulu meſler trop avant de ces affaires, ou pour quelque autre ſujet que l'on n'a jamais bien ſçû, s'en trouva fort mal; il le fit eſtouffer dans une pipe de malvoiſie.

Durant ce temps-là, Olivier le Daim, Barbier du Roy, qui faiſoit l'homme d'importance, avoit pris la commiſſion de reduire la ville de Gand, penſant y avoir grand credit, parce qu'il eſtoit fils d'un payſan de là auprés. Les Gantois le baffouërent comme il meritoit En ſe retirant il fit par ſurpriſe entrer les troupes du Roy dans Tournay, pour de là

de là incommoder les Flamands. Les Gantois s'eſtant mis en armes allerent eſtourdiment attaquer cette ville : mais ils y furent mal menez, & Adolfe de Gueldres tué ſur la retraitte. Ce fut vers le commencement de Juillet.

Ils avoient eu deſſein de luy faire eſpouſer la Princeſſe ; laquelle bien aiſe d'en eſtre délivrée, ſe reſolut enfin de ſe determiner entre pluſieurs partis qui la recherchoient. Elle choiſit donc Maximilian fils de l'Empereur Federic, à qui elle avoit donné ſa foy du vivant de ſon pere. Le mariage fut accomply à Gand ſur la fin de Juillet. Il eſtoit ſi pauvre, qu'il falut que ſa femme fiſt les frais de ſa nopce, de ſon equipage, & de l'entretenement de ſes gens. 1477.

D'abord elle ne tira pas grand avantage d'un mary qui n'avoit aucun ayde de ſon pere fort avare, ny de ſon oncle Sigiſmond aſſez riche en argent, mais tres-pauvre d'eſprit. Toutefois à la conſideration de ſon pere qui eſtoit Empereur, le Roy étant entré en quelque Conference avec luy, trouva bon de luy accorder une tréve d'un an, & de luy remettre les places du Queſnoy, de Bouchain, & de Cambray, qui eſtoient terres d'Empire. D'autres diſent qu'elles chaſſerent les garniſons Françoiſes, & qu'elles ſe remirent d'elles-meſmes à Maximilian. 1478.

Le Seigneur de Craon, c'eſtoit George de la Trimouille, qui commandoit les armées du Roy en Bourgongne, traittoit mal le Prince d'Orange, & ne luy rendoit pas ſes terres, comme le Roy avoit promis, nonobſtant qu'il en euſt des ordres exprés. Cela fut cauſe que le Prince ſe rejoignit avec Claude de Vaudrey & quelques autres Seigneurs du Pays, & qu'il luy desbaucha preſque toute la Province. Il eſt vray que la bataille qu'il per-

perdit enſuite prés de Montguyon, ramena la Duché : mais la guerre ne finit pas pour cela dans la Comté. Entre autres évenements le Seigneur de Craon leva honteuſement le ſiége de devant Dole: le Roy en fut ſi faſché ; que pour ce ſujet & pour ſes pilleries, il le deſtitua, & mit Charles d'Amboiſe-Chaumont en ſa place.

Celuy-ci jetta les fondements de la premiere Ligue que les Rois de France ayent eu avec les Suiſſes. Il ſtipula que le Roy donneroit une penſion de 20000 livres par an aux Cantons, & autant à quelques particuliers, moyennant quoy ils luy fourniroient ſix mille hommes à ſa ſolde, & luy donneroient le premier rang parmy leurs alliez, à quoy ils firent quelque difficulté, parce que le Duc de Savoye l'avoit tousjours tenu.

Les tréves finies, Maximilian fit entrer quelques troupes en Bourgongne, qui pluſtoſt par la faction des peuples qui regrettoient leurs anciens Princes, que par leur propre force, reprirent Beaune, Chaſtillon, Bar, Semur, & pluſieurs autres places, avec ſi grande facilité, que ſi l'Empereur Federic euſt tant ſoit peu aſſiſté ſon fils, il euſt alors reconquis toute la Duché. Le Seigneur d'Amboiſe qui avoit de l'argent & des hommes en abondance, les chaſſa preſque auſſi aiſément de toutes ces Places, qu'ils y eſtoient entrez ; Et là-deſſus les tréves ſe renouvellerent pour quelques mois.

Les Rois de France avoient eu depuis longtemps bon nombre de Gentilshommes PENSIONNAIRES, pour les accompagner & les garder : le Roy Louïs en augmenta le nombre, & leur donna un Capitaine.

L'impatience qu'il avoit de ſçavoir promptement tout ce qui ſe paſſoit dans tous les endroits de ſon Royaume, fut cauſe de l'eſtabliſſement des

Poſtes

Postes & des Courriers, qui durant un long-temps n'ont servi que pour les affaires du Roy.

L'Italie s'estoit divisée en deux factions, l'une du Pape & de Ferdinand Roy de Naples, l'autre du Duc de Milan avec les Venitiens & les Florentins. A Florence il y avoit deux puissantes familles, celle des Passi plus ancienne, & celle des Medicis plus riche; La derniere gouvernoit pour lors, & les deux freres Julien & Laurent en estoient les Chefs. Les Passi sous la protection secrete du Pape, conspirerent de les assassiner dans l'Eglise un Dimanche 26. d'Avril. Julien y fut tué, Laurent se sauva dans la Sacristie; Le peuple s'estant esmû courut sus aux Passi, & les extermina tous. Les conspirateurs qui s'estoient jettez dans le Palais pour s'en saisir, y furent enfermez & pendus aux fenestres, entre autres l'Archevesque de Pise, & l'on mit en prison un jeune Cardinal neveu du Pape, qui se trouva innocent. Or le Pape, sur prétexte de venger l'honneur des Ecclesiastiques, commença une rude guerre aux Florentins avec les foudres de l'Eglise & avec les armes materielles. 1478.

Le Roy s'entremit de cét accommodement, & ne l'ayant pû faire, il prit la deffense des Florentins, & leur envoya Philippe de Comines, qui leur mena seulement quelque secours de Savoye & du Milanois. Du reste il ne voulut point employer ses forces à une expedition si loingtaine: mais afin d'intimider le Pape, il parla d'assembler un Concile & de continuer la Pragmatique. Il convoqua pour cét effet tous les Prelats & les Deputez des Universitez du Royaume à Orleans, il dépescha une celebre Ambassade au Pape (Guy d'Arpajou Vicomte de Lautrec en estoit le Chef) luy demander qu'il levast l'excommunication qu'il avoit fulminée contre les Florentins, & qu'on punist severement tous les complices de la Conspiration.

* Composée par Jean de Troyes.

*La Chronique * scandaleuse a marqué cette année, que dans un Monastere de Benedictins en Auvergne (c'estoit celuy d'Issoire) il se trouva un Moine masle & femelle, qui usoit de tous les deux sexes, particulierement de celuy de femme, comme il parut par sa grosseſſe.*

1479. La seconde tréve expirée, Chaumont se remit le premier en campagne, & nettoya toutes les places de la Franche-Comté, mesme la ville de Dole; Laquelle ayant esté prise par la trahison des troupes Allemandes qui entrant dedans pour la secourir y introduisirent les François, fut entierement saccagée & destruite, & demeura quelques années ensevelie sous ses masures.

Au mesme temps Maximilian avec son armée assiégeoit Teroüenne. Celle du Roy, qui estoit commandée par Desquerdes, allant au secours, les assiégeants leverent le siége pour venir à la rencontre. Le choc se donna prés du village de Guinegaste. Desquerdes d'abord fit lascher le pied aux Flamands, mais comme il les poussoit trop loing, les Comtes de Nassaw & de Romont taillerent quelques troupes & mirent les François en desroute. Le champ demeura à Maximilian, quoy que bien plus couvert de corps de ses gens, que de ceux de ses ennemis; Et cette journée redonna quelque reputation à ses affaires.

1479.

Sur mer les Capitaines Normands prirent 80. vaisseaux chargez de bled, que les Flamands amenoient de Prusse, & toute la pesche des harangs, dommage inestimable pour ce pays-là.

En ces années s'éleva la puissance du Grand Czar de Russie ou Moscovie. La Russie auparavant avoit bien des Princes: mais ils estoient comme esclaves du Can de ces Tartares qui habitent au delà du Volga. Le Duc Jean secoüa le joug de cette servitude, avec cela conquit plusieurs villes dans la Russie Blanche, qui obeïssoit au Duc de Lithuanie, & redui-

reduiſit ſous ſes loix la grande & fameuſe ville de * *Novograde Capitale de Ruſſie, puis celle de Moſcou, qui prend ſon nom de la riviere ſur laquelle elle eſt ſituée, & le donne à tout cét Eſtat.*

* Novogorod.

Quand le bon Roy René fut mort, ce qui avint le 10. de Juillet de l'an 1479. le Roy permit non ſeulement à Charles II. Comte du Mayne de ſe mettre en poſſeſſion de la Provence, ſuivant le Teſtament, dont nous * avons parlé, mais encore interpoſa ſon autorité envers les Provençaux pour l'inthroniſer dans cette Comté, eſtant peut-eſtre bien aſſuré de ce qui arriva deux ans aprés. 1479.

* Voi cy-deſſus en l'an 1474.

Comme toutes choſes alloient à ſouhait pour luy, il arriva qu'eſtant en un village prés de Chinon durant le mois de Mars, il vint tout d'un coup à perdre la parole & toute connoiſſance. Au bout de deux jours l'un & l'autre luy revint, mais ſa ſanté demeura tellement affoiblie & languiſſante, qu'il ne pût jamais bien ſe remettre. 1480.

Le Legat neveu du Pape prit ſon temps, à l'occaſion de cette maladie, d'interceder pour le Cardinal de la Balluë, qui de ſon coſté ſceut ſi bien feindre une rétention d'urine, que le Roy croyant qu'il ne vivroit plus guéres, & ayant conſcience de le laiſſer mourir en priſon, le mit en liberté vers la fin de Novembre à condition qu'il vuideroit le Royaume, comme il fit, & ſe retira à Rome.

La vengeance, la jalouſie, & les deffiances, qui ſont des défauts d'une ame impuiſſante & malfaite, s'accroiſſoient dans ſon eſprit à meſure qu'il perdoit ſes forces. Il avoit peur que ſi on le croyoit incapable d'agir, on n'empietaſt le Gouvernement; le Duc de Bourbon eſtant preſque le ſeul Prince qui euſt les qualitez requiſes pour cette pre-

pretention, il le prit en telle hayne qu'il luy fit saisir ses terres, & chercha des couleurs pour le perdre.

En ce mesme temps, soit qu'il ne se fiast point à ses sujets naturels, ou pour quelque autre raison, il cassa les Francs Archers, & en leur place leva des troupes Estrangeres, specialement des Suisses.

Dans cét estat il fut bien aise de faire tréves avec Maximilian pour sept mois, à commencer au mois
1431. d'Aoust. L'année suivante elles furent prolongées d'un an.

1480. *Le Sultan ou Grand Seigneur Mahomet II. fit assiéger l'Isle de Rhodes par le Visir Messite l'un de ses Capitaines, & envoya presque au mesme temps le Bassa Geduc Acmet faire descente sur les costes de la Calabre. Le premier aprés avoir perdu dix mille hommes & trois mois de temps, leva honteusement le siége : mais l'autre prit d'assaut la ville d'Otrante le 27. jour d'Aoust, & jetta l'espouvante dans toute l'Italie.*

1481. Charles Duc de Bourgongne, qui n'avoit eu la pensée qu'à la guerre, desirant imiter la discipline des Romains, avoit commencé de tenir & d'exercer ses troupes dans un camp. Le Roy à son exemple en fit dresser un dans une plaine prés du Pont de l'Arche, retranché & clos de chariots. Il en donna le commandement à Desquerdes, & y mit 10000. hommes de pied, picquiers & halebardiers, (car l'experience luy avoit appris dans la guerre des Suisses & des Liégeois, que c'estoient les meilleures armes pour l'Infanterie) 2500. Pionniers & 1500. Lanciers. Aprés que ces troupes y eurent demeuré seulement un mois, il le rompit: & osta, comme je croy, les quinze cents mille livres de taille qu'il avoit imposées pour l'entretenir.

Estant retourné à Tours il retomba dans une pa-

pareille défaillance que la premiere. Ses ſerviteurs l'ayant voüé à Sainct Claude, il y alla en pelerinage, & laiſſa la Lieutenance Generale du Royaume à Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu ſon frere. On ne vit jamais tel pelerin, les pays par où il paſſoit ſe ſentoient de ſes Devotions, il marchoit accompagné de ſix mille hommes de guerre, & faiſoit tousjours quelque terrible coup par les chemins.

En celuy-ci il ſe ſaiſit de Philbert Duc de Savoye & l'amena en France. Ce jeune Prince eſtant mort l'année ſuivante dans la ville de Lyon, & ſon frere Charles luy ayant ſuccedé, il s'en déclara tuteur. Car depuis la mort du Duc Amé IX. leur pere, il s'eſtoit toûjours meſlé bien avant des affaires de Savoye, ſous prétexte que ces jeunes Princes eſtoient fils de ſa ſœur.

Heureuſement pour l'Italie, Mahomet eſtant ſur le poinct de remettre le ſiege devant Rhodes, & d'envoyer une nouvelle armée à Otrante, mourut à Nicomedie le troiſiéme jour de May. 1481. *Or tandis que ſes deux fils, Bajazet & Zizim diſputoient l'Empire entre eux, le Pape & le Roy Ferdinand s'enhardirent d'aſſiéger Otrante, & les Turcs qui dans la diviſion de leurs Princes n'attendoient aucun ſecours, ſe rendirent à compoſition. Peu aprés Zizim ayant eſté battu par deux fois, s'enfuit à Rhodes, où penſant trouver un aſyle, il trouva ſa Captivité. Car les Chevaliers pour une penſion de 50000 eſcus que Bajazet promit de leur payer tous les ans, le retinrent priſonnier, & avec la permiſſion du Roy l'envoyerent au chaſteau * de Bourgneuf en Auvergne, où il demeura quelques années aſſez honorablement traitté.*

EMPP. encore FEDERIC III. & BAJAZET II. fils de Mahomet, R. 31. an.

* Voyez cy-aprés en l'an 1489.

Tout donnoit de l'apprehenſion au Roy Louïs; il tenoit tousjours ſa femme eſloignée de luy, & ces dernieres années il l'avoit releguée en Savoye, 1481.

il nourrissoit son fils comme captif, dans Amboise parmy des valets, de peur qu'il ne sentist son cœur, & il menoit tousjours à sa suite le premier Prince du Sang Louïs Duc d'Orleans, ne souffrant pas qu'on luy eslevast l'esprit par aucune éducation. Il le maria cette année à une de ses filles, nommée Jeanne, trés-sage Princesse: mais boiteuse & laide, & que les Medecins assûroient incapable de porter des enfans. Peut-estre qu'eux-mesmes y avoient pourveu.

1481. Peu aprés son retour de Sainct Claude il retomba pour la troisiesme fois dans sa défaillance. Il se fit porter à Clery où il avoit basty une Eglise à sa bonne Nostre-Dame; Et là il receut quelque soulagement, mais qui ne dura pas long-temps.

1481. Le 10e de Decembre Charles d'Anjou Comte du Mayne estant malade à Marseille, dont il mourut le lendemain, instituа par son Testament le Roy Louïs son heritier universel en toutes ses terres, pour en jouïr luy & tous les Rois de France ses Successeurs, luy recommandant instamment de maintenir la Provence en ses libertez, prerogatives & coustumes.

René Duc de Lorraine fils d'Yoland d'Anjou, reclama contre cette institution, soustenant qu'elle n'avoit pû se faire à son préjudice, le Roy au contraire la maintint bonne, parce que la Provence est un pays regy par le droit escrit, suivant lequel chacun peut disposer de ses biens en faveur de qui il luy plaist; joint que les Comtes de Provence avoient tous appellé les masles à leur succession au préjudice des filles. Palamedes de Fourbin sieur de Souliers qui manioit l'esprit de Charles, luy fit trouver ces raisons bonnes; aussi en eut-il pour recompense le Gouvernement, ou pour mieux dire la Souveraineté de la Provence sa vie durant.

Comme

Comme les affaires de Marie de Bourgongne commençoient à se restablir, cette Princesse estant à la chasse tomba de cheval & en mourut à Gand, le 25. de Mars, avec le fruit dont elle estoit grosse. En quatre ans elle avoit eu trois enfans, Philippe, Marguerite, & un autre qui eut peu de vie. La mort de Marie remit le desordre & les brouïlleries parmy les Flamands; Son mary estoit si peu autorisé à cause de son avare pauvreté, parmy des peuples qui avoient accoustumé d'avoir des Princes extrémement liberaux & magnifiques, qu'il fut contraint de souffrir que les enfans qu'il avoit d'elle demeurassent à la garde des Gantois. 1482.

Ensuite d'une grande famine qui avoit affligé la France durant l'année 1481. il courut une maladie épidemique toute extraordinaire, qui attaquoit aussi bien les Grands que les petits C'estoit une fiévre continuelle & violente qui mettoit le feu à la teste, dont la plus part tomboient en phrenesie & en mouroient comme enragez.

Guillaume de la Mark dit le Sanglier d'Ardenne, incité & assisté par le Roy, massacra inhumainement Louis de Bourbon Evesque de Liége, soit dans une embuscade, soit aprés l'avoir deffait en une bataille; Et peu aprés luy-mesme estant pris par le Seigneur de Horn frere de l'Evesque successeur de Louïs, eut la teste tranchée à Mastric. 1482.

Desquerdes s'estoit dés l'an passé rendu Maistre de la ville d'Aire, par le prix de 50000. escus donnez au Gouverneur; De ce poste avantageux tenant les Flamands en bride, il les porta autant par addresse que par crainte, à traitter le mariage de Marguerite fille de leur deffuncte Princesse avec Charles Daufin, quoy qu'elle eust à peine deux ans, & Charles bien prés de douze. Les Ambassadeurs des Gantois ayant vû le Roy à Clery, reporterent ses intentions à leur Conseil. Il ne

demandoit pour le dot de la fille que le Comté d'Artois; & ils voulurent y ajouſter encore ceux de Bourgongne, de Maſconnois, d'Auxerrois & de Charolois, afin d'affoiblir ſi fort leur Prince, qu'il ne fuſt jamais en eſtat de les reduire ſous le joug.

1482. Le Roy eſtoit en ſi mauvais eſtat, qu'à peine pût-il ſouffrir qu'ils le viſſent pour luy apporter un Traitté ſi avantageux. La fille devoit luy eſtre miſe entre les mains ſur la fin de cette année : mais reſtant encore quelques difficultez à terminer, ils ne l'amenerent en France qu'au mois d'Avril enſuivant, & les nopces furent célebrées à Amboiſe ſur la fin de Juillet.

1483. Alors Edoüard Roy d'Angleterre, qui ſur la foy du Traitté de Pequigny s'eſtoit tousjours flatté que le Daufin eſpouſeroit ſa fille & s'en tenoit ſi aſſuré qu'il la faiſoit appeller Madame la Daufine : ſe voyant beflé par les François & mocqué de ſes ſujets comme une groſſe dupe, en eut tant de honte & de douleur qu'il en mourut le 4e d'Avril, délivrant la France de l'apprehenſion de beaucoup de maux qu'il luy euſt pû faire durant la minorité de Charles VIII.

1483. *Il avoit deux fils, Edoüard & Richard, & cinq filles mariées à des Seigneurs du pays. Il avoit eu auſſi deux freres, George Duc de Clarence, & Richard Duc de Gloceſtre. Vous avez vû comme il fit mourir le premier ſur quelque ſoupçon aſſez mal fondé; Et voicy comme l'autre s'en vengea ſur ſes enfans. Edoüard avant le mariage, dont il les avoit eus, avoit eſpouſé clandeſtinement une femme qui vivoit encore; Or l'Eveſque de Bath qui en avoit fait la ceremonie, le revela à Richard, lequel ſe perſuadant facilement que les enfans d'Edoüard n'étoient point legitimes, ſe ſaiſit de ſes deux fils, dont le plus âgé n'avoit qu'onze ans, & ſe nommoit Edoüard V.*

fit

fit mourir cinq ou six des plus grandes Seigneurs, qui prévoyoient bien ses meschantes intentions, & puis ayant osté ces deux jeunes Princes hors du monde, & fait déclarer leurs sœurs bastardes, il se mit la Couronne sur la teste, tous les Princes Chrestiens, Louïs XI. mesme, ayant horreur de cette action.

Il y a plaisir de lire dans les Histoires tout ce que la crainte de la mort & celle de perdre son autorité, faisoient faire au Roy Louïs durant les dernieres années de son Regne; Les danses de jeunes filles à l'entour de son logis, & les bandes de joüeurs de flustes qu'on amassoit de toutes parts pour le divertir, les Processions qu'on ordonnoit par tout le Royaume pour sa santé, les prieres publiques à Dieu pour empescher le vent de bise qui l'incommodoit, un grand amas de Reliques qu'il se faisoit apporter de tous costez, mesme la Sainte Ampoulle, & dont il sembloit se vouloir armer contre la mort; l'empire qu'avoit sur luy son Medecin Jacques Coctier, qui le gourmandoit comme un valet, & tira de luy 55000. escus & beaucoup d'autres graces en cinq mois de temps, les bains du sang d'enfans, dont il se servoit pour adoucir ses humeurs acres & cuisantes, enfin son empriſonnement volontaire dans le chasteau du Plessis lés Tours, où l'on n'entroit que par un guichet, & dont les murailles estoient heriſſées de pieux de fer, & bordées nuict & jour d'Arbalestriers. 1482. & 83.

A toute heure il estoit à deux doigts de la mort, & neantmoins il s'efforçoit de persuader qu'il se portoit bien, envoyant des Ambassades à tous les Princes, achetant toutes sortes de choses curieuses dans les pays estrangers, & monstrant bien qu'il vivoit par des effets sanglants de sa vengeance, qui ne pût mourir qu'avec que luy.

1482. & 83. Il avoit mis sa principale esperance en un Sainct Hermite nommé François Martotile natif de Paule en Calabre, Instituteur de l'Ordre des Minimes, lequel il avoit exprés fait venir en France, sur la renommée des merveilles que Dieu operoit par son ministere. Il le flattoit, le supplioit, se mettoit à genoux devant luy; il fit bastir deux Convents de son Ordre, le premier dans le Parc du Plessis lés Tours, le second au pied du chasteau d'Amboise, afin qu'il luy prolongeast ses jours : mais ce bon homme pour response luy parloit de Dieu, & l'exhortoit de penser plus à l'autre vie qu'à celle-cy.

Se sentant affoiblir de jour en jour, il envoya querir son fils à Amboise, luy fit de belles remonstrances, l'exhortant à se gouverner par le conseil des Princes du Sang, des Seigneurs, & autres personnes Notables, à ne point changer les Officiers aprés sa mort, à soulager ses sujets, & à reduire les levées des deniers à l'ancien ordre du Royaume, qui estoit de n'en point faire sans l'octroy des peuples. Il avoit augmenté les tailles jusqu'à 4700000. livres, somme si excessive pour ce temps-là, que les peuples en estoient miserablement accablez.

1483. Il mourut enfin le 29e jour d'Aoust, & suivant qu'il l'avoit ordonné fut enterré à Nostre-Dame de Clery, où il avoit une tres-particuliere devotion. Le cours de sa vie fut de soixante & un an accomplis, celuy de son Regne de vingt-deux ans & un mois.

Comines nous le dépeint fort sage dans l'adversité, tres-habile pour penetrer les interests & les pensées des hommes, & pour les attirer & les tourner à ses fins, furieusement soupçonneux & jaloux de sa puissance, tres-absolu dans ses volontez, qui ne pardonnoit point, qui a terriblement foulé ses

ſes ſujets, & avec cela le meilleur des Princes de ſon temps.

Il avoit fait mourir plus de 4000. perſonnes par divers ſupplices, dont quelquefois il ſe plaiſoit à eſtre ſpectateur. La pluſpart avoient eſté exécutez ſans forme de procés, pluſieurs noyez une pierre au cou, d'autres precipitez en paſſant ſur une baſcule, d'où ils tomboient ſur des rouës armées de pointes & de trenchants, d'autres eſtouffez dans les cachots; Triſtan ſon compere & le Prevoſt de ſon Hoſtel eſtant luy ſeul le Juge, les teſmoins, & l'executeur.

Du reſte, outre ſa devotion, au moins apparente, ſon éloquence perſuaſive & attrayante, ſon addreſſe merveilleuſe à brouïller ſes ennemis & à démeſler leurs brouïlleries, ſa liberalité à recompenſer amplement les ſervices qu'on luy rendoit quand ils eſtoient à ſa fantaiſie: il ne faut pas luy dénier deux loüanges qu'il mérita ſur la fin de ſes jours; l'une, de n'avoir pas voulu permettre qu'un Ambaſſadeur que le Sultan Bajazet luy envoyoit, paſſaſt plus avant que Marſeille, parce qu'il ne croyoit pas qu'on pûſt eſtre Chreſtien & avoir communication avec les ennemis de JESUS-CHRIST; l'autre, qu'il avoit entrepris de reduire tous les poids & toutes les meſures à une, & de faire dreſſer une Couſtume generale pour toutes les Provinces de ſon Royaume.

J'y en ajouſteray une troiſieſme, qu'il entendoit que la Juſtice fuſt renduë exactement pour les particuliers. Il inſtitua deux Parlements, celuy de Bourdeaux qui avoit eſté promis par Charles VII. & celuy de Bourgongne. Les Lettres du prémier ſont du 7. Juin 1462. & celles du ſecond du 18. Mars 1476.

S'il ne vouloit pas faire inſtruire ſon fils aux

bonnes lettres, c'eſt qu'il apprehendoit de le rendre trop habile, ou de charger ſa complexion foible & délicate par la fatigue de l'eſtude. Ce n'eſt pas qu'il les meſpriſaſt, ou qu'il les ignoraſt entierement, comme quelques-uns ont crû, puiſque Comines dit, *qu'il eſtoit aſſez lettré, qu'il avoit eu une autre nourriture que les Seigneurs de ce Royaume*, & que ſelon Gaguin, *il ſçavoit les lettres, & avoit plus d'erudition que les Rois n'ont accouſtumé d'en avoir.* Ajouſtez qu'il augmenta fort la Bibliotheque Royale que Charles V. ſon ayeul avoit commencée à Fontainebleau, & qui avoit eſté tranſportée au Louvre par Charles VI. Qu'il recueillit fort humainement & favoriſa les hommes doctes qui s'eſtoient ſauvez de la Grece aprés la priſe de Conſtantinople; Qu'il prit plaiſir à en attirer quelques-uns des pays Eſtrangers à force de preſents, entre autre le fameux Galeotus Martius; Et qu'il ſe donna la peine d'achever la reformation de l'Univerſité de Paris par les ſoins de Jean Boccard Eveſque d'Avranches, & d'un Cordelier nommé Weſel Gransfort natif de Groningue. Outre qu'il eſt certain que les Rois de France, & particulierement ceux de la troiſieſme race, ont tous eſté inſtruits aux bonnes lettres & les ont aymées, horſmis Philippe de Valois.

Il eſpouſa deux femmes, ſçavoir Marguerite fille de Jacques I. Roy d'Eſcoſſe l'an 1436. n'eſtant âgé que de 14. ans, & puis l'an 1451. Charlote fille de Louïs Duc de Savoye. Il n'ayma gueres la premiere à cauſe de quelque imperfection ſecrête, auſſi il n'en eut point d'enfans. Elle mourut l'an 1445. Il euſt auſſi peu viſité la ſeconde, n'euſt eſté le deſir d'avoir un heritier; il en eut trois fils, dont il ne reſtoit que Charles qui regna, (pluſieurs meſme ſoupçonnerent qu'il avoit eſté ſuppoſé) & trois filles,

les, Louïſe, Anne & Jeanne, Louïſe mourut en bas âge, Anne fut femme de Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu, & quant à Jeanne, le pere contraignit Louïs Duc d'Orleans de l'eſpouſer & de conſommer le mariage, dont il fit ſes proteſtations ſecretes.

Fin du III. Tome, II. Partie.

TABLE

TABLE
DES
MATIERES PRINCIPALES
Contenuës dans le Tome Troiſiéme.

Dreſſe. Les affaires ſe démélent plus par l'adreſſe que par la force, 69
Aiguillon aſſiegé, & bien defendu, 24
d'*Albret* Conneſtable, ſa mort, 194
le C. d'*Alençon*, 177
le Duc d'*Alençon*, ſa mort, 194
le Duc d'*Alençon* priſonnier de guerre, 234. Chef de la Praguerie, débauche le Daufin du ſervice du Roy, 258, 259, eſt arreſté priſonnier, 281, eſt condamné, *là-même*. eſt mis en liberté, 288. ſe jette dans le parti de Monſieur Charles de France, & du Duc de Bretagne, 306. eſt arreſté priſonnier : ſa mort, 322
Alexandre V. Pape par l'élection faite de ſa perſonne au Concile de Piſe, 175
Il donne privilege aux quatre Ordres Mendiants d'adminiſtrer les Sacremens dans les Paroiſſes, & de recevoir les dixmes ſi on leur en donnoit, 176
Alfonſe Roy d'Arragon, adopté par la Reyne Jeanne de Naples, & ſon adoption caſſée & annullée, 233
Alfonſe Roy d'Arragon & de Sicile : ſa mort, 283
d'*Amboiſe Chaumont* commande les armées du Roy en Bourgongne, 338
Amé VI. Comte de Savoye, porte glorieuſement ſes armes contre Amurat Sultan des Turcs, & le Roy de Bulgarie, 72
Accompagne le Duc d'Anjou en ſon voyage d'Italie, 120
Sa mort, 128
Amé VII. Comte de Savoye, *là-meſme.*
Amé VIII. Duc de Savoye, quitte ſes Eſtats, & ſe retire à Ripailles, 250
Ameri de Pavie, traître Lombard, payé de ſa trahiſon comme il meritoit, 31, 32, 39
Amurat Sultan, 141
André Roy de Sicile, pendu & eſtranglé à la feneſtre de ſa chambre, 30
l'*Angleterre* tourmentée par des emotions populaires ; le menu peuple ſe revoltant contre les Nobles, 117. en broüil-

broüilleries au ſujet d'une nouvelle maltoſte, 268. partagée en deux factions, nommée la *Roſe Blanche* & la *Roſe Rouge*, 283
les *Anglois* ſe jettent ſur la Flandre, & y jettent la terreur par tout, 123
ſont chaſſez par les François, *là meſme*,
ſont maiſtres de la plus grande partie de la France, aſſiegent la ville d'Orleans, & en ſont honteuſement chaſſez, *pag.* 199, 205, 206, 209, 213. *& ſuiv.* 239. & 241, 254, *& ſuiv.*
Louys Duc d'*Anjou*, folle entrepriſe pour la conqueſte du Royaume de Naples, 211, 212
Charles d'*Anjou*, Conneſtable, 203
Anne de France, femme de Pierre de Bourbon Beaujeu, 351
Antoine Duc de Brabant, 160
Archambaud de Grailli Captal de Buch, ſe met en poſſeſſion du Comté de Foix par les armes, 154
les *Ardents*, 92
le Comte d'*Armagnac* honteuſement traitté par le Comte de Foix, 95
paſſe en Lombardie contre le Vicomte Jean Galeas, 142. ſe rend abſolu dans le gouvernement du Royaume, 194. eſt arreſté priſonnier dans Paris, 201. ceux de ſa faction pillez & maltraittez, 201, 202, eſt remis dans ſes biens & charges, 301. ſa mort, 322
Jacques d'*Armagnac* Duc de Nemours, decapité, 336
d'*Armagnac* le Baſtard, 294
Armement naval effroiable preparé contre l'Anglois, ſans ſuccés, 132
Arnaud de Corbie, Chancelier, 182, 185, 186
le Cardinal d'*Arras* commande l'armée du Roy, 322
Jacques *Artevelle*, homme adroit, entreprenant & politique, 15
ſa fin malheureuſe, 23
Aſſemblée du Clergé, 7
Autre *Aſſemblée* du meſme Clergé, au ſujet des plaintes des Juges Royaux, 7. Autre à Paris, pour la defenſe du Pape Jean XXII. 6
Aſſemblée des Eſtats generaux de France, 58
Aſſemblée des Notables à Paris, 181, 182
Aſſemblée des Grands du Royaume à Tours, 292
Aſſemblée des Eſtats generaux à Tours, contre Monſieur Frere unique du Roy, & contre le Duc de Bretagne, 307
de l'*Ave Maria* au ſon de la cloche à midy, ſon inſtitution, 320
d'*Auberticourt*, Capitaine, 81
ravage la Picardie, 57
Avignon renduë au Pape, 30

B

BAJAZET défait les Chrétiens en Hongrie, 152

Eſt

Eſt luy-meſme défait, & pris priſonnier par Tamberland, 156
Jean *Baillet* Threſorier de France, maſſacré, 52
le Cardinal de la *Baluë* trahit le Roy Louys XI. 309, 312, eſt arreſté priſonnier, *là-meſme*.
Philippe de *Barreva* en Hongrie contre les Turcs, 151
ſa mort, 194
de *Barbazan* grand Capitaine, 248
le *Baſtard* d'Orleans, 241, 246
Bataille celebre du Mont de Caſſel en Flandres, 4
Bataille de Caën, 25, 37
Bataille de Poitiers entre les François & les Anglois, glorieuſe pour ceux-cy, 44, 45
Bataille de Briguais, 62
Bataille d'Azincourt, 193
Bataille de Varnes en Hongrie, 264
Bataille de Fourmigni, 272
Bataille de Montlehery entre le Roy Louïs XI. & le Comte de Charolois, 296
Bataille de Granſon entre les Bourguignons & les Suiſſes, 330
Bataille de Morat entre les Bourguignons & les Suiſſes, *là meſme*.
Bataille de Montguyon en Bourgongne, 337, 338
Louys de *Baviere*, Empereur, traite mal le Pape: ſa mauvaiſe conduite, 6, 7
Robert de *Baviere*, & Comte Palatin, eſt élû Empereur, 156
Louys de *Baviere* Liege, établi d violence, il trait geois,
de *Beaujeu* Mareſch
de *Beaumanoir* brave
Gaſton de *Bearn*,
Beauvais aſſiegé par Bourgongne, & ment defendu par l auſſi bien que par les
Benoiſt XII. Pape, ſa m
Benoiſt XIII. Pape d'A 1.
Lettres de ſouſtracti bliées par le Roy; en ſe inſolente du Pape Be 169, 170, Déclaré ſch tique & heretique par le cile de Piſe, 175. Il ſe du Palais d'Avignon,
Les François ſe reme ſous ſon obeïſſance, 158. veut accepter la voie de ſion, pour terminer le ſch me, 153. Il eſt abandonn meſme aſſiégé des Françoi *là-mêm*
Sa mort, 19
le Duc de *Berry* attaque la Guien ne, 80, 84
Jean Duc de *Berry* obtint le Gouvernement du Languedoc, 114
le Duc de *Berry* ſe ligue avec la Maiſon d'Orleans contre celle de Bourgongne, 177 *& ſuiv.*
Sa mort, 197

Beſſarion Cardinal, envoyé en France, 318
le Duc de *Betford*, Regent du Royaume de France, 214, 243, 244
Jean de *Betiſac* bruſlé tout vif, 139
Charles de *Blois* priſonnier de guerre, 39. Vaincu en la Journée d'Auray, perd la bataille, le Duché de Bretagne, & la vie, 71
Jean du *Bois*; un des Chefs des Gantois revoltez, 115, 123, 139
Boniface IX. élû Pape d'Avignon, 146
Bouticant Mareſchal de France, Gouverneur de Genes, 150. il augmente la puiſſance & la renommée des François en Italie, & par tout le Levant, 165, jalouſie eſtrange qu'en prennent les Venitiens, 165, 166
le Comte de *Bouchain* Eſcoſſois, Conneſtable de France, 212, 213
Jacques de *Bourbon* Comte de la Marche, 62
le Duc de *Bourbon* fait un voyage en la Terre-Sainte, 127
le Duc de *Bourbon* ſe ligue avec la Maiſon d'Orleans contre celle de Bourgogne, 177 *& ſuiv.* priſonnier de l'Anglois, 194
Jacques de *Bourbon* Seigneur de Preaux, écraſé. 232
le Duc de *Bourbon* ſe ligue avec le Breton & le Bourguignon, 294. 295, *& ſuiv.* ſe détache d'avec eux, 309
de *Bourbon Beaujeu*, 335, 336
P. de *Bourbon Beaujeu*, Lieutenant General en France, 343
Louys de *Bourbon* Eveſque de Liege, maſſacré, 345
Bouredon. 198
la *Bourgogne*, Duché, unie inſeparablement à la Couronne, 62
cette reünion caſſée, en faveur de Philippe le Hardy, auquel ce Duché fut donné, 65
Philippe I, Duc de *Bourgogne*, devient Comte de Flandre, 126, 130
diſpute le Gouvernement avec le Duc d'Orleans, 141 157. ſa mort. 159
ſes enfans, *là-même*.
Jean Duc de *Bourgogne*, 159
reprend les armes avec le Duc de Lorraine, à deſſein d'empieter le Gouvernement, 194
il enleve la Reyne, & l'emmene à Troyes, 199
ceux de ſa faction ſe rendent maiſtres de la ville de Paris, & de la perſonne meſme du Roy, 200, 201
Sa mort, 208
rupture entre luy & le Duc d'Orleans, 164
il le fait aſſaſſiner; puis s'enfuit en Flandre avec ſes aſſaſſins, 167, 168
ſon retour à Paris, & ſa juſtification, 169
il eſt déclaré ennemi de l'Eſtat, 170
ſa re-

ſa reconciliation avec les enfans du Duc d'Orleans, 172, 173
il s'empare tout à fait du Gouvernement, & fait travailler à la recherche des Financiers, 173
il arme puiſſamment contre les Orleannois, ou Armagnacs, met leur parti en déroute, & le reduit au deſeſpoir, 177, *& ſuiv.* 182 183
eſt accuſé de fomenter la faction des Chaperons-blancs dans Paris, 183, 184
il arme derechef, & eſt déclaré criminel de leze Majeſté, 187, 188
Bournonville decapité, 188
de *Bouſſac* Mareſchal de France, 245
le C. de *Boukingham* deſcend à Calais avec une puiſſante armée, & paſſe en Bretagne, 111
le Duc de *Brabant* priſonnier de guerre, 83
Ant. Duc de *Brabant*, ſa mort, 194
Jean II. Duc de *Bretagne*, ſans enfans, pourvoit à la conſervation du Duché, 12
la *Bretagne* en de grands troubles aprés la mort du Duc Jean II. 17. *& ſuiv.* ſoûmiſe à l'obeïſſance du Roy, 90
le Duc de *Bretagne* ſe retire de Flandre en Angleterre, 102
Il eſt atteint & convaincu du crime de felonnie, *lameſme.*
eſt rappellé par les Bretons ſes ſujets, 102, 112
le Duc de *Bretagne* en differend avec le Conneſtable de Cliſſon, 141
ſe ligue avec la Maiſon d'Orleans contre celle de Bourgongne, 177, *& ſuiv.*
S'employe en vain pour la reconciliation des Princes, 203
Il ſe trouve en un peril extrême par l'attentat des fils de Jean de Blois ſur ſa perſonne, 204
il ſe ligue & fait alliance avec le Duc de Betford & le Bourguignon, 232
malcontent, negocie & ſe ligue avec le Bourguignon, & autres malcontents, *page* 291, *& ſuiv.*
joint le Comte de Charolois avec ſes troupes, 298. *& ſuiv.*
rangé par le Roy à la raiſon, 303
Jugement des Eſtats Generaux du Royaume contre luy, 307
Il ſe reconcilie avec le Roy, 313, 314, 321, 322
les Bretons ſe détachent d'avec les François; & rapellent leur Duc refugié en Angleterre, 102
le Duc de *Brezé* Grand Seneſchal de Normandie, 296
Broquard de Feneſtranges, 57
Brouilleries de la Cour, 243
Bruges priſe & ſaccagée par les Gantois, 121

Re-

Revolte & soulevement de ses habitans, 278
Henry Duc de *Brunswic* est éleu Empereur, 156
Sylvestre *Bude*, Capitaine Breton, 101
Bulle d'Or, 41
Bureau de la Riviere, favory du Roy Charles VI. 138, 145

C

Calais assiegé en vain sur l'Anglois, 29, 255
le Comte de *Cambridge* descend en Bretagne, & court l'Anjou. 81, 82
Nic. de *Campobasse* confident du Duc de Bourgongne, trahit son Maistre, 331
Capitaines & Generaux d'armées. Les échecs qu'ils reçoivent, procedent bien souvent de la malice de ceux qui sont aux Conseils des Rois, 238
le *Captal* de Buch prisonnier de guerre, 88
les *Catalans* se soûlevent contre le Roy d'Arragon, 309
le *Chancelier* de France est massacré & tué, 201, 202
Jean *Chandos* Lieutenant de Roy en Guienne, 71
Chandos Seneschal de Poitou, 81, 82
Chaperons-blancs, *voyez* Faction.
Chaperons blancs, esprits factieux & mutins dans Paris; insolence insupportable, 183, 184
la *Charité* assiegée, & prise, 70, 71
Charles de Blois successeur presomptif de Jean II. Duc de Bretagne, 12
contestation, qu'il eut avec Jean Comte de Montfort pour le Duché de Bretagne, 17, 18
il est receu à hommage par la Cour des Pairs, 18
vaincu en bataille & fait prisonnier, 29
Charles de Boheme est éleu Empereur, 28
Charles Daufin, Lieutenant, puis Regent du Royaume durant la captivité du Roy Jean son pere, 46
assemble les Estats Generaux pour la délivrance du Roy, & pour le gouvernement du Royaume, avec peu de satisfaction, 48, 49, *& suiv.*
insolemment traité par les Parisiens, 53. *& suiv.*
il solicite l'Anglois à la paix, qui fut concluë à Bretigni, 59, 60
Regent pour la seconde fois, 66
il succede à la Couronne de son pere aprés sa mort, sous le nom de Charles le Sage, 67, 69
Charles Roy de Navarre, malcontent se retire de la Cour, 40
Il fait assassiner le Connestable Charles d'Espagne, & brouille contre la France; se justifie en plein Parlement, obtient sa grace, 40, 41

émeut

émeut par tout les peuples sous pretexte du bien public; est pris & arresté prisonnier, 43
est mis en liberté, 50, 51
cabale & solicite les Parisiens, & recommence la guerre, 51, 55
bloque Paris par eau & par terre, 56
fait son accommodement avec le Daufin, 57
n'ayant pas esté compris dans le Traitté de Bretigni, il continuë la guerre, 69, 70
fait sa paix avec le Roy de France, 73, 85, 86
conspire contre la personne du Roy Charles V. 97
vient à la Cour de France, & est arresté prisonnier, 97
Charles IV. Empereur, couronné dans Rome, 41
avoit plus d'imagination pour concevoir de grands desseins, que de vertu pour les executer, 72
vient à Paris, sa mort, 98, 101.
Charles V. surnommé le Sage, Roy de France, 69
il declare & fait la guerre à l'Anglois, 80, *& suiv.*
fait une Ordonnance memorable pour la Majorité des Rois à quatorze ans, 94
fait un accommodement avec l'Anglois, 95
revolte des Bretons contre lui, 102, *& suiv.*
sa mort, & son éloge, 105, 106
sa femme & ses enfans, 106, 107
Charles le Mauvais Roy de Navarre, sa fin malheureuse, 134
Charles le Noble Roy de Navarre. *là-même.*
Charles VI. Roy de France, 105. 107, 108
Jalousie & differend pour le Gouvernement entre les Oncles de sa Majesté, 107
son sacre & couronnement, 110
il passe en Flandre, & range les Gantois à la raison, 122, 123
chastie les Parisiens, à cause de leurs seditions & émotions populaires, 124, 125
retourne en Flandre, & en chasse les Anglois, 126
espouse Isabelle de Baviere, 129, 130
il fait un effroyable preparatif sur mer contre l'Anglois, sans succés, 132, 135
prend luy-mesme l'administration de son Estat, 137
voyage d'Avignon, 139
armement naval en faveur des Genois, contre les Barbares de Tunis, 139, 140
marche contre le Duc de Bretagne, Accident malheureux, qui luy fait perdre le sens & l'esprit, 144, 145, 152
autre malheureux accident d'une mascarade, qui le mit en danger de perdre la vie, 146, 147
il retombe en demence, 147, 149
il s'employe à terminer le schisme qui estoit dans l'Egli-

l'Egliſe, 150
prend les armes contre les Princes Orleannois, 181
travaille à la reformation de l'Eſtat, 182
il demeure au pouvoir des Bourguignons, 201
fait paix & alliance avec l'Anglois, 209, 210
ſa mort, 214, 215
Charles Duc d'Orleans, & ſes freres, ſe liguent avec pluſieurs autres Princes François, & prennent les armes pour venger la mort de leur pere, *page* 177. *& ſuiv.*
font entrer l'Anglois dans la France, 179, 180, 181
leur reconciliation avec le Roy & le Duc de Guienne, 185, 186
priſonnier de l'Anglois, 194
Charles Daufin de France, fils de Charles VI. ſort de Paris, & ſe ſauve des mains des Bourguignons, 201
reconciliation feinte avec le Duc de Bourgogne, qu'il fait aſſaſſiner, 207, 208
Charles VII. Roy de France, ſon ſacre & couronnement, 231 232
accident eſtrange qui luy arriva, 232
le commencement de ſon regne eſt rempli de tant de brouïlleries, qu'elles ſembloient le devoir accabler, 232, *& ſuiv.*
voyage du Daufiné & du Languedoc, 255
défait & ruine entierement la Praguerie, 258
aſſiege & prend de force Pontoiſe, 260
autres heureux exploits, 261, *& ſuiv.*
il chaſſe les Anglois du Royaume, 268, 269, *& ſuiv.*
fait ſon entrée dans Rouën, 271
il porte ſes armes en Guienne, 274, 275
il humilie le Duc de Savoye, 276
ſa mort, & ſes enfans, 284, 285
Charles frere unique de Louïs XI. eſt enlevé de la Cour, 294
ſe joint avec les Princes malcontents, 293, 294
jugement des Eſtats Generaux du Royaume contre luy, 307, 308
il renonce à la Champagne, & accepte la Guienne, qui luy eſt donnée par le Roy, avec la ville de la Rochelle, & va trouver le Roy, 310, 312
il ſe ligue derechef avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, 318
ſa mort, 319, 320
Charles Duc de Bourgogne, cy-devant nommé le Comte de Charolois, 305
il range les Liegeois & les Gantois à la raiſon, 305, 306
châtie depuis les Liegeois avec rigueur, 310, 311
traite avantageuſement avec Louïs XI. 309, 310
court, pille, & ſaccage la Picardie, & ravage le païs de Caux,

Caux, 320, 321
accepte une tréve, 322, 328
conqueſte le Duché de Gueldres, 322, 323
recherche la fille de l'Empereur en mariage, 323
aſſiége la ville de Nuz ſur le Rhin, 324
il s'empare de la Lorraine, 328
il fait la guerre aux Suiſſes, à ſa confuſion, 330
ſa mort, 331
Charles d'Anjou Comte du Maine. ſe met en poſſeſſion de la Provence, 341
ſa mort, 344
Charles d'Eſpagne de la Cerde, Conneſtable de France, Favori du Roy Jean, 38
Charles VIII. Roy de France, ſon mariage avec Marguerite de Bourgongne, 345
J. *Charlier* dit Jarſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, 187
Charlotte de Savoye, 276
le Comte de *Charolois* eſt mal avec Louys XI. 287. *& ſuiv.*
il s'unit avec les autres Princes & Seigneurs malcontens, & ſe met en campagne, 294
fait alliance avec l'Anglois, eſpouſant ſa ſœur Marguerite, 298
porte les armes contre les Liegeois, & chaſtie l'inſolence de ceux de Dinan, 302, 304
Guillaume *Chartier* Eveſque de Paris, ſa mort, 320
Chartres ſurpris ſur les Anglois, 246
Renaud de *Chartres* Chancelier, 245
de *Chateaumorand*, 156
de *Chaſteaumorand*, priſonnier des Venitiens, 166
les *Chaſteaux* ſervent à entretenir la guerre dans un pays, 44
le *Chaſteau* de Wiceſtre bruſlé, 179
H. de *Chaſtillon* fait priſonnier de l'Anglois, 80, 83
le Duc de *Clarence* étouffé dans une Pipe de Malvoiſie, 336
Clement V. Pape, 216
Clement VI. Pape, 19
ſa mort, 39
Clement VII. ſon élection au ſouverain Pontificat au prejudice d'Urbain VI. cauſe d'un ſchiſme dans l'Egliſe, 99, 100
il ſe retire dans Avignon, 101
laſchetez & baſſeſſes, 113, 114
le Comte de *Clermont*, 177
de *Clermont* Mareſchal de France, maſſacré, 52, 53
Olivier de *Cliſſon* Conneſtable de France, 104
maltraitté par le Duc de Bretagne, 135, 136
aſſaſſiné dans Paris, pourſuit la punition de cét attentat, 144
va faire la guerre aux Turcs en Hongrie, 148
ſa mort, 201
Marguerite de *Cliſſon*, veuve de Jean de Blois, 203
Jac. *Coctier* Medecin de Louys XI. 347
Jacques *Cœur* Argentier du Roy grandement riche, 271
Combats ſanglants entre des oiſeaux

seaux de toutes sortes d'especes, 176
Comete au Ciel à Paris, 32
Cometes, 37
de grandeur extraordinaire, 319
Phil. de *Comines*, 339
Cominges, Comté uni à la Couronne, 261
Compagnies d'Ordonnance, leur establissement, 258,264
Compiegne assiégé par les Bourguignons, 245
Comté, titre autrefois preferé à celuy de Duché, 196
de la *Conception* de la Vierge. Question & grand debat entre les Jacobins & les Cordeliers sur ce sujet, 136
Concile de Pise contre les deux Papes, de Rome & d'Avignon, pour faire cesser le schisme, 175
Concile de Constance, 190
des *Conciles* qui furent celebrez en France durant le quatorziéme Siecle, 228,229
Concile de Pavie transferé à Sienne, & de là à Basle, 233
Concile de Sienne transferé à Basle, *là-mesme.*
Concile de Basle, 249
Conference pour la paix, entre Calais & Ardres, sans succés, 258
la *Confession* estoit autrefois interdite aux condamnez à mort par Justice; elle leur fut depuis accordée, 150
Conseil de dixhuit personnes estably, 297
Conspiration des Parisiens découverte, 197
Conspiration contre la personne du Roy Charles VII. 284
Constantinople prise de force par les Turcs, 278,279
Robert le *Coq* Evesque de Laon Chef du Conseil, 47,49, & *suiv.*
Coqueluche, estrange rhume, 190
Michel de *Corbiere*, Moine, Antipape, 6,7
les *Cordeliers* souffrent un étrange abaissement, 222, & *suiv.*
Courtray pillé, saccagé & bruslé par les François, 123,124
de la *Crainte* de la mort, & de ses puissants effets, 347
Pierre de *Craon*, infidelle amy, 143,144
Pierre de *Craon* assassine le Connestable de Cliſſon, *là-mesme.*
commande les armées du Roy en Bourgogne, 337
Pierre de *Cugnieres* Advocat General, 7

D.

de *Dammartin* se ligue avec les Princes & malcontents, 293,295
est arresté prisonnier, 283
Dampierre Amiral, sa mort, 194
la *Dauphine* de Saint Jean, 92,93
le *Dauphin* débauché par les Chefs de la Praguerie, 259
Il chasse les Anglois de devant Diepe. 262
prend Montbeliard, 263
le *Dauphiné* uni & incorporé à la Couronne de France, 34
David Roy d'Escosse, chassé du Royaume. 8,9

ſa mort, 86
Odet *Daydie-Leſcun*, 303, 312, 313
Defis & combats particuliers, 39
Deſguerdes General d'armée pour le Roy, 333, 340, 342, 345
Diepe eſcaladé par les François, 253
Differend & querelle d'entre les Maiſons d'Orleans & de Bourgongne, 141
Entre le Duc de Bretagne & le Conneſtable de Cliſſon, 141, 142
Differend & demeſlé d'entre le Pape & l'Empereur, 6
Differend pour la ſucceſſion de Gaſton de Bearn, 63, 64
Dinan aſſiegé, emporté d'aſſaut & bruſlé, 302
Guillaume des *Dormans* Chancelier de France, 111
Doublet decapité, 43
le Comte de *Douglas* tué en bataille, 234
le Comte de *Dunois*, Lieutenant General du Roy dans ſes armées; ſes exploits, 268, 269
Jean *Duns*, le Scot, 221
Charles Prince de *Duras*, 30
Il ruine adroitement l'armée du Duc d'Anjou, & demeure paiſible poſſeſſeur du Royaume de Sicile, 128
Eſt couronné Roy de Sicile, & aſſiege la Reyne Jeanne dans Naples, 119
Uſurpe la Hongrie; ſa mort, 131

E.

Edoüard III. Roy d'Angleterre qui avoit épouſé la fille du Comte de Hainaut, renonce à la Couronne de France, 3
Il rend hommage au Roy de France, 5, 6
Luy déclare la guerre, 10, 13, 14, 17, *& ſuiv.*
Il recommence la guerre contre la France, 21
Deſcend en baſſe Normandie, vient faire un défi au Roy Philippe de Valois, pour le combattre ſous les murailles de Paris, & delà ſe retire en ſa Comté de Pontieu, 25
Défait les François en la bataille de Crecy, 26
Aſſiege & prend Calais, 28, 29, 42
Deſcend à Calais avec une armée effroyable, 58, 59
Fait la paix avec la France, & avec la Flandre, 60
Il eſt défié par le Roy de France, qui luy dénonce la guerre, 80, 81, *& ſuiv.*
Sa mort, & ſes enfans, 96
Edoüard Comte de Savoye: ſa mort, 5
Edoüard fils de Jean de Bailleul Roy d'Eſcoſſe, 8, 9
Edoüard Duc d'York couronné Roy d'Angleterre, 283
Edoüard d'York Roy d'Angleterre, entierement abandonné des Anglois, s'enfuit en Flandres vers le Duc de Bourgongne, 315
Il rentre dans l'Angleterre, &

& se restablit dans le thrône, 317
Descend à Calais, 326
Accommodement avec la France, 327, 328
Emanuel Empereur de Grece, vient en France, 156
Empire de l'Orient, sa fin, 278, 279
Entreveuë des Rois de France & d'Angleterre, Charles & Richard, 142, 143, 151
Entreveuë des Rois de France & de Castille, 290
Entreveuë des Rois de France & d'Angleterre, 328
Epidemie, 345
le Comte d'*Erbi*, 43
Fait la guerre en Guyenne, 22, *& suiv.*
Exilé, 152
Devient Duc de Lancastre, s'empare de la Couronne d'Angleterre, 155
Escorcheurs, brigands, 256
l'*Escosse* extremement brouillée, 8, 9
Passé dans la Maison de Stuard, 86
En guerre avec l'Angleterre, 619
Pierre des *Essards* Prevost de Paris, 173, 183
Raoul Comte d'*Eu*, & Connestable de France, 25
le Comte d'*Eu* Connestable, va en Hongrie contre les Turcs : sa mort, 151, 152
les Comtes d'*Eu*, Princes du Sang, 38
un *Evesque* enfermé dans une cage de Fer, 312
Eugene IV. Pape, 249
Jean d'*Evreux* en Bretagne, 63
Philippe d'*Evreux*, 48

F.

FACTION tres-pernicieuse dans Paris, 52
Famine, 62
Faussaire, & fabriqueur de faux titres, brusle tout vif, 9
De la *Fayete*, Mareschal de France, 234
Felix se démet de la Papauté en faveur du Pape Nicolas, 268
les *Femmes* de Beauvais sauvent leur ville par leur genereuse deffense, 521
le *Fils* trahit le pere, 307
Financiers recherchez & punis, 4, 5, 173, 174
des *Flagellants*, secte, 227
les *Flamans* abandonnent la France, & reconnoissent Edoüard d'Angleterre pour leur Roy, 15
la *Flandre* couruë & ravagée par les Anglois, 255
En de grands troubles, divisée en diverses factions, 102, 103, 114, 115
Fleurs de Lys dans l'Ecu de France, reduites à trois, 112
Florence troublée par les deux factions des Passy & des Medicis, 339
les *Florentins* excommuniez par le Pape. 340
le Comte de *Foix*, 50
Pierre de la *Foresi* Archevesque de Rouën, & Chancelier, 46, 49
la France est batuë de divers Fleaux, 195

troublée & partagée en deux factions, l'une des *Orleannois* ou *Armagnats*; l'autre des *Bourguignons*, 177, & *suiv.*
S. *François* de Paule, & l'eſtabliſſement de ſon Ordre en France, 348
Francs Archers, leur eſtabliſſement, ſont abolis. 342

G

le Prince de *Galles* ravage la Guienne, 42
défait en bataille, & fait priſonnier le Roy de France auprés de Poitiers, 44
reſtablit glorieuſement le Roy de Caſtille, Pierre le Cruel, en ſon Royaume, 76, 77
plainte de ſes ſujets contre luy, pour une levée d'impoſts extraordinaires, 78, 79
ſa retraite en Angleterre, & ſa mort, 86, 87, 88
Gand, Revolte, & ſouſlevement des Gantois, 278
ils recommencent leur rebellion, & rentrent enfin ſous l'obeïſſance du Roy, & de leur Comte, 130
ſont rangez à la raiſon, 123
prennent les armes, & ſe rendent maiſtres de la perſonne de la Princeſſe de Bourgogne, 334, 335, 337
Gaſton Phœbus Comte de Foix, 41
fait le Roy ſon heritier, 139
ſa mort, 141
Louys de *Gancour* priſonnier de guerre, 234
Gouverneur du Daufiné, bat le Duc de Savoye, & le Prince d'Orange, 244
la *Gendarmerie* reduite toute en Compagnies d'Ordonnance, 258
Genes ſe met ſous l'obeïſſance du Roy de France, 150
tombe ſous la domination de Fregoſe, 266
les *Genois* ſont ſecourus de la France contre les Barbares de Tunis, 139, 140
Gentilshommes penſionnaires du Roy, 338
Geffroy frere du Comte de Harcourt, prend parti avec l'Anglois, 24, 25
le Duc de *Gloceſtre* décapité, 152
le Duc de *Gloceſtre*, Regent du Royaume d'Angleterre, 214
court & ravage la Flandre, 255
les *Goix* Bouchers, 178
Jean de *Grailli* Captal de Buch, défait, & fait priſonnier par les François, 70
Jean de la *Grange*, Cardinal d'Amiens, 106, 109
de *Graville* décapité, 43
Gregoire XI. Pape, reſtablit le Saint Siege dans Rome, 95
ſa mort, 99
Gregoire XII. Pape de Rome, 167
déclaré ſchiſmatique & heretique par le Concile de Piſe, 175
Guerre avec l'Anglois, 13, 22, 24
recommencée par les Anglois en France, 43

Guerre des Anglois, 192, 193, 194, 205, 206, 212, 213
Guerre mortelle entre les Comtes de Savoye, & les Daufins de Vienne, 33
Guerre particuliere, mais sanglante entre les Comtes de Foix & d'Armagnac, 63
Guerre entre les François, & les Anglois, 80. *& suiv.*
Guerre entre les Ducs de Juilliers & de Brabant, 83
Guerre cruelle en Flandre, 102
Guerre en Espagne, 117, 118
Guerre de Naples, 119
Guerre de Flandre, 121, *& suivantes.*
Guerre en Espagne entre les Portugais & les Castillans, 133, 134
Guerre en Hollande entre le Duc de Gloceſtre & le Duc de Bourgogne, 287
Guerre civile en Angleterre, 275
Guerre de Savoye, 276
Guerre des Liegeois, 302
Guerre entre le Roy Louys XI. & l'Empereur Maximilian, 338, 340
Guerre en Italie au ſujet du Royaume de Naples, 282
Guerre entre les Rois de Caſtille & d'Arragon, 289
Guerre entre les Suiſſes & les Bourguignons, 330
Bertrand du *Gueſclin* défait les Navarrois, 70
fait priſonnier en la bataille d'Auray, 71, 73
remene en Eſpagne le Bâtard Henry de Caſtille, contre le Roy Pierre le Cruel ſon frere, 75
depuis il eſt vaincu, & pris priſonnier, 77
eſt rappellé d'Eſpagne par le Roy Charles, 84
eſt fait Conneſtable de France; ſes heureux progrés, 87 *& ſuiv.*
aſſeure toute la Bretagne au Roy de France, 90
ſa mort, 104
la *Guienne* eſt toute reconquiſe par les François ſur l'Anglois, 274, 275
Guillaume, Duc de Gueldres, démeſlé qu'il eut avec le Duc de Bourgogne, 136, 137
Adolfe de *Gueldres* Chef des troupes des Gantois, 335
de *Gyac*, 208
décapité, 236, 238

H

des HABITS, & de leur reformation, 74
Hangeſt de Hugueville, 180
Geoffroy d'*Harcourt* appelle l'Anglois en Normandie, 43
Louys Comte de *Harcourt* décapité, *là-meſme.*
Harfleur emporté d'aſſaut, & ſaccage par les Anglois, 192
Hanout, Capitaine, 101
Henri de Caſtille ſe ſoûleve contre le Roy Henry ſon frere, à ſa confuſion. 75
il chaſſe ſon frere à ſon tour, & s'empare de la Couronne, 75, 76
défait derechef en bataille, il ſe ſauve en France, 77
il repaſſe encore en Eſpa-

gne, & demeure Roy de Castille par la mort de son frere, 77, 78
Henry de Castille defait les Anglois en un combat naval, 87, 88
Henry IV. Roy d'Angleterre : sa mort, 119
Henry V. Roy d'Angleterre, il assiége & prend Roüen, & se rend maistre de toute la Normandie, 129, 205, 206
Espouse Catherine de France, 209
Son entrée & son couronnement dans Paris, 213, 214
Sa mort, 214
Henry VI. Roy d'Angleterre, est proclamé & couronné Roy de France, 214, 215
Il espouse la fille de René d'Anjou, 263
Fait mourir Hunfroy Comte de Gloceſtre, 265
Est vaincu par le Duc d'York ; se sauve en Escosse, 283
Il est mis en liberté, 315
Heresies qui parurent durant le quatorziéme Siecle, 226, *& suiv.*
Hongrois, mauvais amis, 152
Humbert Daufin de Viennois, fait donation de sa Seigneurie de Daufiné au Roy de France, 33, 34
Jean *Hus* bruslé tout vif, 200

I.

JACQUELINE Comtesse de Hainaut, Holande, Zelande & Frise, est enlevée par les Anglois, 212, 239
la *Jacquerie*, 54
la *Jalousie* cause d'estranges desordres, 42
Jalousie du Gouvernement entre les Ducs d'Orleans & de Bourgongne, 157, 158
Jean Comte de Montfort dispute & querelle contre Charles de Blois, pour le Duché de Bretagne, 17, 18, 19, 23
Sa mort, 23
Jean I. Roy de France, 37
surcharge d'imposts & subsides ses sujets ; pour cela peu aimé, 42, 46, 47
Défait & vaincu en bataille, & fait prisonnier de guerre par les Anglois prés Poitiers. 44, 45
Fait la paix avec l'Anglois, & est mis en liberté, 60
Trait de lascheté, 61
Il unit inseparablement à la Couronne les Duchez de Normandie & de Bourgongne, les Comtez de Toulouse & de Champagne, 61
Va visiter le Pape à Avignon, & se croise pour la Terre-Sainte, 65
Repasse en Angleterre, 66
Sa mort, ses femmes & ses enfans, 66, 67
Jean XXII. Pape, dégradé de sa Papauté, & un autre substitué en sa place, 6
Sa doctrine touchant la vision des ames bienheureuses, & la peine des damnées, condamnée par la Faculté de Theologie de Paris, 11
Sa mort, *là-mesme*
Jean IV. Duc de Bretagne, 160

Jean

Jean II. Duc de Bretagne : sa mort, 17
Jean V. Duc de Bretagne, sa mort, & ses enfans, 262
Jean Roy d'Arragon en guerre avec le Castillan, 289
Jean Duc de Calabre fait la guerre en Arragon : sa mort, 309
Jean Roy d'Arragon, se saisit de la ville de Perpignan, 323
Jeanne Reyne de Sicile, fait estrangler son mary, 30,31
Jeanne de Bourgongne Reyne de France, sa mort, 33
Jeanne Reyne de Naples, detrosnée par Charles de Duraz, 118,119
Sa mort, 119
Jeanne II. Reyne de Naples, 190
Jeanne la Pucelle chasse les Anglois de devant Orleans, qu'ils assiegeoient, 241. *& suiv.*
mene le Roy sacrer à Reims, 242
Ses autres exploits, 243,244
Elle est prise prisonniere de guerre au siege de Compiegne par les Anglois : sa mort, 245
Sa memoire justifiée, 247, 279,280
Jeanne Reyne de Naples, 233, 234
Sa mort, 249,250
Jerosme de Prague condamné par le Concile de Constance, 200
Jeux de toutes sortes défendus, 148
Impests & subsides, 103
Les excessifs causent des seditions populaires, & font perdre au peuple l'amour de leur Prince, 42,46,47, *& suiv.*
de l'*Imprimerie* & de son invention, 262,263
Ingratitude estrange, 233
Innocent VI. Pape, 39
Innocent VII. Pape de Rome, 162
Sa mort, 617
Journée d'Auray, 71
Journée des Harencs, 240
Jean *Jouvenel* Garde de la Prevosté de Paris, 138
Isabelle de Valois Ducheſſe, veuve de Bourbon, faite prisonniere par les Anglois, 82
Isabelle de Baviere femme du Roy Charles VI. L'union trop estroite de cette Princesse avec le Duc d'Orleans, donne du scandale, 198
Arrestée prisonniere, & depuis enlevée par le Duc de Bourgongne, 198
Isabelle de Baviere Reyne de France. Elle s'attribuë la Regence, 199,202,207
Sa mort, 253
Juifs chassés de France, 147
le Duc de *Juilliers* tué en bataille, 83
Jean *Juvenal* Chancelier, 185

K.

KNOLES Capitaine Anglois, 56

L.

LADISLAS s'empare de Rome, & des terres de l'Eglise, 175
Sa mort, 190
Ladislas le Jeune, Roy de Hongrie, 264
le Comte de *Laille* fait la guerre dans la Guyenne, 22, 23

Euſt. de *Laiſtre* Conneſtable, 184
le Cardinal de *Laon* : ſa mort, 137
du *Lau*, 309
le Duc de *Lancaſtre* deſcend à Calais avec une armée Angloiſe, traverſe & court toute la France, ſans faire aucun exploit conſiderable, 91,92
deſcend à Calais, & court tout le païs de Caux, 83
entre dans la France en armes, 181
paſſe en Eſpagne & conqueſte une partie de la Caſtille, 133, 134
Leon Roy de l'Armenie fuyant la cruauté des Turcs, ſe refugie en France, 127,128
Liege en grand trouble, pour l'eſlection & l'eſtabliſſement d'un Eveſque, 171
pris d'aſſaut, ſaccagé & brûlé par le Duc de Bourgogne, 310, 311
les *Liegeois* en guerre, 302,304
rigoureuſement chaſtiez de leurs rebellions, 306
de la haine implacable des *Liegeois* contre la Maiſon de Bourgogne, 171
Ligue des Princes contre la Maiſon de Bourgogne, 177, *& ſuiv.* 184,185,186
Ligue & conſpiration dangereuſe, 258 259
Ligue du bien public, 293
la premiere *Ligue* que les Roys ayent eu avec les Suiſſes, 338
Limoges pris d'aſſaut par l'Anglois, 86,87
de *Loheac* Mareſchal de France, 262
la *Loire* gelée au mois de Juin, 293
Louys de *Longny*, 180
la *Lorraine*, ſujet de guerre entre le Comte de Vaudemont, & René d'Anjou Duc de Bar, 248
eſt conquiſe par le Duc de Bourgogne, 329
Louys de Baviere Empereur, excommunié par le Pape, & dégradé de l'Empire: ſa mort, 23
Louys le Grand Roy de Hongrie, venge la mort du Roy de Sicile ſon frere, 30
Louys Comte d'Eſtampes, chef de la Branche des Comtes d'Eu Princes du ſang, 38
Louys Duc d'Anjou ſe ſaiſit de la Regence aprés la mort de Charles V. 107
ſe ſaiſit de ſes threſors, 110
different entre luy & le Duc de Bourgogne, pour le pas & la ſeance au Sacre du Roy, *lameſme.*
eſt adopté par Jeanne Reyne de Naples ; & enſuite couronné Roy de Sicile dans Avignon, 118,119
paſſe en Italie avec une puiſſante armée, 119
il eſt reduit à une derniere neceſſité de toutes choſes ; ſa mort, 128
Louys Duc d'Orleans, frere du Roy Charles VI. 137

Il épouse la fille du Duc de Milan, 138
differend entre luy & le Duc de Bourgogne, pour le gouvernement, 141,157
il achete le Duché de Luxembourg, 158
rupture entre luy & le Duc de Bourgogne, 163,164
il est assassiné de la part du Duc de Bourgogne, 167
la Duchesse sa femme vient de Blois à Paris, faire ses plaintes au Roy, 168, *& suiv.*
Louys II. Duc d'Anjou investi du Royaume de Naples, 175
Louys de Baviere, 184
Louys d'Anjou Roy de Sicile, 186
Louys Daufin de France, Duc de Guyenne, se saisit de la Bastille de Paris, 182
maltraitté par des factieux dans Paris, 183,184
il les range à la raison, 185
Louys d'Anjou Roy de Naples, sa mort, 249
Louys Daufin,
ses exploits & progrés dans l'Alsace, 263,264
est éloigné de la Cour, 266
il épouse Charlotte de Savoye, 276,281
est contraint de se sauver en Flandres, 280
Louys Duc de Savoye vient en France, 291
Louys XI. Roy de France, son retour de Flandres, & son Sacre à Rheims, 285,286
mauvaise conduite au commencement de son regne, 288
arbitre du differend d'entre les Roys de Castille & d'Arragon, 289,290
voyage des Pays-Bas, 290
haine entre le Roy & le Comte de Charolois, 291
il arme contre les Princes malcontents, 293, *& suiv.*
reconciliation avec les Princes, 300,301
poursuit le Duc de Bretagne par les armes & par les voyes de justice, 307,308
tombe malheureusement entre les mains du Duc de Bourgogne son ennemy, & court hazard de la vie, 309,310
il se reconcilie avec son frere, 323
il institue l'Ordre de saint Michel, *là-mesme.*
il reprend les armes contre le Duc de Bourgogne, 316,317
sa devotion envers les Saints, 320
il fait treve avec le Bourguignon, 322
il se saisit de la ville d'Angers & du Chasteau de Bar, 325
il se saisit de toutes les terres du deffunct Duc de Bourgogne, relevans de la Couronne, 332
en guerre avec l'Empereur, 340
sa maladie, 341, *& suiv.*
institué heritier de Charles d'Anjou Comte du Maine, 344

marie le Daufin ſon fils avec la Princeſſe de Bourgongne, 345,346
Ce que la crainte de la mort, & celle de perdre ſon autorité luy faiſoient faire, 347
Sa mort, ſon éloge, ſes femmes, & ſes enfans, 348, & *ſuiv.*
Louvet Preſident de Provence, 235
le *Luxe*, naiſt de la deſolation, 44

M.

Perrin MACE', 52
Iſle de *Madere* découverte, 211
Mahomet prend de force la ville de Conſtantinople, 278, 279
Sa mort, 343
Jean *Maillard* Pariſien, & Pepin des Eſſards, tuent Eſtienne Marcel Prevoſt des Marchands, qui devoit livrer la Ville de Paris au Roy de Navarre, 56
le *Maingre* Boucicaut, va en Hongrie contre les Turcs, 151
de la *Majorité* des Fils aiſnez de France Ordonnance memorable, 94
François de *Mairons*, 219
Jean des *Marais* Advocat du Roy 124
les *Marâtres* ou Belles-meres, traitent ordinairement mal les enfans de leurs maris, 289
Marcel, chef des mutins & ſeditieux Pariſiens, 52, & *ſuiv.*
Marguerite de Bourgongne épouſe Guillaume de Baviere, 160
Marguerite de Bourgongne, épouſe le Daufin de France, 345,346
Marguerite d'Eſcoſſe Reyne de France: ſa mort, 350
Mariage de Charles VI. avec Iſabelle de Baviere; & de Jean de Bourgongne, avec Marguerite de Baviere, 129,130
Mariage du Duc d'Orleans, avec Valentine fille du Duc de Milan, 138
Mariage du Daufin de France avec la fille du Duc de Bourgongne, & du fils aiſné du Bourguignon avec Michelle de France, 162
Mariage de Catherine de France avec le Roy d'Angleterre, 207
Mariage de Marguerite d'Anjou avec le Roy d'Angleterre, 263
Mariage de Catherine de France avec le Comte de Charolois, 253
Mariage fait contre le conſentement du Roy, 276
Mariage de Charles Daufin de France avec Marguerite de Bourgongne, 345
Marie de Bourgongne fille unique & ſeule heritiere du Duc Philippe, 333
Elle fait demander la paix au Roy, 333
Elle épouſe le fils de l'Empereur Federic, 335
Sa mort, 345
Guillaume de la *Mark* dit le San-

Sanglier d'Ardenne, décapité, 345
Martin V. Pape, transfere le Concile de Siene à Baſle, 233
Martin Pape, eſleu par le Concile de Conſtance, 200
Il s'employe pour mettre la paix dans la France, *là-meſme*
Maubué décapité, 43
Guy de *Mauny*, 13
Maximilian fils de l'Empereur Federic épouſe Marie de Bourgongne, 337
Il jette des troupes dans la Bourgongne, avec quelque progrés, 338
Maximilian Empereur aſſiege Teroüenne, 340
Meaux aſſiegé & pris par les Anglois, 211
Jean le *Mercier* ſieur de Novian, favory du Roy Charles VI. 138
Mets aſſiegé par le Roy, 264
Milan en grands troubles pour le ſujet de la Seigneurie & domination, 267
Méchant *Moine*, trouvé mort en priſon, 319,321
Jean de *Montaign* favory du Roy Charles VI. 138
Montargis ſurpris par les Anglois, 246
le Comte de *Montbeliard* ſe ruë ſur le Duché de Bourgongne, 70
Jean de *Montfort* demeure ſeul Duc de Bretagne, par la mort de Charles de Blois, 71
Défait en bataille Charles de Blois, 29. Il abandonne la Bretagne & ſe retire en Angleterre, 90. revient en Bretagne, 93
de *Montmorency* & de Charnie attrapez dans Calais par une double trahiſon, 31,39
Montmorency, ville aſſez conſiderable, bruſlée, 57
Montpellier: mutinerie du peuple à cauſe des impoſts, 103
Jean de *Montaigu* Surintendant puni de mort, 173
Mortalité grande, 256
de *Morvilliers* Chancelier de France, 292
de la *Moſcovie*, 340,341
Ordard des *Monlins* premier Preſident, 138

N.

Louïs de *Navarre*, 70
Pierre de *Navarre* va en Bretagne, 142
la *Navarre* en diviſion & troubles, Partagée en deux factions, 280
Jean Comte de *Nevers* va au ſecours du Roy de Hongrie, contre les Turcs, 151
Nicolas V. Antipape, 6
Nicolas Pape, eſt reconnu par les François, 266,267
le Duc de *Normandie* commande une tres-puiſſante armée avec peu de ſuccés, 24
la *Normandie* couruë & ravagée par les Anglois, 43, 44. unie inſeparablement à la Couronne, 61. Retombe ſous la domination de l'Anglois, 159, 206. Eſt toute reconquiſe ſur l'Anglois, 268, 269, *& ſuiv.* Eſt miſe au pouvoir d'un nouveau Duc, 301

miſe

mise sous l'obeïssance du Roy, 304
de *Noüailles*, 208

O.

de l'OBSERVANCE étroite de la Regle de saint François, 221,222
les *Officiers* sont maintenus dans leurs offices, 307
mutation des Officiers, cause de trouble, 306
Olivier de Blois attente sur la personne du Duc de Bretagne, 204
luy & ses freres condamnez à la la mort, 205
Raoul d'*Oquetonville*, 167
Ordre de l'Etoile institué ou plûtost renouvellé ; abandonné au Chevalier du Guet, 38
Ordre de la Jartiere institué, *là-mesme*.
Ordre du Colier, son institution, 128
Ordre de l'Annonciade, *là-mesme*
Orleans assiegée par les Anglois, secouruë & délivrée par Jeanne la Pucelle, 239, *& suiv.*
Charles Duc d'*Orleans* est mis en liberté, 259
Jean bastard d'*Orleans*, Comte de Dunois, & grand Chambellan, sa mort, 314
Charles Duc d'*Orleans* sa mort, 292.293
Louys Duc d'*Orleans* épouse la Princesse Jeanne de France, 344
des *Ornemens* de la dignité Royale, 215
Otrante prise d'assaut par les Turcs, 342
reprise par les Chrestiens, 343

P.

PAIRRIES de France nouvellement erigées, 5
Paisans soulevez en diverses Provinces, taillez en pieces 127
Paix de la France avec l'Angleterre, & avec le Roy de Navarre, 60
Paix pour la Bretagne, 71
Paix accordée aux Flamans, 130
Paix entre le Roy Charles VI. & le Roy d'Angleterre, 229
le *Pape* n'est pas infaillible, 11
Paris s'agrandit & se fortifie, 47
est dans l'oppression, & souffre estrangement durant la querelle & la guerre des Maisons d'Orleans & de Bourgogne, 177, *& suiv.* 182.183.200
sa reduction à l'obeïssance du Roy Charles VIII. 254
bloqué par les Princes, 298, 299
Parisiens, entreprise sur la ville de Meaux, à leur confusion, 55
ils s'attachent au Roy de Navarre, *là-mesme*.
divisez en factions ; insolence insupportable, 52 *& suiv.*
se mutinent à cause des imposts, prennent les armes, s'arment de maillets de fer ; pour cela nommez *Maillotins*, 115,116
chastiez severement, 124
s'arment & se rangent sous des

des Colonels & des Capitaines, 305
des *Parlemens* de Bourdeaux & de Bourgogne, leur inſtitution, 349
Euſtache de *Pavilli* Religieux Carme, eſprit mutin, 183
le Comte de *Pembroch* deſcend en Bretagne, court l'Anjou & le Poitou, 81, 82
vaincu dans un combat naval par les Eſpagnols, & fait priſonnier de guerre, 87, 88
de *Pequigni*, 51
le Cardinal de *Perigord* Legat en France, 44
le Comte de *Perigord*, Archambaud Taleyrand, condamné à mort, 153, 154
Peſte univerſelle horrible, 32
Peſte horrible dans Paris, 304
François *Petrarque*, 220
Philippe de Valois Roy de France, 1, 2
il renvoye aux Navarrains leur Reyne legitime, & le Roy ſon mari, 3
chaſtie les Flamans mutinez contre leur Comte, & les range à la raiſon, 4
il eſt ſurnommé *Bon Catholique*, 8
l'Anglois luy déclare la guerre, 13
ſes avantages ſur ſon ennemi, 14
fait tréve avec Edoüard, 16
reçoit Charles de Blois à hommage, 18
il ſe fait haïr de la Nobleſſe, 21
eſt défait, 27. ſa mort, 35
Philippe Roy de Navarre : ſa mort, 21
Philippe de Navarre appelle l'Anglois en Normandie, 43
défait & tué dans le combat, 45
Philippe de France contraint le Comte de Montbeliard de ſortir du Duché de Bourgogne, 70
Philippe frere du Roy Charles, commande une armée ſans ſuccés, 82, 83
Philippe Comte de Nevers, 160
Philippe Duc de Bourgogne, fils du Duc Jean, entreprend de venger la mort de ſon pere, 208
ſemences de diviſion entre luy & les Anglois, 212
il joint à la Flandre & à l'Artois pluſieurs autres Comtez & Seigneuries, 239, 240
il eſpouſe en ſecondes nopces la Princeſſe de Portugal, 245
inſtituë l'Ordre de la Toiſon d'or, *là-meſme.*
il ſe retire d'avec les Anglois, & fait ſa paix avec le Roy de France, 251
aſſiege en vain Calais ſur l'Anglois, 255
Philippe de Savoye eſt arreſté priſonnier, 291
Philippe le Bon Duc de Bourgogne : Sa mort, 305
Pie II. Pape, ſon deſſein de faire la guerre contre les Turcs, ſans effet, 282
Pie II. Pape, s'efforce d'eſtendre la puiſſance des Papes, au

au delà du droit & de la raiſon, 288
Pierre Roy de Chypre deſcend en Egypte, attaque & prend la ville d'Alexandrie, 72
Pierre Roy de Caſtille, ſurnommé le *Cruel* & le *Méchant*, 74
Il demeure victorieux de ſon frere baſtard Henry, qui s'eſtoit ſoûlevé contre luy, 75
Eſt chaſſé de ſon Royaume par le meſme, & depuis reſtabli, 76, 77
Sa fin malheureuſe, 78
Pierre le Simple Duc de Bretagne, 282
les *Portugais* découvrent de grands pays, & paſſent aux Indes Orientales, 211
Poſtes & Courriers eſtablis, 338, 339
la *Pragmatique* abolie par une Declaration du Roy, qui n'eut point d'effet, par l'oppoſition qui ſe rencontra, 288
la *Praguerie*, émotion dangereuſe, 258
le *Prevoſt* de Paris, maſſacré, 53
du *Propre*. Queſtion agitée avec beaucoup de chaleur touchant le propre ou la proprieté parmi les Freres Mineurs, 222, 223
de la *Puiſſance* des Papes, 216

Q.

QUERELLE qui ſe mût entre le Duc de Bourgogne & le Duc de Betford, 237

R.

Gilles de RAIS Mareſchal de France, condamné à eſtre bruſlé vif, 260
de *Rambures*, 180
de *Raveſtein*, 335
Reconciliation du Roy Louïs XI. avec ſon frere, 313
Entre les Maiſons d'Orleans & de Bourgongne, 259, 260
Pierre *Remi* ſieur de Montigni, Financier, traiſné & pendu, 5
René d'Anjou, ne reüſſit pas en ſon entrepriſe de Naples, 282
René Duc de Lorraine, 323
eſprit inconſtant & variable, 324
Il eſt depouillé de ſon Duché de Lorraine, 328, 329
Il ſe trouve avec les Suiſſes & les Allemans en la bataille de Morat, 330
Retondeurs, brigands, 256
Rhodes aſſiegée par les Turcs, mais bien defenduë, 342
Richard II. ſurnommé de Bourdeaux Roy d'Angleterre, 56
luy & ſes oncles, Lancaſtre & Gloceſtre, en de mortelles défiances les uns contre les autres, 149
Il eſt arreſté priſonnier, dégradé & dépoſé de la Royauté, & condamné à une priſon perpetuelle, 155, 160
Richard Duc d'York excite une guerre civile en Angleterre, 275
Richard Duc de Gloceſtre s'empare tyranniquement de la Couronne d'Angleterre, 346, 347
Artur Comte de *Richemont*, Conneſtable de France, 232, 233, *& ſuiv.*
Conneſtable & Duc de Bretagne:

tagne : sa mort, 282
Le Mareschal de *Rieux* au secours d'Orleans, 241
Jac. de la *Riviere*, Chambellan du Duc de Guyenne, 185
Robert le Sage Roy de Naples, sa mort, 21
la *Rochelle* quitte l'Anglois, & se met sous l'obeïssance du Roy de France, 88
Rome en grands troubles, pour l'élection de deux Papes, 101
Romillé, 292
Roüen assiegé & pris par les Anglois, 206
Quite l'Anglois, & se remet sous l'obeïssance du Roy de France, 270, 271
le *Roussillon* vendu au Roy, 289
de *Rupembré* arresté prisonnier en Flandre, 292
la *Ruë* décapité, 97

S.

Euſtache de *Saint-Pierre*, Bourgeois de Calais, sa generosité heroïque pour sauver ses concitoyens, 29
Valeran Comte de *Saint-Pol*, 160
le C. de *Saint-Pol* Gouverneur de Paris, 187
le C. de *Saint-Pol* Connestable, 293, 301
Il se saisit de la ville de Saint-Quentin, 316, 324
Ses menées avec les Ducs de Bourgongne & de Bretagne, 315, *& suiv.*
Il sort de Saint-Quentin, & se retire sur les terres du Bourguignon, 328, 329
Sa mort, 329
le *Saint* Siege restabli d'Avignon à Rome, 95
Poton de *Saintrailles*, 245
Saints personnages, qui vivoient durant le premier Siecle, 225, 226
le C. de *Salisbery* assiege Orleans 239, 240
de *Sancerre* Mareschal de France, taille en pieces des pillards en Guyenne, 127
Louis de *Sancerre* Connestable, 161
Thom. de *Sanseverin*, sert avantageusement la Maison d'Anjou en Sicile, 129, 131, 132
Pierre de *Savoisi* Chambellan, 109, 110
Savoye erigée en Duché, 196
Sçavans hommes durant le quatorziéme Siecle, 219
Schisme dans l'Eglise, 100, *& sui.*
Sedition à Rouën, appellée *la Harelle*, 116
Sedition horrible dans Paris, 182 *& suiv.*
Seditions & émotions populaires chastiées, 42, 43
de *Severac* Mareschal de France, 232
François *Sforce* Duc de Milan, se rend maistre de la Seigneurie de Genes, 293
Sigismond Roy de Hongrie secouru des François contre les Turcs, 151
Sigismond Empereur vient à Paris, 196
Sixte IV Pape sollicite les Princes de se reünir contre les Turcs, 318

Soiſſons ſaccagé, 188
Agnes *Soreau* ou *Sorel* Dame d'amour du Roy Charles VII. 265
Sa mort, 271
Souſlevement des païſans contre la Nobleſſe, 54
Robert *Stuart* Roy d'Eſcoſſe; 86
la *Succeſſion* des maſles à la Couronne eſt preferée à celles des femelles, 2, 3
les *Suiſſes* batent & défont entierement les Bourguignons en diverſes batailles, 330, 331

T

TALBOT, brave Capitaine Anglois : ſa mort, 276
Tamberlan, 141
le Comte de *Tancarville*, 25
Tannegui du Chaſtel ſauve le Daufin des mains des Bourguignons, 201, 207, 208
Tard-venus, 62
Tartares & Zigéens, diſeurs de bonne-aventure, 200
du *Tertre* decapité, 97
les *Threſors* & amas d'argent qui ſe font par les Souverains, 110
le Comté de *Toulouſe* uni inſeparablement à la Couronne, 61
Jean Duc de *Touraine*, fils de Charles VI. ſe déclare contre les Armagnacs, 195, 197
ſa mort, 198
Trahiſon double, 31, 32
Traité de mariage entre le Roy d'Angleterre, & Catherine de France, fille du Roy Charles VI. 209
Traité de Bretigni, 59, 60
de Guerrande, 71
avec Philippe Duc de Bourgogne, 250, *& ſuiv.*
de Saumur avec le Duc de Bretagne, 314
Tréves accordées entre les François & les Anglois, 17, 21
des *Tréves*, 38
Tréves entre la France & l'Angleterre, 49, 93, 95
Tréve confirmée entre la France & l'Angleterre, 151, 263
Tréve accordée entre Louys XI. & Charles Duc de Bourgogne, 308
Tréve accordée entre la France & l'Angleterre, 327, 328
Guy de la *Trimouille* va en Hongrie contre les Turcs, 151
Jean de *Troyes*, Chef des factieux dans Paris, 183
Tuchins, païſans ſouſlevez, 127
des *Turcs* & de leur progrés en Europe, 141
Turelupins, heretiques, 227

V.

le *VALENTINOIS* & le Diois unis au Daufiné, 265
Valentine de Milan épouſe le Duc d'Orleans, 138
François Duc de *Valois* épouſe Claude de France, *voyez* Mariage.
Ant. Comte de *Vaudemont*, 248
Venceſlas Empereur, Roy de Boheme, vient en France, 152, 153
eſt dégradé de l'Empire, 156
le Comte de *Vendoſme* priſonnier de l'Anglois, 194
de *Vergi*, 333, 334
le *Vic.* de Narbonne tué dans un combat, 234

Jean

can de *Vienne* Amiral de France, descend en Escosse contre les Anglois, 130
va en Hongrie contre les Turcs, 151
de *Villiers* l'Isle Adam Bourguignon, est introduit de nuit dans Paris, & s'en rend le maistre, 201,202
de l'*Université* de Paris, & de ses privileges, 143
elle s'employe à terminer le schisme qui estoit dans l'Eglise, 146, *& suiv.*
marque de son pouvoir, 161
ses poursuites continuelles pour la reünion de l'Eglise, 166
empesche l'abolition de la Pragmatique, 288,305
Sa reformation, 350
Urbain V. Pape.
rançonné par les troupes qui alloient en Espagne, 75
sa mort, 86
Urbain VI. Pape, 100
laschetez & bassesses, 113
pour se venger de Jeanne Reyne de Naples, il fait venir Charles de Duraz pour prendre possession de ce Royaume, 118,119
corne la guerre de tous costez contre les Clementins, 125
sa mort, 146
le Comte de *Warwich* chasse Edoüard d'York Roy d'Angleterre, 314
sa mort, 317
Witlef, 200

X.

Jean XANCOINS, Receveur General; convaincu de malversation, 281

Y.

le D. d'YORK tué en bataille, 283

Z.

ZIZIM, fils de Mahomet; prisonnier des Chevaliers de Rhodes, 343.

Fin du Tome III. Part. II.

Lot 14 74621